DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - Nº 13413 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 15 MARS 1988

Angola : sortie à l'afghane ?

Rencontre secrète entre Sud-Africains et Angolais marxistes, visite-éclair du chef rebelle angolais Jonas Savimbi au Cap, conversations tripartites entre Américains, Cubains et Angolais à Luanda... Pas de doute, à en juger par ce quadrille diplomatique exécuté dans la discrétion la semaine dernière, le règlement négocié de l'explosif dossier d'Afrique australe est à nouveau à l'ordre du jour. Une autre rencontre – la première depuis deux ans – entre Chester Crocker, spécialiste américain de l'Afrique australe, et M. « Pik » Botha, chef de la diplomatie sud-africaine, devait avoir lieu lundi à Genève.

Le médiateur américain devait présenter au Sud-Africain les propositions angolo-cubaines pour un accord de paix régional, qui prévoit notamment un calendrier de retrait pour les quarante mille soldats cubains basés en Angola. Pretoria, fermement soutenu sur ce point par Washington, a donc réussi à imposer sa théorie dite du « linkage », d'un lien entre la présence cubaine dans son environnement immédiat et l'accession à l'indépendance du large territoire namibien – une fois et demie la France et un seul million d'habitants.

La « sortie à l'afghane » récemment proposée à Moscou par Pretoria sur le dossier angolais ne relevait donc pas entièrement de la méthode Coué. Le pouvoir blanc qui soutient activement les rebelles antigouvernementaux angolais avait publiquement offert la semaine dernière de retirer ses troupes du sud de l'Angola à condition que l'URSS renonce à soutenir, par Cubains interposés, le régime de Luanda et accepte l'établissement dans cette capitale d'un gouvernement « neutre et non aligné ». Moscou avait rétorqué que « les situations qui prévalent en Afghanistan et en Angola sont bien différentes », ce que personne ne conteste. Restent d'authentiques similitudes.

L'Angola avait réussi depuis douze ans à valoriser sa position aux yeux de l'URSS et de ses alliés, dans un contexte de forte polarisation Est-Ouest. Le dégel soviéto-américain et l'« effet Gorbatchev » ont sans doute conduit Luanda à une révision stratégique. Sur le terrain, personne ne conteste que l'UNITA marque de plus en plus de points. Grâce à une aide sud-africaine, massive certes mais aussi, sans doute, à la livraison par Washington des fameux missiles Stinger qui – en Afghanistan – font le bonheur des moudjahidines, et le malheur de l'armée rouge.

On pourrait encore allonger la liste des analogies, évoquer, par exemple, le discret et sans précédent appel du pied fait la semaine dernière par Luanda aux rebelles antimarxistes – en clair : « Débarrassez-vous de votre chef Savimbi, et on pourra discuter », – mais il faut raison garder.

L'une des différences capitales entre les deux situations, c'est que l'Afrique du Sud n'est pas le Pakistan. Pretoria, lui, est directement engagé dans les conflits internes de ses voisins immédiats, et n'a jamais envisagé avec le moindre sérieux d'accorder à son glacis namibien une indépendance réclamée par la communauté internationale depuis trente ans. Au contraire, toutes les négociations et discussions qui se sont succédé depuis des décennies ont été utilisées pour retarder l'inévitable. Rien n'indique que, sur ce point, les choses aient évolué.

M 0147 - 0315 0- 4,50 F



3790147004500 03150

La préparation de l'élection présidentielle

La crainte d'une nouvelle cohabitation domine la campagne de la majorité

*La crainte d'une nouvelle cohabitation domine la campagne de la majorité. Invité, le dimanche 13 mars, du « Grand Jury RTL-*le Monde *», M. Léotard s'est déclaré hostile à toute « collaboration avec M. Mitterrand ». Sur TF1, M. Méhaignerie a expliqué qu'il ne se voit pas « travailler avec les socialistes tant qu'ils n'auront pas fini leur mutation ». Samedi, dans les Alpes-Maritimes, M. Barre a déploré que ceux qui se disent aujourd'hui opposés à la cohabitation aient « attendu deux ans pour comprendre ».*

(Lire page 8, l'article de J.-M. Colombani.)

Le feuilleton du septennat

1981, l'état de rêve

Année par année, voici le feuilleton du septennat de M. Mitterrand. Avec ses espérances et ses déceptions, ses drames et ses comédies. Une histoire et des histoires.

par Jean-Yves Lhomeau

Regarde
Quelque chose a changé
L'air semble plus léger
C'est indéfinissable [...]
Un homme, une rose à la main
A ouvert le chemin
Vers un autre demain...

Contaminée par cet « *homme à la rose* » qui, au mois de mai, était entré sans crier gare au Panthéon des socialistes, Barbara chantait, l'automne à Pantin, en 1981. « *Tiens, Barbara est de gauche !* » : Guy Bedos en rit encore.

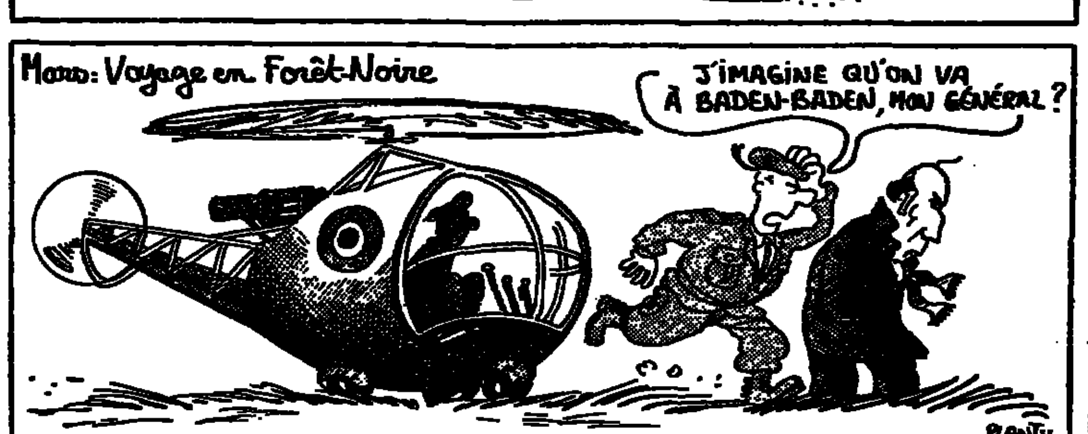
Socialiste, Barbara ? Peu importe. Quand il a plu sur Nantes et crachouillé sur Brest depuis la nuit des temps, un rien dans l'histoire de Château-Chinon, une fête orageuse à la Bastille, une larme perlée sous la paupière lasse de Pierre Mendès France, une remontée en liesse vers le Panthéon feraient passer d'un coup n'importe quel oiseau noir de l'ombre à la lumière. On pouvait, pour y voir un peu mieux dans sa tête, se priver des services de Jack Lang, l'éclairagiste. « *Regarde, sous ce ciel déchiré, tout s'est ensoleillé.* » Barbara chantait donc l'indéfinissable sans que la politique s'en mêlât.

Tous les Fabrice de Stendhal qui piétinaient, sur la pointe des pieds, le nez en l'air, les oreilles et les yeux ouverts à éclater, tout au long du boulevard Saint-Michel, aux alentours du Luxembourg, de la Sorbonne et du Panthéon, le 21 mai en fin de journée, n'ont rien vu et presque rien entendu.

Douchés par un gros nuage crevé, puis séchés derechef sous un ciel déchiré, sourds et aveugles, plus souriant que bavards, ils n'attendaient rien de précis. François Mitterrand, nouveau président, l'air indéfinissable, s'en était allé, au Panthéon, à la rencontre de leur histoire, une rose à la main, renouvelée par enchantement à chaque halte devant les tombeaux des héros de la libération des hommes, Victor Schoelcher l'antiesclavagiste, Jean Moulin et sa Résistance, Jean Jaurès et le socialisme.

(Lire la suite page 10.)





Pour éviter les opérations «sauvages»

M. Balladur veut obtenir la transparence des OPA

M. Balladur, inquiet de la multiplication des offres publiques d'achat (OPA) depuis le début de l'année à la suite du krach boursier, cherche à en éliminer les aspects « sauvages » et les conséquences parfois néfastes pour les entreprises attaquées.

Il a donc annoncé, lundi 14 mars, des dispositions qui vont rendre les OPA plus difficiles. Lorsqu'une entreprise aura acquis 10 % du capital d'une autre société, elle sera tenue de déclarer ses intentions aux autorités boursières. Cette mesure est destinée à assurer la « transparence » du marché. D'autre part, le ministre de l'économie veut aider une entreprise « agressée » à se protéger en l'autorisant à convoquer ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire afin qu'ils puissent décider d'une protection.

(Lire nos informations page 41 ainsi que l'analyse du rapport Deguen sur le développement des marchés financiers.)

Importantes «primaires» dans l'Illinois

Les batailles cachées de Chicago

D'importantes élections « primaires » ont lieu mardi 15 mars dans l'Illinois. Si le vice-président Bush est toujours favori chez les républicains, trois démocrates semblent se détacher : le pasteur noir Jesse Jackson, qui a remporté samedi les « caucus » de Caroline du Sud, le sénateur Paul Simon, qui représente l'Illinois à Washington et le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis.

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Aurelia Pucinski a manqué de réflexe, et a gâché une occasion rêvée d'assurer sa victoire aux « primaires ». C'était vendredi dernier, dans la grande salle de bal du Hilton, où deux mille représentants de la bourgoisie noire, costumes sombres, robes de lamé et coiffures audacieuses, attendaient Jesse Jackson, sous les lustres, les moulures dorées, et une grande banderole : « *justice économique* ».

Quand le pasteur a fini par arriver, qu'il a reconnu Aurelia et lui a passé le bras autour des épaules, elle est restée là, figée, au lieu de le suivre sur l'estrade et de participer à l'euphorie générale.

Aurelia n'est pas candidate à la présidence des Etats-Unis, mais au poste de greffier du tribunal du comté de Cook, qui englobe l'immense ville de Chicago et une bonne partie de ses faubourgs, et plus encore que Jesse a besoin du vote des Blancs, cette descendante d'immigrés polonais a besoin du vote des Noirs – elle plaide même pour une alliance, « *une coalition polono-noire* ».

Elle est la candidate de la « machine » du Parti démocrate de Chicago, ou plutôt de ce qu'il en reste, mais avant de pouvoir affronter, à l'automne, un républicain, il lui faut se mesurer, mardi 15 mars, à une autre femme, et pas n'importe laquelle : Jane Byrne, elle-même ancien maire de Chicago. Elle aussi est blanche, et elle aussi a besoin du vote noir (42 % de la population de la ville, 20 % de celle du comté), elle aussi doit batailler ferme – car on se souvient que du temps où elle dirigeait la municipalité, elle a « *trahi* » les habitants des quartiers noirs qui avaient permis son élection.

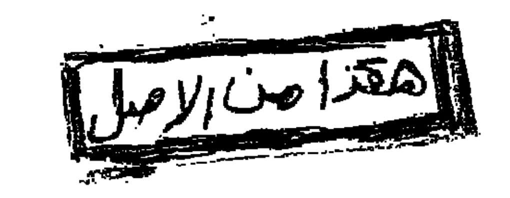
Aurelia Pucinski a un handicap du même ordre : son père, Roman Pucinski, cacique du parti, passe pour avoir été un opposant acharné du *busing*, le système imaginé pour lutter contre la ségrégation de fait dans les écoles. Cela non plus, on ne l'a pas oublié. Pour Aurelia, assister à la réception du Hilton, destinée à lever des fonds pour la campagne de Jesse, c'était une manière de remonter la pente, mais elle s'est arrêtée en chemin.

On n'en finirait pas d'évoquer ces batailles cachées ; il s'agit, en fait, et comme toujours à Chicago, d'une lutte de clans, de coalitions ethniques, pour le contrôle ou plutôt pour le redémarrage d'une « *machine* » qui ne s'est jamais remise de la mort de son patron de légende, « l'Irlandais » Richard Daley, qui a régné plus de vingt ans sur la ville.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

HORIZON ELYSÉE

L'enjeu du premier tour

par MAURICE DUVERGER

L'ÉLECTION du président sortant paraissant quasi certaine, l'enjeu principal de la bataille du printemps se *déplace du second au premier* tour. La marge étroite qui sépare Raymond Barre et Jacques Chirac rend très ouvert le scrutin du 24 avril. Or le prochain septennat sera profondément différent suivant que l'un ou l'autre l'emportera. A court terme, François Mitterrand aurait intérêt à affronter le maire de Paris, qui lui ouvrirait sans doute une majorité plus large permettant de dissoudre l'Assemblée nationale et de reconstituer l'unité du *pouvoir* autour de l'Elysée. Meilleur ras*sembleur de citoyens*, le *député* du Rhône rendrait l'opération plus *difficile en réduisant* l'écart avec le vainqueur. Moins bon chef *de clan*, il élargirait les fissures de la droite en repoussant au second rang son parti le mieux organisé. A long terme, cela serait plutôt avantageux pour la gauche.

Derrière le combat des chefs, se développe une évolution fondamentale de la vie politique française. En vingt ans, de 1958 à 1978, on est passé de dix groupes parlementaires virevoltant à un quadrille bipolaire rigide : communistes et socialistes d'un côté, RPR et UDF de l'autre. Aux élections européennes de 1984 et aux législatives de 1986, la proportionnelle a fait surgir une cinquième formation : le Front national. Mais les changements du rapport des forces dans *chaque* alliance sont encore plus significatifs *que* l'augmentation du nombre des concurrents. La fin de l'hégémonie gaulliste à droite, l'effondrement des communistes à gauche bouleversent les conditions du combat électoral et parlementaire. On constate en effet que la répartition des suffrages et des sièges à l'intérieur des deux pôles est aussi importante que le niveau global de chacun.

Une situation inversée

Il y a quelques années, la gauche était majoritaire dans les sondages et minoritaires dans les élections. La situation se trouve aujourd'hui inversée : majoritaire dans les sondages, la droite sera sans doute minoritaire le 8 mai prochain. Elle pourrait l'être aussi dans des législatives après dissolution si François Mitterrand était élu avec une forte avance. Le succès et la personnalité du président renouvelé accentueraient alors le décalage entraîné par l'évolution interne des deux alliances rivales. Trente ans de Ve République font apparaître ainsi deux *facteurs importants* de la victoire électorale : l'inégalité des partis *alliés et la supériorité* du plus modéré.

Jusqu'à l'avènement de Valéry Giscard d'Estaing, la droite a gagné quand *elle était conduite* par un parti gaulliste qui la dominait *nettement et qui apparaissait* moins conservateur que ses partenaires républicains et centristes, à cause de la politique étrangère, du Plan et des nationalisations. En 1981, la gauche a vaincu quand les socialistes ont nettement surclassé des communistes descendus à 15-16 % des suffrages. Pendant le septennat commencé en 1974, la droite a vu croître ses *difficultés et diminuer* son audience à la suite du rééqui*librage relatif entre ses composantes*, cher au président d'alors. Aujourd'hui plus *accentué*, ce rééquilibrage la gêne d'autant plus que le chiraquisme a éloigné les néo-gaullistes d'un centre où Raymond Barre est en train de s'installer.

Mais l'ancien premier ministre ne parvient pas à donner à l'UDF une colonne vertébrale qui en ferait un parti véritable. Au contraire, le maire de Paris s'est avéré un remarquable organisateur. Il n'y a plus que deux grands partis en France, aujourd'hui : le RPR et le PS. Si Jacques Chirac l'emporte sur son rival le 24 avril, il peut espérer unifier peu à peu la droite autour du RPR, comme de Gaulle l'a fait autour de l'UNR. On s'orienterait alors vers une bipolarisation proche du bipartisme, *les communistes faisant* figure de force d'appoint des socialistes, l'UDF remplissant la même fonction auprès des chiraquiens. *Mais cela supposerait que* l'actuel premier ministre rapproche *son parti du centre*, suivant la règle d'or des combats des dualistes : la victoire allant au camp qui s'unit derrière le plus centriste de ses partisans, c'est-à-dire le plus à droite de la gauche ou le plus à gauche de la droite.

Si, au contraire, Raymond Barre l'emporte sur son partenaire-adversaire, il devra montrer une aptitude à organiser un grand parti discipliné. Cela n'est pas facile à qui manque de vocation à cet égard, même quand il est président de la République : on l'a vu sous Valéry Giscard d'Estaing. Mais on peut laisser d'autres *agir dans ce domaine*, comme l'a fait de Gaulle.

Alliances « union nationale »

Plus difficile encore quand on est seulement chef de l'opposition, la tâche serait d'autant moins aisée que le RPR ne se laisserait pas entamer facilement. D'autant qu'après une victoire de François Mitterrand la persistance de la crise économique et la nécessité de renforcer la Communauté européenne pousseront vers des alliances du type union nationale, gênantes pour un Jacques Chirac qui a axé sa campagne sur une allergie à continuer avec un président vainqueur de la cohabitation *qu'il a si bien pratiquée* avec un président vaincu. Le fait que celle de *demain ne peut plus être refusée* que celle d'aujourd'hui risque de *mettre* en 1988 le chef du RPR - même s'il a gagné le premier tour - dans le même *porte-à-faux* que Raymond Barre en 1986.

BONHEUR

Le test du taxi

par ALBERT MEMMI

« MOI, *lorsque rien ne va plus, je prends un taxi.* »

Il a dit cela presque fièrement.

C'est un avocat connu, cabinet prospère, soixante-neuf ans. En *somme, il ne prend un taxi que* lorsqu'il ne peut faire autrement : c'est l'extra, la gourmandise.

Pourquoi ne s'offre-t-il pas ce *petit luxe chaque fois qu'il doit se* déplacer ?

Bien sûr, rien n'est simple ni personne ; il y a l'austérité d'une éducation bourgeoise, la peur de manquer, l'instinct de la fourmi. Mais cet opulent avocat n'est pas une cigale : comment pourrait-il manquer du prix de quelques courses ? Un sou est un sou, *mais même beaucoup de sous ne* font pas un tas d'or.

En vérité, le taxi est un test. Strictement, l'épreuve ne s'applique qu'à partir d'un certain revenu ; mais chacun a son taxi. L'un remplit la baignoire seulement à moitié, l'autre vit dans une *semi-obscurité*, le troisième ne jetterait pour rien au monde un vêtement qu'il ne mettra plus. *C'est une disposition commune à* toutes les conditions.

∴

Ce test révèle une illusion : celle de se croire immortel.

Malraux disait que l'homme est un animal qui sait qu'il va mourir ; oui il le sait, mais il ne le croit pas. La mort est un savoir, pas une conviction ; malgré les preuves millénaires accumulées, on n'en a toujours pas la certitude. Entre les provisions déposées dans la tombe du pharaon et les fleurs offertes à nos morts, il n'y a guère de différence ; personne ne meurt vraiment.

Ne nous plaignons pas trop de cette folie : elle nous aide à vivre, et elle fournit une grande part de la culture, celle des châteaux en Espagne. Mais au moins partageons avec elle : un peu pour l'entretenir, un peu pour nous *entretenir. La considération* de la mort, si pénible soit-elle, doit être *la source d'un bonheur tempéré.*

∴

Un ami me disait récemment : « Deux événements ont achevé de me convaincre de la vanité des petites économies : une maladie grave et l'effondrement de la Bourse. Que de taxis, de livres, de repas avec des amis, j'aurais pu me payer, durant des années, avec un seul jour de baisse : je préparais ma retraite, j'ai failli ne pas en avoir : j'économisais pour plus tard, en attendant je ne vivais pas. »

Nous sommes le jouet de deux mirages : la survie par la mémoire et le salut par le futur. Deux fuites : le passé n'est déjà plus, le futur risque de ne pas être. Nous ne vivons ni dans l'un ni dans l'autre ; notre domaine réel est le présent.

Ronsard exhortait sa belle à cueillir dès aujourd'hui les roses de la vie. Il pensait à l'amour ; c'est valable pour tout.

BIBLIOGRAPHIE

« Demain la foi », d'Henri Fesquet

Le chemin des méditations

CHACUN sait quel observateur passionné et exigeant de l'Eglise de ce temps est Henri Fesquet. Combien d'hommes et de femmes n'a-t-il pas aidés, dès le début, à percevoir les promesses et les enjeux du concile de Vatican II ? Ses chroniques quotidiennes du *Monde* m'ont moi-même accompagné, et bien aidé, durant une longue période d'hospitalisation pendant toute la première session. Elles n'ont certainement pas été pour rien dans la perception nouvelle de l'élargissement de l'exigence œcuménique impliqué par l'*aggiornamento* de l'Eglise catholique initié par le concile.

Ce livre confirme la lucidité, parfois implacable, mais toujours marquée d'espérance, de son regard aigu sur l'Eglise d'aujourd'hui et ses responsables. Et, parce qu'il aime son Eglise, et trouve souvent des accents émouvants pour le dire, c'est bien sûr à l'Eglise catholique qu'il accorde le moins de complaisance. Comment dissimuler que le pasteur protestant que je suis y trouve volontiers son compte, pas très pur sans doute ? Mais pas pour longtemps. Car il me faudrait faire preuve de grande mauvaise foi pour ne pas me sentir également débusqué, et mon Eglise, comme toutes les autres. Ces lignes, par exemple, sur les lenteurs œcuméniques : « *Les polémiques ont enfin cessé entre les Eglises disjointes... mais chacune tient jalousement à la forme de son clocher* » (p. 194). Vrai aussi de l'Eglise réformée de France !

Certes, Henri Fesquet sait mettre un doigt salutaire sur tant de perversions du christianisme et surtout de ses Eglises.

Mais il serait injuste de réduire son propos à la dénonciation des perversions. Car l'essentiel en est d'ouvrir des pistes à la foi, en se battant lui-même, et combien honnêtement, avec ses difficultés. L'essentiel est que l'Evangile de Jésus ne reste pas ce qu'on recommence toujours d'en faire : obstacle, fermeture, forteresse des bonnes consciences. Mais qu'il soit ce qu'il est : ouverture, accueil, recherche de tous et de chacun. D'où ses plaidoyers passionnés pour tous ceux et toutes celles qui restent, peu ou prou, victimes d'exclusion.

Dans son désir de libérer Dieu, ou plutôt de le découvrir dans ses cheminements à travers le grand monde des hommes, ses générosités et ses contradictions, il arriverait presque à Henri Fesquet de le reconnaître partout et de se promener aux frontières incertaines du panthéisme, mais on aurait tort de s'y tromper. C'est vraiment de la foi, chrétienne, qu'il est occupé. Mais d'une foi *qui ne soit ni conformisme ni* abdication de liberté. Et c'est pourquoi il *en veut tant* à la prolifération des dogmes qui ont *enfermé les débats d'Eglise dans* trop de carcans abstraits, et sont *trop souvent devenus autant* de fourches Caudines par où il faut passer.

« Présent royal de Dieu »

Car il lui importe avant tout que personne n'échappe à la rencontre vive du Dieu vivant qui est en Jésus, pleinement, et cependant son Père. « *Personne ne peut s'interposer entre Dieu et les consciences.* » C'est qu'il ne faut pas que quiconque soit privé de la richesse de sa découverte. C'est bien à la foi, à sa démarche, à sa possibilité, à sa blessure et à sa promesse qu'il se mesure. C'est pourquoi il revient si souvent aux saints qui le fascinent, et pourquoi aussi Job et son combat jusqu'aux extrémités avec Dieu tient une si grande place dans sa méditation.

Et le secret de tout cela, ce qui entraîne toute sa démarche, ses protestations et sa conviction, c'est celui-là même dont Jésus est révélateur : Dieu est amour. « *Le chrétien n'est sûr que d'une chose, c'est qu'il est aimé par Dieu.* »

Il faut méditer, une à une, en les laissant frayer leur chemin, les seize méditations de ce livre. En ces temps où les jeux de cirque des campagnes électorales, aux enjeux pourtant bien sérieux, nous aplatissent le nez sur des actualités à court terme, elles m'ont été particulièrement précieuses pour me rappeler où est le sens et qu'il faut sans cesse le chercher.

« *La foi, présent royal de Dieu, nous déborde de toutes parts* », écrit Henri Fesquet.

JACQUES MAURY.

(*) *Demain la foi*, d'Henri Fesquet, Flammarion, 229 p., 79 F.

Au courrier du Monde

OUVERTURE

On ne devient pas Japonais

Félix Guattari et Gisèle Donnard ont expliqué dans *le Monde* du 9 février, qu'il n'y a rien de plus urgent pour la France que d'ouvrir largement ses frontières aux Africains et de leur donner la possibilité la plus large d'acquérir la nationalité française. L'article était surprenant à bien des égards, mais je suis tombé à *la renverse en lisant que* l'Europe devait se tourner vers l'Afrique « *comme aujourd'hui le Japon vers les puissances riveraines de la mer de Chine* ».

Nul pays développé n'est plus fermé à l'immigration que le Japon, nulle nation n'est plus consciente et jalouse de son *identité ethnique* et culturelle que les Japonais. Quant à *la nationalité*, le Japon n'accorde pour ainsi dire jamais la sienne à *quiconque : on est, on naît* Japonais (de parents japonais), mais on ne le devient pas. C'est ainsi. J'ajoute que le pays ne paraît pas souffrir particulièrement de ne se tourner vers ses voisins que pour des échanges commerciaux, financiers, culturels, sans le moindre appel à la force de travail étrangère, si ce n'est ... à l'étranger.

J. MOUILLET,
proviseur (ancien fonctionnaire détaché au Japon).

DIFFUSION

Langues d'Europe

A la suite de votre éditorial du 18 février, je vous fais part de mes remarques en faveur du français, et non de l'anglais, comme langue de communication en Europe : les insti*tutions* européennes utilisent largement le français, et les centres de *décision de la CEE* (Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg) sont situés *en milieu essentiellement* francophone ; la France occupe une *position centrale en* Europe avec, à sa périphérie, les cultures allemande, italienne, espagnole et anglaise.

Comme dans la France d'autrefois, où le parler d'Ile-de-France a progressivement élargi son audience, il serait donc logique d'assister à présent à une plus grande diffusion du français vers le reste de l'Europe ; enfin, si l'Europe de demain ne veut pas être seulement une « Europe des marchands » mais aussi une « Europe de la culture », la défense du français, ainsi que celle de l'italien ou de l'allemand par exemple, est nécessaire.

FRANÇOIS MARTIN
(Nancy).

SILENCE

Et Action directe ?

Sans, du tout, priser leur folle et *sanguinaire épopée de naguère, ne* devons-nous pas nous soucier de ce qu'il advient des quatre détenus d'Action directe ?

Depuis qu'a cessé la mascarade que furent leurs procès-spectacles, la chape du silence est tombée, l'on tait leur état : ont-ils interrompu leur grève de la faim ? Sont-ils morts ou bien, agonisants perpétuels, survivent-ils encore par les « goutte-à-goutte » conjugués de la médecine salvatrice et de l'ordre carcéral ?

Au mépris du respect que l'on doit à tout être humain, fût-il le plus abominable des criminels — Klaus *Barbie n'est-il pas traité avec humanité par ses geôliers ?*, — les terroristes enfermés dans nos prisons sont utilisés à des fins d'exorcisme contre la peur, entretenue parallèlement et paradoxalement auprès de la population. En effet, la parodie de jugement à laquelle il nous fut donné d'assister n'aura été, au regard de beaucoup, qu'une action de propagande à l'usage de l'actuelle majorité. Les inculpés furent exhibés, tout comme des marionnettes de chiffon que l'on montre à la foire, devant une foule d'ailleurs indifférente.

Que ceux qui ont monté cette mauvaise farce théâtrale aillent jusqu'au bout de leur entreprise, qu'ils l'achèvent en informant le public de son épilogue !

FRANÇOISE HERVÉ
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24



La visite de M. Shamir à Washington

Le plan Shultz divise profondément Israël

Le chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Shamir, était attendu, lundi 14 mars, à Washington pour une visite de trois jours, au cours de laquelle il doit discuter des propositions de paix au Proche-Orient formulées par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, lors de sa récente tournée dans la région. Propositions que M. Shamir a d'ores et déjà rejetées. A son départ, il a toutefois exprimé l'espoir de trouver, avec les Etats-Unis, *« des voies communes pour faire avancer la paix »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir se rend-il aux Etats-Unis en tant que chef de gouvernement ou comme chef de parti ? On peut difficilement contredire le ministre des affaires étrangères travailliste, M. Shimon Pérès, lorsqu'il affirme que M. Shamir ne représentera, au cours de ses conversations à Washington, que la moitié de la coalition d'union nationale israélienne.

La dernière réunion du cabinet, quelques heures avant le départ de M. Shamir, a d'ailleurs, une fois de plus, illustré cette profonde division du gouvernement d'union nationale. Le clivage entre les adversaires et les partisans du plan Shultz a une fois de plus coïncidé avec la ligne de démarcation entre les ministres des camps Likoud et travailliste. Des camps qui ne s'affrontent pas seulement autour de la table du gouvernement ou à la Knesset, mais également au sein de l'opinion publique, dans les rues...

Samedi soir, place des Rois-d'Israël, à Tel-Aviv, quelques dizaines de milliers de sympathisants du mouvement Shalom Ahchav (La paix maintenant) s'étaient rassemblés pour demander à M. Shamir de *« préférer la paix au Grand Israël »* et de *« dire oui au plan Shultz »*. Vingt-quatre heures plus tard, des militants de mouvements de droite et des colons de Cisjordanie et de Gaza envahissaient la même place de Tel-Aviv pour exhorter M. Shamir à ne pas céder aux pressions américaines.

Il est probable que le premier ministre du Likoud s'est senti conforté dans ses positions par cette manifestation de soutien. En revanche, rien ne permet de croire qu'il fut sensible aux arguments du quotidien *Maariv*, souvent proche pourtant du Likoud, qui, dans une éditorial publié exceptionnellement en première page, faisait valoir qu'*« un dirigeant politique est jugé sur sa capacité à oser prendre des risques calculés en faveur de l'avenir de son pays »* et que, par conséquent, M. Shamir devait *« malgré les dangers, donner une chance au plan Shultz »*.

De possibles contre-propositions

Or si M. Itzhak Shamir hésite, semble-t-il, entre deux attitudes, depuis que le plan américain lui a été transmis officiellement à Jérusalem vendredi 4 mars par le secrétaire d'Etat américain, ce n'est pas entre le oui et le non, mais entre différentes manières de dire non. La première réaction du chef du Likoud avait été d'éviter un rejet catégorique, en expliquant que le plan américain devait faire l'objet d'*« éclaircissements »*.

Ensuite, qu'il pouvait être remanié sur la base des contre-propositions que M. Shamir entend soumettre à ses interlocuteurs américains. Cette attitude avait été interprétée comme une manœuvre dilatoire du premier ministre dans l'espoir de voir la Jordanie repousser avant lui le plan Shultz. Mais, dans un second temps, lors de plusieurs prises de position publiques, et en particulier dans un entretien accordé au quotidien *Haaretz* (voir *le Monde* daté 13-14 mars), M. Shamir avait préféré dissiper toute équivoque en qualifiant le plan Shultz de *« totalement inacceptable »*.

Pourtant, quelques heures avant son départ pour Washington, dans une déclaration à la radio israélienne, M. Shamir avait à nouveau évoqué la possibilité que ses contre-propositions persuadent les Américains de relancer leur initiative sur de nouvelles bases. Ces contre-propositions, si elles n'ont pas été publiées officiellement, sont connues.

Elles tournent autour de l'idée d'un *« parrainage »* de l'ouverture de négociations par les deux grandes puissances et du strict respect du calendrier des accords de Camp David (cinq ans de régime transitoire d'autonomie). Ces idées ont déjà été rejetées à plusieurs reprises par le secrétaire d'Etat américain, et rien ne permet de croire qu'à présent, alors qu'il a fait savoir que son plan était un tout indissociable, M. Shultz puisse les accepter.

Cependant, les hésitations de M. Shamir entre le ton *« dur »* et le ton *« conciliant »* s'expliquent aisément. Le chef du Likoud n'ignore pas qu'il se trouve à Washington dans une situation extrêmement difficile, quasiment sans précédent pour un premier ministre israélien. Car, si par le passé les dirigeants israéliens ont souvent été confrontés à de profonds différends avec la Maison Blanche, il leur restait toujours la possibilité de s'adresser au Congrès et à la communauté juive américaine pour faire contrepoids. Or, dans cet affrontement autour du plan Shultz, le Congrès et même la grande majorité de la communauté juive font cause commune avec l'administration Reagan contre M. Shamir.

Une lettre adressée la semaine dernière à M. Shultz par trente sénateurs (amis d'Israël) dénonçant le refus de M. Shamir d'approuver le principe de *« la paix contre les territoires »* a été à cet égard considérée en Israël comme un véritable tournant. Certes, le chef du Likoud s'est peut-être réservé une certaine marge de manœuvres pour éviter une véritable épreuve de force à Washington. Toutefois, tout indique qu'il n'est toujours pas prêt à franchir ses *« lignes rouges »* que l'on pourrait résumer par un triple non : pas de conférence internationale, pas de camp David accéléré et pas de « territoires en échange de la paix ».

M. Shamir reste malgré tout confiant. Il s'est déclaré persuadé, avant son départ, qu'une crise avec les Etats-Unis pourrait être évitée. Et le premier ministre qui, depuis dix jours, refuse tout vote au gouvernement sur le plan Shultz, a promis, immédiatement après son retour de Washington, le 22 mars, que le cabinet serait enfin appelé à se prononcer sur le plan américain.

Tout porte à croire que ce vote sera décisif pour l'avenir du gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes. Et la question des élections anticipées, qui, depuis plusieurs jours, met déjà en effervescence les partis politiques israéliens, sera alors plus que jamais d'actualité.

(Intérim.)

AUTRICHE : la commémoration de l'Anschluss

M. Kurt Waldheim, accoucheur involontaire de l'histoire

Au dernier jour des cérémonies commémoratives de l'Anschluss, le chancelier Franz Vranitzky s'est adressé dimanche 13 mars à la communauté juive de Vienne, réunie à l'ancien siège de la Gestapo dans la capitale autrichienne. De son côté, le cardinal Koenig, ancien chef de l'Eglise d'Autriche, a reproché à l'Eglise d'avoir *« trop peu fait pour immuniser la population contre le nazisme »*. A l'appel du mouvement Nouvelle Autriche *près de dix mille personnes ont* à nouveau manifesté pacifiquement dimanche pour réclamer la démission de M. Kurt Waldheim.

VIENNE
de notre envoyé spécial

L'Autriche a célébré pendant trois jours, du 11 au 13 mars, le cinquantième anniversaire de l'annexion du pays par l'Allemagne nazie. Au moment du bilan, un seul point fait aujourd'hui l'unanimité : sans la présence de M. Kurt Waldheim à la tête du pays, sans les deux années de polémique internationale sur son comportement comme lieutenant dans la Wehrmacht, jamais l'Autriche n'aurait eu le courage de se regarder avec une telle insistance dans le miroir de son passé. *« Nous vivions depuis quarante ans dans l'illusion mensongère de n'avoir été que les premières victimes de Hitler, aujourd'hui nous pouvons sortir de cette illusion grâce à l'attitude d'un président obstiné dans son refus de voir cette réalité en face, pour lui-même et pour son pays »*, résumait M. Georg Hoffmann Ostenhof, l'un des animateurs du club républicain Nouvelle Autriche, une organisation qui milite, avec un succès grandissant ces derniers temps, pour faire entendre de plus en plus fort la voix de « l'autre Autriche », celle qui ne veut pas être entraînée dans le tourbillon provoqué par les trous de mémoire du président de la République.

M. Kurt Waldheim serait-il l'accoucheur involontaire de l'histoire ? Ce paradoxe n'est au fond que l'une de ces bizarreries de la tragi-comédie autrichienne. Des très nombreux discours et du flot de commentaires qui ont marqué ces célébrations, on retiendra sans doute que l'Autriche officielle se présente aujourd'hui au monde consciente d'avoir été, en 1938, à la fois victime et actrice de l'aventure hitlérienne, alors qu'elle s'était jusque-là contentée de la trop commode théorie de la « première victime » qui l'exonérait de toute responsabilité dans la perpétration des crimes nazis.

Evidences et découverte

Le chancelier Vranitzky, devant des jeunes rassemblés dans la célèbre salle de la Musikverein à Vienne, comme son prédécesseur, Bruno Kreisky, devant la foule réunie jeudi soir devant l'hôtel de ville, ont mis toute leur éloquence et leur poids politique et moral à faire admettre ces évidences qui étaient une découverte pour beaucoup d'Autrichiens. D'autres, comme le vice-chancelier Alois Mock, président du Parti populiste, et dans son sillage la presse populaire n'ont suivi qu'en maugréant ce changement de cap. Le *Kronenzeitung*, principal soutien du président de la République et contempteur de la *« conjuration internationale »* dont ce dernier serait la victime, insiste plutôt sur l'image d'une Autriche abandonnée par les démocraties aux appétits de Hitler.

Les cérémonies passées, il faut se tourner vers l'avenir, comme l'ont conclu tous les orateurs. La situation intérieure et extérieure de l'Autriche reste sous l'emprise de la *« causa prima »*, comme on appelle ici l'affaire Waldheim.

Ceux qui sont aujourd'hui aux commandes du pays doivent tenir compte de paramètres différents. Le rétablissement de la situation politique et morale d'un pays sinistré est l'objectif de tous ceux qui, à Vienne, tentent de s'élever au-dessus des passions. Défenseurs ou adversaires du président, conservateurs ou socialistes, sont tous persuadés que la situation n'est plus tenable. L'isolement international de l'Autriche est patent ; les relations commerciales et touristiques du pays en souffrent ; la lassitude d'une grande partie de la population clouée, parfois injustement, au pilori : tout cela produit un climat très instable, typique de ces périodes où l'ancien ne finit pas de mourir et où le nouveau ne parvient pas à naître.

Les calculateurs

Dans le monde politique autrichien on peut aujourd'hui distinguer plusieurs tendances qui relèvent plutôt de la psychologie que de la science politique. Il y a tout d'abord les impatients, ceux pour qui il est grand temps que le président Kurt Waldheim tire sa révérence et cesse de faire peser sur le pays le poids de ses contradictions. On trouve ceux-là dans les manifestations régulières devant le palais présidentiel, bien sûr, mais aussi dans les bureaux directoriaux d'entreprises autrichiennes le jour où des télex venus de partenaires étrangers – principalement américains – refusent des offres de service tant que M. Waldheim restera en fonctions.

Face à eux, on rencontre les jusqu'au-boutistes, les « Déroulède du nationalisme » alpin qui verraient dans un retrait du président une capitulation de l'Autriche devant l'agression médiatique étrangère. Certains d'entre eux sont des patriotes sincères ; d'autres, comme le vice-chancelier Mock et une partie de la direction du Parti populiste voient dans cette attitude la seule manière d'assurer leur survie politique. Cette attitude, dont le bénéfice électoral est plutot maigre pour le Parti populiste, est maintenant largement contestée dans les rangs de ce parti.

Il y a ensuite les calculateurs. Ceux-là plaident en faveur de la mise en place d'un scénario amenant Kurt Waldheim à demissionner sans que cela apparaisse comme une soumission à la pression de l'étranger. Les coups de boutoir, légers mais répétés, portés par le chancelier Vranitzky contre l'autorité présidentielle, dont il détache pierre après pierre pour se construire sa propre image d'homme de la réconciliation nationale, ont leur efficacité. Mais on trouve également dans cette catégorie quelques très proches conseillers du président lui-même qui rêvent pour lui d'une sortie honorable de l'histoire : M. Kurt Waldheim remettant, grandiose, son mandat au peuple pour le bien de l'Autriche. Ces derniers estiment qu'en l'espace d'un an le processus d'évolution psychologique de l'opinion autrichienne amenerait les choses à maturité.

LUC ROSENZWEIG.

Bombardement israélien au Liban sud

Deux Palestiniens tués

L'aviation israélienne a bombardé, le samedi 12 mars, des positions de l'OLP au Liban sud, tuant, selon des sources palestiniennes, deux militants du Fath. Ce raid, qui intervient une semaine après l'opération de commando menée dans le Néguev par trois Palestiniens (six morts, dont trois Israéliens), a détruit cinq bases de l'OLP dans la région de Saïda. A la suite de ce bombardement – le deuxième effectué au Liban par l'aviation israélienne depuis le début de l'année, – un dirigeant de la centrale palestinienne, M. Abou Jihad, a affirmé que l'OLP ne se laisserait pas dissuader de mener d'autres opérations contre Israël.

Dans les territoires occupés, où des incidents se sont poursuivis ce week-end, la vague de démissions de policiers palestiniens s'est amplifiée : plus de quatre cent cinquante d'entre eux sur les mille en fonction en Cisjordanie et à Gaza ont démissionné au cours des derniers jours, selon des sources policières israéliennes. La mystérieuse *« direction unifiée du soulèvement »* avait, dans son dixième communiqué, demandé aux policiers palestiniens de mettre un terme à leurs fonctions. Mardi dernier, le corps d'un policier palestinien battu à mort avait été retrouvé dans un camp de réfugiés de Jéricho. Dans cette dernière ville, comme à Ramallah, tous les commissariats se sont vidés, tandis qu'à Bethléem et à Hébron quelques policiers sont restés à leur poste.

Les autorités israéliennes ont, quant à elles, décidé de prendre de nouvelles mesures contre les Palestiniens des territoires, économiques celles-ci, interdisant l'approvisionnement en essence des stations-service arabes de Cisjordanie. Cette mesure – qui ne touche pas les pompes à essence des colonies juives – a été prise après que deux camions-citernes eurent été attaqués la semaine dernière. Le village de Qabatiya (nord de la Cisjordanie), où un Palestinien accusé de *« collaboration »* par les habitants avait été lynché le 24 février, a, d'autre part, fait l'objet de sanctions économiques. Les maisons de villageois impliqués dans ce lynchage avaient auparavant été détruites.

Par ailleurs, la Syrie a rejeté, samedi, en bloc le plan Shultz, présenté à Damas – comme au Caire et à Amman – par le secrétaire d'Etat lors de sa récente tournée au Proche-Orient. Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, a jugé ce plan *« inacceptable »* et souhaité que les Etats-Unis présentent des propositions *« plus claires »*, notamment *« sur le retrait israélien des territoires occupés et la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien »*. – *(AFP, Reuter.)*

La « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran

La trêve n'aura duré que quarante-huit heures

La trêve dans la « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak n'aura duré que quarante-huit heures. Dès dimanche 13 mars, un porte-parole militaire irakien annonçait que son pays allait tirer un seul missile sur Téhéran en guise de mise en garde à l'Iran, qui aurait violé, selon lui, les conditions édictées par Bagdad pour arrêter les tirs de missiles (*le Monde* du 12 mars).

Le porte-parole ajoutait que *« le régime iranien a commencé samedi une nouvelle agression contre l'Irak dans le secteur nord du front et a, d'autre part, bombardé tout le long de la nuit de samedi à dimanche et de la journée d'aujourd'hui la ville de Halabja dans le gouvernorat de Souleimaniyeh, tuant treize civils dont cinq enfants et faisant soixante-dix blessés dont vingt-quatre enfants et douze femmes »*.

Depuis, joignant l'acte à la parole, l'Irak a annoncé avoir tiré cinq missiles sol-sol sur Téhéran. *« L'Iran*, a affirmé un porte-parole militaire irakien, *n'a pas compris la leçon qui lui a été donnée. C'est pourquoi, conformément à notre avertissement précédent, nous allons anéantir ses villes. »*

Téhéran n'avait pas encore – lundi en fin de matinée – riposté aux tirs de missiles irakiens, mais le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a affirmé que *« l'Iran n'avait pas d'autre choix que de répliquer »*. De son côté, M. Kamal Kharrazi, directeur de l'information au quartier général militaire, a annoncé *« une sévère punition »* à l'Irak. Selon l'agence d'information iranienne, les missiles irakiens tombés sur des quartiers résidentiels de Téhéran dans la nuit de dimanche à lundi ont fait au moins seize morts et vingt-sept blessés.

Conditions unilatérales

La trêve d'inspiration irakienne, entrée en vigueur dès vendredi, n'avait aucune chance de durer, car elle reposait sur des conditions unilatéralement formulées par Bagdad qui souhaitait qu'elle s'applique non seulement aux tirs de missiles, mais également à toutes les actions militaires. L'Iran avait qualifié de *« ridicules »* les conditions irakiennes mais avait accepté un cessez-le-feu *« sans conditions »*.

En fait, Téhéran avait accepté la première condition irakienne, en s'abstenant de riposter au dernier bombardement irakien contre une ville iranienne quelque minutes avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, mais avait poursuivi ses activités militaires sur le front terrestre, en lançant notamment, dans la nuit de samedi à dimanche, une nouvelle offensive, nommée Zafar-7, dans la région de Souleimaniyeh en coopération avec les combattants kurdes irakiens.

Grave incident à Beyrouth-Est

Accrochage entre des Forces libanaises et la garde du fils de M. Gemayel

BEYROUTH
de notre correspondant

Un accrochage entre les Forces libanaises (milice chrétienne unifiée) et la garde personnelle du fils du président Amine Gemayel a fait, le samedi soir 12 mars, deux morts dans les rangs de la milice : deux officiers appartenant au « noyau dur » des fidèles de M. Samir Geagea, chef de cette milice.

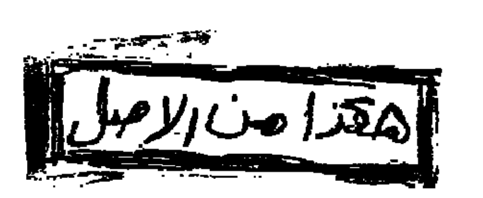
L'incident s'est produit à Zouk-Mikaël, en secteur chrétien, à la suite d'une banale querelle à un arrêt que le convoi du fils du chef de l'Etat, M. Pierre Gemayel, entendait ignorer. Les gardes du jeune homme ont tiré pour dégager le passage, tuant les deux officiers de la patrouille des Forces libanaises. Un accrochage similaire, qui n'avait cependant pas fait de victimes, avait déjà eu lieu en été entre la milice et le convoi de la fille du président Gemayel.

De tels incidents traduisent l'état de nervosité régnant entre ces deux pôles du pouvoir dans le réduit chrétien que sont le président Gemayel et les Forces libanaises. L'épreuve de force concerne également une troisième partie concurrente constituée par la fraction chrétienne de l'armée, fidèle à son commandant, le général Michel Aoun. Des affrontements ont déjà opposé la milice et l'armée.

Les querelles intestines, qui ne datent pas d'hier, s'exaspèrent avec l'approche de l'élection présidentielle et la perspective de la rentrée dans le rang du président Gemayel. Jusqu'à présent, elles ont été circonscrites.

Des luttes de fractions continuent également à Beyrouth-Ouest entre arafatistes et anti-arafatistes, dans le camp palestinien de Borj-Barajneh. Un partisan du chef de l'OLP a été tué et un autre blessé. Enfin, dans la Bekaa, Amal (milice chiite) et le PSP (milice druze), aujourd'hui en théorie « alliés », depuis l'entrée des troupes syriennes dans le secteur musulman de Beyrouth, se sont affrontés. Résultat : un mort dans les rangs du PSP, deux blessés dans ceux d'Amal.

LUCIEN GEORGE.



Europe

ESPAGNE

La mort de plus en plus mystérieuse de « Txomin », dirigeant de l'ETA

Domingo Iturbe Abasolo, dit « Txomin », le dirigeant de l'organisation indépendantiste basque ETA, décédé le 25 février 1987 en Algérie, n'aurait pas été victime d'un accident de la route comme on l'avait prétendu jusqu'ici. Selon le quotidien espagnol *El Pais*, il serait mort en fait dans un camp d'entraînement pour des membres de l'ETA.

Le journal madrilène affirme dans ses éditions des 12 et 13 mars que la première version des événements avait été montée par les services secrets algériens ; pour la rendre plus vraisemblable, *« la tête de Iturbe aurait été écrasée ».*

En fait, le leader basque serait mort des suites d'une explosion accidentelle survenue dans un camp. Plusieurs personnes, dont des membres de l'ETA résidant en Algérie, auraient été témoins de cet accident.

El Pais rappelle avoir appris en mars 1987, de sources proches des services antiterroristes espagnols, qu'une branche radicale de l'ETA aurait considéré « Txomin » comme trop enclin à la négociation avec le gouvernement de Madrid. C'est pour cette raison qu'un autre indépendantiste basque, Eduardo Moreno Bergareche, dit « Pertur », aurait disparu en 1976 dans des circonstances mystérieuses. — *(AFP, Reuter.)*

IRLANDE DU NORD

Belfast-Ouest se prépare à enterrer les trois membres de l'IRA tués à Gibraltar

BELFAST
de notre envoyé spécial

C'est l'heure de la messe dans le quartier catholique de Belfast-Ouest. Trois jeunes gens discutent tranquillement devant la maison de l'un d'entre eux, malgré la pluie incessante.

Donal a vingt-deux ans. Il étudie les sciences politiques à l'université d'Ulster. Il insiste sur l'orthographe exacte — sans « d » final — de son prénom irlandais, que ses professeurs, tous anglais, s'obstinent à confondre avec Donald. Ses deux copains sont policiers. Tous trois assisteront sans l'ombre d'une hésitation à l'enterrement prévu pour le mercredi 16 mars à Belfast-Ouest des trois militants de l'IRA tués le 6 mars à Gibraltar alors qu'ils préparaient un attentat contre la garnison britannique. Ils seront ensevelis non loin de Bobby Sands, un des grévistes de la faim de 1981.

Donal a une raison supplémentaire d'être présent aux obsèques. Il connaissait l'une des victimes, Sean Savage, son aîné de deux ans. *« Nous avons fait toute notre scolarité ensemble à Saint-Mary, sur Glen Road, chez les frères des écoles chrétiennes. On était dans la même équipe de football. C'était un garçon costaud et tranquille »*, se souvient-il.

Donal dit ne plus l'avoir revu depuis la fin de ses études secondaires et avoir ignoré tout de son engagement dans l'IRA. *« Il n'a pas dû se lancer là-dedans à la légère. Ce n'était pas son genre. La façon dont il a été tué ressemble à une exécution. C'est pour cela qu'on sera nombreux à l'enterrement. J'espère qu'on sera plus de dix mille »*, poursuit-il. Ses parents habitent près de ceux de Mairead Farrell, la jeune femme du trio abattu à Gibraltar. Elle était étudiante à l'université Queen's de Belfast. Ses camarades ont demandé qu'on mette en berne le drapeau de l'université. Le doyen a refusé...

Apparemment, dans ce quartier, tout le monde ou presque connaissait les trois morts de l'IRA. A l'église Sainte-Thérèse, située un peu au-dessus du cimetière de Milltown, où ils seront enterrés dans le « carré républicain » réservé aux héros de l'IRA, un paroissien d'abord méfiant finit par confier qu'il a rendu visite aux parents de deux d'entre eux, *« des gens très respectables »*. Et il tend discrètement un tract. *« Mairead Farrell, Sean Savage et Daniel McCann ont été abattus par les forces spéciales britanniques le dimanche 6 mars à Gibraltar. Mairead Farrell était la plus connue. Elle avait été emprisonnée et avait fait la grève de la faim en 1980. Elle avait obtenu 2 751 voix dans la circonscription de Cork du Nord aux élections générales de 1981. Tous ont vécu et sont morts pour une Irlande libre, unifiée et paisible »*, proclame ce texte. Les sympathisants de la cause républicaine sont invités à signer un registre de deuil. Ils peuvent appeler deux numéros de téléphone où seront données les informations pratiques concernant les funérailles.

Belfast-Ouest se prépare à cet enterrement... comme l'armée britannique et la police provinciale. Un encart est paru dans tous les journaux d'Irlande du Nord, où les forces de l'ordre s'adressent ainsi aux familles des victimes : *« Nous souhaitons que vous enterriez vos morts en paix. Nous vous demandons d'affirmer publiquement que les funérailles se dérouleront dans le respect de la loi. Si ce n'est pas le cas, la police fera son devoir, aussi désagréable soit-il en de telles circonstances. »*

Courtes parades militaires

L'IRA célèbre traditionnellement ses morts par des salves d'arme automatique tirées autour des cercueils et de courtes parades militaires d'hommes masqués. C'est précisément ce que la police entend à tout prix éviter cette fois-ci. Des drapeaux noirs ont été accrochés aux poteaux électriques sur l'avenue qui longe le cimetière de Milltown, mais l'armée britannique, qui patrouille dans cette rue comme dans le reste du quartier catholique, se garde d'y toucher.

DOMINIQUE DHOMBRES.

YOUGOSLAVIE : la visite du numéro un soviétique

M. Gorbatchev et l'oecuménisme socialiste

M. Gorbatchev était attendu, lundi 14 mars en fin de matinée, à Belgrade, pour sa première visite officielle en Yougoslavie. Le temps fort de son séjour sera l'allocution prononcée mercredi matin devant l'Assemblée nationale. Le secrétaire général du PC soviétique doit ensuite se rendre à Ljubljana, puis à Dubrovnik, d'où il regagnera directement Moscou vendredi.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Voici douze ans qu'un numéro un soviétique ne s'est pas rendu en visite officielle en Yougoslavie, et sans doute le temps était-il venu d'une mise à jour dans les relations entre les deux pays. On fait à cet égard grand cas à Belgrade de la déclaration commune qui doit être adoptée à l'occasion de ce voyage. Elle sera, assure-t-on, dans la ligne des textes approuvés en 1955 par Krouchtchev à Belgrade sur les relations entre Etats et en 1956 à Moscou par Tito sur les relations entre partis.

Mais elle prendra aussi en compte tout ce qui s'est passé depuis trente ans — en particulier l'Acte d'Helsinki en 1975 — et devrait se présenter comme un modèle de « démocratisation » dans les relations internationales. C'est après la visite à Belgrade du chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze, en juin 1987, que la rédaction de ce texte a été mise en chantier avec, en tête, cette question : *« Après trente ans, que pouvons-nous nous dire de neuf ? »* On jugera sur pièces, mais tout indique qu'on s'est orienté vers l'œcuménisme le plus large.

On constate, d'autre part, que M. Gorbatchev va passer quatre grande journées en Yougoslavie, ce qui est beaucoup par comparaison avec la plupart de ses déplacements officiels, y compris aux Etats-Unis. La liste des personnalités qui l'accompagnent laisse également un peu perplexe. Aucun des noms les plus connus de la diplomatie, de l'Etat ou du PC soviétique n'y figure. M. Vadim Medvedev, secrétaire du comité central, qui n'est pas vraiment une figure de proue du régime, occupe la deuxième place dans la délégation.

Il est vrai que les interlocuteurs yougoslaves de M. Gorbatchev ne brillent pas non plus par leur célébrité. Ainsi le veut le système de rotation qui fait changer chaque année le titulaire de la présidence de la Ligue des communistes. De là peut-être, dit-on, le détour par Ljubljana, où le chef du PC de Slovénie, M. Milan Kucan, passe pour une des fortes personnalités du régime.

ALAIN JACOB.

● **URSS : un nouveau ministre de l'éducation.** — M. Guennadi Iagodine a été nommé à la tête du nouveau comité d'Etat pour l'éducation nationale, créé le 8 mars en remplacement des trois ministères jusqu'alors chargés du secteur de l'enseignement, a annoncé samedi 12 mars l'agence Tass. M. Iagodine, soixante ans, dirigeait depuis juillet 1985 le ministère de l'enseignement supérieur et secondaire spécialisé, qui a été fusionné avec le ministère de l'instruction et le comité d'Etat pour l'enseignement professionnel et technique. — *(AFP.)*

Diplomatie

En voyage officiel à Athènes

Le président de la République de Chypre réclame le retrait des troupes et colons turcs de l'île

Le président de la République de Chypre, M. Georges Vassiliou, en visite officielle à Athènes pour cinq jours, a réclamé le, dimanche 13 mars, le retrait des armées étrangères et des colons turcs, ainsi que des garanties internationales efficaces afin d'aboutir à une solution *« viable »* du problème de l'île.

Se prononçant en faveur de *« procédures pacifiques »*, M. Vassiliou a mis l'accent sur la nécessité, pour les Chypriotes, de *« coopérer, afin de créer un meilleur avenir, sans discriminations nationales, raciales, religieuses ou autres »*. Il a évalué à 35 000 les effectifs des troupes turques à Chypre, à 65 000 le nombre de colons venus d'Anatolie, et a qualifié la Turquie d'*« adversaire sans scrupules »*.

La recherche d'une solution à ce que les Chypriotes appellent le *« problème national »* a été la première préoccupation de M. Vassiliou, après son élection. Au lendemain de son investiture, il avait convoqué le Conseil national, qui était tombé en désuétude depuis une dizaine d'années.

La détente entre la Grèce et la Turquie après les rencontres de Davos (Suisse) et de Bruxelles entre les premiers ministres Andreas Papandreou et Turgut Ozal aura certainement des répercussions positives sur le problème chypriote, dit-on à Nicosie. Mais on souligne que si Chypre est prête au dialogue avec les représentants chypriotes-turcs, on ne veut pas d'*« un dialogue pour le plaisir de dialoguer »*.

Du côté turc de l'île, on se déclare également disposé au dialogue *« à condition qu'aucune des deux parties ne se considère supérieure à l'autre »*. Dans une interview accordée à un quotidien turc, le dimanche 13 mars, M. Rauf Denktash, président de la République turque de Chypre-Nord (RTCN, autoproclamée en 1983 et reconnue uniquement par Ankara), a déclaré que *« la signature d'un pacte de non-agression entre les dirigeants des deux communautés de l'île permettrait le retrait d'une partie des troupes turques de l'île »*. — *(AFP, Reuter.)*

Le suivi du sommet de Québec

Le Maroc se montre de plus en plus actif au sein du mouvement francophone

Le comité international du suivi du sommet francophone, animé notamment par le Canada, le Québec, le Sénégal et la France, s'est réuni début mars à Marrakech.

Le comité du suivi, au sein duquel Paris est représenté par un diplomate, M. Aubin de La Messuzières, est chargé de mettre en œuvre les décisions prises aux sommets des pays ayant en commun l'usage du français tenus à Versailles et Paris (1986) et à Québec (1987), et de préparer la troisième rencontre des chefs d'Etat ou de gouvernement francophones, prévue à Dakar au printemps 1989.

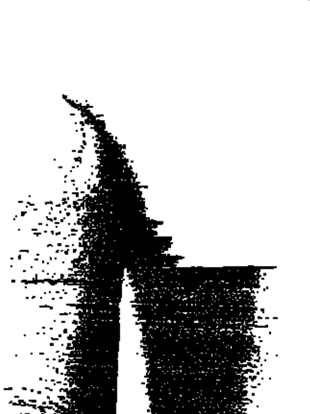
Les séances de travail de Marrakech ont permis de dégager des projets prioritaires portant sur les réseaux télévisés par satellite en Amérique du Nord et en Afrique ; l'édition et les cinémas d'expression française ; les échanges interuniversitaires ; l'agriculture africaine. Le comité a également fait le point sur les fonds de solidarité créés au sommet de Québec pour la reconstruction du Liban et du Tchad, et sur l'avenir de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui, à terme, devrait devenir le *« secrétariat permanent de la francophonie »*. Le Maroc, qui est membre associé de l'ACCT, s'était toutefois, jusqu'à présent, contenté le plus souvent d'un rôle d'observateur au sein du mouvement francophone.

Depuis quelque temps, il se montre au contraire de plus en plus actif, damant quelque peu le pion en ce domaine à d'autres Etats arabes comme le Liban et la Tunisie, traditionnellement très présents dans la lice francophone. Le Maroc accueillera en principe, cette année, le sommet franco-africain et, en juillet 1989, les premiers Jeux de la francophonie.

Des sources diplomatiques estiment d'autre part que Rabat abriterait volontiers le quatrième sommet des quarante pays francophones, prévu en 1991. Entre-temps, le poste de secrétaire général de l'ACCT, occupé successivement depuis sa création en 1970 par un Québécois et trois Africains noirs, pourrait, en vertu de la rotation géographique, revenir à un Arabe *« qui pourrait être marocain »*.

Si différentes actions mettent en évidence le rôle grandissant joué par les Marocains dans l'ensemble francophone, on relève toutefois deux ombres au tableau : la gestion financière difficile des lycées français du Maroc, dont certains ont dû être fermés ou sont menacés de l'être, et la persistance des auteurs marocains de graphie française à publier à Paris. Encore que ce dernier point vienne d'être relativisé par le mensuel indépendant *Sindbad* dans son numéro de février : *« Après tout, nombre d'écrivains marocains arabophones publient encore à Damas, Bagdad, Tripoli, Beyrouth et même Tunis. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



Le projet de « guerre des étoiles » comporte « plus de mots que de réalité »

déclare un responsable soviétique

L'URSS est moins préoccupée qu'auparavant par le programme américain d'Initiative de défense stratégique (l'IDS ou la « guerre des étoiles »), car il est fait pour l'instant *« plus de mots que de réalité »*, a indiqué M. Viktor Karpov, responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, M. Karpov a, d'autre part, estimé *« possible »* qu'un accord sur les armes stratégiques soit prêt à temps pour la visite du président Reagan à Moscou au printemps. Mais, a-t-il ajouté, *« ce ne sera pas une catastrophe »* si ce traité n'est pas prêt pour être signé à cette date.

A la question de savoir si l'IDS pouvait encore être un obstacle à un tel accord, M. Karpov a déclaré que *« les experts soviétiques y voient plus de mots que de réalité »*. *« C'est pourquoi,* a-t-il ajouté, *nous estimons que la principale chose maintenant est de préserver pour neuf ou dix ans »* le traité ABM sur les défenses antibalistiques.

Parallèlement cependant, un commentateur de l'agence Tass a jugé utile de démentir un article du *New York Times* selon lequel l'URSS aurait *« adouci sa position »* vis-à-vis de l'IDS. Dénonçant l'intention américaine de procéder à des essais de systèmes antimissiles dans l'espace *« en violation du traité ARM »*, l'agence note toutefois que ces projets se heurtent à l'hostilité du Congrès et que, d'une manière générale, *« l'IDS ne peut pas ne pas subir l'influence immobilisatrice des processus positifs »* à l'œuvre aujourd'hui dans les relations soviéto-américaines.

Tandis que les missiles à portée *« intermédiaire courte »* (SRINF) évacués en février de RDA et de Tchécoslovaquie sont arrivés à Sariozek, dans le Kazakhstan, où ils seront détruis dans le cadre du traité signé en décembre dernier, il a été révélé à Washington que l'URSS avait cessé, à la fin de 1987, de faire patrouiller ses sous-marins lance-missiles de la classe Yankee au large des côtes américaines, probablement pour leur permettre de couvrir des objectifs européens en remplacement des SS-20 promis à la destruction.

Rappelons que Moscou avait annoncé, en 1983, parmi les « contre-mesures » prises en réponse au déploiement des missiles américains en Europe occidentale, que des sous-marins lance-engins seraient rapprochés des côtes américaines. – *(AFP.)*

[Mis en service à partir de 1967 et comptant, aujourd'hui, trente-quatre exemplaires, les sous-marins soviétiques « Yankee » (dénomination de l'OTAN) ont, en réalité, reçu des missions européennes depuis 1984. Armés, chacun, de seize missiles SS N-6 d'une portée de 2 400 à 3 000 kilomètres, les sous-marines « Yankee » sont, de toute la flotte soviétique, les plus gênés, dans leur tâche, par l'existence de la « barrière » SOSUS (Sound Surveillance System) que les Américains ont installée sur une ligne Groenland-Islande-Grande-Bretagne pour surveiller le trafic naval adverse.

En effet, la portée des missiles du « Yankee » obligeait le sous-marine porteur à franchir cette ligne, constituée de systèmes d'écoute sous-marine enregistrant les passage et les évolutions du bâtiment. C'est la raison pour laquelle, en réalité, seulement 15 % de cette flotte de « Yankee » était disponible pour des zones de patrouille en Atlantique-nord.

En 1984, les services occidentaux de renseignements ont observé que les « Yankee » avaient de plus en plus souvent reçu des missions tactiques, pour le théâtre européen, et qu'ils assuraient le rôle d'une réserve stratégique pour des « frappes » nucléaires éventuelles qui succéderaient aux premières salves de missiles sol-sol intercontinentaux. – J. I.]

Pour la dernière fois au cours du septennat

M. Mitterrand rencontre le chancelier Kohl

Le président Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl devaient avoir, lundi 14 mars, dans un hôtel de la petite ville allemande de Durbach (à moins de 50 kilomètres de la frontière franco-allemande), près de quatre heures d'entretiens consacrés à un tour d'horizon de la situation internationale.

La chancellerie fédérale de Bonn a souligné, comme l'avait déjà fait l'Elysée, que cette rencontre, annoncée il y a dix jours, s'inscrit dans le cadre des tête-à-tête que les deux dirigeants ont coutume d'avoir à intervalles réguliers entre les sommets franco-allemands ou européens. A l'issue des entretiens, qui devaient être les derniers de ce genre pour le septennat actuel de M. Mitterrand, le président français et M. Kohl devaient s'adresser à la presse.

Il a été annoncé, par ailleurs, à Bonn et à Moscou que le premier sommet entre le chancelier Kohl et M. Gorbatchev aura lieu *« à l'automne de cette année »* en Union soviétique. M. Gorbatchev viendra, de son côté, en visite officielle à Bonn au cours du premier semestre 1989, indique le communiqué.

M. Kohl, le dernier dirigeant des grands pays occidentaux à ne pas avoir encore rencontré le numéro un soviétique, avait espéré pouvoir accueillir M. Gorbatchev à Bonn pendant le premier semestre 1988, c'est-à-dire durant la présidence ouest-allemande de la CEE. Mais le dirigeant soviétique avait repoussé l'invitation.

Les dates précises de ces deux rencontres au sommet doivent encore être fixées, indique enfin le communiqué. – *(AFP.)*

La négociation entre Islamabad et Kaboul

Confusion autour de l'envoi à Genève d'une délégation de la résistance afghane

La confusion la plus grande régnait, lundi 14 mars, alors que la négociation de Genève sur l'Afghanistan devait reprendre, sous l'égide de l'ONU, entre Islamabad et Kaboul. L'incertitude demeurait notamment en ce qui concerne la possibilité d'aboutir à un accord, le 15 mars, dans les délais réclamés par M. Gorbatchev.

Tout d'abord, l'Alliance des sept principaux mouvements de résistance va-t-elle, sous la pression pakistanaise, envoyer une délégation à Genève ? Cette question a fait l'objet d'intenses discussions, la semaine dernière, entre résistants, qui ne sont pas parvenus à un accord. Hostile à l'envoi d'une délégation, le président de l'Alliance, M. Yunus Khalès, a démissionné, samedi 12 mars, de ses fonctions, *tout en précisant que son mouvement* restait membre de l'Alliance.

Personnalité respectée, M. Khalès est le président du Hezb-I-Islami, un parti certes fondamentaliste, mais dont la modération est habituellement opposée au dogmatisme de l'autre Hezb-I-Islami, celui de M. Gulbuddin Hekmatyar. Ce dernier pourrait être porté à la présidence de l'Alliance, à moins que l'organisation opte pour une présidence tournante.

Les éléments les plus radicaux de la résistance semblent donc avoir eu le dessus et avoir accepté, après une longue session de travail avec le président pakistanais Zia Ul Haq, d'envoyer une délégation à Genève. Mais on voit mal de quelle autorité disposera cette délégation, notamment pour amender la position actuelle de l'Alliance, dont l'hostilité à tout compromis avec le régime de Kaboul reste totale.

Alors que la résistance affichait ainsi ses désaccords, le premier ministre pakistanais aurait indiqué, dimanche, que son gouvernement se prononcerait lundi sur la signature d'un accord à Genève. Mais cette déclaration n'a pas été confirmée depuis. Les Pakistanais ont rappelé, en revanche, qu'ils souhaitaient toujours lier la formation d'un gouvernement intérimaire à Kaboul à la signature d'un accord sur un retrait militaire soviétique d'Afghanistan. Voilà pourquoi ils exercent tant de pressions sur la résistance afghane pour que cette dernière accepte de faire une place, au moins provisoirement, à des représentants du régime du président Najibullah. Jusqu'ici, les résistants n'ont pas cédé et, dans le gouvernement annoncé le mois dernier, ils n'envisagent d'offrir qu'un quart des fauteuils à des *« musulmans de Kaboul »*.

On ne peut exclure un infléchissement de la position de l'Alliance, mais l'autonomie des mouvements qui la forment est telle qu'on peut légitimement s'interroger, le cas échéant, sur sa portée concrète. D'autant que les « commandants de l'intérieur » disposent d'une grande latitude de manœuvre et que leurs réserves, en armes et munitions, sont jugées très importantes.

Il est également possible que Moscou se montre flexible sur l'échéance du 15 mars et accepte que les négociations se poursuivent au-delà de cette date-butoir. Rien n'indique, en revanche, que Moscou soit prêt, aujourd'hui, à lier un accord sur le retrait de ses troupes à la formation d'un gouvernement intérimaire. Les Soviétiques s'en tiennent à l'appui qu'ils offrent, depuis le début, à la politique de *« réconciliation nationale »* formulée par leur protégé, le président Najibullah, et qui réserve un rôle central aux communistes afghans en cas de *« gouvernement de coalition nationale »*.

Enfin, la question de la *« symétrie »* de l'arrêt des aides extérieures à chaque camp, soulevée par Washington, devrait être discutée en dehors du cadre des pourparlers de Genève. Les Etats-Unis nt réitéré, vendredi, leur volonté de voir Moscou cesser toute aide militaire à ses protégés afghans en échange d'un arrêt de l'aide militaire américaie à la résistance. Jusqu'ici, Moscou s'est refusé à un tel engagement.

Comme rien ne soulignait un réel progrès de la négociation de Genève, depuis son ouverture le 2 mars, le suspense demeurait donc entier à la veille du 15 mars.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

NÉPAL

Bousculade dans un stade à Katmandou : des dizaines de morts

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Un terrible orage de grêle, mais aussi des erreurs humaines, dont une commission d'enquête est chargée de faire l'inventaire, sont responsables de la catastrophe qui s'est déroulée le samedi 12 mars à Katmandou. Plus de vingt-cinq mille spectateurs étaient rassemblés dans un stade, d'une capacité de vingt mille places, pour assister à une rencontre de football. Peu avant la mi-temps, un violent orage de grêle accompagné d'un vent dépassant 80 kilomètres-heure, s'est abattu sur la capitale.

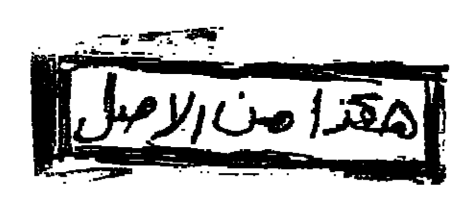
Prise de panique, la foule s'est précipitée vers les portes sortie du stade qui étaient fermées à clé. Une gigantesque bousculade s'est produite et des spectateurs ont été piétinés. Près de soixante-dix personnes, dont des enfants et trois policiers, sont mortes sur le coup et le nombre des victimes pourrait atteindre cent vingt-cinq.

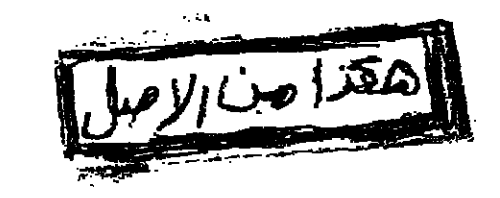
Les services médicaux ont été dépassés par l'ampleur du drame. Comme tous les samedis, la plupart des médecins et des infirmières étaient en congé. En outre, une carence en médicaments et en oxygène sévit. Dénonçant l'inaction du gouvernement et des autorités sportives, des centaines de personnes se sont assemblées dans la nuit aux abords de l'hôpital, lançant des pierres sur les véhicules officiels.

La police a expliqué que les portes du stade avaient été condamnées et que les clés en étaient détenues par les responsables sportifs. Le ministre de l'intérieur a démenti que les policiers aient chargé la foule et brandi des revolvers pour la faire reculer. Le gouvernement a, d'autre part, annoncé qu'une somme de 10 000 roupies népalaises (1) sera versé à chaque famille des victimes, les blessés recevant pour leur part 2 000 roupies.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Un franc français vaut environ 25 roupies népalaises.





Importantes « primaires » dans l'Illinois

Les batailles cachées de Chicago

(Suite de la première page.)

La mort subite, à l'automne dernier, *du premier maire noir* de Chicago, Harold Washington, n'a fait qu'aggraver les choses. Là où, autrefois, tout était réglé comme du papier à musique, où les rouages tournaient admirablement dans un bain de corruption, aujourd'hui les électeurs sont presque livrés à eux-mêmes. Là où jadis, le maire organisait à son profit les alliances et les inimitiés ethniques, aujourd'hui les candidats improvisent d'incertaines *coalitions* avant d'affronter, à l'automne, des ennemis d'autant plus intimes qu'ils sont d'anciens démocrates devenus républicains...

Ce n'est pas simple : mardi, par exemple, les électeurs démocrates du 8ᵉ district de la ville devront poinçonner pas moins de quarante-*quatre petits trous : un* petit trou, d'abord, pour désigner le candidat de leur choix pour l'élection présidentielle ; c'est ce qu'on appelle ici le « *concours de beauté* », pour faire *comprendre qu'il n'a, en fait,* guère d'importance.

Les choses sérieuses commencent avec les six petits trous suivants – pour désigner, sur une liste interminable, les délégués à la Covention, qui peuvent être soit « *non engagés* », soit, le plus souvent, avoir annoncé à l'avance qu'ils soutiendraient *tel ou tel candidat.* Pour rendre les choses encore plus embrouillées, les délégués des ex-présidentiables qui ont déjà abandonné la course (Babitt, Hart, etc.) s'offrent toujours à la poinçonneuse...

Ensuite, il faut choisir leurs suppléants. Puis les candidats aux postes de représentant au Congrès, de sénateur de l'Etat et de représentant de l'Etat : par chance, ces trois-là n'ont pas d'adversaires, et des *noms qui sonnent on* ne peut plus familièrement ici : Rostenkowski, Lechowicz, Bugielski...

Suit une litanie de postes juridiques ou administratifs, une succession de noms – irlandais, polonais, lituaniens, italiens, espagnols, scandinaves – où l'on reconnaît, au passage, celui du *fils de l'ancien* « boss », Richard Daley, et celui, naturellement, d'Aurelia Pucinski. Et puis, si l'électeur a encore la force et l'envie de poinçonner, il lui faudra encore répondre *à un référendum* : les troupes de la garde nationale de l'Illinois doivent-elles continuer à s'entraîner en Amérique centrale ? Dans un autre district de *la ville, il y a un second référendum,* qui déchaîne infiniment plus de passions que tout le reste : faut-il installer un éclairage au-dessus du stade de base-ball des Cubs, *question de* toute première importance pour l'avenir du quartier et la tranquillité de ses habitants, car si des matches devaient avoir lieu après la nuit tombée, on *s'attend à une montée en flèche* de la criminalité.

Reste tout de même à s'intéresser au *résultat probable* du « *concours* de beauté », et à l'un de ses enjeux majeurs : Jesse Jackson, enfant du pays parce qu'il y habite depuis plus de vingt ans, réussira-t-il à ajouter l'Illinois aux six Etats – tous situés dans le Sud – qu'il a déjà mis dans sa besace ? Selon les sondages (passablement contradictoires), ce n'est pas impossible : Jesse, cette année, est assuré de recueillir la quasi-totalité du vote des Noirs, ce qui *n'était nullement le cas il y a quatre* ans. Même ceux qui lui en veulent d'être si envahissant, de recueillir avec tant d'aisance le fruit du travail d'autres militants, plus obscurs, même ceux-là *ne pourront lui refuser* leur voix.

Mais pour ce qui est des Blancs, c'est une autre paire de manches : ici, explique brutalement le *Chicago Tribune*, principal journal local, les Blancs *qui soutiennent Jackson sont* soit des homosexuels (parce qu'il a souvent pris leurs défense), soit « *le genre de gens qui vont aux concerts de folk-song* », ou plus précisément « *des gentils qui vont aux concerts de folk-song* » (parce que beaucoup de juifs détestent Jackson)...

Le journal exagère peut-être un peu : mais il faudrait quand même un miracle pour que les habitants des faubourgs blancs votent en nombre significatif pour Jesse Jackson. Après *tout, pour eux, l'arrivée des* Noirs, non à la présidence des Etats-Unis, mais tout bonnement dans leur quartier, cela signifie un effondrement du prix des maisons, une hausse vertigineuse des assurances et même des prix chez l'épicier du coin, et donc la nécessité d'aller ailleurs...

Et puis, ces derniers jours, ils ont commencé à trouver un tract dans leur boîte aux lettres, qui fait allusion à la montée de l'influence de *Jackson au sein du Parti démocrate,* avant de conclure par une question toute simple : « *Ne vous sentiriez-vous pas mieux chez les républicains ?...* »

Mais il y a bien d'autres candidats démocrates, et qui ne ménagent pas leurs efforts, à commencer par l'autre vedette locale – le sénateur de *l'Illinois*, Paul Simon. L'*homme* au nœud *papillon* et à la voix qui n'en finit plus de descendre dans les graves pour répéter inlassablement son credo de « *libéral démodé* », comme il le dit lui-même, ne peut *plus nourrir aucun espoir* sérieux depuis qu'il a renoncé à concourir dans le Sud. Mais il voudrait bien l'emporter *sur* son propre terrain, dans l'espoir que lui et ses amis auront leur mot à dire à la Convention, et aussi, peut-être, pour éviter qu'un échec trop voyant n'ébranle son siège de *sénateur*.



Aimé et apprécié ici, il était encore largement en tête dans les sondages il y a quelques jours, mais il est en train de se faire grignoter par Michael Dukakis, un candidat qui, lui, a de tout autres ambitions, puisqu'il *caracole légèrement en tête* du lot démocrate pour ce qui est du nombre de délégués. Le gouverneur du Massachusetts a infiniment plus d'argent que tous ses rivaux. Pour le reste, *M. Dukakis* fait comme *tous ses rivaux, mais avec* la méthode et la ponctualité qui le caractérisent : il courtise, l'un après l'autre, *tous les groupes ethniques*, en prenant bien soin d'offrir des scènes photogéniques : il danse dans *un restaurant grec, pétrit de la* farine dans une boulangerie italienne, défile avec du vert à la boutonnière, et aux *côtés de sa femme*, gantée de vert, pour le défilé de la saint Patrick, le patrons des Irlandais...

Il y a Albert Gore, tout auréolé de ses cinq victoires dans les primaires du « super mardi » : mais qui ici connaît ce Sudiste qui serre des mains à la chaîne, dans une station de métro, dans l'indifférence générale ? Et puis Richard Gephardt, dont le message populiste et protectionniste ne trouve plus *guère* d'écho depuis qu'il n'a plus d'argent pour le diffuser.

Et puis il y a, tout de même, les républicains. Même si, chez eux, la compétition manque désormais de sel et d'intérêt. Le conservateur Jack Kemp a abandonné la partie, l'ex-télévangéliste Pat Robertson n'est plus vraiment dans la course, et le sénateur Dole lance sans conviction ses dernières salves contre le vice-président Bush. Des salves qui *parfois lui éclatent à la figure* : samedi soir, il a dépensé 100 000 dollars pour acheter une demi-heure de télévision, sur une chaîne locale. Hélas ! au bout de quelques minutes, un incident technique l'a fait disparaître de l'écran, puis réapparaître en image fixe, dépourvu du haut de sa tête : un fiasco à l'image de sa campagne, ont souligné tous *les* commentateurs, toujours sans pitié avec les perdants.

Pendant ce temps, M. Bush lui-même continue comme si de rien *n'était : dimanche matin, il a* tranquillement assisté à une messe dans une église polonaise, devant plusieurs milliers de personnes auxquelles il a évidemment rappelé son triomphal voyage à Varsovie, l'automne dernier. Savait-il que 70 % des habitants de ce quartier de Jackowo, où se concentrent les nouveaux immigrants, ne votent pas ? Aucune importance. *Les* quelques centaines de milliers d'Américano-Polonais de Chicago auront été sensibles au geste.

De plus en plus, ces fils ou petits-fils d'ouvriers ou de paysans déracinés *habitent* désormais les plaisants faubourgs du Nord. – signe de leur promotion sociale. Et ils se mettent, peu à peu, à voter républicain.

JAN KRAUZE.

Amériques

PANAMA : la crise financière

Le gouvernement reporte le versement des salaires des fonctionnaires

Alors que la crise du Centre financier international s'accroît en raison des pressions américaines, le gouvernement panaméen a annoncé le report du versement des salaires à ses fonctionnaires. Pour tenter de débloquer la crise, deux pays, l'Espagne et le Paraguay, ont offert d'accueillir le général Noriega, homme fort du Panama, s'il décidait d'abandonner le pouvoir.

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

La dernière manche de la partie de bras de fer engagée depuis neuf mois entre les Etats-Unis et « l'homme fort » du Panama, le général Manuel Antonio Noriega, se joue cette semaine, et la mise est impressionnante : c'est tout simplement l'avenir du Centre financier international de Panama qui est en jeu, et peut-être même davantage si le général Noriega décide de poursuivre le combat.

Le gouvernement a reconnu, dimanche 13 mars, à l'issue d'une réunion avec les dirigeants syndicaux, qu'il ne disposait pas des fonds nécessaires pour payer ses cent quarante-quatre mille employés, dont quinze mille militaires. La crise de liquidités est due à la décision des Etats-Unis de geler les fonds du gouvernement panaméen (environ 50 millions de dollars) dans les banques situées sur le territoire américain, à la suite de la destitution, le 26 février, par le général Noriega, du président de la République, M. Eric Delvalle. Washington espère ainsi obtenir le départ du général, inculpé de trafic de drogue par deux tribunaux de Floride.

Les autorités panaméennes ont dû se rendre à l'évidence : pas un seul pays, pas une seule banque étrangère, n'a accepté de leur prêter de l'argent pour faire face à la crise. Les cent trente banques du Centre financier international, dont à peine une douzaine de panaméennes, sont fermées depuis le 4 mars à la suite d'une mesure gouvernementale visant à les protéger contre une ruée des épargnants. La Banque nationale du Panama, qui fait office de banque centrale, ne disposerait que d'une vingtaine de millions de dollars, alors que le gouvernement a besoin de 90 millions par mois pour payer ses employés et ses frais de fonctionnement.

Les banques panaméennes, plus fragiles que les institutions étrangères, craignent que le gouvernement ne cède aux pressions des syndicats, qui exigent le paiement des salaires et l'ouverture des banques pour encaisser les chèques émis par l'Etat. « *Au total, les banques privées ne disposent pas de plus de 80 millions de dollars dans leurs coffres*, ont affirmé plusieurs banquiers, *alors que les autorités croient que nous avons 300 millions de dollars. On ne pourra pas ouvrir nos portes si le gouvernement ne décrète pas des restrictions sur les retraits, en particulier le gel de certains dépôts ou le report des échéances.* »

L'épreuve de force a déjà commencé avec les supermarchés. Jeudi, le gouvernement a menacé d'exproprier les grandes chaînes d'alimentation si elles refusaient les chèques des fonctionnaires. Des affrontements pourraient avoir lieu si les syndicats décident d'entrer dans les supermarchés. Déjà des incidents se sont produits samedi devant le supermarché réservé aux militaires : il a fallu envoyer des renforts pour empêcher les hommes de troupe de se servir (ils avaient été payés par chèque jeudi).

Au cours du week-end, la presse officielle — tous les médias d'opposition sont suspendus depuis plus de quinze jours — a invité les Panaméens à se préparer à une véritable économie de guerre. Les journaux ont publié des « *consignes pour l'économie familiale* », recommandant à la population de « *manger deux fois par jour au lieu de trois* » afin d'économiser les ressources du pays en prévision d'une aggravation de la situation.

Le système bancaire paralysé

La radio et la télévision ont encore haussé le ton à l'égard des Etats-Unis et de l'opposition interne regroupée dans la Croisade civique nationale (plus d'une centaine d'organisations patronales, politiques et religieuses). Les médias diffusent des communiqués dénonçant la « *campagne de désinformation* » menée par les journalistes étrangers, qui ont d'ailleurs été, dimanche, menacés par des civils armés appartenant à des organisations paramilitaires proches du général Noriega. La télévision passe régulièrement des commentaires hostiles aux Etats-Unis sur des images des affrontements de janvier 1964, qui firent vingt-deux morts chez les Panaméens et quatre morts parmi les soldats américains. La chanson accompagnant ces images donne le ton : « *Va-t-en gringo inhumain, rentre chez toi.* » Il y a encore aujourd'hui près de dix mille soldats américains chargés de défendre le canal jusqu'à l'an 2000, date à laquelle la voie d'eau interocéanique est censée passer sous le contrôle exclusif du Panama.

Tout cela n'est évidemment pas fait pour rassurer les banquiers étrangers. Comme le rappelait l'un d'eux : « *Il n'y a rien de plus peureux que 1 million de dollars.* » Malgré la paralysie du système bancaire, il semble que certaines institutions continuent de transférer leurs fonds vers des cieux plus tranquilles. Depuis le début de la crise en juin dernier, plusieurs milliards de dollars (sur des actifs totaux d'environ 35 milliards de dollars) auraient quitté le pays, et la plus importante banque étrangère, la First Chicago Bank, a cessé ses activités au Panama en décembre.

Les milieux financiers estiment en général que le Centre bancaire international devrait survivre si la crise politique est résolue à court terme. Mais ajoutent-ils, son importance diminuera inévitablement, et sa vocation changera pour devenir plus locale. Les dépôts étrangers, en particulier ceux d'Amérique latine, qui venaient chercher ici la sécurité qu'ils ne pouvaient pas avoir chez eux, iront désormais ailleurs. Les pessimistes, et ils sont nombreux en ce moment, n'excluent pas le départ des grandes banques étrangères, américaines, européennes et japonaises.

« *Nous ne savons pas jusqu'où veulent aller les Américains*, dit un banquier, *mais nous sommes prêts à payer le prix pour débarrasser le pays de Noriega.* » Les patrons, réunis dans le cadre du Conseil national de l'entreprise privée (CONEP), tiennent le même langage. L'ensemble des milieux d'affaires appuient les nouvelles sanctions décrétées par le président Reagan (gel des sommes dues pour l'utilisation du canal, suspension des privilèges commerciaux qui accordaient des exonérations de taxes pour l'exportation de certains produits destinés aux Etats-Unis, etc.).

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **NICARAGUA : reprise des négociations avec la Contra le 21 mars.** — Le gouvernement sandiniste a annoncé, samedi 12 mars, que les négocations directes avec la Contra reprendraient le 21 mars dans la ville de Sapoa, à la frontière du Costa-Rica. Le communiqué des autorités ne fait aucune mention de la demande des rebelles concernant la participation de l'opposition interne aux pourparlers en tant qu'observateurs. — *(Reuter.)*

● **COLOMBIE : ambiance de fête lors des élections municipales.** — Les premières élections municipales colombiennes au suffrage universel ont eu lieu, dimanche 13 mars, dans une ambiance de fête contrastant avec le cortège d'assassinats qui les a précédées. Les Forces armées révolutionnaires (FARC, guérilla communiste) ont même annoncé samedi qu'elles respectaient une trêve et soutenaient le scrutin. Aucun résultat n'a, pour l'instant, été communiqué, le dépouillement dans les 1009 communes que compte le pays étant très long. — *(AFP.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Epreuve de force entre le pouvoir et les Eglises

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Cinq jours après la création du Comité de défense pour la démocratie, le 7 mars, le gouvernement lui a interdit « *toutes activités* » samedi 12 mars (*le Monde* daté 13-14 mars). Une mesure équivalente a celle qui avait été prise, le 24 février, contre dix-sept organisations anti-apartheid. Ce comité avait justement été créé pour combler le vide laissé par le musellement de l'opposition extra-parlementaire. L'initiative avait été prise par des personnalités telles que l'archevêque Desmond Tutu et le pasteur Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées.

Pour justifier la réduction au silence de ce comité, M. Adriaan Vlok, ministre de la loi et de l'ordre, a expliqué qu'il s'agissait d'« *une nouvelle tentative de l'ANC* (Congrès national africain) *d'étendre l'assaut révolutionnaire en direction des Blancs et des Eglises* ». M. Vlok s'est appuyé sur un appel de Radio-Freedom (la radio de l'ANC) demandant aux Eglises d'Afrique du Sud de devenir « *le fer de lance* » de la lutte contre les autorités. « *Plutôt que de faire entendre le vrai message chrétien*, a déclaré M. Vlok, *certains ecclésiastiques prêchent de plus en plus la révolution.* » Il a précisé que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre des mesures contre les Eglises mais qu'il le fera « *si c'est nécessaire* ». Le meeting prévu pour dimanche à l'université Western Cape, du Cap, a été interdit par le gouvernement. Un service religieux a eu lieu à la cathédrale Saint-Georges pour le remplacer, les églises étant désormais les seuls endroits où les rassemblements de l'opposition sont possibles. Celui-ci s'est déroulé en présence de nombreux policiers. Quatre autres offices ont eu lieu dans les principales villes du pays à l'occasion de la Journée nationale des détenus à l'appel du Conseil sud-africain des Eglises et de la Conférence épiscopale catholique d'Afrique australe. Environ mille cinq cents personnes sont encore détenues en vertu de l'Etat d'urgence, dont deux cent trente sont âgées de moins de dix-huit ans.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ÉTHIOPIE

Un appel de la Commission européenne aux belligérants

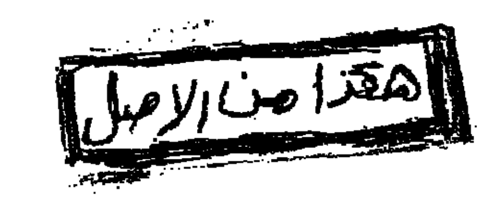
Bruxelles. — M. Lorenzo Natali, vice-président de la Commission européenne, a lancé, vendredi 11 mars, un appel à l'armée éthiopienne et aux maquisards d'Erythrée et du Tigré pour que soit garanti le libre passage des camions de l'aide internationale contre la famine et que cessent les enlèvements de médecins et d'infirmiers.

Entre six et sept millions de personnes, dont la moitié en Erythrée et au Tigré, auront besoin de secours au moins jusqu'aux récoltes de novembre. Grâce à la mobilisation efficace de l'aide internationale, la situation a été jusqu'ici tenue sous contrôle. Les vivres et autres produits indispensables arrivent en quantités suffisantes. Mais cette situation reste précaire.

La Communauté finance le pont aérien qui met en œuvre, avec le soutien, en particulier, de la Belgique, de la RFA et de l'Italie, cinq avions Hercules. « *Il est devenu l'épine dorsale des secours, mais il est arrivé à sa limite de capacité. Il ne peut répondre seul aux besoins* », indique M. Natali.

La Commission vient de décider d'accorder un nouveau crédit de 42 millions d'ECU soit 300 millions de francs pour lutter contre la famine en Ethiopie. Les aides d'urgence consenties par la CEE depuis novembre atteignent ainsi 117 millions d'ECU, soit 820 millions de francs. — *(Corresp.)*

● **ALGÉRIE : prochaine contribution de l'UNESCO à la restauration de la Casbah d'Alger.** — Le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, en visite officielle en Algérie, a annoncé, samedi 12 mars, que son organisation va contribuer à la restauraion de la Casbah d'Alger. Cette contribution, a déclaré M. Mayor en visitant ce vieux quartier populaire sur les hauteurs de la capitale, pourrait consister en une aide matérielle. — *(AFP.)*





Politique

La primaire au sein de la majorité

Barre-Chirac : la valse à quatre temps

« Le dernier qui a gagné gouverne » (Gérard Longuet). *« En 1988, nous aurons un mandat pour résister »* (François Léotard). *« Regardez-les ils pédalent dans la choucroute ! »* (Pierre Mauroy).

Ludique, guerrier ou gastronomique, le vocabulaire politique témoigne, ce week-end, d'un nouveau grand bond en arrière : la campagne de 1988, c'est vivement hier ! Vivement que l'on puisse replonger dans cette bonne vieille guerre civile froide qui évite de répondre à la question des frontières de la vie politique, et de l'utilité de les déplacer, *qui devrait être au centre* de l'après-élection présidentielle.

Les priorités de l'heure sont tactiques. Elles expliquent le regain d'intérêt pour la cohabitation et la soudaine sortie du bois, sur ce terrain, de M. Raymond Barre. La cohabitation, croyait-on, était une affaire classée, une parenthèse refermée. Elle redevient un thème important de la campagne et avant d'occuper les esprits le 8 mai au soir, elle gêne la coexistence entre MM. Chirac et Barre.

En fait, la cohabitation orchestre, entre les deux rivaux de la majorité, *une valse à quatre temps*. Le premier temps a été celui de M. Barre, pour qui cette expérience n'était autre que le péché originel, porteur de trois perversions décisives à ses yeux : celle des institutions, bien sûr, brouillées par un système de confusion politique et de recul du pouvoir présidentiel ; celle de la politique, *elle-même, privée du délai* nécessaire à toute action en profondeur, et donc vouée à la préparation des élections, et au clientélisme ; celle enfin de la majorité, qui acceptait ainsi de renflouer le navire Mitterrand alors qu'il eût été si *simple* de s'en débarrasser au moment où il était encore impopulaire.

Cette analyse aurait dû conduire l'ancien premier ministre à faire du procès de la cohabitation une pièce maîtresse de sa campagne. Premier *temps, première surprise : il n'en* fut rien ! C'est que M. Barre avait, contrairement à sa propre logique, commencé par voter la confiance au gouvernement de la cohabitation, avant de soutenir constamment, par ses votes à l'Assemblée, son action : sur cette base-là, comme on le soulignait à l'Elysée, il devenait difficile d'instruire un procès. Cela devient impossible lorsque M. Léotard (fort *il est vrai, du soutien de l'opinion* en général et de l'électorat de la majorité en particulier) fixa *lui-même* comme condition de son ralliement la promesse d'une non-campagne sur le sujet. M. Raymond Barre aurait certes pu passer outre s'il n'avait imprudemment fait l'impasse sur le premier tour, considérant — trop tôt — *que son seul* adversaire était M. Mitterrand.

Passe-moi la rhubarbe

M. Chirac, au contraire — c'est le deuxième temps de la valse, — avait pour objectif premier de « tuer » M. Barre, pour parler comme les *politiques. L'entente — tacite — fut* nouée avec M. Mitterrand dès la fin de l'année *1985* et le début de *1986* : *« Passe-moi la rhubarbe... je te passe le séné ! »*, comme dit M. Chirac. En échange du leadership de la droite, que le poste de premier ministre lui permettait de reconquérir en 1985, M. Chirac était très nettement distancé dans les sondages par M. Barre), le maire *de Paris offrait au président de terminer* son septennat. Cette « connivence »-là n'a *jamais* été vraiment entamée ; elle a produit ses derniers effets aux sommets européen et atlantique de Bruxelles.

Aujourd'hui, en effet, c'est M. Chirac, c'est-à-dire *l'un* des deux artisans de la cohabitation, qui la condamne et qui poursuit, par d'autres moyens, le même objectif : ôter à M. Barre la légitimité de sa présence dans la compétition présidentielle. Celle-ci tient au fait que l'ancien premier ministre est réputé être le meilleur adversaire de *M. Mitterrand. Pour l'en priver*, il suffit donc d'être plus brutal... D'où une probable escalade dans l'antimitterrandisme.

Mais il faut aussi faire éclater le *système barriste, et donc obliger* dirigeants centristes et républicains à choisir en posant, dès aujourd'hui, le problème d'une seconde cohabitation avec le chef de l'Etat. Au passage, cette attitude permet de bloquer le jeu de M. Mitterrand *lui-même, en tentant de vider* de sa substance son image de « rassembleur » et *de désigner* tous les autres candidats comme porteurs de crise, car eux, à l'inverse de M. Chirac, seraient obligés de dissoudre l'Assemblée.

Vient alors le troisième temps de la valse, qui est de nouveau celui de M. Barre : *il déplore que ceux-là* mêmes qui ont pratiqué la cohabitation aient *« attendu deux ans pour comprendre »* sa nocivité. L'ancien premier ministre a beau jeu de relever l'incohérence d'une telle démarche. Ce qui était bon en 1986, c'est-à-dire le refus de la crise politique, ne le serait plus en 1988, du seul fait que *l'actuelle majorité* serait dans une position moins avantageuse.

Un argument redoutable

Mais si, intellectuellement, M. Barre a raison, il a peut-être tort politiquement. En effet, en attaquant M. Chirac sur ce terrain, il se heurte à l'opinion qui voit d'un bon œil un retour à la cohérence des *majorités présidentielle et parlementaire* ; il fait davantage le procès de son allié Chirac que celui de son adversaire Mitterrand, et il se coupe d'une partie de ses soutiens, puisqu'il enfreint la règle du *« carré magique »* édictée par François Léotard (1). Chacun sait, en outre, que le terrain économique lui est plus *favorable et qu'il offre de plus* l'avantage d'être plus proche des préoccupations des Français.

Pourtant, l'ancien premier ministre rode pour le quatrième temps de la valse, — celui de l'après-scrutin présidentiel, — un argument redoutable : *M. Chirac serait coupable* d'avoir fait battre par la « trahison » *M. Giscard d'Estaing en 1981*, avant de faire réélire M. Mitterrand en 1988 par la cohabitation.

L'efficacité immédiate, pour l'heure, va à M. Chirac qui oblige un *Bernard Stasi* à jurer ses grands dieux qu'au grand jamais il ne se prêterait à une seconde cohabitation avec M. Mitterrand.

Plus que jamais, la France aspire à être gouvernée au centre. Cela paraît moins possible que jamais.

(1) Le 21 janvier dernier, à « Questions à domicile » sur TF1, M. Léotard avait présenté les quatre exigences de son *« carré magique »* : ne pas mettre en cause le choix de cohabiter de mars 1986, le bilan des deux années de gouvernement, le règlement des investitures aux législatives avant l'élection présidentielle, et enfin la mise en valeur des projets libéraux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Rumeurs vénéneuses

Enfin du spectacle... dans les coulisses !

Bravo à M. Pasqua qui a fait un tabac avec son « sondage » secret *des Renseignements généraux* relayé par quelques médias complaisants. Nous sommes en mesure de préciser qu'il suffit de savoir utiliser un minitel pour « pirater », avec une facilité déconcertante, tels qu'ils sont donnés par un ordinateur du ministère de l'intérieur, les résultats complets de cette *enquête, la première à faire savoir* que M. Chirac a de bonnes chances de l'emporter au second tour sur M. Mitterrand.

Pourquoi, diable, les barristes s'en offusquent-ils ? Où sont les *« manipulations, déformations, désinformations »* dont a parlé M. Barre, samedi, à Nice ? Où est *la « tentative de d'intoxication »* que dénonçait le président de ses comités de soutien, M. Millon, dans le *Journal du dimanche* ?

Certes, les sondages effectués *par les policiers des RG ne sont pas* soumis aux mêmes contrôles que *ceux des instituts agréés* et sont donc sujets, par nature, à toutes les tentations de distorsion partisane. Certes, les chiraquiens n'en sont pas à leur coup d'essai. Avant *le premier tour de l'élection présidentielle* de 1974, M. Chirac lui-même, alors ministre de l'intérieur, s'était fait sermonner par M. Messmer en personne, alors premier ministre, pour avoir favorisé la diffusion, avec le concours des *mêmes médias qu'aujourd'hui*, d'une étude des Renseignements généraux très défavorable à M. Chaban-Delmas, rival de M. Giscard d'Estaing.

L'émotion est donc légitime, mais qui est dupe, puisque la *manœuvre est signée* ?

Vrais-faux « scoops »

Bravo aussi aux vrais manipulateurs souterrains qui se répandent actuellement en rumeurs en tout genre contre M. Barre en laissant entendre, par exemple, dans les *départements de l'Ouest, que* l'ancien premier ministre aurait une dent contre les défenseurs de l'enseignement privé. Les mêmes « sources » pas très claires assu*raient récemment* que M. Giscard d'Estaing refuserait de recevoir *M. Barre pour ne pas donner* l'impression de le privilégier. Or les deux hommes ont rendez-vous le 7 avril.

La palme du vrai-faux « scoop » de campagne *revient* incontestablement à M. Patrick Devedjian, le *maire RPR d'Antony, qui assurait* dimanche, *urbi et orbi*, qu'il avait vu, *de ses yeux vu, les premières* affiches confirmant la candidature de M. Mitterrand sous le slogan *« Mitterrand président, évidemment » !* Un « scoop » vite défraîchi : on apprenait dans la soirée que les affiches en question résul*taient d'une « initiative personnelle »* du député socialiste de l'Essonne, M. Claude Germon, qui a *« fait le pari »* que le président de la République sollicitera le renouvellement de son mandat.

Il n'en demeure pas moins que *lorsque M. Mitterrand confirmera* sa candidature, vraisemblablement la semaine prochaine, il aura du mal à convaincre qu'il ne se sera décidé qu'au dernier moment...

Finalement, dans ce tourbillon, le citoyen français qui paraît le mieux armé pour briguer la charge suprême ne s'appelle ni Barre, ni Chirac, ni Le Pen ni Mitterrand mais Pierre Bastien, qui vient de lancer un appel à *« cinq cents élus apolitiques de bonne volonté »* pour qu'ils cautionnent sa candidature à l'Elysée.

Ce nom ne vous dit rien ? Ce médecin des Vosges *n'est* pourtant *pas un inconnu.* Il avait *même* tenu la vedette, en septembre 1981, quand il avait consommé, devant les caméras de télévision, 120 grammes d'amanites phalloïdes fraîches, pour prouver l'efficacité de ses recherches contre les *empoisonnements. Lui, au moins*, a déjà prouvé sa capacité de résistance *aux* toxiques. Sans doute résisterait-il aussi aux venins de la politique hallucinogène...

ALAIN ROLLAT.



et le poids de l'extrême droite

« L'inspirateur et l'aspirateur »

La cohabitation passée ou à venir, ainsi que les relations entre MM. Barre et Chirac continuent de nourrir les commentaires les plus divers dans les rangs de la majorité.

● **M. RAYMOND BARRE**, en visite, le samedi 12 mars, dans les Alpes-Maritimes, s'est une nouvelle fois demandé pourquoi ceux qui n'en veulent plus aujourd'hui ne l'ont pas refusée en mars 1986. « *Nous savons*, a-t-il déclaré, *que M. Mitterrand sera candidat. Cela ne m'étonne pas, comme ne m'étonnent pas du tout ses scores de popularité et d'intentions de vote. Il a eu une occasion exceptionnelle de pouvoir se refaire une virginité. C'est malheureux d'avoir attendu deux ans pour le comprendre car cela nous aurait évité de lui redonner une chance.* »

Puis, faisant allusion à la fois à M. François Mitterrand et à M. Chirac, le député du Rhône a ajouté : « *On parle beaucoup de rassemblement aujourd'hui. Mais il ne faut pas rassembler derrière un homme pour le plaisir de se rassembler ou parce que cela fait bien dans les discours. Nous sommes un très grand pays rassemblé, disait le général de Gaulle. Lui pouvait le dire, mais il n'y a plus de général de Gaulle aujourd'hui.* »

● **M. FRANÇOIS LÉOTARD** a reconnu, le dimanche 13 mars, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que pendant ces deux années de cohabitation, M. Mitterrand avait pu « *se promener vêtu de probité candide et de lin blanc* », se présenter « *en permanence dans la société française comme une sorte de grand donneur de leçons (...) une sorte de pape laïque qui passe son temps à dire ce qui est bien, ce qui n'est pas bien.* »

« *Mitterrand*, a-t-il encore relevé, *est apprécié par les Français quand il ne gère pas. Alors qu'on aille jusqu'au bout du raisonnement et qu'il ne gère plus du tout.* » En conséquence, le secrétaire général du PR a indiqué qu'en cas de réélection de M. Mitterrand et de non-dissolution de l'Assemblée nationale, il voterait « *toute procédure de censure qui serait exercée contre le gouvernement que désignerait M. Mitterrand* ».

Le devoir de la majorité élue en mars 1986 est, selon lui, « *de résister à M. Mitterrand et non de se complaire avec lui* ». Dans l'hypothèse inverse selon laquelle la majorité actuelle resterait, après dissolution, majoritaire avec M. Mitterrand à l'Elysée, M. Léotard considère que « *cette hypothèse serait complètement et exactement homothétique de celle de 1986* » et que dès lors il ne voyait pas « *pourquoi il aurait une attitude différente* ».

Même s'il estime qu'entre les deux candidats de la majorité le code de bonne conduite est « *globalement respecté* », M. Léotard n'a pas manqué de faire la distinction entre la compétition et l'affrontement : « *La primaire*, a-t-il dit, *ce n'est pas un match de boxe, c'est une course de relais. Si on a gagné au premier tour au prix d'une amertume, on n'a gagné que la moitié, c'est-à-dire rien du tout.* »

Relevant que le bilan du gouvernement de M. Chirac était « *le patrimoine commun de toute la majorité* », M. Léotard a notamment jugé que les récentes critiques de M. Barre sur la politique économique et sociale de M. Chirac n'étaient pas fondées. « *Comment*, a-t-il conclu, *peut-on avoir pendant deux ans apporté ses voix à la majorité, contribué à son succès et à quarante jours du but final changer de bateau ? Comment peut on imaginer que l'on va gagner le 8 mai si l'on a rendu impossible l'union au matin du second tour ?* »

● **M. PIERRE MÉHAIGNERIE**, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, le dimanche 13 mars, a affirmé que les centristes étaient « *décidés à devenir l'axe de la majorité actuelle ou d'une majorité élargie* ». Confiant dans les capacités de rassemblement de M. Barre, le président du CDS a précisé qu'il fallait « *rassembler sur un projet alors que François Mitterrand n'a pas de projet* ».

Notant qu'il y a aujourd'hui « *plus de différence entre un Jacques Delors et un Jean-Pierre Chevènement qu'entre Jacques Delors et certains membres de la majorité actuelle* », M. Méhaignerie a expliqué : « *On ne voit pas aujourd'hui comment on pourrait travailler avec les socialistes (...) tant qu'ils n'auront pas fini leur mutation* » mais qu'il ne pouvait exclure « *à jamais* » une telle éventualité.

● **M. PHILIPPE MESTRE**, directeur de campagne de M. Barre a émis, le dimanche 13 mars, au « Forum RMC-FR 3 », certaines critiques sur la façon de faire de M. Chirac, l'accusant ni plus ni moins de plagiat. « *Il faut que les Français sachent*, a-t-il insisté, *que Raymond Barre est le véritable inspirateur dans la majorité. (...) Dans une classe quand il y a un très bon élève, ceux qui ont envie de briller à bon compte ne manquent pas de lui demander des tuyaux, surtout s'ils ont envie de passer un concours.* » « *Mais*, a-t-il ajouté, *il vaut mieux être l'inspirateur que l'aspirateur.* »

M. Le Pen accuse les candidats de la majorité de lui « emprunter » son programme

M. Jean-Marie Le Pen, qui était, le dimanche soir 13 mars, l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 », a reproché à MM. Chirac et Barre de lui « *emprunter des pans entiers* » de son programme. « *Dans le camp du déclin*, a ajouté le président du Front national, *il y a deux vitesses, le DGV, le déclin à grande vitesse, c'est-à-dire la gauche, et le DPV, le déclin à petite vitesse, c'est-à-dire Raymond Barre et Jacques Chirac. Je préfère le DPV car il laisse peut-être un répit pour la prise de conscience et le sursaut national.* » Le chef de file de l'extrême droite a estimé, d'autre part, que l'immigration constituerait la « *question-clé de l'élection présidentielle* ».

M. Le Pen a refusé, toutefois, de préciser quelle serait son attitude pour le second tour de scrutin. Il s'est borné à dire que son choix « *serait plus clair et direct que celui de M. Chirac quand par ses hésitations, il a permis l'élection de M. Mitterrand contre le candidat de la majorité en 1981* ».

Jour de marché rue Belgrand

Samedi, jour de marché rue Belgrand. Ce paisible marché du 20e arrondissement de Paris va rapidement ressembler à celui de Brive-la-Gaillarde un jour de grande castagne. Autour de M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, une trentaine de militants socialistes et du MRAP scandent des slogans hostiles à la tournée électorale de M. Jean-Marie Le Pen : « *Le fascisme ne passera pas !* »

Le président du Front national, qui vient de descendre la rue entre les deux haies d'étals, arrive avec son groupe face aux militants socialistes. « *Le Pen nazi !* » « *Le Pen président !* », hurle-t-on de part et d'autre.

Une houle de violence secoue les deux groupes. M. Charzat étend les deux bras et se renverse en arrière pour tenter de maîtriser ses troupes. Peine perdue. Aux ailes les orions commencent à pleuvoir. Un membre du service d'ordre du Front national tente alors de passer en force. Les deux groupes se jettent l'un sur l'autre, échangeant force coups de poing. Le photographe du Front national prend des photos d'une main et assène des coups de poing de l'autre.

« *Soyez gentils, soyez gentils !* », implore un marchand de chaussures dont l'étal commence à chavirer. La bagarre est vive mais très brève. Un militant socialiste sort une bombe lacrymogène et en asperge copieusement M. Le Pen et ses amis. Les journalistes et tout particulièrement les photographes de presse qui sont au plus près en prennent également plein les yeux. Un militant FN sort à son tour une bombe lacrymogène. L'air est irrespirable. Le groupe d'extrême droite fait retraite. « *Bande de voyous !* », crie M. Le Pen. Les militants socialistes, qui restent maîtres du terrain hurlent : « *Le Pen nazi !* », « *A bas Le Pen, à bas Le Pen !* ».

« *Tu as vu comme je l'ai amorti le socialo avec un coup de poing sur le nez* », raconte, ravi, le photographe du Front national à un journaliste du quotidien intégriste pro-Le Pen *Présent*.

M. Le Pen s'est réfugié avec quelques proches au bar « Edith Piaf ». Il pleure abondamment. « *Si c'était les gens du Front national qui faisaient cela, qu'est-ce qu'on n'entendrait pas* », se plaint-il. Soudain, rouge brique, il se met à chanter d'une voix de cap-hornier : « *C'est le corsaire qui tient la barre, oh hisse et oh, Pavillon noir (...)* ». « *C'est une chanson d'Edith Piaf* », explique-t-il aux journalistes un peu interloqués. Dehors, les slogans anti-Le Pen continuent de fuser. Le candidat du Front national décide de rejoindre sa voiture. Un passant l'interpelle : « *Qu'est-ce que vous venez faire ici ? Vous semez la violence.* » *De quel côté est la violence ? Ici, c'est celle des socialistes* », réplique-t-il avant de s'engouffrer dans sa voiture pour poursuivre son programme de visites des quartiers populaires de Paris.

« Je n'ai pas le SIDA »

Avant de se heurter aux militants socialistes, M. Le Pen avait tenu symboliquement à évoquer, dans le hall de la mairie du vingtième arrondissement, son élection comme conseiller d'arrondissement en 1983 : « *Cette élection a marqué le signal de la renaissance française.* » Les jeunes futurs mariés qui attendent dans le hall avant de passer devant le maire n'en reviennent pas. Ils se seraient bien passés de cette promiscuité. « *J'ai envie de vomir, c'est scandaleux* », entend-on. Les enfants sont prestement enlevés du passage pour que M. Le Pen ne leur serre pas les mains. En sortant, le candidat du Front national rencontre un supporter. « *Vous comptez poursuivre le nettoyage ?* », demande celui-ci. « *Il faudrait avant tout pouvoir le commencer* », répond-il.

Sur le passage de M. Le Pen, les visages se ferment. « *Pauvre idiot, va !* », rage une vieille femme qui fonce droit dans le groupe en tirant son caddie. Quelques marchands serrent les mains de M. Le Pen. « *C'est bien beau de défiler, mais il faut acheter* ». En passant devant un mendiant, M. Le Pen y va de sa pièce. Quelques sifflets fusent.

« *Il y avait un enculé de « bolcho », tu l'as pris ?* », demande le journaliste de *Présent* à sa photographe. Des personnnes âgées serrent la main du candidat avec effusion. « *Il est beau en vrai* ». « *Oui, à la télé, ils l'enlaidissent exprès* ». Une voiture s'arrête, un jeune homme en sort : « *Jean-Marie, on est avec toi* »

Après l'échauffourée, le chef de la « droite nationale et populaire » poursuit sa tournée dans le 14e arrondissement, marché Edgar-Quinet. Aucune main d'homme de couleur ou de Maghrébin ne lui échappe. « *Je ne veux pas le toucher* », s'indigne une femme en se frayant son chemin. « *Je n'ai pas le SIDA, on ne peut pas en dire autant de tout le monde* » réplique M. Le Pen. Il prend un enfant, le garde dans les bras et pose longuement devant les caméras. Un marchand de fruits et légumes n'en revient pas : « *Ah ! Le Pen, quelle horreur !* » Son voisin maghrébin rigole : « *J'adore Le Pen, mais il faut qu'il foute les Français à la porte !* »

De son côté, M. Jean-Pierre Stirbois accroche au passage trois militantes socialistes qui distribuent des tracts : « *Vous êtes des gazeurs, vos amis nous ont gazés tout à l'heure, et ils ont gazé les journalistes* », crie-t-il, ravi de sa formule.

« *Je vais porter plainte contre M. Charzat*, explique M. Le Pen. *C'est une embuscade délibérée du Parti socialiste. Cela a été fait avec l'accord de Tonton. Sous le masque tiré du président se cache peut-être celui de la violence et de la dictature.* »

Pour se remettre, M. Le Pen ira déjeûner à la Coupole. « *Si je perdais l'œil qui me reste, ce serait dramatique* », explique-t-il à table pour ce déjeuner avec la presse.

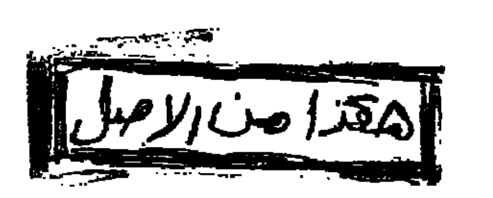
Le président du Front national éludera les questions posées sur son éventuel contact avec M. Charles Pasqua en vue du second tour de l'élection présidentielle et celles concernant le financement de sa campagne par des fonds collectés auprès de la secte Moon. « *Quand je reçois de l'argent, je dis toujours à la personne qui me le donne que j'estime qu'elle le fait pour soutenir mes idées, mais qu'en toute hypothèse cela ne m'engage à rien envers elle* », se contente-t-il de dire.

Tout sourire, M. Le Pen accepte même de répondre à des questions sur sa succession à la tête du Front national au cas où... « *Je n'ai que cinquante-neuf ans. J'ai eu une vie sentimentale et amicale très forte. Aussi, je pense que le jour de mon enterrement il y aura beaucoup de monde. J'y pense parfois. Au Front national, ils me pleureraient quarante-huit heures* », ajoute-t-il en souriant, tandis que le docteur Bachelot, à ses côtés, s'empresse de l'assurer de l'affliction éternelle dans laquelle le plongerait sa disparition. M. Le Pen a l'air sceptique. « *Un congrès se réunirait et choisirait mon successeur* », explique-t-il en se refusant à donner le nom d'un dauphin.

Entre M. Stirbois et M. Megret, le président du Front national tient à l'évidence à garder pour l'instant la balance égale. Une vieille dame s'approche de lui pour lui demander un autographe. Un peu plus tard, ce sera une femme, la cinquantaine bourgeoise, qui lui serrera la main : « *Au premier tour, je suis avec vous, mais RPR au second !*, » lance-t-elle.

La présence du candidat du Front national dans ce restaurant très parisien est loin de faire l'unanimité. Il se fera siffler et huer à sa sortie : « *Aux chiottes !* ». « *Guignol !* ». M. Le Pen se consolera le soir en allant voir au théâtre une pièce au titre, espère-t-il, prémonitoire : « *Reviens dormir à l'Elysée* »...

PIERRE SERVENT.



Le feuilleton du septennat

1981, l'état de rêve

(Suite de la première page.)

Nul n'avait songé à exhumer les vieux tubes de la dernière en date des révolutions, celle des Sixties et singulièrement la plus douce des menaces : « *Soyons réalistes, demandons l'impossible.* » Ils étaient dans les crânes et n'y faisaient point tempête. Une marée d'équinoxe. Comme si l'on avait prolongé, ce jour-là, le boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, pour faire plaisir à Ferdinand Lop et exprimer une sorte de banalité de l'incongru. Nul ne s'en serait aperçu.

Claude Sarraute regardait le spectacle à la télévision. C'était, à l'époque, son métier. La marée montait au galop. Depuis le 10 mai, l'encrier à vinaigre était sec. Elle trempa sa plume dans la confiture de roses et écrivit ceci : « *Sous l'énorme voûte, cet homme seul marchant à la rencontre de ceux qui l'ont précédé pour tenter d'ouvrir à grands battants les portes de l'histoire au peuple de France, c'était plus qu'un acte de respect, un acte de foi. Jean Moulin, Victor Schoelcher, Jean Jaurès enfin l'ont raccompagné jusque sue le parvis de cette cathédrale laïque. Le passé se montrait garant de l'avenir* »

Aujourd'hui, Claude Sarraute a honte de ce qu'elle a écrit. Ce papier, incongru sous sa plume, mais pas banal, c'est, dit-elle, « *un chardon dans ma culotte* ». Excusez les faits et le commentaire. Disons que son réveil fut calamiteux. Entre-temps, l'histoire est devenue, sans histoires, son « Mimi », elle a mis du tranxène dans son café.

« C'était assez marrant »

Sarraute reçut, par retour du Courrier des lecteurs, plusieurs dizaines de lettres exprimant la surprise, la peine, l'injure. Car la France, ce n'était pas seulement Barbara, la Sarraute « sous influence » et mitterrandolâtre du 10 au 21 mai, la Bastille, le boulevard Saint-Michel et les jardins du Luxembourg. François Mitterrand parlait, dans son discours d'investiture, de la coïncidence entre une « *majorité politique* » et une « *majorité sociale* ». Il restait une sacrée minorité qui n'attendrait pas longtemps pour récupérer sa place. « *C'est convaincre qui m'importe et non vaincre. Il n'y a qu'un vainqueur, le 10 mai 1981, c'est l'espoir* », ajoutait-il. C'est dire si les désespérés se sentaient vaincus et n'espéraient qu'une revanche prochaine.

L'air était pourtant plus léger. S'installait une joyeuse pagaille. Le chef de cabinet du président de la République arpentait les couloirs du comité directeur du PS en jeans et sans cravate. Louis Mexandeau, ministre tout neuf, continuait à prendre le métro, en deuxième classe. Les ministres papotaient en conseil. Pierre Mauroy, le premier d'entre eux s'extasiait sans qu'on le moque, bras ouverts : « *Le socialisme, quoi !* »

François Mitterrand s'installait dans le bureau du général de Gaulle, déserté depuis Georges Pompidou : « *C'était assez marrant. Il n'y avait rien, pas de téléphone pour communiquer. Les techniciens sont venus l'installer ici et pendant quarante-huit heures, on n'a pas pu téléphoner dans tout le palais. Ils avaient tout cassé. Après, le téléphone sonnait. C'était une dame de Puteaux qui demandait : « Où est-ce que je suis ? » Je répondais : « Vous êtes chez le président de la République.* »

Michel Rocard avait quitté la cérémonie du Panthéon dans une voiture de police, faute de mieux. Pierre Juquin, auquel André Lajoinie reprochera plus tard d'être allé « *danser à la Bastille avec Rocard* », s'était perché, le soir du 10 mai, sur le podium planté à la va-vite par Paul Quilès afin d'y proclamer, en mission commandée par le bureau politique du PCF et quelques heures après avoir déposé dans l'urne un bulletin nul : « *On l'a eu, Giscard !* »

« *A chaque jour suffit sa peine* » : Michel Jobert, tombé du gaullisme pour s'évanouir dans les vapeurs d'un gouvernement socialiste, ministre d'Etat sans administration — il n'y avait pas grand monde alors au commerce extérieur, — n'osait plus formuler le précepte favori de sa ligne de conduite. Le changement allait bon train. « *L'espérance de notre peuple est immense, et notre responsabilité historique* », affirma François Mitterrand au conseil des ministres qui suivit le second tour des élections législatives.

La France venait de se doter, le 21 juin, d'une chambre incroyable. Le rêve y détenait la majorité absolue : deux cent quatre-vingt-cinq députés socialistes et apparentés. La France se donna d'abord un gouvernement socialiste homogène puis, les législatives passées, admit quatre ministres communistes sans crier au Goulag ou, comme Michel Poniatowski, naguère, à l'arrivée imminente des chars soviétiques place de la Concorde.

« *L'immense espérance du peuple* » devait être comblée. Les engagements du candidat Mitterrand tenaient lieu de « *charte de l'action gouvernementale* ». Décentralisation, nationalisation, grands mots dont on n'apercevait pas encore toute la réalité, suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, abolition de la peine de mort et, modestes symboles aujourd'hui oubliés, arrêt de l'extension du camp militaire du Larzac, classement sans suite du dossier de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff.



(29 avril 1981.)

L'espace d'un accident

Fin 1981, « an I du changement », André Laurens écrivait : « *Comme témoins, il faudrait citer les smicards, les bénéficiaires des prestations sociales ; les six mille deux cents détenus libérés après les mesures d'amnistie : les condamnés à mort qu'on n'exécutera pas et les criminels qui ne seront plus passibles de la peine capitale car elle n'existe plus ; les étrangers qui ne seront plus menacés d'expulsion, les travailleurs immigrés qui peuvent régulariser leur situation. On pourrait citer aussi, mais à charge, tous ceux qui s'inquiètent de la nouvelle fiscalité ; ils n'en témoignent pas moins du changement.* »

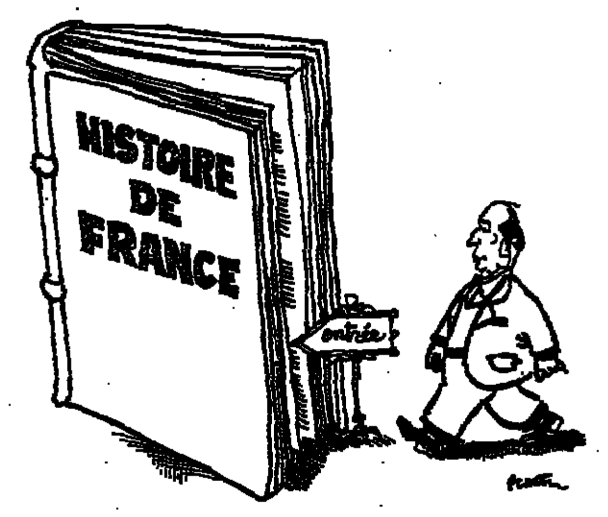
Les témoins à charge humaient un air plus lourd. Ils discernaient, pour une dose d'oxygène, cinq volumes de germes malins et miasmes divers en suspension. Ce Mitterrand élu au hasard et cette gauche confirmée par la logique soudainement imbécile de la V[e] République — on donne au président les moyens de gouverner — ne dureraient que ce que dure le sang des roses. L'espace d'un accident. Car ce n'était qu'un incident de l'histoire, une erreur, une saute d'humeur dans l'organisation des chromosomes de la société française, le gène de trop qui serait vite avalé par les normaux.

La gauche est une maladie chronique, par bonheur peu contagieuse. Sympathiques, les médecins du camp adverse lui abandonnaient le choix du diagnostic entre l'indigestion guérissable à la purge et la fièvre qui tue. Ou bien les socialistes, éclairés par les réalités — car ils ne sont pas les plus bêtes du monde, — se laisseraient aller aux délices du capitalisme en y mettant tout leur poids, habituel, de reniements. Ce serait 37,2 degrés le matin passé la fièvre du samedi soir. Ou bien ils péteraient les thermomètres et s'en iraient rejoindre Léon Blum dans les étoiles pour y tirer de nouveaux plans sur la comète jusqu'à 2001, au moins. L'embellie ou l'embolie.

François Mitterrand, bon prince, paya de sa personne afin d'illustrer cette théorie. Le 5 juin, il inaugura le Salon aéronautique du Bourget. C'est-à-dire qu'il passa en revue les matériels civils ou spatiaux ainsi que les appareils militaires de défense. Il ne voulait pas voir un missile qui dépassât. On avait désarmé les avions. Le directeur des affaires internationales de Marcel Dassault — lequel s'apprêtait à une deuxième nationalisation — ne s'en faisait pas pour autant et jugeait Pierre Mauroy plutôt « *gentil* » Il dit ce jour-là, ayant tout compris : « *La France doit désormais se mettre à fabriquer des avions écologistes, des appareils de cirque ou d'aéroclub.* »

L'industrie de l'armement serait en faillite, ses emplois liquidés et le commerce extérieur en chute libre. Le bonheur ! A moins que la gauche ne change d'avis, la fantasque, et n'expérimente, au Tchad ou ailleurs, des missiles antipistes et autres bienfaits du progrès militaire. Quelle horreur !

Pour tous ceux-là, la gauche est malade de l'idéologie. Michel Jobert n'a-t-il pas invoqué cet argument pour mettre en garde ses nouveaux amis contre les nationalisations ? A moins que les socialistes ne réveillent en eux leur virus favori, celui de la trahison. Quelle énergie François Mitterrand devra-t-il dépenser pour obtenir l'année suivante le respect de sa parole donnée lorsqu'il a fallu, la rage au ventre, accorder l'amnistie aux généraux factieux d'Alger ? Ils s'épuisent en débats dangereux pour le pays, avant même que Pierre Mauroy n'ait élaboré, en avril 1982, sa théorie catastrophe du « *gouverner autrement* » qui encourage les ministres à « *alimenter* » le débat politique.



Débats dangereux, débats publics. Pierre Mauroy présidera dix comités interministériels en trois mois pour mettre au point le dossier des nationalisations. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, Michel Rocard, ministre du Plan, Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, menèrent bataille contre les nationalisations à 100 %.

« *Tous ces gens-là, petits banquiers et hauts fonctionnaires, sont nos adversaires*, disait le premier ministre Pierre Mauroy. *Il faut les priver d'espoir. Après, cela ira mieux.* » Jacques Delors répondait : « *Vous allez vous casser la gueule. Je vous donne rendez-vous en 1982* » (1). En décembre, alors que Jacques Delors réclamait une « *pause* » dans les réformes, à la manière du Léon Blum de 1937, *le Figaro* titrait : « On ne s'ennuiera pas en 1982 ».

« Ne vous laissez pas griser »

« *On* » ne s'était pas ennuyé en 1981. « *Ne vous laissez pas plus griser par le succès que vous n'avez été ébranlés et ne le seriez par tel ou tel revers* », avait dit François Mitterrand aux militants socialistes. Le président de la République émaillait ses propos d'appels enthousiastes, mais aussi de recommandations prudentes. A Montélimar, début juin, à l'occasion de son premier déplacement officiel, il proclame : « *Nous avons engagé la bataille de l'emploi. Il n'est aucune des mesures arrêtées jusqu'à présent qui ne soit inspirée par l'engagement majeur que j'ai pris devant les Français : d'abord l'emploi !* »

François Mitterrand puise ses forces, pour ce combat, dans la relance de la consommation des ménages, le déblocage des commandes publiques, les emplois d'utilité sociale, l'abaissement du temps de travail, la reconquête du marché intérieur, l'allégement des charges des PME. Mais il prévient que la politique américaine (taux d'intérêts trop élevés, progression « excessive » du dollar) risque, si elle se perpétue, d'aggraver le chômage.

« *Nos idées sont contagieuses* », dit-il en octobre à Cancun — où il vient d'affirmer que la France, parce qu'elle a « *une vision à long terme* » de ses propres intérêts, entend contribuer au développement du tiers-monde — *elles feront le tour du monde* ». La phrase qu'il avait prononcée le mois précédent au conseil des ministres allait en tout cas, peu à peu, faire le tour de France. : « *Tout ne peut pas être realisé en même temps.* » Il pensait au service militaire à six mois, au vote des immigrés (enterrés), aux radios libres, à la politique énergétique (partie remise).

« *Tout ne peut pas être réalisé en même temps* ». « *Ne vous laissez pas griser* ». La belle prudence dont la plupart des socialistes ne voulaient pas. On entendit un M. Berson, député à barbiche de l'Essonne, emporté par les fièvres exotiques du socialisme ayatollah, refaire à la droite le coup des « deux cents familles » et dénoncer, à la tribune de l'Assemblée, les collusions d'argent entre quelques hauts dignitaires de l'opposition, la finance et l'industrie. Une ride inconnue apparut au front de Maurice Couve de Murville. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, Jacques Toubon imprima à son bras droit le mouvement du moulinet et menaça, en l'absence de l'intéressé, de mettre son poing « *dans la gueule* » de Lionel Jospin. « *Monsieur le directeur de cabinet, la situation est comme votre cravate* », dit Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, à son collaborateur préféré. Ladite cravate était vermillon.

Quelques jours plus tard, à Valence, où les socialistes étaient réunis en congrès, elle prit une teinte rouge sang. L'adversaire y trouva confirmation de son diagnostic : les socialistes étaient devenus complètement malades. Nul n'entendit Jean Poperen exposer ce qui aurait dû être la proclamation de ce congrès : « *Nous ne chercherons pas la guerre. Nous souhaitons l'accommodement, le compromis.* » Nul n'écouta Pierre Mauroy — « *N'oublions jamais que nous sommes le gouvernement de la force tranquille* », — qui annonça la construction d'une ligne Maginot sur la « *crête des deux millions de chômeurs* ». On ne retint que cette apostrophe de Paul Quilès : « *Il ne faut pas se contenter de dire, de façon évasive, comme Robespierre à la Convention le 8 thermidor : des têtes vont tomber ! Il faut dire lesquelles, et le dire rapidement. C'est ce que nous attendons du gouvernement. Il en va de la réussite de notre politique.* »

Ayant entendu « Robespaul », l'exquis Louis Mermaz leva le petit doigt au-dessus de l'anse de sa tasse de thé pour bien montrer qu'il fréquentait les bonnes manières : « *Nous ne sortons pas du fond des égouts. On est aussi bien élevés que vous, on sait s'habiller comme vous, on sait manger avec des couteaux et des fourchettes à poisson. Ce ne sont pas des barbares qui entrent dans la ville.* » Hélas ! Même une pelle à tarte à portée de main de cet homme de culture aurait fait courir sur l'échine des marquises un frisson.

Malades. Tous complètement malades. François Mitterrand lui-même est atteint. Ce ne sont plus la tête et les plombs qui sautent. Non, une vraie-fausse bonne vieille maladie, une tumeur, un cancer, une rumeur. *Paris-Match* du 27 novembre consacre trois pages à l'événement. Après des semaines et des semaines de mort annoncée, la preuve enfin, irréfutable : François Mitterrand est allé à l'hôpital militaire du Val de Grâce, le samedi 7 novembre au petit matin, dans le plus grand secret. « *Des témoins qui le reconnaissent diront qu'il a le teint « jaune citron », marche avec difficulté, mais qu'il n'est pas nécessaire — à moins qu'il n'ait lui-même refusé — de le placer sur un brancard ou dans une chaise roulante.* »

Panorama du médecin daté, lui aussi, du 27 novembre, en rajoute une louche : « *Des amis médecins plus ou moins bien placés nous font savoir que le président Mitterrand souffrirait d'un cancer de la prostate ou d'un cancer des testicules.* » *France-Soir*, le 19 novembre, avait versé à la « une » la première pelletée dans la fosse commune : depuis plusieurs années, François Mitterrand était traité mystérieusement à l'hôpital de Villejuif, qui ne fait pas mystère d'être spécialisé dans le cancer.

François Mitterrand ne cachait pas sa douleur, depuis le début de l'automne, mais avait sans doute le tort de qualifier l'origine incroyable du mal : un lumbago des plus vulgaires contracté sur un terrain de golf et consécutif à un back swing mal ficelé. « *Bon sang, qu'est-ce que ça fait mal* », avait-il dit, retour d'une séance impromptue de massage, en se tenant le dos, à deux journalistes au bas d'un escalier de préfecture.

Bref, les fourchettes à poisson s'allongeaient en lames de guillotine : les tours de rein viraient au cancer. Les socialistes ne passeraient pas l'hiver. On leur jouait le grand air de la maladie fatale. Et Barbara, qui ne se doutait de rien, chantait :

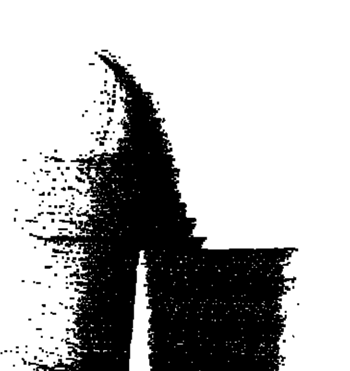
Regarde,
On pourrait encore y croire
Il suffit de vouloir
Avant qu'il ne soit trop tard.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) *La Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche.* Thierry Pfister, Hachette.

DEMAIN

1982 : L'air des sommets ...et de l'austérité



Politique

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Chirac

Les femmes libres

M. Chirac, devant l'association J'aime la famille, le samedi 12 mars à Paris, a affirmé qu'il n'avait pas *« l'idéologie de la femme au travail ou de la femme au foyer »*, mais souhaité que celle-ci *« devrait être libre d'exercer son choix sans être contrainte par des raisons financières »*. Il a souligné que l'élévation du taux de l'allocation parentale *« était financièrement parfaitement intégré dans ses projets »*, ajoutant : *« Il s'agit d'une évolution vers un vrai salaire parental s'adressant d'abord aux mères de trois enfants ou plus. Mais on peut imaginer que, le temps passant, cette évolution puisse s'étendre. »*

M. Delebarre

Parrains

« Giscard et Chaban sont devenus quasiment les parrains du chiraquisme », a déclaré, le samedi 12 mars près de Bordeaux, M. Michel Delebarre. L'ancien ministre socialiste a ajouté : *« Après sa visite à Giscard, jeudi, Chirac est devenu européen. Sacrée découverte. Et, vendredi, à Bordeaux, on l'a vu se convertir à la nouvelle société et se précipiter pour embrasser Chaban. »*

M. Jospin

Séduction

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, a dénoncé, le samedi 12 mars, à Châtellerault, *« l'incroyable et scandaleuse déclaration »* sur le racisme de M. Chirac à Marseille. *« Le racisme et la xénophobie, a-t-il dit, ça ne se comprend pas, ça se combat. »* Le premier ministre avait déclaré, le jeudi précédent, à propos du racisme : *« L'évolution que nous avons connue récemment a conduit un certain nombre de nos concitoyens à des sentiments de cette nature. Et si je ne peux pas l'admettre, je peux le comprendre. »*

Pour M. Jospin, *« il est clair que, depuis plusieurs jours, le grand jeu de la séduction et des pressions réciproques a commencé entre la droite et l'extrême droite, entre M. Chirac et M. Le Pen »*.

M. Lajoinie

Faciès...

M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, a fustigé, le dimanche 13 mars à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), *« la chasse au faciès »*, en s'adressant à des jeunes issus de l'immigration. Devant un millier de sympathisants, à proximité de la cité des 4 000, M. Lajoinie a dit : *« Aujourd'hui, quand tu es jeune, tu es coupable et tu l'es deux fois plus si tu as la peau bronzée. »* Le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale a accusé *« les gouvernements socialiste et de droite »* d'avoir fait *« la promotion de Jean-Marie Le Pen »*. Le lundi 14 mars, lors de l'émission « Les quatre vérités » sur A 2, M. Lajoinie a dénoncé la censure dont il serait la victime dans les médias et s'en est pris à SOS-Racisme, qui avait organisé un rassemblement, samedi à Paris. *« Ils ont fait ce Barnum pour parler de Mitterrand ; c'était gros comme une maison »*, a-t-il déclaré.

M. Pasqua

L'ombre

M. Charles Pasqua a dénoncé le samedi 12 mars, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), *« l'attitude hésitante et inquiétante du président de la République, qui est une marque de désinvolture envers les Français »*, ajoutant : *« Je ne sais pas si M. Mitterrand se représentera. On a l'impression d'assister à l'un de ces spectacles que produisait jadis le cirque Pinder où Marcel Thil, l'ancien champion boxait contre son ombre. Cette ombre, soit-elle chinoise, devra bien se dissiper. Nous verrons alors les traits de l'adversaire se dessiner enfin. »*

Le financement de l'ex-ARC

Quatre mandats d'amener délivrés en Guadeloupe

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, spécialisé dans les affaires de terrorisme et chargé depuis le 30 novembre 1986 des vingt attentats à l'explosif de novembre et de décembre 1986, a finalement délivré, le samedi 12 mars, quatre mandats d'amener contre des militants indépendantistes.

Le procureur général près la cour d'appel de Basse-Terre, M. Jerry Sainte-Rose, a précisé que les interpellations de la semaine dernière (*le Monde* daté 14-15 mars) *« ont porté sur l'infrastructure de cette organisation* [l'ARC-Alliance révolutionnaire caraïbe, dissoute en 1984] *subversive »* et que, pour quatre des neuf personnes interpellées, *« ont été retenues des charges suffisamment graves pour justifier la délivrance d'un mandat d'amener et leur transfert en métropole »*.

Les quatre militants indépendantistes qui devaient être transférés à Paris lundi ou mardi sont : MM. Gabriel Bourguignon, animateur d'une radio indépendantiste, membre du Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (MPGI) ; Hugues Razan, entrepreneur ; Casimir Sorlingue-Trebor commerçant, et Georges Luissaint, dont la profession n'a pas été précisée.

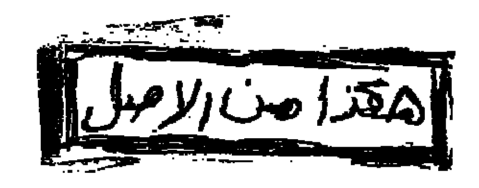
Le procureur général a en outre indiqué (sans révéler leur identité) que deux autres personnes étaient *« soupçonnées d'avoir apporté une aide financière à l'ARC dans des conditions que l'enquête s'attache à déterminer »*. Il s'agit, indique-t-on de source proche des milieux policiers, de M. Jean-Pierre Sarkis, un commerçant d'origine libanaise dont le magasin de meubles situé à Pointe-à-Pitre avait été la cible d'un attentat à l'explosif en 1986 et de M. Claude Camenen, membre de l'une des plus anciennes familles créoles et copropriétaire de l'une des plus importantes études notariales de l'archipel.

De source proche du MPGI, considéré par la police comme la couverture officielle de l'ex-ARC, le financement de cette dernière ayant transité par des notables ou commerçants de Pointe-à-Pitre, avoisinerait 1 million de francs, une somme considérée comme *« plausible »* par les enquêteurs.

Enfin, le procureur général a lancé une sévère mise en garde à l'encontre de ceux qui *« seraient tentés d'apporter sous une forme quelconque une aide à toute organisation terroriste »*. La veille, déjà, M. Bruguière avait annoncé qu'il détenait *« la preuve que des journalistes avaient des contacts avec des activistes guadeloupéens »*, il *« n'hésiterait pas à les faire arrêter »*.

Depuis le week-end, une quinzaine de mandats d'amener ont été délivrés dans l'ensemble de cette procédure. Deux personnes ont été remises en liberté : M[me] Marie-Georges Michel, en mai 1987, qui depuis est placée sous contrôle judiciaire en banlieue parisienne, et Mlle Jocelyne Bourgarel, libérée en janvier dernier et placée sous contrôle judiciaire en Guadeloupe.

ANDRÉ LÉGER.



Politique

Cinq élections cantonales partielles

● Mme Delfosse garde Lille-Ouest au CDS
● Le PCF enlève au RPR le canton de Valenciennes-Est

Pour Mme Jeannine Delfosse, le vrai combat était celui du premier tour, quand il s'agissait pour elle de prendre l'avantage sur le secrétaire d'Etat chargé du tourisme, M. Jean-Jacques Descamps (PR), investi par l'UDF et le RPR. Au seul soutient des centristes le 6 mars, la veuve de Georges Delfosse, député et conseiller général décédé, a vu s'ajouter, au second tour, ceux de l'UDF et du RPR, et c'est sans difficulté qu'elle l'a emporté. Toutefois, ce succès n'est pas total puisqu'elle n'a pu faire le « plein » des voix de la majorité. Le manque de certains suffrages s'explique sans doute par le retour dans leur camp des électeurs sympathisants du PS et, une certaine désaffection des électeurs de M. Descamps.

M. Pierre Méhaignerie, invité de « 7 sur 7 » au soir du scrutin, s'est félicité du *« remarquable score »* de sa candidate. Le président du CDS n'a retenu que son pourcentage (plus de 62 %) pour en tirer la conclusion un peu rapide que *« cela montre que les candidats du centre peuvent mordre sur les socialistes et élargir la majorité ».* Cela était vrai au premier tour, pas au second. Reste que cette primaire CDS-PR laissera des traces. M. Méhaignerie juge qu'il s'est agi là d'*« un débat politique que l'on aurait pu s'épargner »*. De son côté, M. François Léotard, devant le « Grand Jury RTL-le Monde », qui n'y voit pas *« une petite histoire »*, a mis en garde son *« voisin de palier »* CDS : *« Le mieux, c'est de respecter le droit de copropriété. »*

A Valenciennes-Est, où avait lieu également un second tour, le RPR n'a pas pu conserver un siège qu'il avait enlevé au PCF en 1985. Si dimanche prochain la gauche fait le « plein » de ses voix aussi bien qu'à Valenciennes, le RPR pourrait bien perdre, à Laon, un deuxième siège, mais cette fois au profit du PS. Un tel succès compenserait alors la perte prévisible d'un canton dans le Lot-et-Garonne, gagné par le PS sur le PCF en 1982.

ANNE CHAUSSEBOURG.

AISNE : canton de Laon-Nord (1er tour).

Inscr., 9 906 ; vot., 6 095 ; suffr. expr., 5 954. Mme Madeleine, PS, cons. mun., 1 831 voix ; M. Philippe Douchain, RPR, cons. mun., 1 444 ; Mme France Mathieu, UDF, cons. rég., 1 001 ; MM. Michel Leblond, PCF, cons. mun., 967 ; Gilbert Devèze, FN, parl. eur., anc. sén., 391 ; Mme Catherine Arribas, Verts, 320. *Il y a ballottage.*

[Pour succéder à Georges Lemoine (RPR), conseiller général depuis 1985, décédé le 19 janvier dernier, six candidats étaient en lice, dont quatre membres du conseil municipal. La représentante du PS, adjointe à l'enseignement et à la jeunesse, que les militants avaient préféré investir plutôt que le maire, M. René Dosière, arrive en tête en améliorant de près de deux points (30,75 % au lieu de 28,93 %) le score obtenu il y a trois ans par son prédécesseur, M. Daniel Poulet, alors conseiller général sortant.

Comme en 1985, le RPR emporte la primaire à droite. Son candidat, même s'il enregistre un léger recul (24,25 % contre 25,34 %), creuse l'écart sur la candidate UDF qui perd plus de cinq points (16,81 % contre 21,95 %).

De son côté, l'ancien sénateur de l'Aisne, aujourd'hui membre de l'Assemblée des Communautés européennes, M. Devèze, maintient les positions du Front national. Il avait pris pour thème de campagne une thèse chère aux écologistes locaux : le refus du stockage de déchets nucléaires sur le site de Sissonne. Il devance la candidate des Verts de 71 suffrages.

En 1985, les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 9 857 ; vot., 6 613 ; suffr. expr., 6 376. M. Daniel Poulet, PS, 1 845 voix ; Georges Lemoine, 1 616 ; Mme Mathieu, UDF, 1 400 ; M. Bernard Fety, FN, 440.

Au second tour, Georges Lemoine l'avait emporté avec 3 273 voix contre 3 163 à M. Poulet sur 6 436 suffrages exprimés, 6 726 votants et 9 857 incrits.]

LOT-ET-GARONNE : canton du Mas-d'Agenais (1er tour).

Inscr., 4 189 ; vot., 3 303 ; suffr. expr., 3 212. MM. Jean-Louis Confolent, div. maj., 1 286 voix ; Roland Destieu, PCF, 1 045 ; Jean Dall'Agnol, PS, 881. *Il y ballottage.*

[Le Parti communiste est en passe de reprendre un canton qu'il détenait depuis la Libération et qu'il avait perdu en 1982. Le siège qu'avaient notamment détenu Raymond Jean et Hubert Ruffe, anciens députés communistes, était revenu à un socialiste, Daniel Castaing, décédé le 26 janvier dernier.

Une querelle entre la veuve du conseiller général décédé, qui souhaitait succéder à son mari et le PS n'est sans doute pas étrangère à une perte de plus de dix points (27,42 % au lieu de 37,73 %) enregistrée par les socialistes.

De son côté, le représentant du PCF recule de plus de deux points (32,53 % au lieu de 35,71 %). Du coup, le candidat unique de la majorité enregistre un bon score : 40,03 %, soit près de neuf points de mieux que le représentant de l'opposition d'alors qui, au second tour de 1982, avait totalisé 31,66 % des voix.

En 1982, les résultats du premier tour étaient les suivants : insc., 4 017 ; vot., 3 343 ; suffr. expr., 3 265 ; Daniel Castaing, 1 232 voix ; MM. Hubert Ruffe, 1 166 ; Jacques Mérian, UDF, 771 ; Lucien Chevalet, div. d., 96.

Au second tour, Daniel Castaing l'avait emporté avec 2 167 voix contre 1 004 à M. Mérian sur 3 171 suffrages exprimés, 3 354 votants et 4 017 inscrits.]

NORD : canton de Lille-Ouest (2e tour).

Inscr., 41 841 ; vot., 23 424 ; suffr. expr., 22 411. Mme Jeannine Delfosse, CDS, 13 958 voix, ELUE ; M. Claude Reynaert, PS, 8 453.

[Mme Jeannine Delfosse (CDS) va succéder à son mari, décédé le 25 janvier dernier, comme conseiller général du canton de Lille-Ouest. Elle a été élue avec une confortable avance sur le candidat socialiste, M. Claude Reynaert, obtenant 62,28 % des suffrages exprimés. Un résultat qui était largement prévisible après le premier tour.

Cette partielle avait soulevé les passions et divisé la majorité, suite à la tentative d'« OPA » qu'avait lancée sur ce canton le secrétaire d'Etat chargé du tourisme, M. Jean-Jacques Descamps (PR). Ce dernier avait cru à tort pouvoir s'imposer comme le candidat unique de la majorité. Bien que investi officiellement par l'UDF et le RPR, il s'était heurté à une vive réaction du CDS, qui, sur le terrain, lui opposait la veuve de Georges Delfosse. Au soir du premier tour, M. Descamps devait reconnaître son échec, n'arrivant qu'en troisième position avec 20,85 % des suffrages, loin derrière la candidate du CDS qui obtenait 37,17 % des voix. M. Descamps s'était alors désisté en faveur de Mme Delfosse.

La candidature de M. Descamps avait non seulement suscité un « vote de barrage » à droite mais également à gauche, de la part d'un électorat sympathisant socialiste. En témoignait, au premier tour, la chute de six points enregistrée par le candidat du PS par rapport au scrutin de 1982.

Au second tour, on assiste au retour des différents électorats à l'intérieur de leurs frontières habituelles. M. Reynaert réalise un score plus conforme au poids traditionnel de la gauche dans ce secteur. Partout, il est en progression aussi bien en pourcentage qu'en chiffres absolus par rapport au total PS + PC du premier tour (29,40 %). Avec 37,71 % des suffrages, la gauche progresse de huit points, dont vraisemblablement les six ou sept points qui faisaient défaut au candidat socialiste le 6 mars. En chiffres absolus, cette progression se traduit par un gain de 1 325 voix.

Mme Delfosse en subit le contrecoup. Si elle progresse de plus de 4 points par rapport au total des voix recueillies par les deux représentants de la majorité, elle ne fait pas le plein de leurs suffrages.

C'est d'ailleurs à Lambersart qu'il lui manque le plus (380), là où M. Descamps avait – en dehors des trois bureaux lillois (2 625 inscrits) – réalisé son meilleur score (22,78 % des suffrages contre 20,85 % sur l'ensemble du canton). Certains partisans du secrétaire d'Etat ont préféré s'abstenir ou voter nul (les abstentionnistes progressant de plus de 3 points au second tour). – (Corresp.)

∴

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 41 841 ; vot., 24 715 ; suffr. expr., 24 240. Mme Delfosse, CDS, 9 011 voix ; MM. Reynaert, PS, 5 172 ; Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, UDF-PR sout. RPR et CNI, 5 056 ; Le Meur, PCF, 1 956 ; Mme Rémy, FN, 1 819 ; M. Lapère, Verts, 1 226.

En 1982, Georges Delfosse, CDS, avait été réélu au premier tour avec 15 257 voix contre 7 305 à M. Christian Burie, PS, 2 301 à M. Yves Le Meur, PCF, et 1 579 à M. Christian Lapère, écol., sur 26 442 suffrages exprimés, 27 096 votants et 39 878 inscrits.]

NORD : canton de Valenciennes-Est (2e tour).

Inscr. 34 625 ; vot. 22 138 ; suffr. expr. 20 948. MM. Fabien Thiémé, PCF, 11 072 voix, ÉLU ; Jean-Claude Prud'homme, RPR, 9 876.

[Le candidat du Parti communiste, M. Fabien Thiémé, reconquiert, avec 52,85 % des voix, le siège perdu par le PCF en mars 1985, lorsque M. Olivier Marlière, RPR, avait battu M. Gaston Poulain, conseiller général sortant.

Député du Nord depuis mars 1986, maire de Valenciennes depuis le 11 janvier dernier, en remplacement de M. Pierre Carous, sénateur RPR, démissionnaire, M. Marlière, touché par la loi relative au cumul des mandats, s'est démis de celui de conseiller général.

M. Jean-Claude Prud'homme, RPR, candidat unique de la majorité, n'a pas réussi à conserver ce siège. Arrivé, certes, en tête au premier tour avec 33,23 % des suffrages, il ne devançait le candidat communiste que d'un peu plus de 500 voix, alors que les représentants de la gauche apparaissaient nettement majoritaires dès le premier tour avec 51,95 % des suffrages.

Dimanche, les électeurs se sont davantage mobilisés que le 6 mars (36,06 % d'abstentionnistes au lieu de 41,12 % dimanche dernier). Cette meilleure participation a essentiellement bénéficié au candidat de la majorité, qui, avec 47,14 % des voix, progresse de près de 14 points par rapport à son score du premier tour. Mais cela n'a pas été suffisant pour combler son handicap face au candidat communiste, qui a fait largement plus que le plein des voix de gauche au premier tour.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr. 34 625 ; vot. 20 387 ; suffr. expr. 19 828 ; MM. Prud'homme, 6 589 voix ; Thiémé, 6 657 ; Jaspard, PS, 4 245 ; Flabolewski, FN, 1 851 ; Rizzo, Verts, 1 086.

Au second tour de mars 1985, M. Marlière l'avait emporté avec 12 494 voix contre 10 129 à M. Gaston Poulain sur 22 623 suffrages exprimés, 23 916 votants et 34 286 inscrits.]

TARN-ET-GARONNE : canton de Bourg-de-Visa (1er tour).

Inscr. : 1 841 ; vot. : 1 410 ; suffr. expr. : 1 381. MM. Jean-Claude Lacoste, sout. PS : 368 voix ; Etienne Millet, CNI : 310 ; Jean-Pierre Latapie, MRG : 308 ; Lucien Lacombe, UDF-CDS : 172 ; Emile Giron, RPR, m. : 116 ; André Jacquet, PCF : 107. *Il y a ballottage.*

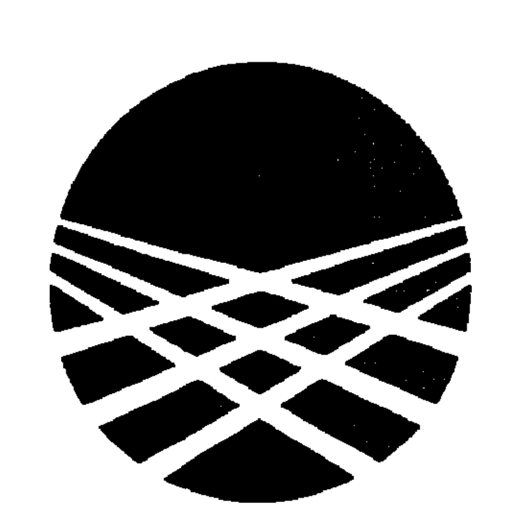
[Avec trois candidats, la droite fait mieux qu'en 1982 avec deux : 43,30 % au lieu de 29,76 %. Reste que le maire RPR du chef-lieu, qui avait obtenu 24,51 % des voix il y a six ans, enregistre une nette érosion de son électorat puisque, avec 8,39 %, il arrive en avant-dernière position de ce scrutin organisé à la suite du décès, survenu le 31 janvier dernier, d'André Richard (PS), conseiller général depuis 1970.

Le vainqueur de la primaire à droite, M. Millet, est devancé de quelque cinquante-huit suffrages par M. Lacoste qui, candidat sous l'étiquette « sauvegarde cantonale », bénéficie du soutien du PS. Ce dernier, alors divers gauche, avait obtenu 21,71 % des voix au premier tour de 1982 (contre 26,64 % cette fois) et s'était maintenu au second tour face au conseiller sortant.

En mars 1982, les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr. : 4 872 ; vot. : 1 430 ; suffr. expr. : 1391. André Richard : 376 voix ; MM. Giron : 341 ; Lacoste : 302 ; Jean Carrière, MRG : 206 ; Jacquet, 93 ; Alain Couderc, div. d. : 73.

Au second tour, André Richard avait été réélu avec 588 voix, contre 447 à M. Lacoste et 441 à M. Giron sur 1 476 suffrages exprimés, 1 502 votants et 1 872 inscrits.]

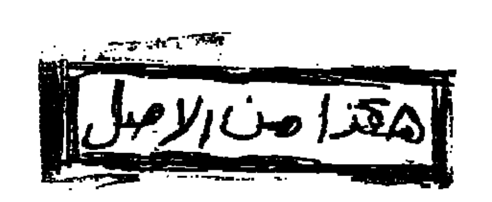
1er janvier 1988 - Fiatagri et Fiatallis ensemble au sein d'une nouvelle société.

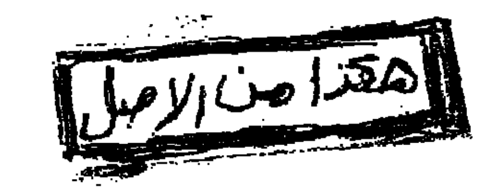


FiatGeotech. La terre pour horizon.

Pour être compétitif, il faut effectuer dans tous les domaines des choix mûrement réfléchis et projetés loin dans l'avenir. FiatGeotech constitue la réponse immédiate à ce défi. Elle unit les forces de deux grands partenaires, Fiatagri et Fiatallis, spécialistes dans leur domaine d'activité respectif: mécanisation agricole et engins de travaux publics. FiatGeotech garantit l'optimisation des synergies au profit de Fiatagri et Fiatallis, qui bénéficient d'ores et déjà d'une solide réputation. Avec des ressources renouvelées, elles continueront à offrir des produits, des réseaux et des services d'excellente qualité. Maintenant, FiatGeotech marque de son empreinte toutes les terres: celles que l'on cultive et celles que l'on transforme. FiatGeotech dispose de nombreux atouts: 10 usines, 14.000 salariés, un chiffre d'affaires prévisionnel d'environ 2.395 millions de dollars pour 1988, et 265 millions de dollars d'investissements programmés pour la période 1988-1990. Ce sont là des bases solides pour apporter de nouvelles énergies et un dynamisme renforcé, et pour consolider une position dominante parmi les principaux groupes mondiaux. FiatGeotech reflète la volonté du Groupe Fiat de rationaliser la production et d'introduire de nouvelles technologies dans ces domaines d'activité, pour offrir à la clientèle des produits toujours plus avancés et un service efficace. A partir de maintenant, de nouveaux horizons s'ouvrent à la terre: FiatGeotech.







Société

Le « grand rancard » de SOS-Racisme à Paris

Paroles et musique

Les fêtes sont comme les hommes. Même jeunes, elles ont déjà leur histoire. En conviant « *les potes* » à un « *grand rancard* », sous le chapiteau, samedi 12 mars, sur la pelouse de Reuilly, à Vincennes, SOS-Racisme savait qu'on lui jetterait des souvenirs à la figure en forme de comparaison. Des chiffres surtout. Les 200 000 jeunes à la Concorde en 1985 ; les 100 000 à la Bastille l'année suivante. Et autant l'an dernier sur l'esplanade de Vincennes.

Alors, ce samedi, combien étaient-ils ? « *De quoi remplir 20 000 charters* », a ironisé le fantaisiste Jean Benguigui. Sous le chapiteau de 15 000 places et aux abords, au pied d'un gigantesque écran, il y en avait peut-être deux fois plus.

Et le programme ? « *A la Bastille, c'était mieux. Il y avait Higelin* », lâche une petite lycéenne du Jura. « *Non, Higelin n'était pas là* », sourit Harlem Désir. Fin des comparaisons.

D'emblée, le « grand rancard », c'était autre chose. Comme une première. Un meeting politique de jeunes. A leur manière, en musique, en allégresse, en coups de cœur, en enlacements.

La musique, c'était inévitable. Mais avec une majorité d'artistes et de groupes beurs ou africains. Entre potes, en somme. On n'était pas d'abord venu pour le super-concert gratuit avec les grosses vedettes de la télé. On était venu comme on va à un rancard, parce qu'on avait envie et parce qu'il le fallait. « *Jusqu'à présent*, s'est exclamé Harlem Désir, le président de SOS-Racisme, *on ne voyait dans notre fête qu'un concert. C'était oublier que, dans les concerts, il y a paroles et musique. Aujourd'hui, il s'agit surtout de rappeler les paroles.* »

Elles le furent. A six semaines de l'échéance présidentielle, les militants de SOS-Racisme estiment qu'il n'est plus possible d'attendre. « *Toutes les politiques ne se valent pas*, a déclaré Harlem Désir. *Nous avons toujours pensé qu'un jour viendrait où il faudrait choisir. Nous y sommes.* » Pour préciser un peu, le président du mouvement prend un exemple : « *L'Université avec deux millions d'étudiants en l'an 2000, que tout le monde réclame, c'est le prochain président qui devra en prendre les moyens.* »

Aussi, la main emblématique et son slogan « *Touche pas à mon pote* » servaient-ils encore de ralliement. La lutte contre le racisme garde toute la solidité du ciment de la première heure. Mais d'autres pancartes ornaient les murs du chapiteau : « *Egalité, je t'aime.* » Kaïssa Titous, membre du bureau du mouvement, qui travaille actuellement à la campagne du candidat Pierre Juquin, a évoqué la « *révolution des pierres* » dans les territoires occupés et réclamé « *justice pour le peuple palestinien et le peuple kanak* ». Une délégation de SOS-Racisme doit d'ailleurs se rendre en Israël et dans les territoires occupés pour soutenir « *tous ceux Israéliens et Palestiniens, qui œuvrent pour la paix* ». Avec Isabelle Thomas, c'est l'exclusion scolaire, « *l'exclusion la plus perfide* », qui recevait les coups : « *L'échec scolaire, c'est l'exclusion à perpétuité* ».

Les responsables du mouvement n'ont pas laissé à Guy Bedos le soin d'avancer plus nettement dans l'arène politique. Certes, l'artiste s'en est donné à cœur joie aux dépens de Jean-Marie Le Pen et de Jacques Chirac : « *Tapez Jacquou 3615 et vous aurez courage, ardeur et volonté.* » Mais il n'a pas résisté au plaisir d'ironiser — plus gentiment — sur François Mitterrand : « *Il est très fort, il réussit à faire faire sa campagne par les autres... Je me prononcerai pour lui quand il se sera lui-même déclaré ; le plus tôt sera le mieux !* » Kaïssa Titous avait déjà mis le point sur quelques « i » : « *Le Pen, Chirac, le code de la nationalité, c'est eux. Il s'agit de les battre aux présidentielles.* » François Mitterrand pouvait alors délivrer son message. Ecouté en silence, ce « clip » était acclamé sur le slogan « *Mitterrand avec nous* ».

Pour Harlem Désir, c'était gagné. Il avait fallu « *éclairer les choix* ». Pas de consignes de vote. « *Elles ne satisfont que ceux qui les donnent. L'électeur fait ce qu'il veut.* » SOS-Racisme, sait, dit-il, qu'avec la droite « *ce n'est pas possible ; on s'est aperçu qu'on n'arrivera à rien (...). L'intégration n'est pas un gadget (...). Nous refusons une société à deux vitesses, nous voulons une société solidaire qui ne laisse personne sur le bord du chemin (...). Nous voulons exclure l'exclusion.* »

« L'exil intérieur »

Le président de SOS-Racisme a présenté six questions qui seront posées aux candidats et « *appuyées désormais par toute la force de milliers de jeunes* ». Elles demandent le droit de vote pour les étrangers aux municipales de 1989, la réforme du code de nationalité donnant à tous *les enfants nés en France la nationalité française*, l'abrogation de la loi de septembre 1986, dite « loi Pasqua », sur les expulsions, le recours à une instance indépendante de la police pour enquêter *sur les bavures*, une loi antighetto pour éviter « *l'exil intérieur* » dans des logements insalubres et enfin une loi de programmation scolaire, « *plus urgente que la loi de programmation militaire* », qui ferait du budget de l'éducation le premier budget de la nation.

Harlem Désir ne cache pas que « *quel que soit le vote de mai 1988, il faudra un mouvement pour faire évoluer les mentalités, pour forcer et soutenir la volonté politique* ». SOS-Racisme aura encore à crier et à déranger.

Et on refera la fête, en juin, c'est promis. La vraie grande fête. Celle où les personnalités arrivent en début de soirée parce qu'elles ont vu au journal télévisé qu'il se passe quelque chose et qu'il faut se montrer. Samedi, elles étaient rares. Jack Lang, « *l'un des innombrables parrains* » de SOS-Racisme, « *n'avait pu refuser l'invitation* ». Il se fit discret. Comme Olivier Stirn. Pierre Juquin et Jean-Marie Tjibaou aussi sont restés dans l'ombre, mais leur message a été lu.

Bref, samedi, on était entre jeunes, sans les aînés, à qui cependant il a été jugé bon de rafraichir la mémoire. La Déclaration des droits de l'homme de 1948 a été lue par une douzaine d'artistes : Guy Bedos, Jean Benguigui, Jean-Hugues Anglade, Zabu, Manu di Bongo, Smaïn, Yves Simon. Ce fut un vrai succès avec applaudissements, acclamations et tout. L'article « *Tout homme a droit à l'éducation* » a fait un malheur.

CHARLES VIAL.

Un message de M. Mitterrand

Samedi, en début d'après-midi, le président de la République avait reçu trois dirigeants de SOS-Racisme, dont M. Harlem Désir. Il devait leur confier un message diffusé dans la soirée — image et son — au rassemblement de Reuilly, déclarant notamment :

« Un rassemblement comme le vôtre mérite d'être salué. Pourquoi ? Parce qu'il contribue à faire passer nos grands principes abstraits de la morale des discours à la morale de la vie, du ciel sur la terre, je veux dire des normes du droit aux rues de nos villes, à nos bureaux, nos ateliers, nos écoles, nos tribunaux, nos hôpitaux.

» Hier, vous disiez : « SOS racisme », et vous avez fait reculer avec d'autres l'ombre sinistre des discriminations raciales. Vous faudra-t-il dire demain SOS égalité ? SOS fraternité ? SOS solidarité ?

» J'ai assez de confiance, et je ne suis pas le seul, dans l'avenir de la République et l'esprit de tolérance des Français pour penser que ce jour n'est pas près d'arriver.

» Et pourtant, vous avez raison d'être là aujourd'hui comme hier. Ce sont l'imagination et la vigilance qui maintiennent en vie les valeurs les plus profondes de notre identité nationale. L'égalité n'est jamais acquise ; c'est toujours un combat. Que ce soit l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les Français venus d'ailleurs et les Français de souche, entre les étrangers et nos concitoyens, entre les enfants eux-mêmes qui vivent sur notre sol. Il y a là une flamme à ranimer sans cesse, avec soin, avec amour, car il suffirait de laisser se réveiller un court moment la loi de la jungle qui dort au fond de toute société pour qu'elle s'éteigne, et pour longtemps.

» Ce laisser-aller, qu'on appelle parfois à tort du libéralisme, n'est pas la liberté. C'est l'inexorable asservissement des jeunes, des différents, des démunis, des exploités, des mal-nés ou des minoritaires, bref des plus faibles à la loi du plus fort. C'est la multiplication à terme des ghettos, des exclus, des foyers d'insécurité et de haine.

» C'est ce dont les Français ne veulent pas, j'en suis sûr, ni pour eux-mêmes ni pour la France.

» Votre présence à Reuilly en cette fin d'hiver 1988 représente pour le président de la République française non seulement un réconfort mais aussi une promesse. »

La convention socialiste sur les droits des femmes

La deuxième convention nationale du Parti socialiste sur les droits des femmes organisée samedi 12 et dimanche 13 décembre à Châtellerault, la ville de Mme Edith Cresson, s'est prononcée massivement en faveur d'un relèvement du quota des femmes de 20 % à 25 % au sein du Parti socialiste et sur les listes de candidatures aux élections. Les secrétaires fédéraux, le plus souvent représentés par des femmes, et les secrétaires fédérales aux droits des femmes accompagnés des anciens ministres (Mmes Edwige Avice, Edith Cresson et Yvette Roudy) ainsi que de nombreuses élues ont demandé la création d'une structure nouvelle et statutaire, qui serait notamment chargée de veiller au respect du quota. Ces propositions devraient être soumises au prochain congrès du Parti.

Le texte soumis à la convention et approuvé à 94,10 % souligne l'attachement des femmes socialistes à l'*« égalité des droits dans la justice sociale, à l'autonomie et à la solidarité »*. Il se situe dans le droit fil de la politique menée en direction des femmes de 1981 à 1986 qui *« a fait de la France l'avant-garde des pays européens »*. Il dénonce le recul provoqué par la droite dans les domaines de l'emploi et de la famille. Pour les femmes socialistes, leur parti doit faire *« progresser de pair les droits des femmes et la mise en œuvre d'une politique familiale ambitieuse, moderne, intégrant le droit au travail des femmes »*.

Un féminisme prudent

CHATELLERAULT
de notre envoyée spéciale

Dure épreuve qu'une convention nationale sur les droits des femmes pour les ténors du Parti socialiste ! Tous ceux qui n'ont pas saisi immédiatement le mot d'ordre implicite — « *Langues de bois s'abstenir* » — l'ont appris à leurs dépens. Venues à Châtellerault, pendant le week-end pour tracer ensemble — avant le prochain congrès — les lignes de la politique socialiste en direction des femmes, les premiers secrétaires fédéraux (le plus souvent représentés par des femmes), les secrétaires fédérales aux droits des femmes, accompagnées d'anciennes ministres et de nombreuses élues, n'ont pas voulu que la tribune soit accaparée par des discours trop généraux. Elles n'entendaient pas sacrifier sur l'autel de la présidentielle et de la succession à la tête du Parti le débat qu'elles estiment essentiel pour les femmes françaises.

Il n'était pas question pour ces femmes de rallumer la guerre des sexes. Comme le souligne le texte de la convention approuvé par la grande majorité des fédérations, les conflits ne passent plus par les différences de sexe mais entre la vie privée et le vie professionnelle ou publique, entre l'affectif et le productif, entre la disponibilité du temps libre et le temps social organisé et contraignant. « *Le féminisme jeune n'est plus un féminisme dur* », a reconnu Mme Geneviève Domenach. Pour la plupart des représentantes du PS, il s'agissait d'affirmer que « *les problèmes dont les femmes traitent, les réalités qu'elles affrontent ne sont pas mineurs. Ils concernent toute la vie sociale, et il est important d'en montrer la politique globale* ».

Leur démarche, ont expliqué plusieurs oratrices et avec elles Mme Yvette Roudy, dont l'action au ministère des droits de la femme a été applaudie, s'inscrit dans le mouvement des femmes vers l'émancipation qui lui-même rejoint le mouvement pour le droit aux libertés.

« Spontanées, diversifiées, directes »

« *Spontanées dans leurs réactions, diversifiées dans leur approche et toujours directes* », comme l'a constaté M. Jospin, ces femmes ont montré leur crainte que leur convention ne soit pas forcément prise avec tout le sérieux nécessaire au sommet du parti. Quelques-unes, dont Mme Françoise Gaspard, n'ont pas manqué de souligner le caractère humiliant d'une circulaire envoyée juste avant la convention par le secrétariat national aux secrétaires fédéraux demandant aux représentants du parti de ne pas oublier, au cours des débats, l'enjeu de la campagne présidentielle. « *Serions-nous donc des mineures ?* », s'interrogeaient plusieurs militantes.

Mais c'est avec beaucoup de satisfaction qu'elles ont entendu les leaders venir avec une grande prudence sur leur terrain et reconnaitre qu'une politique en direction des femmes prenait toute sa place dans la politique du parti.

Cette convention fut pour tous l'occasion de dénoncer la politique familiale de la droite — tout particulièrement le « salaire maternel » — qualifiée tour à tour de « *paternaliste* », « *rétrograde* », « *démagogique* » et « *régressive sur le plan social* ».

« *La droite veut mettre les femmes à la maison, nous voulons les laisser choisir* », a souligné M. Jospin. Une véritable politique familiale pour ces femmes socialistes s'appuie sur une reconnaissance du partage des tâches, des responsabilités, et sur des prestations sociales qui compensent les inégalités (congé parental d'éducation pour tous, aménagement des modalités de la garde conjointe, accueil de la petite enfance...).

Bien qu'attachées à une politique familiale, ces femmes réunies à Châtellerault ont également souligné leur attachement à l'accès à l'emploi et au travail « *espace*, disent-elles, *d'autonomie* ». Elles ont exprimé unanimement leur désir de voir mieux appliquée la loi sur l'égalité professionnelle.

Mais ce sont certainement les discussions sur la réprésentation des femmes en politique et bien sûr au sein du parti qui ont occupé l'essentiel des débats. Tel un leitmotiv ces femmes ont rappelé leur désir de voir élever les quotas à l'intérieur du parti, comme sur les listes aux élections, de 20 % à 25 %. Une revendication qu'elles ont présentée comme « *un mal nécessaire* ». A M. Jospin qui considérait ce phénomène comme un phénomène de société, elles demandaient que le parti montre l'exemple. « *N'oublions pas que les femmes votent aujourd'hui plus à gauche que les hommes* ». « *Nous nous devons de ne pas décevoir les femmes* », a expliqué Mme Véronique Neiertz.

Seule la fédération du Pas-de-Calais était contre l'augmentation de ce quota dont l'enjeu dans le contexte de crise économique ne lui paraissait pas capital.

Bien qu'apparemment peu enthousiaste, M. Jospin a promis à ces femmes de soutenir le quota des 25 %, tout en soulignant les difficultés à faire respecter le quota actuel.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

JUSTICE

Dans le Haut-Rhin

Réouverture dix ans après les faits de l'information sur la mort d'une jeune fille

M. Jean Volff, procureur de la République au tribunal de Mulhouse (Haut-Rhin), vient d'ordonner la réouverture, dix ans après les faits, de l'information sur le meurtre d'Isabelle Fisch, une jeune fille de dix-neuf ans, retrouvée étranglée et violée en janvier 1978 à Reiningue (Haut-Rhin).

Lors d'une conférence de presse, le magistrat a expliqué que « *les investigations méthodiques menées par le SRPJ dans le cadre d'une enquête préliminaire, ainsi que les examens techniques et scientifiques, ont débouché, ces dernières semaines, sur la découverte et la réunion de quelques éléments significatifs* ». « *Ceux-ci si ténus et fragiles qu'ils soient, n'en paraissent pas moins constituer des charges nouvelles* », a ajouté M. Volff, qui n'a cependant pas voulu révéler la nature de ces « *éléments* ». Il a néanmoins indiqué que « *plusieurs témoins ont été réentendus et ont fourni des informations, de sorte qu'un meurtre à plusieurs n'est plus à exclure absolument* ». Le magistrat a enfin dit que « *ses réquisitions seront prises pour meurtre et viol* ».

Isabelle Fisch, membre des Jeunesses communistes, avait été retrouvée étranglée et violée dans une forêt, six semaines après avoir quitté le domicile familial, à Staffelfelden (Haut-Rhin). Depuis, le ou les meurtriers étaient demeurés introuvables. Fondée sur l'hypothèse d'un crime de rôdeur, l'enquête avait abouti à une ordonnance de non-lieu, en juin 1982. Convaincue de la thèse du crime collectif, la famille d'Isabelle n'avait, depuis, cessé de réclamer une réouverture de l'information.

Un comité national « Pour la vérité sur l'affaire Fisch » avait, de son côté, recueilli plus de onze mille signatures en Alsace et dans les autres régions. Il avait été reçu, en novembre, à l'Elysée et à la chancellerie.

L'instruction de l'affaire Papon

Me Klarsfeld publie la liste des juifs déportés de Bordeaux entre 1942 et 1944

BORDEAUX
de notre correspondante

Me Serge Klarsfeld vient de présenter à Bordeaux un document de quatre pages recensant, convoi après convoi, les noms, dates, lieux de naissance et domiciles de 1 590 juifs arrêtés dans la ville entre le 8 juillet 1942 et le 13 mai 1944. Ce document, qui tire de l'anonymat les déportés de Bordeaux, est complété par la reproduction de « *pièces brutes* » (circulaires et courriers signés Maurice Papon), destinées, selon Me Klarsfeld, à montrer « *l'implication de Maurice Papon dans le processus d'arrestation et de livraison des familles juives* ».

Edité à quelques milliers d'exemplaires par l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, ce document va être diffusé dans tous les milieux politiques et dans toutes les communautés juives, a indiqué Me Klarsfeld. Dans l'esprit de l'avocat, il constitue une réponse aux *Mémoires « relatifs à une autre période de sa vie que Maurice Papon a l'outrecuidance de publier »* (1). Il devrait aussi entraîner de nouvelles et nombreuses constitutions de partie civile. Beaucoup de familles ignorent, en effet, encore que certains de leurs parents ont été arrêtés à Bordeaux où ils s'étaient réfugiés.

Le 7 mars 1988, M. François Braud, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux, chargé de l'instruction de l'affaire Papon, a entendu les trois dernières personnes, actuellement constituées parties civiles. Ces auditions devraient, selon Me Klarsfeld, être « *logiquement suivies de la convocation de Maurice Papon, Maurice Sabatier et Jean Legay* », respectivement secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, préfet régional et délégué en zone occupée du secrétaire général de la police du gouvernement de Vichy.

De son côté, M. Braud indique prudemment qu'« *il entend se réserver une totale liberté* » dans l'établissement de son calendrier d'instruction.

« *Il est inadmissible*, a en outre déclaré Me Klarsfeld, *que des familles qui ont porté plainte contre Maurice Papon, au cours de la première instruction, soient toujours inculpées de dénonciation calomnieuse.* » Ces trente et une personnes ont déposé une demande de non-lieu, par l'intermédiaire de leur avocat, Me Gérard Boulanger, du barreau de Bordeaux. Selon le parquet, cette demande a nécessité « *de longues recherches juridiques* » et le juge qui en est chargé devrait communiquer son dossier au procureur de la République dans les huit jours.

GINETTE DE MATHA.

(1) Il s'agit de Mémoires dans lequel M. Papon raconte notamment sous le titre *Les chevaux du pouvoir ses souvenirs de préfet de police de 1958 à 1966.*

Pourvoi en cassation de quatre membres d'Action directe

Les quatre membres d'Action directe, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, renvoyés devant la cour d'assises sans jurés pour y répondre de l'assassinat de Georges Besse, ont formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt de la chambre d'accusation de Paris. C'est ce qu'a annoncé, le mercredi 9 mars, leur défenseur, Me Bernard Ripert. L'avocat a précisé que cette décision avait été prise en raison de l'état physique des accusés, qui en sont au centième *jour d'une grève de la* faim.

De leur côté, six des signatrires de l'appel publié dans *le Monde* du 24 février pour attirer l'attention sur l'isolement carcéral et la situation des membres d'Action directe, ont rendu publique une lettre par laquelle ils demandent une audience à M. Albin Chalandon, dont ils estiment « *insuffisante* » la réponse donnée sur ce sujet à la Ligue des droits de l'homme. Cette lettre est signée de Marguerite Duras, Françoise Sagan, Mg Gaillot, évêque d'Evreux, Mes Guy Aurenche et Antoine Comte et le docteur Antoine Lazarus.

ARCHÉOLOGIE

Le trésor de lord Carnarvon

Les objets rapportés d'Egypte par le comte Carnarvon qui, en compagnie de Howard Carter, participa avant et après la première guerre mondiale à de nombreuses fouilles, dont celle du tombeau de Toutankhamon sont aujourd'hui réclamées par les Egyptiens.

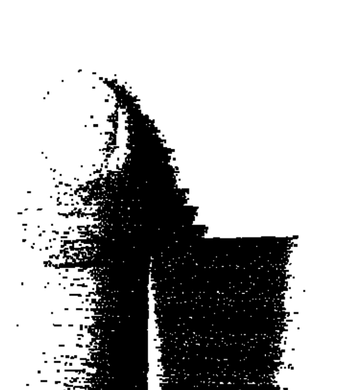
Les *trésors qui accompagnaient* Toutankhamon dans l'au-delà sont restés cachés dans la tombe royale pendant environ 3 250 ans jusqu'à ce que le cinquième comte Carnarvon et l'égyptologue Howard Carter les découvrent en 1922. Les quelque trois cents objets rapportés d'Egypte par le cinquième comte sont restés cachés pendant une bonne soixantaine d'années dans des cabinets et des armoires dissimulés dans le château anglais de Highclere jusqu'à ce que le septième comte, guidé par un ancien majordome, les y découvre l'année dernière.

Le cinquième comte, grièvement blessé dans un accident de voiture en 1901, a passé les hivers en Egypte à partir de 1902. Il y a acquis la passion de l'égyptologie et fut autorisé par les autorités égyptiennes à faire des fouilles, en compagnie de Howard Carter, sur plusieurs sites du delta du Nil ou de haute Egypte. A l'époque, les autorisations de fouilles étaient suivies du partage 50/50 des objets découverts entre les archéologues et l'Egypte.

Selon le *Times*, ces clauses étaient valables pour les tombes qui avaient déjà été violées. En revanche, la totalité des objets provenant d'une tombe inviolée étaient propriété égyptienne. Lorsque la tombe de Toutankhamon fut découverte, les autorités égyptiennes déclarèrent que la tombe était inviolée. Le cinquième comte Carnarvon et Carter démontrèrent que la tombe avait été violée peu de temps après la mort du jeune pharaon... En 1924, le sixième comte de Carnarvon perdit, contre les autorités égyptiennes, un procès concernant les trésors de Toutankhamon. Ulcéré, il décida alors, semble-t-il, de rayer l'égyptologie de sa vie.

D'après les spécialistes, les trois cents objets retrouvés à Highclere proviennent d'autres sites de fouilles. Notre correspondant au Caire, Alexandre Buccianti, nous signale pourtant que M. Zahi Hawas, conseiller du ministre égyptien de la culture, estime qu'il s'agit de « *pièces volées que l'Egypte a le droit de réclamer, vu qu'elles sont illégalement sorties de la vallée du Nil* ».

Y. R.



Société

JUSTICE

Scandale financier en Seine-Maritime

Le directeur de la Société d'aménagement de la région de Rouen et plusieurs chefs d'entreprise vont comparaître devant le tribunal correctionnel

ROUEN
de notre correspondant

Les huit personnes impliquées et inculpées dans l'affaire de la Société d'aménagement de la région rouennaise (SARR) vont comparaître, vendredi 18 mars, devant le tribunal correctionnel de Rouen pour y répondre de diverses escroqueries. Parmi elles, M. Jean-Claude Petit, cinquante-quatre ans, directeur de la SARR, inculpé de *« faux en écritures de commerce, usage de faux et abus de biens sociaux »*.

M. Petit avait été interpellé par le SRPJ de Rouen et placé en garde à vue le 6 octobre 1987 à la suite d'une dénonciation d'anciens collaborateurs. Le lendemain, le président de la SARR, M. Jean Lecanuet, sénateur (Union centriste) et maire de Rouen, le démettait de ses fonctions, décision annoncée à la presse avant même l'inculpation de M. Petit. *« Je ne veux pas que le directeur de la SARR puisse être simplement suspecté »*, avait solennellement déclaré M. Lecanuet. Le 8 octobre, M. Petit était inculpé et écroué.

L'un après l'autre, les « associés » du directeur de la SARR dans cette affaire étaient à leur tour inculpés. Tout d'abord un noyau rouennais de cinq chefs d'entreprise : Mme Colombe Bucaille, quarante-deux ans, M. Roger Gibet, quarante-trois ans, M. Didier Gourmeaux, cinquante et un ans, M. Marc Van Ghelder, trente-trois ans, M. Marius Leroux, quarante ans, puis deux cadres supérieurs de la société Promodès, maison mère à 99 % de Continent, et de la société d'immobilier commercial EMA : M. Jean Audouin, cinquante ans, présenté comme directeur à Continent et PDG de EMA, et M. Jean Pingeon, cinquante-huit ans, directeur général du service de développement de Promodès.

Au centre de l'affaire, l'implantation d'un hypermarché de la chaîne Continent réalisée dans une zone d'aménagement concertée (ZAC) de Mont-Saint-Aignan, celle de la Vatine, gérée par la SARR, qui multiplie ses interventions bien au-delà de la région rouennaise.

Fondée en 1956, la SARR compte à son actif le campus de Mont-Saint-Aignan, le centre tertiaire Saint-Sever à Rouen, le marché régional aux bestiaux à Tourville-la-Rivière, un autre hypermarché à l'enseigne Mammouth et la réhabilitation d'un quartier de Dieppe, une multitude de piscines, gymnases, groupes scolaires... Le consensus politique est complet à la SARR avec un axe UDF-PCF au sein du conseil d'administration, marque de l'histoire communale de la région de Rouen, partagée entre M. Lecanuet et les toutes-puissantes municipalités communistes.

L'implantation de l'hypermarché Continent ne s'est pas faite sans difficulté à Mont-Saint-Aignan, où la municipalité est dirigée par M. Pierre Albertini, enseignant à la faculté de droit, barriste. Le projet Continent fit éclater la majorité communale. Il provoqua le départ d'un adjoint au maire, M. Gérard Simon, conseiller général RPR. Pendant deux ans, une vive bataille a opposé les « pour » et les « contre » jusqu'à l'inauguration le 26 octobre 1987, deux semaines après la révélation du scandale. Quelques mois avant, M. Simon avait publiquement déclaré que *« le bilan financier de la SARR aurait dû être éclairci »* et n'avait pas eu de mots assez durs pour M. Albertini, s'interrogeant sur *« l'acharnement du maire à voir aboutir le dossier Continent »*. A la lumière des inculpations prononcées par le juge d'instruction, M. Jean-Louis Samat, contre M. Petit, les regards se tournèrent donc vers Mont-Saint-Aignan.

Un dossier constesté

A la veille du procès, M. Jean-Claude Petit est au centre de toutes les inculpations prononcées. Les deux cadres, MM. Audoin et Pingeon, liés au groupe Promodès, y jouent un rôle-clé, sans que les mod_lités d'installation de l'hypermarché à Mont-Saint-Aignan (cession en placements commerciaux) ne soient suspectées.

L'affaire commence, en fait, en 1985, lorsque Promodès jette son dévolu sur Mont-Saint-Aignan dans un contexte très défavorable au sein de la commission départementale d'urbanisme et de commerce. La SARR ayant en charge l'aménagement de la ZAC de la Vatine, où elle a déjà conçu un parc d'activités technologiques, son directeur se fait fort d'*« arranger les choses »* pour Promodès, moyennant quelques gratifications occultes. Pour y parvenir, il utilise un ami, paysagiste à Paris, qui a ouvert un compte dans une caisse du Crédit mutuel de Rouen, en lui proposant la tenue de sa comptabilité par la SARR. Il obtient ainsi du paysagiste un lot de papiers à en-tête et la procuration pour le compte courant. Par ce procédé il adresse à Promodès deux fausses factures de 213 480 F et 23 720 F au début de 1985 pour *« analyse du site de Trouville-la-Rivière »* et la recherche d'un terrain à Angers. La somme est réglée par Promodès.

Fausses factures

En janvier 1987, M. Petit invite Mme Colombe Bucaille, gérante d'une société d'aménagement de bureaux à Rouen, à éditer deux factures de 237 000 F et 355 800 F à l'ordre de Continent *« pour assistance à l'expertise des coûts de construction de centres commerciaux »* dans deux communes. Pour récupérer les fonds, il établit une facture au nom de sa famille à l'ordre de Mme Bucaille *« pour travaux d'étude et de prospection »*.

A Promodès, ce sont MM. Jean Audouin et Jean Pingeon qui intervenaient. D'après M. Petit, les fonds ainsi récoltés devaient servir à financer les « comités Barre », affirmation d'autant plus contestée que le train de vie du directeur de société suffirait à absorber les libéralités de Promodès. Pour son compte personnel, le directeur de la SARR a reconnu avoir demandé à M. Didier Gourmeaux, gérant de l'entreprise de décoration Zanone, de faire payer à Continent la réfection de son appartement pour un total de 653 000 F. L'arrestation de M. Petit en octobre a interrompu l'escroquerie. Mais en juillet 1987 une surestimation de 25 000 F de travaux de réfection des bureaux de la SARR, a permis la même opération.

A la même époque, M. Petit a fait travailler le paysagiste Roger Gibet à l'aménagement de la propriété de M. Marc Van Gheider, alors attaché parlementaire de M. Antoine Rufenacht, député RPR de Seine-Maritime. Coût des travaux : 116 800 F, payés directement par la SCET (Société centrale d'équipement du territoire, filiale de la Caisse des dépôts et consignations). M. Petit a enfin contraint, en échange de sa bienveillance commerciale, M. Marius Leroux, PDG d'une société immobilière, Nordim, à régler trois fausses factures établies par Mme Bucaille et M. Gourmeaux.

Il reste, en marge du scandale, à évaluer le degré exact de la confiance établie entre le président de la SARR et son directeur. Selon certains témoins, M. Jean-Claude Petit a été porté au zénith par son président, M. Lecanuet, jusqu'au jour de son renvoi pour atteinte à la réputation de la SARR. Devant les journalistes, le maire de Rouen n'a-t-il pas répété que l'homme, alors en garde à vue, était l'auteur de l'incontestable redressement financier de la société d'aménagement ? Ce qui n'empêcha pas le président de se porter partie civile, *« si l'enquête de police judiciaire établissait l'existence de détournements au préjudice de la SARR »*.

Pourtant, sur la gestion de la SARR, les relations avec les collectivités n'ont pas toujours été faciles ; dès l'arrestation de M. J.-C. Petit, les commentaires ont afflué pour critiquer les méthodes de travail de la société d'urbanisme et de son directeur, question rendue tabou par l'absolue confiance portée au directeur. Le maire d'une commune raconte que, voulant s'en confier à M. Lecanuet, il prit rendez-vous. Malheureusement, M. Petit avait été invité à l'entretien...

C'est donc un homme persuadé d'avoir rendu de bons services à la Société d'aménagement de la région rouennaise qui se présenta devant le tribunal correctionnel le 18 mars. Le réseau de relations tissées autour de lui, les échanges de services, n'avaient-ils pas comme seul but le déblocage des dossiers et même la défense des intérêts de la société ?

ÉTIENNE BANZET.

● **Double évasion à Carcassonne.** — Deux détenus de la maison d'arrêt de Carcassonne (Aude) se sont évadés, samedi 12 mars, en franchissant le mur d'enceinte à l'aide de draps de lit. Les deux hommes, Julien Wenner, quarante et un ans, et Bernard Berreterot, cinquante-huit ans, se trouvaient en détention provisoire.

● **Deux attentats en Corse.** — Un engin de faible puissance a été lancé, samedi 12 mars, par les occupants d'une voiture contre le domicile du responsable d'une organisation agricole, M. Gérard Vincenti, à Saint-André-de-Cotone (Haute-Corse), à une quarantaine de kilomètres au sud de Bastia.

L'engin explosif a brisé les vitres de la voiture et de la villa de M. Vincenti, porte-parole de l'association Horizon 92, qui groupe des agriculteurs opposés aux thèses de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA). Le 18 février, le frère de M. Vicenti, Michel, lui aussi militant de cette association, avait déjà été victime d'un attentat.

D'importants dégâts ont également été provoqués, samedi, dans la soirée, par l'explosion d'une bouteille de gaz, reliée à une charge, dans une villa inoccupée du nord de Bastia, propriété de l'épouse de M. Alain Griotteray, député UDF-PR du Val-de-Marne et éditorialiste du *Figaro-Magazine*.

Dans la banlieue de Lille

Un jeune homme est tué par un policier en tentant d'échapper à un contrôle

La famille d'un jeune homme de vingt et un ans, Joël Lecorne, décédé samedi 12 mars, à Lille, victime de coups de feu tirés par des policiers qui s'estimaient en état de légitime défense, a annoncé son intention de porter plainte avec constitution de partie civile.

Les faits se sont déroulés à Lomme (Nord) dans la banlieue de Lille au moment où des policiers en uniforme s'apprêtaient à contrôler un véhicule R 25 à bord duquel se trouvaient quatre jeunes gens. A ce moment, la voiture, qui s'était d'abord arrêtée et que pilotait Joël Lecorne, a brusquement démarré et, selon les premiers éléments de l'enquête, foncé sur l'un des policiers, un sous-brigadier du commissariat de Lomme, qui tira trois coups de feu dont l'un atteignit le jeune homme au thorax, le blessant mortellement.

Selon la préfecture de police de Lille, il s'agit d'un cas de légitime défense. On ajoute que Joël Lecorne, sans profession, était connu de la police, que la R 25 interceptée avait été volée une semaine auparavant et que les trois compagnons de la victime ont pris la fuite.

DÉFENSE

M. Mitterrand assistera à un exercice aérien national

Toutes les forces aériennes françaises, et plus spécialement la défense aérienne, la force aérienne tactique, les forces de bombardement nucléaire et le transport, sont mobilisées, du lundi 14 au mercredi 23 mars, pour un exercice national destiné à tester l'aptitude de l'armée de l'air française à faire face à des situations de crise. Le chef de l'Etat a prévu d'assister, le mardi 15 mars, à une partie de l'exercice sur la base de Creil (Oise).

Au cours de ces dix jours d'exercice, auront lieu plusieurs milliers de sorties d'avions de combat français, auxquelles s'ajouteront celles de forces aériennes alliées, dans le respect du trafic civil national et international.

L'armée de terre et la marine coopéreront à l'exercice qui tiendra compte de contraintes fictives, relatives à l'usage d'armes nucléaires ou chimiques et à l'organisation de raids de commandos adverses contre les installations militaires. De même seront expérimentés les moyens de lutte contre la neutralisation et le brouillage des transmissions. Enfin, des réservistes de l'armée de l'air serom convoqués, notamment sur la base de Creil où, pour l'occasion, sera réactivé un escadron de chasse en liaison avec des personnels d'active de l'armée de l'air française.

Le Venezuela envisage d'acheter douze Mirage-50

La société Dassault-Breguet se refuse à commenter une information, de source américaine, selon laquelle le Venezuela est en négociations avancées pour l'achat à la France de douze avions de combat Mirage-50.

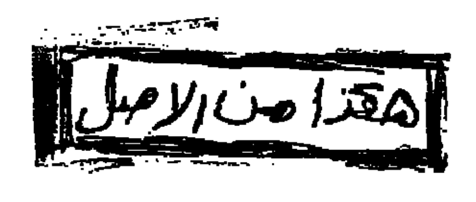
Selon la revue *Aviation Week and Space Technology*, qui publie cette information, le Venezuela souhaite acheter douze Mirage-50 et veut demander à son constructeur de moderniser six des Mirage-III anciens, qui servent dans l'armée de l'air de ce pays, en les transformant, eux aussi, en Mirage-50. Le Mirage-50 est la version la plus perfectionnée du Mirage-III, sur laquelle on a modifié la propulsion en installant le réacteur Atar 9 K-50 du Mirage F-1, qui confère à l'avion une vitesse largement bisonique.

La revue américaine croit savoir que le Venezuela aurait souhaité, à l'origine, acheter des F-16 américains.

CATASTROPHE

Sept morts sous une avalanche en Autriche

L'hiver n'est pas fini. Des chutes de neige d'une abondance et d'une lourdeur exceptionnelles ont provoqué une véritable catastrophe dans le Tyrol autrichien. Dans la célèbre station de Saint-Anton, une avalanche survenant, dimanche 13 mars, à l'aube, a frappé une zone d'hôtels et de pensions de famille où venaient d'arriver des touristes. Dans les décombres d'une auberge, les sauveteurs ont retrouvé sept morts et une vingtaine de blessés. De plus, les routes et les chemins de fer étant coupés, 30 000 vacanciers, dont un certain nombre de Français, sont bloqués dans cette région de l'Arlberg. Aux Etats-Unis, les tempêtes de neige qui se sont abattues sur les plaines du Nord ont interrompu toute circulation depuis vendredi 11 mars.



هكذا من الأصل

Education

Une journée nationale à Créteil

Le CNAL ne veut plus réduire la laïcité à la seule question scolaire

Un message : *« Liberté, égalité, solidarité »* ; un mot d'ordre : *« Ne pas rallumer la querelle scolaire. »* A deux mois de l'élection présidentielle, le Comité national d'action laïque (CNAL) (1) affiche un profil bas mais ratisse large. Réunis, samedi 12 mars à Créteil, pour leur journée nationale, quatre cents militants ont débattu du sens de la laïcité dans plusieurs domaines ou problèmes de la vie sociale – information et communication, racisme, police, justice, culture, – en évitant soigneusement celui qui les soude habituellement : l'école.

Quatre ans après sa défaite dans la querelle scolaire, le CNAL s'efforce, en effet, d'épousseter ses certitudes et tente de se définir autrement que comme une simple ligue de défense contre l'école privée.

« La laïcité doit être considérée sur toute la surface de la société, proclame M. Emile Gracia, secrétaire général du CNAL. *Nous sommes prêts à ajuster notre discours en le confrontant avec des organisations qui mènent le même combat que nous. »* De fait, les associations de jeunes issus de l'immigration, la Fédération autonome des syndicats de police de M. Bernard Deleplace et le Syndicat de la magistrature *étaient conviés samedi* à faire entendre leur voix en dénonçant toutes sortes d'atteintes à la laïcité : *discriminations sociales ou raciales*, excès policiers, ingérence gouvernementale dans le fonctionnement de la justice.

Cet éventuel élargissement des champs d'action de l'organisation laïque est-il compatible avec son maintien en tant que fédération d'organisations agissant toutes au cœur ou à la périphérie du système scolaire ? *« Nous reprenons notre réflexion à partir des valeurs fondatrices de la laïcité et non plus à partir des institutions. Peut-être découvrirons-nous que nos revendications institutionnelles n'étaient pas les bonnes »*, lance M. Pierre Delfaud, président du CNAL, qui, au titre de président de la Ligue de l'enseignement, avance quelques éléments de réponse précis.

Pour le « statu quo »

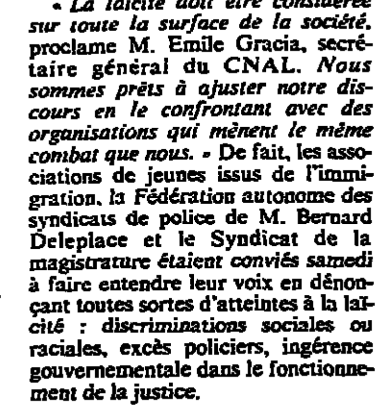
Il a ainsi suggéré la fondation d'une haute autorité pour la police comme pour l'école, conçue sur le modèle de l'ancienne Haute Autorité de l'audiovisuel. Dans le domaine scolaire, les réformes pourraient alors être examinées par une instance incontestée et non soumise aux exigences électorales. Le président de la Ligue de l'enseignement *se montre même* plus audacieux en suggérant qu'*« il vaut peut-être mieux accepter que des crédit publics subventionnent l'école privée sur la base de l'exigence confessionnelle plutôt que sur celle d'une exigence sociale »*. Autrement dit, pourquoi pas des écoles privées subventionnées si elles sont confessionnelles et pas *seulement* réservées à une élite ? Cette démarche n'est pas adoptée par l'ensemble des organisa*tions réunies dans le* CNAL, *loin de* là, comme l'a montré le récent congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Mais les laïques ont avalé tant de couleuvres au cours du septennat qu'ils semblent presque prêts à tout entendre. D'ailleurs, l'heure n'est plus aux proclamations sur l'unification du système scolaire et la disparition du « dualisme ». *« Nous préférons le* statu quo *à une mauvaise solution »*, répètent les dirigeants du CNAL, qui ne semblent même pas s'émouvoir du fait que le programme électoral du Parti socialiste ne dise pas un seul mot de la question.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le CNAL regroupe la FEN, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC), la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale.

CAMPUS



Oxford et le cerveau

L'UNIVERSITÉ d'Oxford a signé un contrat de 20 millions de livres avec la *société pharmaceutique américaine* Squibb. C'est l'un des contrats les plus importants jamais passés entre l'industrie et une institution universitaire. Le groupe pharmaceutique américain financera la construction de nouveaux *laboratoires d'ici à 1991 et* la recherche fondamentale dans la chimie du cerveau. Selon l'accord, d'une durée de sept ans, Squibb jouira de droits préférentiels exclusifs sur les résultats obtenus dans les programmes de recherches définis.

Squibb financera les recherches dans cinq domaines de la neurologie : démence sénile, épilepsie, psychose, contrôle de la tension artérielle par le système nerveux, système nerveux périphérique.

Les résultats des recherches qui *intéresseront* Squibb ne feront l'objet d'aucune publication, tant que la société n'aura pas déposé les demandes de brevets.

Le département de pharmacologie d'Oxford, qui compte cent soixante chercheurs, est à l'avant-garde dans le domaine de la recherche sur les composants chimiques qui commandent et modulent l'activité des *cellules du cerveau*.

J. J.

Arts de la table

ESSEC entreprise international *organise, du 26 mars au* 10 avril, une mission d'étude dans les pays scandinaves à *propos des arts de la table*.

(Groupe ESSEC, BP 105, 95021 Cergy-Pontoise. Tél. : 30-73-16-46.)

Islande

Des étudiants d'HEC organisent du 25 mars au 8 avril un raid en Islande.

(HEC, bâtiment K, avenue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas.)

Labos du CNRS

Le CNRS publie un répertoire de sept cents centres d'études et de recherches dans les domaines de l'ethnologie de la France et de l'archéologie, complété d'un index des périodiques et collections.

(Centres de recherche en sciences sociales et humaines, administration, secteur privé (1987). CNRS, centre de documentation sciences humaines, 172 pages, 60 F.)

Faits divers

Un extraordinaire procès en Suède

Bébé accuse...

STOCKHOLM
de notre correspondante

De mémoire de juriste, on n'avait encore jamais vu ça en Suède : *deux accusés, un médecin* légiste et un généraliste, reconnus coupables de meurtre, sans preuves, et sur le seul récit d'une enfant de deux ans ; des jurés, encore sous serment, qui font part de leurs doutes à la presse à la sortie de la salle d'audience, alors que le jugement n'a pas encore été prononcé ; *et, pour finir, la démission* de la présidente du tribunal. La sinistre affaire qui depuis 1984 a déjà fait couler beaucoup d'encre est loin d'être classée, et la justice n'est pas au bout de ses peines.

Le cas à traiter, il est vrai, sort de l'ordinaire, et les quatre semaines du procès, qui s'est tenu jusqu'au 8 mars devant une salle comble, ont été éprouvantes pour ceux qui devaient *juger en leur âme et conscience*. Les moins secoués par les longs débats, apparemment, ont été les accusés eux-mêmes, qui venaient pourtant de passer cinq mois isolés, chacun dans leur cellule, à la maison d'arrêt de Stockholm et qui n'ont jamais reconnu quoi que ce soit, jamais flanché.

Il y avait pourtant de quoi être remué : en juillet 1984, on découvrait, dans la banlieue de Stockholm, plusieurs sacs de plastique contenant le corps savamment découpé d'une jeune *prostituée toxicomane*, Catrin Da Costa, identifiée par ses empreintes digitales, sa tête *n'ayant jamais été retrouvée*. Quelques mois plus tard, un médecin légiste d'une *« remarquable compétence »*, spécialiste des strangulations et pendaisons, est arrêté, soupçonné du meurtre de Catrin Da Costa, mais aussi de celui de sa propre femme, trois ans auparavant. Il était relâché quelques jours plus tard.

A la même époque, une petite fille âgée de deux ans, dont le père est généraliste, est examinée *par des médecins qui soupçonnent* un cas d'inceste. Le père nie mais la mère divorce et la petite commence alors à raconter d'étranges histoires de boucherie macabre et de dames dans lesquelles ont fait des trous – pas papa, mais son copain dont elle donnera un jour le prénom (celui du médecin légiste ami effectivement du père), – de tête qu'on jette dans une corbeille, de photos qui sont prises *par le copain*, des choses qu'on lui fait, à elle, et autres détails insupportables. Et puis, un jour *elle voit dans un journal une* photo de la victime et dit : *« Regarde, maman, Catrin ! »...*

Après des mois d'analyse de ce dilemme pour la justice, le procureur acceptait la validité du *témoignage de la petite fille* qui n'avait cependant assisté qu'à l'« autopsie » et pas au meurtre en soi. Mais il reste *encore* l'examen psychiatrique (contesté par la défense) auquel doivent être soumis les deux hommes avant que le jugement définitif puisse être rendu. S'il est, par ailleurs, constaté que les jurés ont péché par excès de sincérité devant les micros de la presse, un nouveau procès pourrait être ordonné.

FRANÇOISE NIÉTO.

● **SIDA : les Français opposés à l'exclusion sociale.** – Selon un *sondage IPSOS publié dans le Journal du dimanche* du 13 mars, 88 % des Français affirment que s'ils *étaient employeurs, ils ne chercheraient* pas à licencier un salarié atteint du SIDA (5 % pensent le contraire). L'opinion des Français est plus nuancée à propos du respect du *secret médical* : si 54 % *affirment* qu'ils n'informeraient pas les autres collaborateurs de l'entreprise du fait *que l'un des leurs est atteint de* SIDA, 39 % estiment au contraire qu'ils le feraient savoir.

Le Carnet du Monde

Décès

– Constantine. Talensac.

Mme Madeleine Bencharif,
son épouse,
Le docteur et Mme Nadir Bencharif,
Camille et Antoine,
Mme et M. Hafiz-Khodja,
Issam et Yasmine,
M. Adlen Aklouche,
ses enfants et petits-enfants,
Et sa très nombreuse famille d'Algérie et de France,
Parents, alliés et amis,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur A.-K. BENCHARIF,
neuropsychiatre,

survenu le 24 février 1988, à son domicile, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu le 25 février 1988, au cimetière de Constantine.

19, rue Boudehane,
25000 Constantine.
2, rue de la Lande,
35160 Talensac.

– On nous prie d'annoncer à tous ceux qui ont eu la joie de le connaître, le décès de

Harry BRAUNER,

survenu le jeudi 10 mars 1988, à Bucarest.

– Aix-en-Provence.

Mme Thérèse Chervel-Berdeaux,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Henri CHERVEL,
professeur honoraire au lycée Mignet d'Aix-en-Provence,

survenue le 11 mars 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu au temple de l'Eglise réformée de France d'Aix-en-Provence.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
(Jean, XV-12.)

5, cours des Alpes,
13100 Aix-en-Provence.

– M. et Mme Gilbert Ecalle
et leur fille,
M. et Mme André Grandjean
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Alice GRANDJEAN,

survenu à Tours, le 9 mars 1988.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 12 mars, en l'église Sainte-Thérèse à Tours (rue du Plat-d'Etain).

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue de la Chaumette,
37300 Joué-lès-Tours.
184, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Saint-Julien-en-Genevois. Dublin. Lyon.

Mme Bernard Miguet,
son épouse,
Joëlle, Roger O'Keeffe-Miguet
et leurs filles,
Pascale, Barry Gilbert-Miguet
et leurs fils,
Christophe, Mercedes Miguet-Vails
et leurs filles,
ses enfants,
Mme Germaine Miguet,
sa maman,
Mme veuve Jacques Miguet
et ses enfants,
M. et Mme Tochon-Miguet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Miguet
et leurs enfants,
ses frères et sœur,
Les familles parentes et alliées,
Ses fidèles amis,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Bernard MIGUET,
chirurgien de l'hôpital,

survenu à Saint-Julien-en-Genevois, le 12 mars 1988, à l'âge de soixante-trois ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 15 mars, en l'église de Saint-Julien-en-Genevois, où l'on se réunira à 10 heures.

Selon la volonté du défunt, vos témoignages de sympathie pourront se concrétiser par des dons pour la recherche sur le cancer, CCP Lyon 5.400-46 E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Bernard Miguet,
9, rue du Puy,
74160 Saint-Julien-en-Genevois.

– M. Paul Oren,
Et ses fils,
tiennent à informer leurs amis du décès de

Mme Francine OREN,

survenu le dimanche 6 mars 1988.

La cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Alain Salmon,
M. et Mme Georges Koller,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et belle-mère,

Mme Suzanne SALMON,
née Mayer,

survenu le 9 mars 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mars 1988, au cimetière du *Père-Lachaise*, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Marc Schoeller,
son fils et sa belle-fille,
Mme Jeanne Raccaud,
sa fille,
Françoise et Frédéric Schoeller,
ses petits-enfants,
M. André Schoeller,
son frère,
Ses belles-sœurs,
Neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SCHOELLER,
professeur honoraire à l'université de Bordeaux-I,

survenu le 11 mars 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi *16 mars*, à 14 h 30, au temple du Ha, rue du Ha, à Bordeaux (Gironde).

– M. Michel Thieffry,
son époux,
Florence, Olivier et Eric,
ses enfants,
M. et Mme Charles Dubin,
ses parents,
Le professeur et Mme Stéphane Thieffry,
ses beaux-parents,
Les familles Droin, Dubin, Dubreuil, Hervé et Thieffry,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel THIEFFRY,
née Bernadette Dubin,

survenu à Paris, le 11 mars 1988, dans sa quarante-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu le mardi *15 mars*, à 14 heures, *en* l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e, suivies de l'inhumation à Thomery (Seine-et-Marne).

1, rue Hippolyte-Lebas,
75009 Paris.
11, rue Roquépine,
75008 Paris.
21, rue Soufflot,
75005 Paris.

Remerciements

– Toute la famille de

M. Meyer (Miro) BERREBI,

très sensible aux très nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui se sont associés à son deuil.

Les prières du mois seront dites à Ashkelon, 303, Rehov Abanim, le jeudi 17 *mars* 1988.

– Montpellier.

Toute la famille du

professeur Max MOUSSERON,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,

profondément touchée par les très nombreux témoignages d'affection qu'elle a reçus, remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Anniversaires

– Pour le dix-septième anniversaire du décès de

Mme Jean AURIBAULT,
née Henriette Nizon,

une pensée toute particulière est demandée à ceux et celles qui l'ont connue et aimée et en gardent le souvenir.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Jean-Claude LANGELLIER,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an, le 15 mars 1987, disparaissait

Yves LOYER.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

– Le 15 mars 1968, le poète

Claude SERNET

nous quittait.

Souvenirs.

– Le 15 mars 1981,

Maxime VIBERT-GUIGUE,
épouse André Wahl,

quittait ses amis.

En ce septième anniversaire, notre souvenir lui reste fidèle.

Communications diverses

– Le jeudi 17 mars, à 20 heures, au centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 75008 Paris (métro : Alma-Marceau ou George-V), l'ARAPEJ organise une *soirée-débat* sur le thème : « L'abolitionnisme en matière de justice pénale ». Cette soirée sera animée par M. Louk Hulsman, auteur du livre *Peines perdues*. M. François Colcombet, magistrat, participera également au débat.

– Une conférence de l'Amitié judéo-chrétienne de France : « Charles Péguy et les *juifs* », tel est le thème d'une conférence-débat de l'Amitié judéo-chrétienne, animée par le pasteur Michel Leplay, de l'Eglise réformée, qui aura lieu, le mardi 15 mars, à 18 h 30, dans la salle de la paroisse Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

Soutenances de thèses

– Université de Reims-Champagne-Ardenne à Reims : vendredi 18 mars, à 14 heures, *M. André Georges* : « Tourisme et développement régional des montagnes septentrionales d'Aragon et de Navarre (Pyrénées et massifs cantabriques) ».

– Université Paris-IV : lundi 21 mars, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, Mlle Sylvie Mesure : « Dilthey et la fondation des sciences historiques ».

– Université Paris-I : lundi 21 mars, à 10 heures, salle Octave-Greard (centre Sorbonne), Mlle Anne Penneau : « Règles de l'art et normes techniques ».

– Université Paris-VII : mercredi 23 mars, à 9 h 15, salle des thèses, tour 25, r.-de-ch., 2, place Jussieu, 75005 Paris, Mme Jacqueline Lanouzière épouse Perivier : « Le sein, approche *psychanalytique, clinique et psychosomatique* ».

– Université Paris-I : mercredi *23 mars*, à 18 heures, salle des commissions (centre Panthéon), M. Roman Girre : « Le financement de la production cinématographique et audiovisuelle ».

– Université Paris-VII : vendredi 25 mars, à 13 heures, salle B 14, 10, rue Ch.-V., 75004 Paris, M. Seiji Maeda : « Anthropologie juridique des Lawa : étude intensive et étude extensive ».

– Université Paris-IV : samedi 23 avril, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, M. Jean Bouffartigue : « Culture et image de la culture dans l'œuvre de l'empereur Julien ».

CARNET DU MONDE

●

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés (avec justificatif)	69 F
Communications diverses	82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

LETTRE OUVERTE

DES INGENIEURS ET DE LA MAITRISE MERLIN GERIN

AU PERSONNEL DE TELEMECANIQUE

**L'ALLIANCE TELEMECANIQUE - MERLIN GERIN
NOUS APPARAIT COMME UNE IMPERIEUSE NECESSITE**

Nous sommes profondément convaincus que :

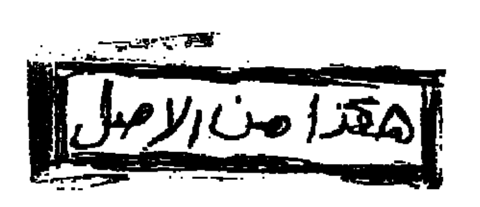
1 . TELEMECANIQUE et MERLIN GERIN ont des complémentarités techniques et commerciales à exploiter.

2 . La compétition internationale et la taille des grands concurrents nous contraindront l'UN et l'AUTRE à ne pas demeurer seuls.

3 . Vous n'avez pas à redouter une mise en cause de votre personnalité et de votre culture d'entreprise car nous avons conservé les nôtres.

Alors, pourquoi ne pas constituer ensemble une force française qui pèserait de façon déterminante sur les marchés nationaux et internationaux.

Les Ingénieurs et la Maîtrise Merlin Gerin



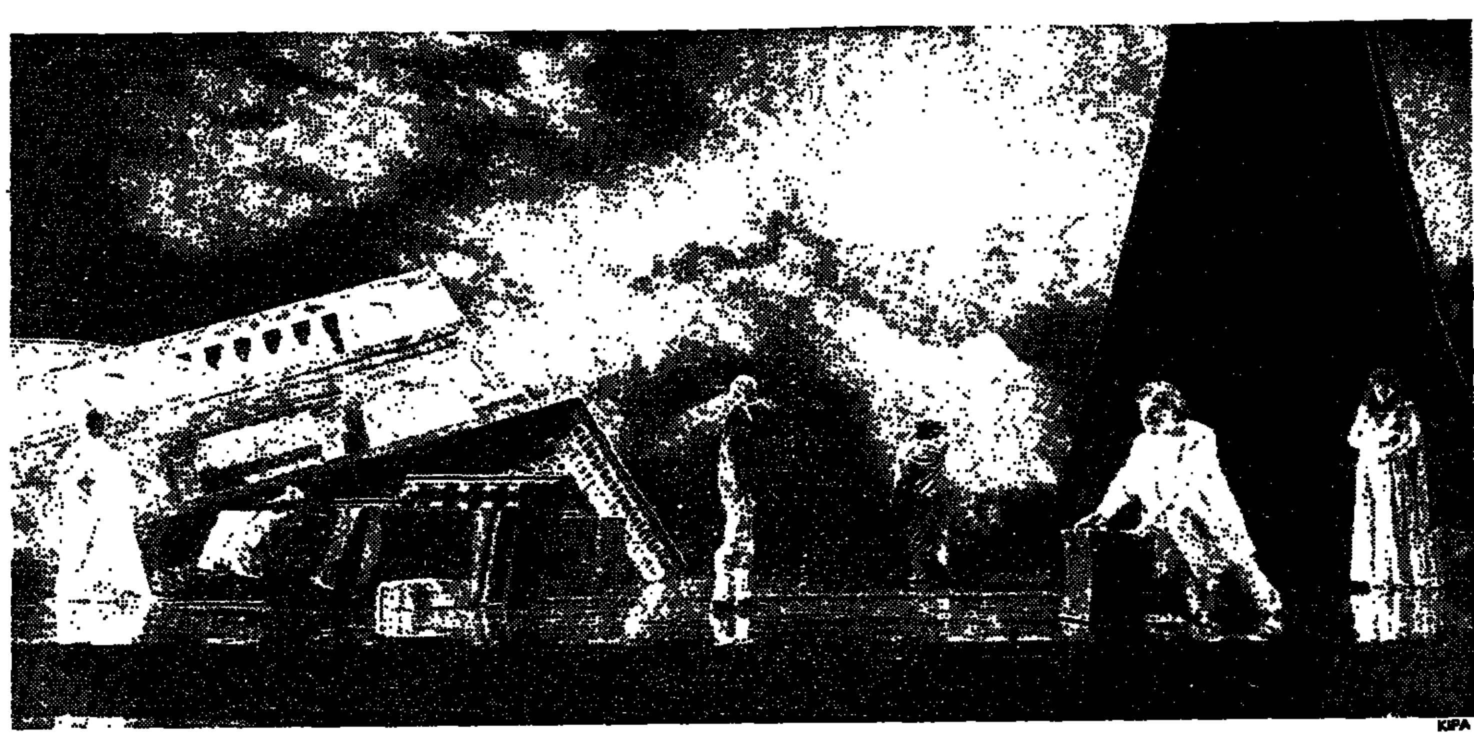
هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUES

Le « Ring », mis en scène par Daniel Mesguich

Dieux avec valises



KIPA

Grand succès et beau chahut à l'Acropolis de Nice pour une nouvelle Tétralogie de Richard Wagner, qui sera transposée en avril au Théâtre des Champs-Elysées.

Quinze heures de spectacle ! A l'appel de Pierre Médecin pour l'Opéra de Nice et de Georges-François Hirsch pour les Champs-Elysées, solidaires en cette aventure, *Daniel Mesguich a plongé dans l'Anneau du Nibelung*, d'où il nous ramène des brassées d'images somptueuses, et assez d'idées neuves et baroques pour échauffer la bile des parfaits wagnériens : « *Imbécile ! Assassin !* », criait derrière moi un vieil Anglais très digne, qui aura sans nul doute beaucoup d'émules à Paris...

Tant de mises en scène à notre époque ont fait s'entrechoquer les interprétations les plus hardies ou farfelues de la pensée de Wagner que les mythes et la philosophie ont fini par voler en éclats, pour ne laisser intacte que la grandeur musicale et poétique ; celle-ci rayonne au plus haut point dans la plupart des transpositions de Mesguich et de son décorateur Louis Bercut.

Mesguich ne donne pas un sens univoque, transcendant, à la Tétralogie, mais il part d'une réflexion sur l'auteur et sa création : pour lui, le *Ring*, c'est le « *crépuscule d'un genre* », que Wotan (*alias* Wagner, dont il a le grand béret noir) défend à la tête de la « *caste des dieux et des divas* », en créant un nouveau drame lyrique, qui rend caduc l'opéra italien mais qui mourra avec Wagner lui-même.

Cette conception détermine l'étoffe dans laquelle sont coupés les décors et les personnages : ils appartiennent au monde du théâtre, du spectacle ; ce sont des gens du voyage, allant d'un tableau à l'autre avec leurs valises, qui marchent sans cesse parce qu'il n'y a ni lieu ni temps fixés dans la Tétralogie.

Pendant le prélude de l'*Or du Rhin*, les dieux en costumes modernes, avec leurs bagages, passent à travers les flots de rideaux frémissants, en route vers le Walhalla. Puis, sur la scène noire, dans *une coulée de lumière, défilent lentement*, suivant un tapis rouge, les personnages du « *vieux Ring* », avec leurs coiffures et attributs caractéristiques (cornes de bélier, casques à ailettes des Walkyries, etc.), qui illustrent et symbolisent le cours du *fleuve primordial*, *tandis qu*'Alberich joue aux quatre coins avec les filles du Rhin en robes de mariées... Provocation qui a fait d'emblée gronder la salle, malgré la splendeur mystérieuse du tableau.

La mythologie du spectacle va nourrir plus ou moins chaque décor : les dieux quittent comme des rats le navire de l'opéra ancien, à demi englouti dans les glaces de la banquise, pour monter au nouveau Walhalla ; dans *la Walkyrie*, c'est le théâtre à l'italienne lui-même qui a été squatterisé, sans doute depuis longtemps, par les sujets de Hunding dont les fracs et les toilettes de toutes les époques viennent du magasin de costumes.

Certains décors sont exquis, comme celui du Nibelheim, censé représenter les dessous d'un opéra, comme une gravure de *l'Encyclopédie :* dans de hautes galeries de bois, *une collection de petits métiers*, savetiers, tapissiers, tailleurs, luthiers, etc, en costumes dix-huitième, travaillent à un rythme infernal sous la férule d'Alberich (« *pour construire un autre opéra que celui de Wotan* », nous dit Mesguich).

D'autres sont moins réussis, tel le rocher de Brünnhilde, fait de débris de planchers superposés, sorte de radeau de la Méduse sur lequel se débattent encore dans les derniers spasmes les héros promis aux délices du Walhalla, surveillés par des Walkyries papotantes, très femmes du monde. Mais à la fin de *Siegfried*, ce lieu aride et laid n'est pas digne de la musique sublime (le ténor non plus d'ailleurs...).

Signalons d'autre part que le *Ring* est entièrement sous-titré, projeté vers par vers au-dessus de la scène, avec une précision et une virtuosité exceptionnelles, par la traductrice Eve-Marie Lund ; la musique acquiert ainsi sa plénitude expressive et souligne avec d'autant plus de force ou de crudité la manière dont le metteur en scène la théâtralise, soit directement, soit au contraire en la déplaçant, en la « *trahissant* »...

Wagnériens repus s'abstenir

« *Les gens de théâtre sont peu recommandables*, écrit le dramaturge Michel Vittoz : *leur seule loi est le jeu, le déplacement, l'ébranlement de l'œuvre et de son commentaire par la scène.* » Mesguich est un maître du genre : au lieu de donner au wagnérien repu, comme Fafner, ce qu'il attend, il joue à cache-cache avec lui. Les gags du dragon et du crapaud sont volontairement *éventés, mais, auparavant, la* première utilisation du heaume donnait lieu à un véritable tour de magie. Point d'arc-en-ciel à la fin de *l'Or du Rhin*, mais une magnifique vision astronomique : point de cercle de feu pour le rocher de Brünnhilde, ni de *forge pour Siegfried, mais un* immense feu de joie dans lequel le héros (à la manière des autodafés nazis...) précipite tous les livres de Mime et les grandes marionnettes représentant ses propres parents ! Et il faudrait parler de la comédie des épées brisées au début de *la Walkyrie*...

Sans cesse le metteur en scène invente des images qui ont pour but de nous faire réagir, réfléchir, retrouver la fraîcheur ou la force explosive de l'œuvre. Ainsi du mys*térieux adolescent qui parcourt les* quatre soirées : « *Toute la Tétralogie que je monte*, écrit Mesguich, *est rêvée par un petit garçon blond, habillé plutôt 1930* », et cette présence silencieuse met beaucoup de lumière et de tendresse dans ce scénario brutal, même si son rôle, ses jeux de scène, la part qu'il prend parfois à l'action (dans *Siegfried* en particulier où il double vraiment le héros) restent ambigus.

Parmi les idées audacieuses, discutables et charmantes, on rangera la métamorphose des géants (chez Wagner, des brutes épaisses) qui deviennent d'immenses clowns, entourés par les gymnastes et les jongleurs d'Annie Fratellini, en vertu de cette idée de poète que l'antithèse des gens de théâtre, solidement installés dans leur bâtiment, ce sont les gens du cirque, « *légers, souples et nomades* » qui « *construisent le ciel et les étoiles* » (donc le Wahalla) comme le prouvent les motifs habituels de leurs chapiteaux !

Cette réalisation fourmillante a été admirablement servie par une nombreuse équipe de chanteurs qui ont travaillé plusieurs mois avec acharnement, comme des comédiens, pour atteindre à la vérité des personnages.

A part les *Heldentenors*, toujours aussi difficiles à trouver (un Sieg*mund remplaçant, catastrophique*, un Siegfried banal et vulgaire), la distribution est de qualité fort honorable : la belle Brünnhilde anglaise (Anne Evans) ; Kathryn Harries, Sieglinde émouvante, qui fut une superbe Didon à Lyon ; les excel*lents Tom Fox* (Alberich) et Graham Clark (Loge et Mime) ; James Johnson, Wotan de plus en plus chaleureux ; Ortrud Wenkel, grande Erda à la voix chargée d'ondes prophétiques ; Gabor Andrasy (Hunding et Fafner) ; bien d'autres encore.

Ce cycle captivant aurait été irréalisable sans Berislav Klobucar, vieux routier de Bayreuth, qui donne à l'ensemble une véritable couleur, mieux : une familiarité wagnérienne avec son Orchestre de Nice ; celui-ci *a fait d'immenses progrès et chante* avec intensité et grandeur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Seconde Tétralogie à l'Acropolis de Nice : les 17, 18, 20 et 22 mars. Au Théâtre des Champs-Elysées, les deux cycles auront lieu parallèlement entre le *5 et le 25 avril.* (*Une interview de Mesguich est parue dans Opéra international* du mois de mars.)

Stil et Harmonic Records au palmarès Charles-Cros

Le temps des francs-tireurs

Double victoire de labels indépendants : Stil édite la première cassette audio-numérique française. Harmonic Records sort un extraordinaire violoniste de son isolement discographique.

Alors on l'avait, là, sous la main, et personne ne nous le disait, le violoniste français capable d'enregistrer la version définitive, en tout cas insurpassée au disque, de l'œuvre la plus difficile que le vingtième siècle ait réservée à ces quatre cordes, véritable Everest auquel de brillants sujets n'ont pas trouvé la voie d'accès, sorte de cité interdite dont son dédicataire, Yehudi Menuhin, semblait avoir fait son jardin privé.

L'heureux explorateur s'appelle Gérard Poulet. « Sa » *Sonate pour violon seul*, de Bartok est un miracle de la technique et de la pensée (1). Chaque structure polyphonique — l'œuvre est un hommage à Bach non dissimulé — à sa base, son sommet. Chaque note y joue le rôle que Bartok lui a assigné, chaque élément de cette architecture austère, secrète, compliquée, est d'un accès facile, respire, perd toute rugosité.

Un pari sur la qualité

Gérard Poulet a cinquante ans. A dix-huit ans, il avait déjà remporté le prix Paganini de Gênes. Le public, pourtant, ignore généralement son *nom* et son *talent* : non identifié par les grandes maisons de disques et, jusqu'à un passé récent, par les petites, il ne figure pas dans les plans média. Mais voici que cette sonate de Bartok sublime est récompensée par l'Académie Charles-Cros (*le Monde* du 8 mars). Son prix, Gérard Poulet doit le partager avec un autre artisan perfectionniste et discret, son éditeur, François Jouis. Un petit label, Harmonic Records, se trouve ainsi reconnu pour ce qu'il est.

Le Denon français. Déontologie de l'enregistrement — tant que ce n'est pas parfait, on recommence. Audace éditoriale — un disque Marc Monnet : un autre consacré à Franco Donatoni, une collection « Musique de notre temps ». Pari sur la qualité — *design* des pochettes, importance des livrets. Jouis fut, pendant huit ans, l'un des directeurs commerciaux du Denon japonais et son consultant dans l'Hexagone. Il fit alors office de rabatteur pour des interprètes français qui ne trouvaient pas acquéreur. Le premier disque Debussy d'Alain Planès porte ainsi le poinçon Denon. Les suivants — un double album des *Préludes* — ont été édités par Jouis et valurent à Harmonic Records d'être crédité du meilleur enregistrement de musique *classique française aux Victoires de* la musique, l'an dernier. A paraître : Kagel et Dusapin, en coédition avec le Centre d'arts contemporains d'Orléans, Schumann par Jean-Marc Luisada, Dukas par Jean-François Heisser (un jeune pianiste à conforter, un moins jeune à réhabiliter). Mais à acheter peut-être en priorité : la *Messe à l'usage ordinaire des paroisses*, de François Couperin, que Jean-Charles Ablitzer a enregistrée à grands frais (la soufflerie de l'orgue qu'il s'était choisi à Carcasonne a tout simplement brûlé), une messe assortie de plain-chant baroque alterné que *le Monde de la musique* a placée, pour 1987, dans ses dix meilleurs disques de l'année.

Né à la faveur des grands troubles qui suivront l'annonce de la destitution du microsillon, Harmonic Records n'édite que des disques compacts, faut-il le préciser ? « *Un nouveau support, pour les francs-tireurs, c'est l'occasion rêvée* », dit François Jouis. Et puisqu'on en est aux victoires tricolores et à la haute technologie, penchons-nous sur le *nouveau-né* d'Alain Villain dans la famille Stil (autre label confidentiel et ultra-concurrentiel, quelque chose comme l'édition d'art transposée à la musique enregistrée). Le bébé a la corpulence d'une boîte d'allumettes ; il est capable d'avaler sous forme de signaux informatisés deux grandes heures de musique : il n'en a digéré cette fois que soixante-dix *minutes* (un concert Schütz, par l'ensemble Sagittarius) pour ne pas trop montrer sa supériorité sur son jumeau, un CD porteur du même programme musical (2). Saluée d'une mention spéciale par le dernier jury de l'Académie Charles-Cros, c'est la première cassette audio-numérique française. « *Digital Audio Tape (DAT)* », disent les Anglo-Saxons. Reproduction parfaite dans un format miniaturisé. De plus, un adorable objet.

ANNE REY.

(1) La *Sonate pour violon seul*, de Bela Bartok, par Gérard Poulet, est couplée avec le *Duo opus 7* pour violon et violoncelle de Kodaly (avec Christoph Henkel). 1 CD *Harmonic Records 8717* (42, avenue de la Fontaine-Couverte, 74200 Thonon-les-Bains).

(2) 1 CD et une DAT Stil (5, rue de Charonne, 75012 Paris).

Fermeture de Favart (suite)

Le comité de défense de la salle Favart (*composé de supporters extérieurs*) et le comité de coordination des personnels de l'Opéra-Comique s'efforcent de plus belle de faire obstacle à la fermeture de l'établissement le 15 juin 1988. Un communiqué récent signale que le comité de coordination « *souhaiterait être informé sur la répartition des fonds à partir de la prochaine rentrée* ». Selon lui, « *le Parlement a voté une subvention devant permettre à l'Opéra de Paris de maintenir l'activité de ses deux salles, Garnier et Favart, jusqu'au 11 décembre 1988* ». Le comité demande donc la constitution d'une commission parlementaire dont la *mission* serait d'enquêter sur ce sujet.

A la direction du Théâtre national de l'Opéra de Paris, on signale que la subvention destinée à l'exercice de l'année 1988 a été votée en bloc au TNOP et que, lors du conseil d'administration qui a approuvé le budget, il a bien été précisé que la programmation excluait la salle Favart pour le second semestre 1988.

Ce budget, d'un montant de 420 millions de francs environ, est en partie destiné à couvrir un déficit de 28 millions dont 21 viennent de l'exercice 1987 — la fréquentation du premier semestre ayant, cette année-là, été mauvaise. D'autre *part, les sommes apportées par le* mécénat ont diminué.

Contre la fermeture de Favart, le comité de défense a, pour sa part, fait appel à l'arbitrage du président de la République.

● De nombreux professionnels de la culture se sont inquiétés à propos de la mort de Bernard Faivre d'Arcier — dont l'annonce a paru dans *le Monde* du 12 mars. Il ne *s'agit pas de l'ancien directeur du* Festival d'Avignon, fondateur de la SEPT et conseiller de Laurent Fabius, mais de son cousin.

CALENDRIER

Reach à Gaveau, Engerer aux Champs-Elysées. — Absurdité que de mettre en concurrence deux pia*nistes français dont la notoriété est* à peu près égale et que quatre années séparent seulement. Pierre Reach l'aventureux (il a enregistré Cras et Alkan) donne heureusement deux récitals à Gaveau, et consacre l'intégralité du deuxième à Bach (*Variations Goldberg*). On ne manquera donc pas la rentrée aux Champs-Elysées de Brigitte Engerer, dont le dernier disque *Moussorgski* (Harmonia Mundi) montre les insolents progrès. Elle joue Chopin, Rachmaninov et, de Ravel, une œuvre-test : *Gaspard de la nuit*.

★ Le mardi 15 et le jeudi 17 mars, à 20 h 30 (Pierre Reach). Le mardi 15, 20 h 30 (Brigitte Engerer).

Hélène Delavault à Orsay. — Irremplaçables concerts du Musée d'Orsay qui, sous le savant contrôle du musicologue Jean-Michel Nectoux, éveillent notre attention aux esthétiques représentées dans le Musée, mettent en situation sonore les tableaux et objets qu'on peut voir dans les salles. Les récitals de 18 h 30 se déroulent dans un salon doré, peuplé de vierges et de nudités alanguies. La mezzo Hélène Delavault leur *dédie un montage de* mélodies : « Femmes ». De Brahms à Offenbach et de Schoenberg à Bruant.

★ Le jeudi 17 mars, 18 h 30. Tél. : 45-49-48-14.

« L'Enfance du Christ », aux Champs-Elysées. — Oratorio et « trilogie sacrée » de Berlioz. *Comme toujours pour ce musicien* français, la distribution est essentiellement étrangère et brille par la présence du grand Robert Tear, mais laisse place, sous la direction d'Andrew Davies, à un baryton formé de ce côté-ci du Channel : *Jean-Philippe Courtis*. Chœur de Radio-France, Orchestre national.

★ Le vendredi 18 mars, 20 h 30. *Tél. : 42-20-36-37.*

Créations de Radulscu à Pompidou. — *Deux créations mondiales*, par l'ensemble 2e2m, du plus bizarre et péremptoire des compositeurs roumains vivant à l'étranger : *Rituels intimes* pour six instruments et bande, *Ciel... sensuel* » pour neuf musiciens et Pierre-Yves Artaud, jouant de deux flûtes et donc, préenregistré. En complément : *l'Onde du subconscient*, solo de guitare à archet associé à des sons digitaux.

★ Lejeudi 17, 17 h 30, grande salle. Tél. : 42-77-12-33.

Urtreger and Co au Châtelet. — Il est pianiste comme d'autres sont sorciers ou toreros. De toute éternité. Aussi entier et profond mais plus serein qu'à l'époque d'*Ascenseur pour l'échafaud*, avec Miles Davis, René Urtreger est au Châtelet, entouré de la nouvelle vague : Hélène Labarrière à la contrebasse et Belmondo Stéphane dans le rôle du trompettiste.

★ Le mercredi 16 mars, 18 heures. Tél. : 42-21-00-86.

Henry Threadgill Sextet au New-Morning. — Issu de l'expérience fertile de Chicago, l'AACM où il a commencé d'enregistrer avec Muhal Richard, Abrahams Henry Threadgill fait depuis longtemps cavalier seul. Il circule maintenant à la tête d'un sextet — singularité : le violoncelle de Deidre Murray, — où se retrouve Fred Hopkins, vieux compagnon de route du groupe Air.

★ Le mercredi 16 mars, 21 h 30, Tél. : 45-23-51-41.

EN RÉGION

Le Présent musical d'Orléans. — Projet original pour un nouveau festival greffé, sous l'impulsion insistante du ministère, sur le beau travail réalisé toute l'année par le Centre d'arts contemporains du carré Saint-Vincent. Pour donner leur seconde chance à des œuvres particulièrement novatrices créées ces dernières années, pour les confirmer dans leur dignité d'étapes prémonitoires, les ensembles Musique nouvelle, Accroche-note, 2e2m, Music Projets de Londres, Ex novo de Venise, le Groupe vocal de France jouent Taïra, Monnet, Cohen, Dillon, Guerrero, Donatoni, Radulescu, Bussotti... Trente opus au total, et cela en trois jours : excellent recyclage.

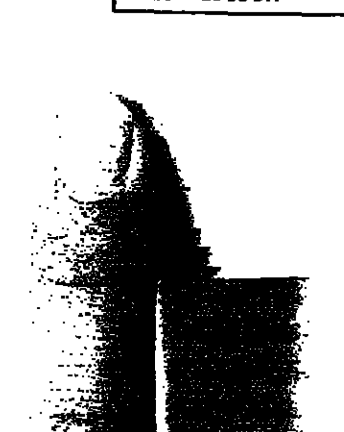
★ *Le vendredi 18 mars, 20 h 30* ; samedi 19, 17 h et 20 h 30 ; dimanche 20, 11 h, 15 h et 17 h 30. Tél. : 38-62-45-68.

Retenez vos places

Unique récital du ténor Luciano Pavarotti au Théâtre des Champs-Elysées le jeudi 31 mars. Au programme, outre *Durante, Stradella, Schubert*, Verdi ou Donizetti, deux *Sonnets de Pétrarque*, de Liszt ! *Tout aussi déconcertante*, la présence du même Pavarotti dans la distribution de l'*Idoménée* de Mozart, à paraître chez Decca (avec Baltsa, Popp, Gruberova, Nucci, direction Pritchard).

★ Théâtre des Champs-Elysées, tél. : 47-20-36-37.





Culture

DANSE

Le Ballet national de Géorgie

Le Géorgien est noir de moustache et de cheveux, viril, ardent à la danse et, dit-on, au plaisir. La Géorgienne a quatre nattes, la narine fière et la démarche glissante. Cinquante-cinq danseurs et vingt-cinq danseuses du Ballet national de Géorgie nous arrivent de Tbilissi la douce, capitale de « la Californie de l'Union soviétique ».

La troupe a été fondée en 1945 pour rassembler les innombrables légendes, costumes, musiques et danses de toutes les régions du pays, riche de traditions depuis quinze siècles. La danse masculine est extrêmement virtuose : il s'agit de montrer son adresse et sa force à la femme, trésor de beauté à conquérir, dont la danse plus lyrique met surtout l'accent sur les ondulations des bras et des mains.

C'est l'homme qui danse sur pointes (sans nul renfort au bout de ses bottes souples), parce que, dit la tradition, les sentiers du Caucase sont trop étroits pour y poser le pied entier. Une courtoisie raffinée veut qu'il ne touche jamais la femme : s'il doit, dans certaines danses, la prendre par la taille ou par le bras, l'un et l'autre portent de longues manches dépassant largement la main, ainsi il n'y a nul contact d'épidermes.

Il y a des danses de séduction, les aigles noirs tournant autour des blancs agneaux ; des danses guerrières avec grands cliquetis de sabres ; des danses de bergers fichant leurs poignards dans le sol ; de très belles danses de cour, majestueuses, héritées des princes de Géorgie. Et *Lelo*, d'après un jeu national situé entre le rugby et le football, qui oppose des équipes de villages différents : une sorte d'« intervilles » très drôle. Exceptionnellement, des enfants de l'école du ballet participent à la tournée parisienne.

S. de N.

★ Palais des congrès, du 16 mars au 10 avril.

THÉATRE

« Anacaona », de Metellus à Chaillot

La réparation d'un Soulier

En contrepoint au Soulier de satin, un poète haïtien raconte l'histoire inconnue de son pays.

Dans son livre *la Tradition théâtrale*, Jean Vilar dit pourquoi il n'a pas joué Claudel, ni à Avignon, ni à Chaillot : parce que *« le seul poète dramatique français... est un poète catholique, enfermé dans un monde confessionnel contre lequel toutes les autres religions, philosophies et croyances des hommes s'insurgent... »*

Après avoir monté *le Soulier de satin*, Antoine Vitez a choisi de lui apporter un correctif (nous n'osons pas dire un contrepoison) en la personne de Jean Metellus, poète natif d'Haïti, qui rappelle que Christophe Colomb n'a pas fait que « réunir la Terre catholique » : *« En 1492, l'île d'Ayti comportait environ un million d'habitants ; dix ans plus tard, il en restait quelques centaines »*, écrit Metellus.

Le premier poète de son temps

Colomb écrivait au roi d'Espagne : *« Ils n'ont pas d'armes, sont tout nus, n'ont pas le moindre génie pour le combat et sont si peureux qu'à mille ils n'attendraient pas trois des nôtres. Ils sont donc propres à être commandés et à ce qu'on les fasse travailler, semer et mener tous autres travaux qui seraient nécessaires. »*

Colomb s'avançait beaucoup. Lorsqu'il revint en Haïti, lors de son second voyage, il ne retrouva plus un seul des Espagnols qu'il avait laissés sur place. Les Indiens Arawaks les avaient tués, tous sans exception, dès qu'ils avaient vu que ces hôtes s'emparaient par la force de leurs femmes et de leurs filles, après leur avoir arraché les petits fragments d'or qu'elles se mettaient à l'oreille.

La pièce de Jean Metellus, *Anacaona*, raconte la lutte et le meurtre de la reine Anacaona, qui était l'un des cinq souverains de l'île d'Haïti lorsque débarqua Colomb. Elle était aussi, là-bas, le premier poète de son temps. Et aussi, sans doute, un peu sculpteur ou ébéniste, car les témoins ont remarqué sa collection de très beaux sièges en bois sculptés. Iannis Kokkos, à Chaillot, a d'ailleurs placé l'un de ces sièges au centre du décor.

Anacaona fut assassinée au cours d'un massacre collectif de chefs de l'île que le successeur de Colomb, Ovando, et son lieutenant Diego Velasquez avaient attirés dans un piège. Dans sa pièce, qui suit de près les sources historiques, Metellus a d'ailleurs inséré le texte d'une lettre que Colomb écrivit au roi d'Espagne, où il donne le détail des subterfuges par lesquels il attire un chef arawak dans un guet-apens.

Ce n'est pas être raciste, pensons-nous, que de le reconnaître : Jean Metellus ne partage pas le génie de poète dramatique de Paul Claudel. Mais il n'en partage pas non plus les partis pris. Sa pièce est belle, et nous apprend beaucoup de choses. Dans un grand décor de végétations tropicales de Kokkos, traité un peu comme une illustration de contes, Vitez donne une présentation sobre, style oratorio de concert. Laurence Roy (Anacaona), Grégoire Ingold (son époux), Pascaline Pointillart (sa confidente), Jean-Claude Durand, Frédéric Merlo, Pascal Ternisien (Indiens Arawaks), jouent les habitants d'Haïti avec art. Le fait qu'ils soient blancs ne contrarie pas l'écoute de la pièce, – Colomb avait d'ailleurs noté que les Arawaks de l'île avaient un teint clair, et même, parfois, aussi blanc qu'en Galicie. Il échoit à Pierre Romans, Patrice Kerbrat, Murray Grönwall, de figurer, vigoureusement, les méchants espagnols.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, 20 h 30.

La XIIIe Nuit des césars du cinéma français

Le triomphe de Louis Malle et la surprise d'Anémone

Et de sept ! Louis Malle a raflé un tiers des césars décernés aux professionnels du grand écran par l'Académie des arts et techniques du cinéma, lors de la cérémonie rituelle qui s'est déroulée samedi soir au Palais des congrès, en direct devant les caméras d'Antenne 2. *Au revoir les enfants* a non seulement été sacré le meilleur film, réalisé par le meilleur metteur en scène, il a également été primé pour le scénario, la photo, le montage, le son et le décor...

Un triomphe qui n'était pas vraiment une surprise. Avec un Lion d'or à Venise, en attendant un oscar à Hollywood, le film de Malle avait eu neuf nominations, contre sept pour *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat (couronné par le Festival de Cannes, mais boudé par les césars) et six pour *le Grand Chemin*, de Jean-Loup Hubert (dont les vedettes, Anémone et Richard Bohringer, ont été quand même reconnus comme meilleure actrice et meilleur acteur).

Sans surprise, pour ne pas dire ennuyeux. Comme une distribution de prix en fin d'année, où l'élève modèle est récompensé pour sa sagesse et son sérieux, et où on regrette qu'il n'y ait pas de prix pour le cancre génial... A chaque discours de remerciement, Louis Malle avait une nouvelle leçon à donner : sur le racisme, l'intolérance et, enfin, un conseil aux cinéastes français de « *cultiver* [leur] *différence et ne pas succomber à la tentation des coproductions internationales* », ce qui sonnait étrangement dans la bouche de quelqu'un qui a travaillé depuis treize ans aux États-Unis...

La soirée des césars paraît d'ailleurs de plus en plus sous influence américaine. Non seulement la cérémonie est calquée exactement sur celle de Hollywood, mais la participation de stars venues d'outre-Atlantique était importante (Faye Dunaway, Candice Bergen, Cher, qui chanta sur scène) sans oublier l'hommage à Charlie Chaplin et la rétrospective des grands moments des oscars...

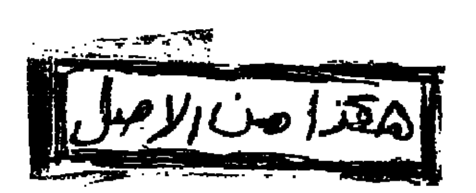
Plus professionnelle que les années précédentes, cette grand-messe d'autocongratulation, menée rondement par un Michel Drucker qui semblait s'impatienter des digressions de Jane Birkin, manquait en moments de véritable émotion.

Heureusement, il y eu quelques notes d'humour, fournies notamment par un étonnant imitateur noir au nom improbable d'Eric Blanc, et même un grain de sable qui grippa cette machine trop bien huilée, en la personne d'Anémone. N'ayant jamais caché son mépris pour ce qu'elle appelle *« le cirque des césars »*, la « meilleure actrice » a bondi sur scène habillée en soldat de la Révolution française – car, dit-elle, *« les césars, c'est comme les aristos, il faudra leur couper la tête »* – puis, après avoir fait de la pub pour sa maison de couture, elle a disparu, en oubliant d'emporter son trophée. Une surprise enfin !

ALAIN WOODROW.

Le palmarès

Meilleur film : *Au revoir les enfants*, de Louis Malle ; **meilleur acteur** : Richard Bohringer, dans *le Grand Chemin* ; **meilleure actrice** : Anémone, dans *le Grand Chemin* ; **meilleur réalisateur** : Louis Malle, pour *Au revoir les enfants* ; **meilleur film étranger** : *le Dernier Empereur*, de Bernardo Bertolucci ; **meilleur second rôle féminin** : Dominique Lavanant dans *Agent trouble* ; **meilleur second rôle masculin** : Jean-Claude Brialy, dans *les Innocents* ; **meilleur jeune espoir masculin** : Thierry Frémont, dans *Travelling avant* ; **meilleur jeune espoir féminin** : Mathilde May, dans *le Cri du hibou* ; **meilleure première œuvre** : *l'Œil au beur noir*, de Serge Meynard ; **meilleur montage** : Emmanuelle Castro, pour *Au revoir les enfants* ; **meilleur son** : Jean-Claude Laureux, Bernard Leroux, Claude Villand, pour *Au revoir les enfants* ; **meilleure photo** : Renato Berta, pour *Au revoir les enfants* ; **meilleure musique** : Michel Portal, pour *Champ d'honneur* ; **meilleurs costumes** : Jacqueline Moreau, pour *la Passion Béatrice* ; **meilleur décor** : Willy Holt, pour *Au revoir les enfants* ; **meilleur scénario original ou adaptation** : Louis Malle, pour *Au revoir les enfants* ; **meilleure affiche** : Stéphane Bielikoff et Sadi Nouri, pour *Tandem* ; **meilleur court métrage d'animation** : *le Petit Cirque de toutes les couleurs*, de Jacques-Rémy Gierd ; **meilleur court documentaire** : *l'Eté perdu*, de Dominique Théron ; **meilleur court métrage de fiction** : *Présence féminine*, d'Eric Rochant.



هدا من الاصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. Comédie-Française (40-15-00-15). Salle Richelieu. 20 h 30.

LA TRAVERSÉE DE L'EMPIRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). 20 h 30.

LE CROCODILE. Théâtre de la Ville d'Alésia (46-64-89-09). 21 h.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Conte d'hiver : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 19 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE - AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ La Veuve à la mode, le deuil : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MAISON HEINRICH HEINE-FONDATION DE L'ALLEMAGNE (45-89-53-93). ◇ Kleist ou lettres après ma mort : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). ◇ Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Boris Godounov : 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ De la maison des morts : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : les blancs jouent et gagnent : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Femmes, si je vous le disais (Rencontres du Palais royal) : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). ◇ Le Crocodile : 21 h.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Monte Cristo : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. ◇ Giacomo Leopardi : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◇ La Traversée de l'Empire : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Le Détour : 21 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30 et 22 h 15. Halte au cul ! : 22 h 15 et 23 h 30.

AU TRIBULUM (42-36-01-01). Les Nouveaux Burlesques : 20 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Crise de foi : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette calme-toi : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). Quarante ans de show-bizz : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). La Genèse de Putinkon : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS Palais Garnier (47-42-53-71). « Boris Godounov ». 19 h 30, lun. (première). Opéra en quatre actes de M. Moussorgski, d'après A. Pouchkine et N. Karamzine. Dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de P. Ionesco (4 h). 550 F à 40 F.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). « De la maison des morts ». 19 h 30. Opéra (chanté en version original et surtitrage en français) en quatre actes de L. Janacek d'après F. Dostoïevski. Dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de V. Schloendorff (1 h 45). 350 F à 25 F.

Chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.

Classique

AUDITORIUM DES HALLES (45-25-96-19). L'Eclat des muses, 20 h 30 (43-96-48-48). Dir. par C. Bayle, avec I. Ginger, M.-H. Simon-Martin (danse baroque), F. Martin (luth), B. Grenat (soprano) et R. Andia (g. baroque). Airs de cour et danse baroque (VIIe Festival des instruments anciens). 80 F, 65 F, 50 F.

Lundi 14 mars

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). 20 h 30. lun. Fondation internationale Nadia et Lili Boulanger. E. Kounalaki (Grèce), J. Cole (Grande-Bretagne). B. Uban, R. Cavallin (Yougoslavie). Œuvres de Mendelssohn, Debussy, Granados, Messiaen, Campos, Rueff et Brewbaker. 80 F, 60 F, 35 F.

SALLE CORTOT (45-23-18-25). 20 h 30. lun. Christine Heurtefeux (guitare) et Reine Flachot (cello). Œuvres de Biberian, Baumann, Dotzauer, Gnatalli, Granados, Bach et Brouwer (Concert associé au VIe Festival international de la guitare). 100 F, 80 F, 60 F. FNAC + Guitarreria + 43-96-48-48.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). M. Fevre. 20 h 30, lun. Récital de clavecin. – Concerts Pasdeloup.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Camerata de Versailles. 20 h 30. lun. (salle Chopin). Dir. par J. Pruzak avec M. Hacquard (baryton) et S. Dambrine (alto). Œuvres de Twardowski, Haydn, Paisiello, Anfossi. 100 F, 60 F.

THÉATRE MARIGNY (45-04-12-15). Quatuor Muir de Boston. 20 h 30, avec C. Dubosc (soprano) et J.-Cl. Pennetier (pianoforte). Joseph Haydn. 160 F, 140 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). I. Solisti Veneti. 20 h 30. Dir. par Cl. Scimone. Œuvres de Vivaldi, Hummel et Mozart.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Rideau cramoisi (1952), d'Alexandre Astruc, le Puits et le Pendule (1964), d'Alexandre Astruc, 15 h : la Conscience vengeresse (1914), de D.W. Griffith, 17 h ; la Conscience (1949, v.o.), de Jiri Krejcik, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29).

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRADDOCK (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINEMAGICA (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EL SUR (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES ENFANTS DE SALEM (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT D'IVAN ILLITCH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PILOTE D'ESSAI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RIO ZONE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NOUVEAUX FILMS

LA BOHÈME. Film français de Luigi Comencini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BROADCAST NEWS. Film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Luc Moullet : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOURNAL D'UN VIEUX FOU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyna, v.o. : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

PREUVE D'AMOUR. Film français de Miguel Courtois : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PRINCESS BRIDE. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEPTEMBER. Film américain de Woody Allen, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGENCES. Film français de Raymond Depardon : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE. (*) Film italien de Mauro Bolognini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MARDI 15 MARS

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Sculptures du dix-neuvième siècle au Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Gauguin, Cézanne et le post-impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 heures, sortie RER, côté quai Anatole-France (Didier Bouchard).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 14 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Winterhalter », 14 h 15, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Approche de l'art).

« Exposition « Le Palais-Royal », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'art du portrait du seizième au vingtième siècle », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine, atelier et œuvres », 14 h 30, 100 bis, rue d'Assas (Musée Zadkine).

« Souvenirs de George Sand », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musée Renan-Scheffer).

« Versailles : nouvelles salles du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Deux mille ans d'orfèvrerie chez Christofle », 15 heures, 12, rue Royale (Tourisme culturel).

« Winterhalter », 15 h 30, hall du Petit Palais (Mathilde Hager).

« Les Catacombes », 15 heures, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 13 h 15, hall.

« Le Palais de justice, du Moyen Age à nos jours », 14 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Degas, les années de formation » ; 16 h 30 et 19 heures : « La Grèce classique » (Arcus).

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « Tatline, Malevitch : aux sources de l'art non objectif russe », par Andreï Nakov (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

Salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Châteaux du désert » (Odette Boucher).

Gare de l'Est, salle souterraine (porte 18), 17 h 30 : « Les carnavals dans le monde », par M. Lebrun (Association touristique des cheminots).

4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « La France et l'échéance de 1992 », par Christian Aubin (Rencontres du CERI).

Salle paroissiale de Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, 18 h 30 : « Charles Péguy et les juifs », par le pasteur Leplay (Amitié judéo-chrétienne de France).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 14 mars

TF 1

20.40 Cinéma : La situation est grave... mais pas désespérée □ Film français de Jacques Besnard (1975). Avec Michel Serrault, Jean Lefevre, Maria Pacôme, Daniel Prévost. *Dans le château d'une comtesse, un groupe de personnes aux intérêts très différents se trouvent réunies : marivaudages et quiproquos à gogo. C'était l'époque où les comédies à la française s'affublaient de titres longs : Audiard avait lancé le mouvement. Mais la situation, en fait, est désespérée : malgré quelques interprètes excellents (et égarés), on est bien au degré moins un de la rigolade franchouillarde. Nul et bête.* **22.25 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weller. Thème : « Ces entreprises qu'on s'arrache ». **23.50 Journal et Bourse. 0.00 Livres en tête.** Emission présentée par Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.15 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 Série : Sentiments. Peut-être l'amour, de Lex Marinos. Avec Anne Grigg, Francis Dunoyer, John Sherrin. *Vingt ans après, un homme et une femme qui se sont aimés se retrouvent.* **21.55 Documentaire : Mon nom est Bond, James Bond.** Deux comédiens pour un personnage : Sean Connery et Roger Moore. ▶ **22.45 Documentaire : Qui a peur de la génétique ?** Avec Jean-Claude Chermann, qui a isolé le premier le virus du SIDA en 1983 ; Dominique Stehelin, qui a découvert les gènes responsables du cancer ; Charles Babinet, spécialiste des greffes génétiques ; François Rougeon, président de la commission autorisant les expériences génétiques ; Agnès Ullman, Jean-Louis Guenet, Pierre Tiollais, David Perin, Philippe Kowilsky, Chantal Cremisi, chercheurs de l'Institut Pasteur ; François Jacob, prix Nobel de biologie. **23.35 Magazine : Strophes. 23.50 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Le rouge est mis ■ Film français de Gilles Grangier (1957). Avec Jean Gabin, Annie Girardot, Paul Frankeur, Lino Ventura, Marcel Bozzuffi. *Double jeu et trahison chez des gangsters qui viennent de réaliser plusieurs hold-up :* Le rouge est mis *reste l'archétype de la série noire à la française (ici adaptée d'Auguste Le Breton). Le genre a ses lois, mots d'auteur et morale d'homme, et a la chance d'être servi par d'excellents interprètes : Gabin, Ventura et Bozzuffi, auquel on rendra un dernier hommage. Grangier n'est pas un auteur, mais il se sort avec discrétion de ce polar à la française.* **22.00 Journal. 22.20 Magazine : Océaniques.** Lire Proust, de Pierre-André Boutang. *Cette émission était initialement prévue pour le 9 mars.* **23.15 Musiques, musique.** Offertoire de la messe des paroisses, de Couperin, par François Houbard, orgue.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : l'Homme sans frontière ■ Film américain de Peter Fonda (1971). Avec Peter Fonda, Waren Oates, Verna Bloom, Megam Denver. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Canal Foot. 22.30 Les KO de Canal Plus. 23.30 Basket professionnel américain. 0.35 Cinéma : T'as pas 100 balles ?** ■■ Film de montage anglais de Philippe Mora (1974). Avec James Cagney, Loretta Young, Ginger Rogers (v.o.). **2.30 Série : Flic à tout faire.**

LA 5

20.35 Les accords du diable : The thing. ■ Film américain de John Carpenter (1982). Avec Kurt Russel, A. Wilford Brimley, T.-K. Carter. **22.35 Les accords du diable** (suite). **22.50 Série : Arabesque. 23.40 Mission impossible** (rediff.). **0.30 Série : Kojak** (rediff.). **1.40 La grande vallée** (rediff.). **2.50 Aria de rêve.**

M 6

20.50 Cinéma : le Vampire de ces dames □ Film américain de Stan Dragoti (1979). Avec George Hamilton, Susan Saint-James, Richard Benjamin, Dick Shawn. *Chassé des Carpates par les communistes, le comte Dracula vient s'installer (et répandre le vampirisme) à New-York. Il est très difficile de moderniser et de parodier le mythe vampirique ; cette pesante comédie en donne une nouvelle preuve. Malgré quelques bonnes idées – dont le prologue – le film s'enlise dans du comique de café-théâtre, lourdaud et maladroit. On préfère les vrais films de vampires.* **22.30 Série : Hawaï police d'Etat. 23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.15 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. 13 février 1960 : la première bombe atomique française. **21.30 Dramatique :** La voix terrible, de Frantz Bartelt. **22.40 La nuit sur un plateau.** Le conte d'hiver, de Shakespeare, au Théâtre des Amandiers de Nanterre. **0.05 Du jour au lendemain.** Cinéma, avec Michel Boujut et Laure Adler. **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Grosser Musikvereinsaal de Vienne) : Les sept dernières paroles du Christ en croix (version oratorio), de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange », de Berg ; Capriccio, op. 2, d'Einem, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Miltiades Caradis ; sol. : Maria Venuti, soprano, Margareta Hintermeier, mezzo-soprano, Petros Evangelides, ténor, Peter Winberger, basse, Thomas Christian, violon ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 23.07, Psyché, de Franck ; La mégère apprivoisée (acte III), de Goetz. **0.00 Musique de chambre.**

Mardi 15 mars

TF 1

18.05 Série : Agence tous risques. Promenade dans les bois. **18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Bébêtes show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Football.** Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Match retour à Marseille : Marseille-Rovaniemi. **22.35 Variétés : Concert Madonna.** Enregistré en septembre 1987 à Turin. **0.20 Journal. 0.30 En Bourse. 0.35 Magazine : Minuit sport.**

A 2

17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. Folie tropicale. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. Présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Un chiffon, fon, fon... **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Mardi cinéma : Inspecteur Lavardin** ■ Film français de Claude Chabrol (1985). Avec Jean Poiret, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Jean-Luc Bideau. *L'inspecteur Lavardin enquête sur le meurtre d'un écrivain ; la coupable est-elle sa jeune belle-fille ou les individus louches qui l'entourent ? On retrouve le personnage principal de* Poulet au vinaigre, *interprété avec humour et dérision par Jean Poiret ; le film est drôle, et joue sur le second degré. Mais, comme dans le premier épisode, tout cela est trop calculé, trop artificiel pour vraiment convaincre. Chabrol a fait pis, mais il n'est pas encore revenu à son meilleur niveau.* **22.15 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Fabrice. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

18.00 Jeu : Génies en herbe. 18.25 Magazine : Flash mag. De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres.** Tout peut arriver. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : Sphinx** □ Film américain de Franklin J. Schaffner (1980). Avec Leslay-Anne Down, Frank Langella, Maurice Ronet, John Gielgud. *Des archéologues découvrent au Caire des indices prouvant l'existence d'un fabuleux trésor. Le film mélange les genres, du polar au film d'aventures, tout en cherchant à garder au mystère une tonalité fantastique. Mais aucune de ces intentions ne résiste à la pesanteur de la mise en scène : super-production poussive aux vedettes incertaines,* Sphinx *se perd corps et biens dans les sables d'Egypte.* **22.30 Journal. 22.50 Programme régional : Fantastique et cinéma.** Pour Paris-Ile-de-France-Centre, Rhône-Alpes-Auvergne, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté.

CANAL PLUS

18.10 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Patrick Abbada, Bruno Giraldi, Charlotte de Turckheim. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Patrick Sébastien. **20.30 Cinéma : Bons baisers de Russie** ■■ Film anglais de Terence Young (1964). Avec Sean Connery, Daniela Bianchi, Pedro Armendariz. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : le Passage** ■ Film français de René Manzor (1986). Avec Alain Delon, Christine Boisson, Alain Musy, Jean-Luc Moreau. **23.45 Cinéma : Rêves sanglants** ■ (transmission de cauchemar). Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Zeljko Ivanek, Shirley Knight. **1.15 Téléfilm : Les ordres et la loi.** De Jud Taylor, avec Tommy Lee Jones, Annette O'Toole, M. Emmett Walsh.

LA 5

18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal.** ▶ **20.30 Cinéma : Pulsions** ■■ Film américain de Brian De Palma (1980). Avec Michael Caine, Angie Dickinson, Nancy Allen, Keith Gordon. *Un mystérieux travesti vient d'assassiner une femme sortant de chez son analyste ; un adolescent essaie de résoudre le mystère avant la police. Comme toujours chez De Palma, la virtuosité technique, le goût des effets, rendent un hommage très évident à Hitchcock (et ici à* Psychose*). Malgré les naïvetés du cinéaste, le film fonctionne, et on est saisi par la maestria de certaines séquences, en particulier au début.* **22.25 Série : Spenser.** Un fils disputé. **23.15 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.15 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.25 Aria de rêve.** Danceries pour quatuor de flûtes, de Tielman Susato ; Nocturne pour quatuor, de Carl Ditters von Dittersdord.

M 6

18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.20 Cinéma : le Triporteur □ Film français de Jack Pinoteau (1957). Avec Darry Cowl, Béatrice Altariba, Pierre Mondy, Roger Carel. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis.** Le monstre (2e partie). **20.50 Cinéma : la Horse** ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1969). Avec Jean Gabin, Christian Barbier, Michel Barbey, Eléonore Hirt. *Un riche paysan dont le fils est impliqué dans une affaire de drogue décide de prendre à son compte le combat contre les trafiquants. L'idée était d'introduire la figure patriarcale typique du Gabin vieillissant dans un schéma de polar un peu rajeuni. Le résultat est artificiel : les acteurs sont bons, l'atmosphère soignée, mais il flotte une insistante impression de déjà vu.* **22.35 Série : Hawaii, police d'Etat.** Meurtre au stade (1re partie). **23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.20 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier gériatrie. **21.30 Les images de synthèse** (8e Festival de Monaco). **22.40 Nuits magnétiques.** Les bistrots (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain.** Avec François Maspero pour « Le figuier ». **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 août 1987 à Lucerne) : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Symphonie espagnole pour violon et orchestre, op. 21, de Lalo ; La mer, de Debussy ; The school for scandal, ouverture, de Barber, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel ; sol. Raphaël Oleg, violon. **22.25 Concert du GRM** (donné le 25 janvier au Grand Auditorium) : Symphonie romantique, de Lejeune. **23.07 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles. Les premiers concerts de Bruno Walter à la NBC (œuvres de Wagner, Schumann, Smetana). Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski ; L'actualité des rééditions.

Audience TV du 13 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

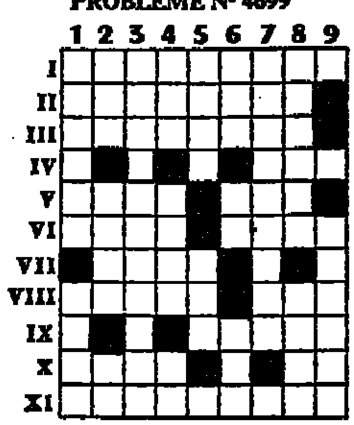
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	59.0	7 sur 7 20.2	Stade 2 13.3	Casse-cou 9.6	Dernière image 3.7	Mondo Dingo 7.4	Ile fantastique 4.3
19 h 45	66.0	7 sur 7 20.0	Maguy 15.4	Casse-cou 10.1	Dernière image 3.7	Mondo Dingo 10.6	Ile fantastique 5.3
20 h 16	70.7	Journal 24.5	Journal 23.9	Benny Hill 11.2	Ça cartoon 5.9	Journal 1.6	MASH 4.3
20 h 55	73.9	Etrange affaire 21.3	Maigret 18.6	Le sphinx 3.7	Le Meilleur 9.0	Lacombe Lucien 17.6	Les Collines... 7.4
22 h 08	58.5	Etrange affaire 19.1	Œil en coulisses 3.7	Journal 2.1	Le Meilleur 7.4	Lacombe Lucien 18.1	Les Collines... 10.6
22 h 44	42.8	Sport soir 10.1	Œil en coulisses 0.5	Homme du Niger 5.3	Avis recherche 1.6	Lacombe Lucien 19.1	Drôles de dames 6.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4699



HORIZONTALEMENT

I. Des spécialistes qui s'intéressent aux bruits. – II. Peut se faire brin par brin. – III. L'orme et le micocoulier. – IV. Devient rouge quand il est trop souvent piqué. – V. Jourdain, dans le Gers. Une chaîne. – VI. Pas dans l'ordre. Qualifie un conduit qui permet de passer. – VII. Etat de l'Indochine. – VIII. Bout de bois. Peuvent être jetés sur un comptoir. – IX. N'était pas léger. – X. Peut être assimilé au petit coin. Symbole d'un métal léger. – XI. Règne quand il n'y a aucune distraction.

VERTICALEMENT

1. Un gros os. Sa femme eut le tort d'être trop regardante. – 2. Dans une main où il n'y a pas de poil. Fit payer cher. En trop. – 3. Est essuyée quand il y a un savon. – 4. Ent l'audace. Part au restaurant. Point de départ. – 5. Ce n'est pas de l'essence ordinaire. Pas aimable. – 6. Ordre de départ. En France. Direction. – 7. Objets susceptibles de flotter. – 8. Ensemble de lignes. Civil, quand on fait une déclaration. – 9. Mince à une extrémité.

Solution du problème n° 4698

Horizontalement

I. Conscience. Mime. – II. Edité. Teinture. – III. Né. Elier. Arôme. – IV. Sucre. Réels. Non. – V. Erre. Ane. Air. – VI. Cerveau. – VII. Rimailleur. – VIII. Remailler. Râle. – IX. Lésé. Se. Réviser. – X. In. Lasses. Ici. – XI. Nérite. Aliéné. – XII. Orsini. Ou. – XIII. Tigre. Rus. Futur. – XIV. Le. Maille. Es. – XV. Ecusson. Reps.

Verticalement

1. Censeur. Linotte. – 2. Odeur. Irène. – 3. Ni. Crimes. Glu. – 4. Stère. Améliorés. – 5. Célé. Ria. Atre. – 6. Lisses. Mo. – 7. Eternelles. Iran. – 8. Nérée. El. Ennui. – 9. Ci. Cuers. Isle. – 10. En. Lierre. – 11. Tas. Vil. Fer. – 12. Mur. Avaricieuse. – 13. Ironie. Asie. – 14. Mémorable. Noués. – 15. En. Erreurs.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 12 mars 1988 :

DES LOIS

● Organique n° 88-226 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique ;

● N° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

UNE CIRCULAIRE

● Du 26 janvier 1988 relative à la participation des communes aux dépenses d'action sociale et de santé des départements.

UNE DÉCISION

● N° 88-242 DC du Conseil constitutionnel du 10 mars 1988 (transparence financière de la vie politique).

⁂

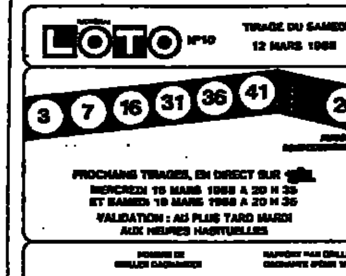
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 13 mars 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-229 du 9 mars 1988 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat et des personnels des collectivités territoriales et modification du mode de calcul du supplément familial de traitement.

UNE DÉCISION

● N° 88-154 L du 10 mars 1988 (relations entre l'administration et le public).


LOTO N° 10 — TIRAGE DU SAMEDI 12 MARS 1988

3 7 16 31 36 41 — 20

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 16 MARS 1988 A 20 H 35 ET SAMEDI 19 MARS 1988 A 20 H 35. VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

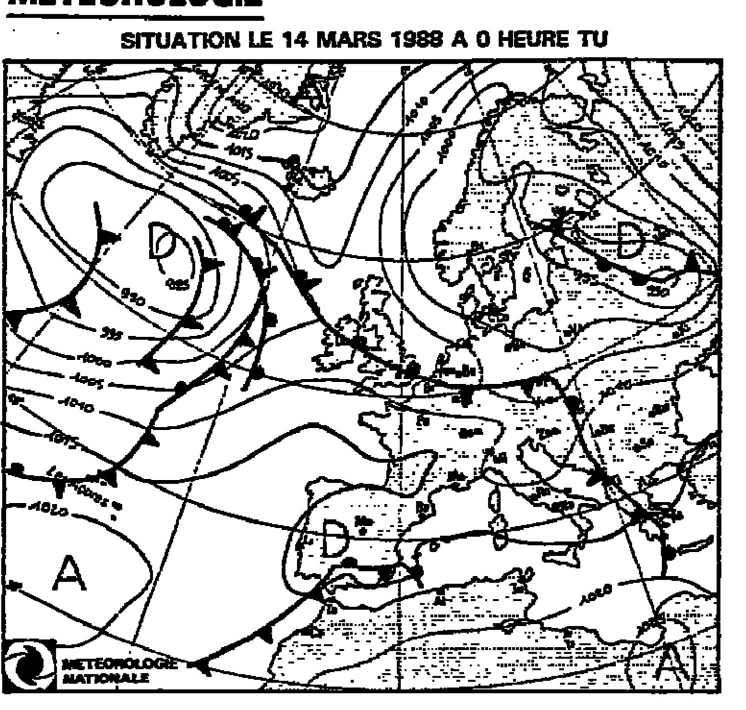
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS N°	2	17 075 480,00 F
5 BONS N° + complémentaire	31	134 740,00 F
5 BONS N°	1 678	8 180,00 F
4 BONS N°	110 863	125,00 F
3 BONS N°	2 104 298	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 154 340

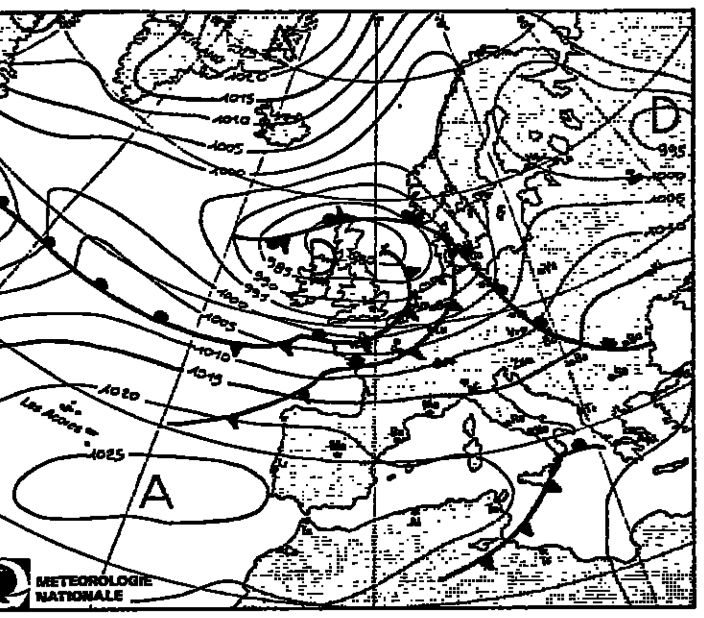
3 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE 9,00 x 2 = 18,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 mars à 0 h TU et le mardi 15 mars à 24 h TU.

La France n'est plus protégée par l'anticyclone atlantique. Elle sera à nouveau soumise à un régime d'ouest, favorisant la progression des perturbations. La pluie ne touchera mardi que la moitié nord.

Elle gagnera mercredi le sud du pays.

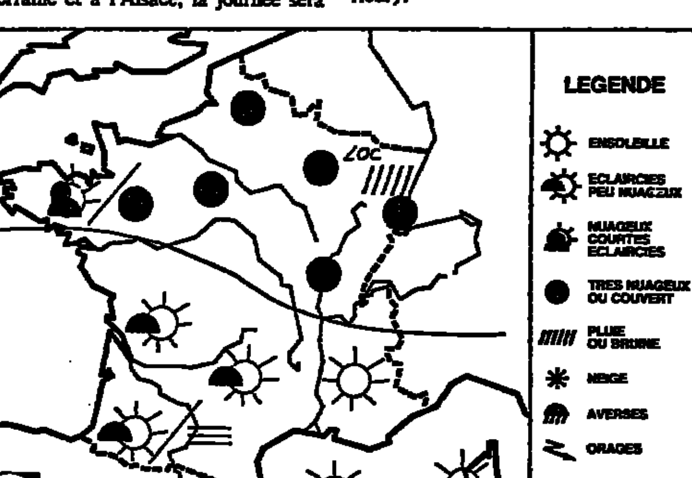
Mardi : nuages et pluie sur la moitié nord, ensoleillé au sud.

Sur le Nord-Ouest : de la Bretagne à la Normandie et au Nord, la journée sera humide. Le ciel couvert du matin annoncera la pluie qui arrivera à la mi-journée. L'après-midi, les éclaircies reviendront mais elles seront entrecoupées d'averses. Le vent de sud-ouest soufflera fort près des côtes.

Sur le Nord-Est : des Ardennes à la Lorraine et à l'Alsace, la journée sera maussade et grise. Il pleuvra un peu le matin par endroits. La pluie reviendra par l'ouest en fin d'après-midi.

Plus au sud, le soleil fera de belles apparitions. La journée sera particulièrement ensoleillée sur le Sud-Est. Sur le Sud-Ouest, les nuages se feront un peu plus pressants l'après-midi, mais on continuera à voir le soleil.

Sur la moitié Sud, à la faveur des éclaircies nocturnes, il fera plus frais le matin : dans le Sud-Ouest, les températures seront voisines de 1 °C. Elles pourront descendre par endroits à – 2 °C mais, près des côtes atlantiques, le thermomètre indiquera 6 °C environ. Dans le Sud-Est, il fera 0 °C à 2 °C (6 °C à 7 °C près de la Méditerranée). L'après-midi, les températures maximales varieront de 15 °C à 18 °C dans le Sud-Ouest et de 17 °C à 18 °C dans le Sud-Est sur le littoral (12 °C à 13 °C dans l'intérieur).



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-3-1988 à 6 heures TU et le 14-3-1988 à 6 heures TU — le 14-3-1988

FRANCE

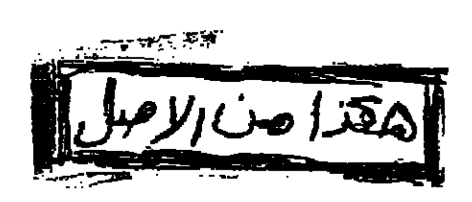
AJACCIO	15	6	N
BIARRITZ	17	6	D
BORDEAUX	14	2	D
BOURGES	9	5	C
BREST	10	7	A
CAEN	10	7	C
CHERBOURG	8	7	P
CLERMONT-FERR.	8	1	C
DIJON	8	5	P
GRENOBLE St-M-H	14	3	C
LILLE	9	6	P
LIMOGES	7	3	C
LYON	9	3	C
MARSEILLE-MAR.	14	3	N
NANCY	8	5	P
NANTES	11	7	P
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	15	1	A
PERPIGNAN	18	1	D
RENNES	11	7	C
ST-ÉTIENNE	7	0	C
STRASBOURG	7	5	P
TOURS	10	6	C
TOULOUSE	14	–1	D
POINTE-A-PITRE	31	20	D

ÉTRANGER

ALGER	22	7	C
AMSTERDAM	5	0	C
ATHÈNES	15	9	N
BANGKOK	36	27	D
BARCELONE	15	4	N
BELGRADE	3	0	N
BERLIN	3	–3	N
BRUXELLES	8	0	*
LE CAIRE	20	10	D
COPENHAGUE	4	–4	C
DAKAR	26	18	D
DELHI	28	15	D
DJERBA	20	8	D
GENÈVE	10	2	C
HONGKONG	27	23	C
ISTANBUL	12	7	N
JÉRUSALEM	12	3	B
LISBONNE	19	10	D
LONDRES	11	7	P
LOS ANGELES	22	8	D
LUXEMBOURG	6	4	P
MADRID	20	4	N
MARRAKECH	27	15	N
MEXICO	29	10	B
MILAN	19	4	D
MONTRÉAL	–4	–5	C
MOSCOU	–2	–2	A
NAIROBI	30	16	N
NEW-YORK	17	0	N
OSLO	3	–12	D
PALMA-DE-MAL.	16	5	B
PÉKIN	18	6	C
RIO-DE-JANEIRO	30	22	C
ROME	15	11	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	–1	–11	C
SYDNEY	21	15	N
TOKYO	16	8	C
TUNIS	22	5	N
VARSOVIE	0	–3	*
VENISE	12	3	B
VIENNE	5	1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



PUBLICATION

Publication faite au nom de l'ensemble des laboratoires,

Arrêt de la cour d'appel de Paris (1re chambre, section A) en date du 28 janvier 1988 relatif au recours formé par le conseil de l'ordre des pharmaciens, les sociétés Lachartre, Pierre Fabre Cosmétiques, Ducray, Expanscience, Goupil, Ruby d'Anglas, Vichy, Pharmygiène, Lutzis, « O.C.P. » Répartition, Monot, Biopha, Roc et le Groupement de répartition pharmaceutique (G.R.P.), contre une décision du Conseil de la concurrence (1).

Entre :

1° Le Conseil de l'ordre des pharmaciens, 4, avenue Ruysdaël, 75008 Paris, ayant Me Menard pour avoué et Me Vatier pour avocat, demandeur au recours ;

2° La société des laboratoires Lachartre, 3, rue Keppler, 75116 Paris, ayant pour avoué la S.C.P. Trotry Jobin et pour avocat Me Lucas de Leyssac, demanderesse au recours ;

3° La société anonyme Pierre Fabre *Cosmétiques dont le siège social est* 125, rue de la Faisanderie, Paris (16e), ayant pour avoué Me Kieffer Joly et pour avocat Me Collin, demanderesse au recours ;

4° La société anonyme Ducray dont le siège social est à Castres (81100), avenue de Sidobre, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés de droit audit siège, ayant pour avoué Me Kieffer-Joly et pour avocat Me Collin, demanderesse au recours,

5° La société Expanscience, 73, boulevard de la Mission-Marchand, 92402 *Courbevoie, ayant pour avoué* Me Valdelièvre et pour avocat Me Voillemot, demanderesse au recours ;

6° La société Goupil, 30, avenue du Président-Wilson, 94230 Cachan, ayant pour avoué la S.C.P. Paul Boncour-Faure et pour avocat Me Hermant, demanderesse au recours ;

7° La société Ruby d'Anglas, *168, rue de Grenelle*, 75007 Paris, ayant pour avoué Me Bolling et pour avocat Me Henriot, demanderesse au recours ;

8° La société Laboratoires d'applications dermatologiques Vichy, 28, rue du Président-Wilson, 03200 Vichy, ayant pour avoué Me Bolling et pour avocat Me Henriot, demanderesse au recours,

9° *La société Pharmygiène, zone* industrielle, rue André-Durouchez, 80003 AMIENS CEDEX, ayant pour avoué Me Kieffer-Joly et pour avocat Me Collin, demanderesse au recours ;

10° Le Groupement de répartition pharmaceutique (G.R.P.), 111, rue Molière, 94200 Ivry-sur-Seine, ayant pour avoué la S.C.P. Gauzère Lagourgue et pour avocat Me Meffre, demanderesse au recours ;

11° La société Lutsia CD, 205, rue de Chacé, 49400 Saumur, ayant pour avoué Me Blin et pour avocat Me *Epstein*, demanderesse au recours ;

12° La société « O.C.P. » Répartition, 24, rue des Ardennes, 75940 Paris, ayant pour avoué la S.C.P. Gaultier Kistner et pour avocat Me Fourgoux, demanderesse au recours ;

13° La société Laboratoires Monot, zone industrielle, 21001 QUETINY CEDEX, ayant pour avoué la S.C.P. Teytaud et pour avocat Me Berthat (Dijon), demanderesse au recours ;

14° La société Biopha, 46, chemin du Vieux-Moulin, 69160 Tassin-la-Demi-Lune, ayant pour avoué la S.C.P. Teytaud et pour avocat Me Fourgoux, demanderesse au recours ;

15° La société Roc, 48-50, rue de Seine, 92704 Colombes, ayant pour *avoué Me Valdelièvre* et pour avocat Me Voillemot, demanderesse au recours,

Et :

16° Le ministre d'Etat, ministre de *l'économie, des finances et de la privati*sation, représenté aux débats par M. de La Laurencie, chef de service à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des *fraudes, muni d'un mandat régulier*, défendeur au recours.

Composition de la cour :

M. Drai, premier président ;

M. Averseng, président de chambre ;

M. Edin, président de chambre ;

M. Borra, conseiller ;

M. Canivet, conseiller ;

Greffier : Mme Renouf ;

Ministère public représenté par M. Joberd, substitut général.

Après avoir, à l'audience publique du 26 novembre 1987, entendu les conseils des demandeurs au recours et reçu les observations du représentant du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et du ministère public, et encore après avoir pris connaissance des observations écrites du Conseil de la concurrence ;

Vu les mémoires, pièces et documents au greffe à l'appui des recours ;

Les sociétés Biopha, Expanscience, Goupil, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Ruby d'Anglas et Vichy ont formé des recours contre la décision rendue le 9 juin 1987 par le Conseil de la concurrence en ce qu'elle leur a enjoint de cesser de subordonner l'agrément de leurs distributeurs à la qualité de pharmacien d'officine.

La société Vichy critique, en outre, la décision en ce qu'elle lui a donné injonction de modifier ses contrats de distribution en supprimant la clause qui interdit aux revendeurs de rétrocéder des produits à un autre revendeur agréé.

Les sociétés Expanscience, Lachartre, Monot, Roc, « O.C.P. » Répartition et G.R.P. visent également en leur recours la disposition leur enjoignant de cesser *de diffuser auprès des pharma*ciens des indications directes ou indirectes de prix conseillés.

L'ordre national des pharmaciens a formé un recours contre les chefs de la décision, d'une part, lui donnant injonction, dans l'exercice de ses compétences autres que juridictionnelles, de s'abstenir à l'avenir de toute ingérence dans le comportement des fabricants et des pharmaciens en matière de prix et d'agrément des distributeurs, d'autre part, lui infligeant une sanction pécuniaire de 100 000 F.

La société Roc a déclaré « intervenir volontairement » à l'instance pour demander la réformation de la décision du Conseil de la concurrence, celle à rendre par la cour devant avoir une influence déterminante sur ses structures de distribution. Cette société, partie devant le Conseil, se joint ainsi à l'instance conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 87-849 du 19 octobre 1987.

La société Ducray a, en même temps que sa société mère, la société Pierre Fabre Cosmétiques, formé contre la décision du Conseil de la concurrence un recours tendant à la réformation de celle-ci en son article 1er, et subsidiairement à l'octroi d'un délai pour lui permettre la mise en conformité de son système de distribution sélective. Cette société, non visée par la décision entreprise, et non partie devant le Conseil de la concurrence, doit être regardée comme formant une intervention volontaire principale, recevable en vertu des articles 325 et 329 du nouveau code de procédure civile.

La société Guigoz, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne, le syndicat national de la dermopharmacie et la société C.E.R.P. Rouen visés par la décision entreprise n'ont pas formé de recours.

Sur quoi la cour,

Considérant qu'il est de l'intérêt d'une bonne administration de la justice de joindre les recours, dirigés contre une même décision ;

En la forme :

Considérant que, pour solliciter l'annulation de la décision attaquée, la société Biopha, dans ses dernières *conclusions, soulève trois moyens différents* ;

Considérant, sur le premier moyen, que la société invoque une violation des droits de la défense, en ce qu'elle n'a pas obtenu un délai de deux mois pour répondre aux conclusions écrites du commissaire du Gouvernement, lesquelles « après une véritable énonciation *de griefs* » relevaient (pages 40 et 41) la nécessité d'adresser aux fabricants des injonctions relatives à une modification des contrats de distribution sélective et à une suspension de la pratique *des prix conseillés de revente, alors que*, selon Biopha, le rapport ne formulait pas de reproches précis la concernant, de sorte qu'elle n'avait pas jusque-là estimé nécessaire de produire un *mémoire* ;

Mais condidérant qu'il résulte de l'article 21, alinéa 2, de l'ordonnance du 1er décembre 1986, que le commissaire du gouvernement n'a pas la qualité de partie ; que s'il peut, comme elles, présenter des observations après la notification du rapport, selon le même texte, et lors des séances du Conseil, selon l'article 25, il n'a pas pour autant le pouvoir d'émettre des griefs ; que, dans le cas présent, ceux-ci, en vertu de l'article 59, alinéa 2, de l'ordonnance du 1er décembre 1986, se trouvent limités au rapport qui a été effectivement notifié aux parties intéressées avant l'entrée en vigueur de ce texte ;

Considérant que, contrairement à l'affirmation de Biopha, le rapport reproche expressément à celle-ci, sur la base de l'article 50 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945, d'avoir participé, d'une part, à la concertation entre certains fabricants pour refuser la vente de leurs produits aux centres Leclerc (p. 65) ; et, d'autre part, à la concertation entre les fabricants au sein du Syndicat national de la dermophar*macie sur les prix conseillés (p. 66)* ; qu'il nomme enfin Biopha parmi les sociétés à l'égard desquelles la preuve des contrats de distribution a pu être apportée par l'instruction (p. 75) ;

Considérant qu'au demeurant il était loisible au conseil de Biopha, entendu par le Conseil de la concurrence en formation plénière, le 9 juin 1987, de répondre alors aux observations du commissaire du gouvernement, déposées le 25 mai précédent ;

Considérant, sur le deuxième moyen, que Biopha reproche au rapport et à la décision attaquée d'avoir restreint l'autosaisine relative au « problème de la distribution exclusive - en pharmacie de produits ne relevant pas du monopole légal des officines » en limitant leurs recherches aux seuls produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, à l'exclusion des autres marchandises qui, sans entrer dans le monopole pharmaceutique, figurent sur la liste, portée à l'article 1er de l'arrêté du 8 décembre 1943, de celles dont les pharmaciens peuvent faire le commerce ; que Biopha se prévaut, à ce même égard, des observations du Conseil de la concurrence suivant lesquelles « la notion de marché et de substitution est, dans la pratique, nécessairement relative », et, « les produits distribués exclusivement en pharmacie définissaient des contours d'un marché distinct des autres marchés ».

Mais, considérant qu'ainsi le moyen, contestant en définitive la pertinence du marché de référence, concerne le fond du litige et ne peut donc aboutir à l'annulation de la décision :

Considérant, sur le troisième moyen, que le procès-verbal de la séance du Conseil de la concurrence du 9 juin 1987 fait ressortir que deux membres, MM. Bon et Fries, n'ont pas participé au délibéré ; que, pour s'attacher à cette circonstance, Biopha se fonde sur les dispositions de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, d'après lesquelles « toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement (...) par un tribunal indépendant et impartial (...). Le jugement doit être rendu publiquement (...) » : qu'elle soutient qu'en procédure civile, comme en procédure administrative, la composition de la juridiction doit rester identique lors des débats et du délibéré ;

Mais considérant que le procès-verbal précité, signé du secrétaire et du président, établit, de même que les mentions de la décision, que onze membres ont siégé et participé au délibéré ; qu'ainsi le quorum de huit membres requis, pour la formation plénière, par l'article 6 du décret du 29 décembre 1986 était atteint ; qu'en l'absence de toute fraude, dans la composition définitive de la formation, démontrée ou seulement invoquée, la circonstance mise en avant par Biopha n'a pas constitué une atteinte aux droits de la défense et au déroulement régulier de la procédure ;

Considérant enfin que le Conseil de la concurrence mène les débats en présence des parties ou elles dûment appelées (art. 18 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) et prononce ses décisions en présence de ces mêmes parties ; que ces décisions sont publiées au *Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes* ; qu'il s'ensuit que les prescriptions impératives de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme ont été normalement respectées ;

Considérant qu'il n'y a lieu, sur aucun des trois moyens, d'annuler la décision attaquée ;

Au fond :

Considérant qu'il appartient à la cour d'abord de délimiter le marché en cause, puis d'examiner celui-ci au regard des textes régissant les ententes et actions concertées, d'apprécier les comportements des diverses parties en cause, enfin de décider les mesures que commandent les constatations et qualifications retenues :

I. – DÉFINITION DU MARCHÉ

Considérant que les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle sont définis par l'article L. 658-1 du code de la santé publique comme étant les substances ou préparations, autres que les médicaments, destinées à être mises en contact avec les diverses parties superficielles du corps humain ou avec les dents et les muqueuses, en vue de les nettoyer, de les protéger, de les maintenir en bon état, d'en modifier l'aspect, de les parfumer ou d'en corriger l'odeur ;

Considérant que la liste indicative des catégories de produits cosmétiques et *d'hygiène corporelle dont*, en vertu des articles L. 569 du code de la santé publique et 1er de l'arrêté du 8 décembre 1943, les pharmaciens d'officine sont autorisés à faire le commerce, bien qu'il ne s'agisse pas de médicaments, comprend les familles de produits énumérés à l'article 1er de l'arrêté du 7 mars 1977 ; que celles-ci sont essentiellement constituées par les crèmes, lotions, gels, huiles et poudres pour la peau et le visage, les produits de maquillage et de beauté, les savons et eaux de toilette, les préparations pour le bain, les produits solaires, les dentifrices, les déodorants, les parfums et les produits capillaires ; que leur mise sur le marché n'est pas soumise à autorisation, mais fait l'objet de la réglementation édictée par les articles L. 658-1 à L. 658-10 du code de la santé publique, résultant de la loi du 10 juillet 1975.

Considérant que ces produits sont, *par leur nature et par l'usage auquel ils* sont destinés, entièrement différents des autres produits, objets, préparations et accessoires énumérés par l'arrêté du 8 décembre 1943 et constituant des marchés distincts ; que la société Biopha n'est pas fondée à faire grief au rapporteur et au conseil, alors que la Commission de la concurrence s'était saisie d'office, le 14 décembre 1984, *« du problème de la distribution exclusive en* pharmacie de produits ne relevant pas du monopole légal des officines », de n'avoir examiné que le marché des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ;

Considérant qu'il est constant que la distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle se répartit en quatre circuits, dont les parts respectives restent stables depuis plusieurs années, à savoir :

– la distribution en grandes surfaces et magasins ordinaires (56,5 %) ;

– la diffusion sélective en magasins spécialisés (21 %) ;

– la pharmacie d'officine (11,3 %) ;

– la vente directe, notamment par correspondance (10,6 %),

que cependant ces chiffres globaux couvrent *de grandes disparités selon les* catégories de produits ; qu'ainsi la part de la pharmacie est importante, tout en ayant diminué, pour les produits plus spécialement destinés aux enfants du *premier âge (47 %) et reste faible pour* certains autres comme les déodorants (4 % en 1986) ;

Considérant que les sociétés Biopha, Expanscience, Pierre Fabre Cosmétiques (par ses filiales Klorane, Galenic et Ducray), Goupil, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Ruby d'Anglas et Vichy, distribuent, depuis de nombreuses années, *leurs produits cosmétiques* et d'hygiène corporelle exclusivement en officines pharmaceutiques, dont le nombre total en France est d'environ 22 000 ; que la société Roc ne *livre qu'à des points de vente placés sous* la responsabilité directe d'un pharmacien d'officine ;

Considérant que les fabricants, recourant à la vente exclusive en pharmacie, tout en mettant l'accent sur la spécificité et la technicité de leurs produits, invoquent en leur majorité la substituabilité à ceux-ci des produits vendus dans *les autres secteurs de distribution*, pour prétendre que l'ensemble constitue un marché unique sur lequel s'exerce la concurrence ; que cependant, lors de l'instruction de l'affaire, la société *Lachartre a indiqué que ses produits* (gamme capillaire Hegor), très spécialisés, étaient peu concurrencés par ceux distribués en grandes surfaces, mais l'étaient par ceux vendus en pharmacie ; *que, selon la société Lutsia, ses produits* pour la peau (Lutsine et Onagrine) ne sont pas similaires aux autres cosmétiques distribués par les circuits non officinaux (rapport, annexe 23) ; que tous les fabricants font valoir que leurs productions sont conçues, fabriquées et contrôlées selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les médicaments ; qu'ils appuient, pour certains, leurs affirmations de consultations et d'attestations délivrées par des universitaires et des praticiens dermatologues ;

Considérant qu'il ressort des auditions *et renseignements recueillis par le* rapporteur du Conseil de la concurrence (annexe 12), et émanant notamment des professeurs Escande et Pourrat, ainsi que du Laboratoire national de la santé, que les cosmétiques contiennent parfois des matières actives, les différences de dosage constituant l'un des éléments qui les différencient des médicaments ; que certains produits destinés particulièrement aux peaux sensibles sont mieux testés que d'autres, mais que les contrôles réglementaires assurent que, vendus dans un circuit ou dans un autre, ils sont de bonne qualité ; qu'il n'y a pas de preuve scientifique décisive de la supériorité technique des produits vendus en pharmacie ;

Considérant que, s'il n'existe pas de *réelle spécificité technique tenant à la* nature des produits, le circuit officinal a créé, au regard des consommateurs, une image propre, liée à celle du pharmacien dispensateur de médicaments ; qu'il résulte en particulier d'une étude de la Sofres produite devant le Conseil de la concurrence, que les acheteurs en pharmacie recherchent la satisfaction d'un besoin de sécurité et de conseil ; que ce circuit de distribution, *qui* comprend l'ensemble d'une profession strictement réglementée par la puissance publique et organisée autour du monopole du médicament, a ainsi pour conséquence aux yeux des utilisateurs une insubstituabilité des produits, dont la distribution en pharmacie constitue une juxtaposition de marchés isolés des autres secteurs vendant des produits similaires ; que le niveau moyen des prix, inférieur à celui de la parfumerie de luxe, mais supérieur à celui de la grande distribution, constitue un élément objectif, confortant la spécificité de ce marché ;

Considérant qu'il convient donc d'examiner sur ledit marché le jeu de la concurrence sans englober dans cette appréciation l'ensemble des circuits de vente des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ;

II. – LES ENTENTES ET ACTIONS CONCERTÉES

Considérant qu'aux termes de l'article 85 (§ 1) du Traité de Rome, sont incompatibles avec le Marché commun et interdits tous accords entre entre*prises, toutes* décisions d'associations d'entreprises et toutes pratiques concertées, qui sont susceptibles d'affecter le commerce entre Etats membres et qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher, de *restreindre ou de fausser* le jeu de la concurrence à l'intérieur du Marché commun ;

Considérant d'autre part que, selon l'article 50 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945, applicable aux faits retenus de l'espèce, sont prohibées les actions concertées, conventions, ententes expresses ou tacites, ou coalitions sous quelque forme et pour quelque cause que ce soit, ayant pour objet ou pouvant avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en faisant obstacle à l'abaissement des prix de vente ou de revente, ou en limitant l'exercice de la libre concurrence par d'autres entreprises ;

Considérant que les sociétés Biopha, Pierre Fabre Cosmétiques, Goupil, Monot et Vichy ont conclu des contrats écrits de distribution sélective avec de nombreux pharmaciens ;

Considérant que les sociétés Expanscience et Lachartre, qui n'ont pas conclu de tels contrats, soutiennent que leur politique de distribution exclusive résulte d'un choix unilatéral et ne constitue pas une entente au sens des textes précités ;

Mais considérant que l'agrément par les fabricants des distributeurs pharmaciens d'officine se fonde sur l'acceptation, expresse ou tacite, de la part des contractants, de la politique poursuivie par les fabricants exigeant l'exclusion de tous distributeurs n'ayant pas la qualité de pharmacien d'officine ; que cet agrément est donc de nature contractuelle, tant au sens de l'article 85 du Traité de Rome, ainsi qu'il résulte de la jurisprudence de la cour de justice des Communautés européennes (arrêt du 25 octobre 1983, AEG Telefunken), qu'au sens de l'article 50 de l'ordonnance précitée ;

Considérant qu'une *entente* s'étendant à l'ensemble du territoire d'un État membre a, par sa nature même, pour effet de consolider des cloisonnements de caractère national, entravant ainsi l'interpénétration économique voulue par le Traité, et assurant une protection à la production nationale (Cour de justice des Communautés européennes : *Vereeniging Van Cement, 17 octobre 1972, Salonia, 16 juin 1981*) ; qu'en l'espèce les systèmes de distribution exclusive en pharmacie couvrent en France plus de 11 % des ventes totales de cosmétiques et d'hygiène corporelle et ont un effet sensible, actuel ou potentiel sur le commerce intracommunautaire ; qu'ils empêchent toute firme d'un autre État membre n'ayant pas la qualité de pharmacien d'officine en France de vendre dans ce pays les produits couverts par l'entente ; que ces systèmes entrent donc dans le champ d'application de l'article 85 du Traité ; que, par leur généralité, organisant un ensemble de relations verticales entre deux professions, ils affectent le jeu de la concurrence au sens de l'article 50 de l'ordonnance du 30 juin 1945, quelle que soit la part du marché détenue par chacun des fabricants ;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence d'apprécier, au regard des textes précités, d'une part, la validité des ententes de distribution sélective, d'autre part, l'existence et la licéité de pratiques concertées ;

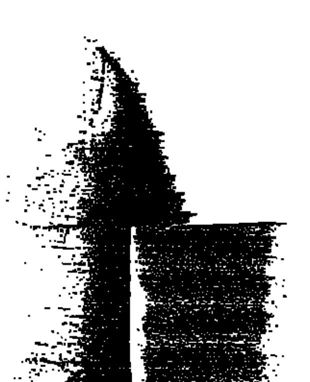
A. – *Les systèmes de distribution sélective.*

Considérant que, si ces systèmes entraînent par eux-mêmes une certaine restriction de la concurrence, ils sont néanmoins admissibles à condition que le choix des revendeurs s'opère en fonction de critères objectifs de caractère qualitatif relatifs à la qualification professionnelle du revendeur, de *son* personnel et de ses installations ; que ces critères doivent être justifiés par les nécessités d'une distribution adéquate des produits et ne pas avoir pour objet ou pour *effet d'exclure par nature une* ou des formes déterminées de commerce qui seraient aptes à cette distribution ; qu'ils doivent être appliqués de manière non discriminatoire ;

Considérant que toutes les sociétés en cause – à l'exception de la société Roc qui, formellement, exige seulement que le point de vente soit placé sous la responsabilité directe d'un titulaire du diplôme de pharmacien – réservent leurs ventes aux pharmaciens d'officine et excluent délibérément toute autre forme de distribution ; qu'elles font valoir que cette politique correspond à un choix d'image de marque et de stratégie commerciale pour des laboratoires fabriquant, par ailleurs, des médica*ments* ; que, notamment, les sociétés Biopha, Expanscience, Pierre Fabre Cosmétiques, Goupil, Lachartre, Lutsia, Pharmygiène insistent sur la technicité et la finalité de leurs fabrications, dont certaines peuvent être assimilées à des produits traitants pour la peau ou le cuir chevelu, et sont prescrites par les dermatologues ou utilisées dans les *maternités* ; que toutes les sociétés mettent en avant le rôle primordial du pharmacien, en raison de sa formation, dans le conseil au client, le lancement de produits nouveaux et la remontée de l'information, de l'utilisateur au fabricant ; qu'elles soulignent les avantages de l'organisation de la profession pharmaceutique relativement à la rapidité des fournitures, au retrait des produits dangereux, à la *conservation des stocks* et aux horaires d'ouverture des officines ; que, toutefois, les sociétés Ruby d'Anglas (annexe 23 du rapport, p. 45) et Vichy (annexe 23, p. 206) ont reconnu *lors* de l'instruction par *le* rapporteur que la commercialisation de leurs produits n'exigeait pas de précautions supplémentaires par rapport à celles prescrites par les textes législatifs et réglementaires relatifs aux produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ;

Considérant que, certes, les fabricants peuvent légitimement, pour ceux de leurs produits contenant une certaine proportion d'éléments actifs, pour ceux destinés à des peaux fragiles ou accompagnant un traitement, exiger de leurs distributeurs la présence *sur* le point de vente de personnes spécialement qualifiées par leur formation pour les fonctions de conseil au client et de liaison avec le fabricant, notamment celle d'un titulaire du diplôme de pharmacien, cette présence n'étant pas exclue par les textes en vigueur ; qu'il leur est aussi loisible de subordonner leur agrément à des conditions adéquates de présentation, *de stockage, d'assortiment et* d'information du fabricant ; que, cependant, l'exclusion *a priori* de toute forme de commercialisation, même répondant à ces critères, autre que la pharmacie d'officine constitue une restriction discriminatoire et non proportionnée aux nécessités de la distribution des produits en cause ; qu'il est, en effet, constant que les exigences précitées pourraient être satisfaites ailleurs que dans les officines pharmaceutiques ; que la législation sur la protection des consommateurs est applicable à tous les revendeurs ; *que ni la capacité limitée* de production de certains fabricants, ni l'organisation de la prospection commerciale par des visiteurs médicaux et de la distribution par des grossistes répartiteurs, ni la simple hypothèse de pression sur les prix par de grands distributeurs, ne sont des justifications suffisantes de l'atteinte actuellement portée à la concurrence entre distributeurs de mêmes marques, et de l'exclusion d'autres formes de distribution ;

Considérant que cette restriction s'est manifestée par une rigidité dans la fixation des prix de revente, la réglementation déontologique de la profession de pharmacien d'officine, dans l'application qui en est faite, s'opposant à une véritable concurrence *par les prix* ; que, selon l'article R. 5015-26 du code de la santé publique, les pharmaciens doivent s'interdire de solliciter la clientèle par des procédés et moyens contraires à la dignité de leur profession, même lorsque ces procédés et moyens ne sont pas expressément prohibés par la législation en vigueur ; qu'aux termes de l'article R. 5053, la publicité *en faveur des officines* et celle qui est faite dans les vitrines de pharmacie ne peuvent être réalisées par des procédés contraires à la dignité de la profession ; que l'article R. 5015-60 dispose qu'en toutes circonstances les pharmaciens inscrits à l'ordre doivent faire preuve de loyauté les uns envers les autres et de solidarité ; que, sur le fondement de ces textes, les instances disciplinaires (conseil national de l'ordre, 17 janvier 1985 et 29 mai 1986 – conseil régional de Picardie, 13 mai 1985, annexe 16 du rapport) ont sanc*tionné des pharmaciens ayant annoncé* des rabais sur la « parapharmacie » par affiche dans leur officine ; que, jusqu'en 1985, les pharmaciens appliquaient pour chaque produit cosmétique ou d'hygiène corporelle le prix national unique conseillé par le fabricant ; qu'à partir du milieu de l'année 1985 certains fabricants (Pierre Fabre Cosmétiques, Vichy, Lutsia, Roc, Expanscience) ont diffusé des tableaux de prix calculés en fonction du taux de marge choisi par chaque pharmacien ; que, toutefois, les pièces versées aux débats (annexe 50, 90 et 107 du rapport) *font apparaître* qu'en 1986 Biopha, Expanscience, Guigoz, Pharmygiène, Monot, les répartiteur GRP et OCP diffusaient toujours des prix publics « indicatifs » ; qu'ainsi que l'ont *déclaré M. Cassier*, président du conseil central de l'ordre (section A Pharmaciens d'officine), et M. Parente, président du Syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne, les pharmaciens, tout en étant libres de fixer leurs prix, ont l'habitude de voir ceux-ci calculés par les fabricants (annexes 63 et 96 du rapport) ; que, selon une enquête réalisée en juin 1986 à la demande du rapporteur (rapport p. 94), si le pourcentage de cas dans lesquels le prix constaté est égal au prix conseillé est de 66 %, ce pourcentage s'élève à 85 % si l'on prend en compte le nombre de cas où le prix constaté est supérieur ou égal au prix conseillé, celui-ci jouant alors le rôle de prix minimum ; que, si, selon une enquête réalisée par la Sofres du 28 au 31 juillet 1987 dans 160 pharmacies de la région parisienne, une proportion assez élevée d'officines présentaient des réductions de prix sur au moins une catégorie de produits (27 %) et des offres promotionnelles (48 %), il ne résulte pas de ce sondage limité dans



Communication

Les partis politiques préparent le paysage de l'après-mai

L'audiovisuel et l'échéance électorale

Que va devenir la CNCL ? Qui contrôlera les chaînes privées ? Comment financer le service public ? Une fois de plus, l'audiovisuel français doit affronter une éventuelle alternance politique. Dans chaque camp, les projets de réforme sont déjà prêts.

C'est reparti. Comme de coutume en France à la veille d'une échéance électorale, l'audiovisuel redevient un enjeu. Le débat est d'abord politique. L'alternance de 1986 a mis à bas l'édifice construit par les socialistes. Une nouvelle donne dont le RPR a profité pour placer ses hommes et conforter ses intérêts dans les médias. Cette hégémonie exaspère la gauche, résolue à démanteler l'Etat-RPR, et irrite les barristes, soucieux de réduire les positions de leur encombrant « allié ». Mais partage du pouvoir et calculs partisans ne sont pas les seuls enjeux. Les candidats à la présidence de la République sentent bien à travers les sondages l'insatisfaction latente des téléspectateurs. Les Français jugent la publicité trop envahissante, la CNCL inefficace et les émissions médiocres. D'un point de vue strictement électoral, la réorganisation du PAF peut faire recette. Même les professionnels souhaitent plus ou moins explicitement des modifications de la réglementation.

Dans chaque état-major, on s'est mis au travail. Chez les socialistes, les initiatives fusent. Le club Espace 89 organise des débats publics autour de ses propositions. L'ancien ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a remis un rapport à M. François Mitterrand. Le groupe des experts du PS a élaboré une plate-forme. Côté barristes, le discours est double. M. François Léotard s'apprête à défendre le bilan du gouvernement le 16 mars devant la presse, tandis que MM. François d'Aubert et Philippe de Villiers préparent les réformes nécessaires. Au RPR enfin, ni commission ni rapport : le bilan est bien sûr jugé globalement positif. Même si des hommes comme MM. José Frèches, conseiller du premier ministre, et Michel Péricard, député des Yvelines et président de la mission câble, songent pour l'avenir, à quelques retouches.

Au vu de ces grandes manœuvres, une septième réforme de l'audiovisuel paraît inéluctable après 1988.

Pourtant, la seule évocation d'une nouvelle loi fait reculer tous les protagonistes. *« Il faut éviter les batailles législatives et se contenter de suivre les évolutions techniques et économiques »*, dit-on à droite. *« Soyons pragmatiques, procédons par touches en évitant un inutile chambardement »*, répond en écho la gauche. Il est vrai que les interminables débats parlementaires de 1982 et de 1986 ont laissé de mauvais souvenirs. Il est vrai aussi que personne ne peut aujourd'hui préjuger du contours de la future majorité.

Le sort de la CNCL

Pas de loi ? Les membres de la CNCL auraient-ils réussi à sauver leur tête et la pérennité de l'institution ? Officiellement, M. Jacques Chirac veut assurer l'avenir des « sages ». Officiellement, M. Raymond Barre adopte la même position. Mais dans la majorité, nombreux sont ceux qui estiment que la CNCL a essuyé trop de revers pour ne pas poser problème. *« Elle n'est sortie ni vierge ni grandie des épreuves qu'elle a subies »*, reconnaît un responsable RPR. *« On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé. »*

Consensus ou majorité élargie

Un conseiller UDF concède que *« les socialistes auraient de légitimes raisons de changer l'institution »*. Ceux-ci, s'ils le peuvent, ne s'en priveront pas. Le rapport des experts du PS prévoit la mise en place rapide d'un conseil supérieur de la communication *« avant toute autre intervention du législateur dans le système audiovisuel »*. Une manœuvre qui n'est pas sans risque : changer pour la deuxième fois en six ans l'autorité régulatrice peut en discréditer le principe et apparaître aux yeux de l'opinion comme une manœuvre revancharde. Pour écarter ce danger, les experts socialistes suggèrent de réunir, comme pour le financement des partis politiques, *« une conférence des chefs de parti afin d'établir les bases d'un consensus ou à défaut d'une majorité élargie »*. Le principe de ce conseil serait alors *« fixé dans la Constitution qui renverrait à une loi organique la détermination de sa composition et de sa compétence »*.

Mais un consensus est-il possible ? A droite comme à gauche, les points de vue sont légion. La composition ? Les uns ne jurent que par les magistrats, les autres que par les professionnels. Les nominations ? Certains les veulent politiques, d'autres issues, par élection, des grands corps de l'Etat. Tous tombent d'accord pour réduire le nombre des « sages », mais sans s'accorder sur le chiffre idéal.

L'équilibre public-privé

Sur ce point, gauche et droite font des concessions. Réalisme économique oblige. Pour les barristes, comme pour les partisans de M. Chirac, il n'est plus question de privatiser une grande chaîne. Et si les socialistes annoncent *« le retour de TF 1 dans le service public »*, ils laissent largement ouvert l'éventail des solutions : des simples obligations de service public jusqu'au contrôle total du capital par l'Etat. Seul point de fixation de la gauche : la diffusion des chaînes, assurée par Télédiffusion de France, doit rester un monopole public.

Sur le délicat problème de la répartition des ressources, c'est aussi le *statu quo*. Personne ne songe, dans l'immédiat, à supprimer aux chaînes publiques le bénéfice de la publicité comme le réclament les dirigeants de TF1. A droite, on se contente de vouloir limiter la part des ressources publicitaires d'Antenne 2 à 50 %. Une mesure qui implique une augmentation de la redevance. *« Le service de la redevance emploie 1 800 personnes et coûte 10 % de ce qu'il perçoit*, explique M. d'Aubert. *On peut faire des économies en couplant abonnement au téléphone et perception de la taxe. »*

Gauche et droite se retrouvent au coude à coude pour souhaiter un service public fort, chargé de *« tirer la qualité des programmes vers le haut »*. Pour y parvenir, les partisans de M. Chirac comme les experts socialistes ont une recette miracle : une holding regroupant Antenne 2 et FR 3 (avec la SFP et la SEPT en plus, pour la gauche) qui gérerait le service commun avec des économies d'échelle. Les barristes, quant à eux, n'y croient pas. Ils préfèrent donner aux chaînes publiques, un statut de fondation à l'américaine, une autonomie de gestion et des dotations en capital suffisantes.

Le sort de FR 3.

Avec sa faible audience et son énorme structure, FR 3 est l'épine de toute réforme. Que faire de la troisième chaîne ? *« Poursuivre le mariage région-culture »*, propose le conseiller de M. Chirac. *« Confier le programme national à Antenne 2 et les régions à des sociétés d'économie mixte »*, plaide M. Péricard. *« La spécialiser dans l'information »*, suggèrent MM. d'Aubert et de Villiers. *« Privatiser la production en région »*, tranche un conseiller de M. Léotard. *« Regrouper FR 3 et la SEPT dans une chaîne plurithématique à vocation fortement culturelle et secondairement régionale »*, écrivent, avec un louable souci d'œcuménisme, les experts du PS. *« Je ne sais pas bien »*, avoue simplement le directeur de cabinet du ministre de la culture.

Les chaînes privées

Face aux opérateurs privés, les hommes politiques se font plus prudents. Les amis de M. Chirac souhaitent que les actuels propriétaires restent en place. Le barriste François d'Aubert estime qu'il faut *« laisser les choses se décanter économiquement »* tout en soumettant les opérateurs à la stricte contrainte des cahiers des charges. Des obligations que le rapport de M. Fillioud désire *« assouplir »* pour les cinquième et sixième chaînes.

Publicité et concentrations

Si les experts socialistes menacent M. Francis Bouygues d'une *« nationalisation »* rampante, ils resserrent également l'étau autour des actuels propriétaires de la 5 et de M 6 : *« L'application de nouveaux dispositifs législatifs plus contraignants aux opérateurs privés nécessitera une renégociation des autorisations accordées et d'éventuelles compensations. A défaut d'accord, elles devront pouvoir être annulées et les investisseurs indemnisés. »* En clair, sous la pression de l'arme législative, MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et la Lyonnaise des eaux sont invités à la table des négociations.

La réglementation de la concurrence

Malgré tout ce qui les sépare, la droite et la gauche se retrouvent sur un constat commun. Le marché de la télévision, définitivement libéralisé par l'arrivée des chaînes privées, a besoin d'être assaini par une régulation de la concurrence. Pour les socialistes, le problème le plus urgent est celui des concentrations sur le marché publicitaire, qui affecte aussi le sort de la presse écrite. Ils souhaitent que la puissance publique donne une suite au rapport de la Commission de la concurrence (*le Monde* du 24 décembre 1987), s'oppose aux abus de position dominante et rétablisse la transparence du marché. Pour les barristes, il faut aussi séparer dans l'audiovisuel les fonctions de producteur de celles de diffuseur, en empêchant toute intégration verticale. Plus favorables aux concentrations, les conseillers de M. Chirac s'en remettent aux lois du marché et au bon vouloir de la CNCL.

Dans ces ébauches de réforme souvent contradictoires, la protection du cinéma français reste le seul point de consensus profond entre toutes les familles politiques. On lui garantit sa réglementation, élaborée par la loi de 1982, confirmée par celle de 1986. On espère même, à droite comme à gauche, l'étendre au niveau européen. Le septième art, lui, est intouchable.

PIERRE-ANGEL GAY et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

En lançant une OPA sur Grolier

Hachette brigue le troisième rang mondial de l'édition

Le numéro un français de l'édition, le groupe Hachette, vient de lancer une offre publique d'achat (OPA), qualifiée *« d'amicale »*, sur la maison d'édition américaine Grolier, l'une des dix plus importantes d'outre-Atlantique qui, en plus de ses célèbres encyclopédies, produit des jouets et des livres pour enfants. L'OPA, ouverte le 14 mars, devrait se clore le 8 avril à minuit, à moins que les dirigeants du groupe Hachette décident de la poursuivre pour des *« raisons juridiques »*.

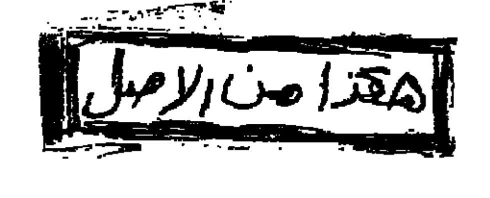
La maison d'édition présidée par M. Jean-Luc Lagardère, possédait déjà moins de 5 % du capital de Grolier. L'OPA déclarée porte sur le reste des parts de l'éditeur américain réparties pour 40 % dans le public, pour 5 % entre les cadres du groupe et pour 50 % entre des banques. Cet achat représente 2,3 milliards de francs, soit la plus grande part du « trésor de guerre » constitué par le groupe Hachette lors de sa tentative d'achat de TF 1 l'an dernier (environ 3 milliards de francs auxquels s'ajoutent une ligne de crédit multi-options concédée par un pool de banques). Dans un communiqué publié simultanément à Paris et à New-York, le dimanche 13 mars, Hachette précise que l'offre publique d'achat est faite sur la base de 21 dollars l'action, alors que Grolier était cotée 15,8 dollars à la clôture du New York Stock Exchahge, le vendredi 11 mars. *« Nous offrons un prix juste et complet*, a indiqué M. Yves Sabouret, vice-président-directeur général du groupe Hachette, *et nous espérons que le conseil d'administration de Grolier recommandera aux actionnaires d'accepter cette proposition. »*

Depuis jeudi dernier, M. Jean-Claude Lattès, directeur du groupe « livres » chez Hachette, négociait cette transaction avec le président de Grolier, M. Robert B. Clarke. L'acquisition de Grolier permettrait au leader français de l'édition, déjà numéro un européen de l'encyclopédie grâce à sa filiale de vente par courtage Le livre de Paris et ses collections (*Tout l'univers, l'Encyclopédie générale Hachette*, etc.), d'occuper le premier rang mondial dans le domaine de l'encyclopédie. Fondée en 1936, Grolier vend en effet cinquante millions de volumes par an aux Etats-Unis, au Canada et dans une vingtaine d'autres pays.

Avec cette prise de contrôle, le groupe Hachette renforcerait aussi son activité à l'étranger, qui représente déjà 40 % de son chiffre d'affaires — 17 milliards de francs en 1987 — notamment en Europe et en Amérique du Sud. L'éditeur français possède déjà aux Etats-Unis, en association avec M. Rupert Murdoch, l'édition américaine de *Elle* (un million d'exemplaires), avec son autre partenaire Time Inc. le magazine *Première* (400 000 exemplaires), ainsi que le réseau de distribution de magazines Curtis.

Si l'OPA sur Grolier réussit, le groupe Hachette se classera au troisième rang mondial de l'édition derrière le géant ouest-allemand Bertelsmann et l'américain Simon and Schuster. Ce retour au livre du groupe de communication de M. Lagardère lui permet aussi de damer le pion à son challenger, le groupe de la Cité créé en février par la Générale occidentale et CEP Communication, dont la branche Larousse-Nathan, axée elle aussi sur l'encyclopédie, veut intensifier son développement international.

YVES-MARIE LABÉ.



هكذا من الأصل

Sports

FOOTBALL : les 32es de finale de la Coupe de France

Nantes : un sursaut pour un sursis

Les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France de football *ont provoqué l'élimination* dès leur entrée en lice de sept équipes de première division. La plus grosse surprise a été causée par l'AS *Endoume-Catalans, une équipe de quartier* de Marseille qui évolue en division d'honneur et qui a battu l'AS Cannes (2-1 après prolongations). Les deux finalistes de l'an dernier ont *disparu de la compétition* : l'Olympique de Marseille battu par Bastia, une équipe de deuxième division (1-0), et les Girondins de Bordeaux éliminés aux tirs au but *par* le FC Nantes (1-1 après prolongation). Une victoire capitale pour les Nantais, à la dérive depuis quatre mois.

LYON
de notre envoyé spécial

Même le visage austère de Jean-Claude Suaudeau s'est fendu d'un sourire. Signe que le futur ex-entraîneur du FC Nantes ne se tenait plus de joie après la qualification de son équipe. Comme ses *joueurs*, il *restait* sourd au mécontentement des douze mille spetateurs lyonnais qui réclamaient en toute impartialité d'être remboursés après deux heures d'un spectacle au rabais. Les Nantais avaient un motif de se réjouir : ils tenaient leur premier *succès* depuis le *31 octobre* dernier.

C'était contre Cannes. Nantes occupait alors la deuxième place du classement et enchantait le public par la qualité de son jeu collectif. « *Depuis, nous nous sommes enfoncés de manière catastrophique* », admet Robert Budzinski, le directeur sportif du FC Nantes, *aujourd'hui treizième*. Cette spirale de l'échec l'amène à un amer constat : « *Nous restons de loin l'équipe française qui pratique le meilleur football*, dit-il. *Mais le beau jeu ne suffit plus aujourd'hui ; on peut même s'asseoir dessus au profit des résultats.* » Suivez son regard. Face à Bordeaux, un modèle d'efficacité, les Nantais ont choisi de jouer contre nature, avec des calculs d'épicier et une tactique hermétique. Et ils ont gagné. CQFD ?

Ce style de jeu en forme de reniement n'est que purement conjoncturel dans l'esprit de dirigeants soucieux de « *perpétuer une tradition* ». Selon Suaudeau, les joueurs avaient besoin d'être « *délivrés* ». C'est d'ailleurs dans la tête que Robert Budzinski, *en psychologue averti* du football, situe l'essentiel des maux nantais : « *Manque de rigueur, de volonté de se sublimer. Le sportif français se satisfait facilement de ce qu'il a acquis.* » La douceur de vivre, d'Angers à Nantes, ne serait pas étrangère aux déboires actuels des Canaris dans l'univers impitoyable du football réaliste.

Pour *Robert Budzinski*, les prémices de la crise actuelle remontent à 1983. Champion de France et finaliste de la Coupe de France, le FCN perd l'une des perles de son centre de formation, Thierry Tusseau, attiré à Bordeaux par les liasses de *billets de Claude Bez. Poullain*, Bibard, Ayache, Touré et quelques autres allaient suivre l'exemple, sans compter la mort de trois espoirs du club dans un accident de la circulation. « *En trois ans, nous avons perdu une douzaine de joueurs, tous internationaux, qui formaient la base du club et sur lesquels nous comptions pour former l'ossature de notre équipe 1985-1988* », dit Robert Budzinski.

Le FC Nantes était tellement sûr de posséder tous les atouts de son proche avenir qu'il avait refusé à l'époque dans son centre de formation des candidats comme Boli, Passi ou Péan. « *La révolution financière du football nous a précipité dans le trou* », résume Robert Budzinski. La relève maison n'étant pas prête, le FCN dut se résoudre à recruter, mais avec les moyens précaires d'un budget en déséquilibre.

Maintenir le standing du club

« *J'aurais pu attendre l'éclosion des jeunes en faisant l'impasse sur deux ou trois saisons. Mais j'ai décidé de tout tenter pour maintenir le standing du club* », explique Max Bouyer, nouveau président du FC Nantes depuis fin 1986. Chef d'entreprise de trente-cinq ans, rompu aux techniques des écoles de commerce, il a décidé d'appliquer au club, géré « à la papa » par Louis Fonteneau, pendant un quart de siècle, des méthodes de développement plus modernes : « *En nous appuyant sur l'histoire brillante du club, nous avons mis sur pied une politique de communication en direction du public, des collectivités locales et des entreprises régionales* », dit-il.

Résultat : la subvention municipale *est passée* cette année de 6 à 10 millions de francs et les différents systèmes de partenariat ont procuré au club des ressources supplémentaires de 6,5 millions de francs sur un budget de 55 millions. Malheureusement, les investissements en joueurs n'ont pas eu le rendement espéré. L'amalgame ne s'est pas fait sur le terrain. Tiraillé entre son désir de maintenir une qualité de jeu nantaise et l'impératif des résultats à tout prix, Jean-Claude Suaudeau vient de décider de tirer sa révérence à la fin de la saison.

« *Nous sommes dans un système économique exigeant*, regrette Robert Budzinski. *Ceux qui acceptent de mettre de l'argent dans le football ne sont pas patients.* » Or, les promesses du centre de formation nantais sont à moyen terme seulement. « *Je ne suis pas inquiet pour le club* », rassure Max Bouyer, persuadé que les dix entreprises partenaires du club ont compris sa démarche. Le travail en profondeur, fondé sur un centre de formation dont l'agrandissement vient d'être voté, sera poursuivi. Probablement par Jean-Claude Suaudeau lui-même, à qui le club a proposé un poste original, proche du chargé de recherches dans un bureau d'études.

Le stress de la compétition et *l'obsession du résultat seront* réservés, d'après Max Bouyer, à « *un grand entraîneur européen lié au club par un contrat de courte durée* ». Hormis ce meneur d'hommes, Nantes ne fera pas de folies de recrutement à l'intersaison. « *Je veux rééquilibrer mon budget* », affirme le président nantais, qui a hérité d'un passif de 20 millions de francs. Cette qualification face à Bordeaux fait le plus grand bien au moral des troupes, mais aussi aux finances d'un club écartelé entre un passé glorieux et un avenir prometteur.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SKI ARTISTIQUE : Coupe du monde

Les pitreries de Grospiron

Après avoir conquis quatre médailles lors des Jeux olympiques de Calgary où le ski acrobatique a fait son entrée comme sport de démonstration, les skieurs français semblent avoir perdu de leur panache.

A La Clusaz (Haute-Savoie), où avait lieu, du jeudi 10 au dimanche 13 mars, l'avant-dernière étape du circuit de la Coupe du monde, ils ont joué de malchance. Chutes et blessures ont privé les acrobates de victoires. Seule Raphaëlle Monod, une enfant du pays, a pu s'imposer une nouvelle fois dans l'épreuve des bosses. Son camarade de classe, Edgard Grospiron, lui, n'a pas réitéré son exploit canadien.

LA CLUSAZ
de notre envoyé spécial

Sur la piste glacée du mont Allan, à Nakiska, il a surpris les autres concurrents des Jeux olympiques. Son aisance dans les bosses et surtout sa virtuosité lorsqu'il s'agit d'effectuer une figure dans l'air entre deux rebonds ont passionné les spectateurs. Mais ce qui a véritablement provoqué l'enthousiasme des *quinze mille* Nord-Américains *venus* assister à l'épreuve de bosses, ce fut de voir Edgard Grospiron se muer en rocker endiablé à peine la ligne d'arrivée franchie. « *J'ai senti que les gens aimaient le spectacle pendant les 250 mètres de la descente. Alors, une fois en bas, j'ai voulu poursuivre en faisant semblant de jouer de la guitare pour donner une note* fun. *Cela m'a pris comme ça.* »

Voilà « Gagar », médaillé de bronze et enfant chéri du public pour sa prestation improvisée. Le benjamin de l'équipe de France de ski acrobatique est récompensé pour son talent et son humour. Edgard le pitre, Edgard le virtuose des « hélicos » (sauts en vrille). Les deux images se confondent. Coif*fures extravagantes et tenues provo*catrices ne l'empêchent pas, à dix-huit ans, de se classer parmi les meilleurs skieurs sur bosses du monde. « *J'aime m'amuser* », assure celui qui en a fait voir de toutes les couleurs à son entraîneur avant de le séduire définitivement.

L'enfant d'Annecy prétend qu'il est « *tombé très tôt dans le* Free style ». Grâce à un père moniteur de ski, il a surtout commencé à glisser avant de se spécialiser. Mais le « *sérieux de la formation* » ne lui convient pas. Il a du mal à supporter une ambiance qu'il juge « *trop tendue vers les résultats* ». D'autant que, juste à côté de la salle du club de La Clusaz où se réunissent « les Alpins », on s'amuse beaucoup dans le local des skieurs artistiques.

Joie de vivre

A douze ans, il découvre une « *super ambiance folk* » qui le motive. Il pratique deux disciplines, le saut et les bosses, glanant des trophés lors de tournois avec les camarades de son âge. « *Le saut correspondait à mon caractère*, explique-t-il. *J'adorais faire le pitre en l'air.* » Grâce aux séances de trampoline, il acquiert souplesse et agilité qui lui permettent de monter *très haut et d'exécuter les* « hélicos » qui deviennent sa spécialité. *Mais au bout de quelques* années, il opte définitivement pour les bosses. C'est dans cette discipline qu'il effectue son entrée parmi les espoirs de l'équipe de France. Une deuxième place aux championnats du monde juniors l'an dernier, en Finlande, le précipite vers les titulaires de l'équipe.

« Gagar » imprime sa joie de vivre aux acrobates. Même si lui se déclare plus anxieux depuis qu'il fréquente la compétition de haut niveau, ses camarades apprécient ses traits d'humour. Après deux mois de cabrioles, du Canada au Japon en passant par les Etats-Unis, Edgard avoue cependant une certaine lassitude. « *Heureusement que mes parents sont venus me rejoindre à Calgary*, reconnaît le jeune homme, *car j'en avais marre de skier.* » Et puis une journée de promenade décontractée avec son père, la veille de l'épreuve olympique, l'a aidé à faire passer le stress qui l'envahissait.

Une médaille autour du cou, « *une vraie, même si elle est discrète* », le « bosseur » a repris le chemin de la Coupe du monde. Une chute lors des demi-finales l'a écarté du podium de La Clusaz mais n'a pas diminué son envie de vaincre. « *Même s'ils sont plus âgés que moi, les autres prétendants ne me font pas peur. On se taquine gentiment mais moi je sais que je peux les battre.* »

Les championnats du monde l'an prochain, les Jeux olympiques d'Albertville ensuite, voilà les objectifs du gai luron, qui aspire, pour l'instant, à retrouver le calme de la résidence familiale. « *Encore trois semaines de courses et je range les skis pour retrouver ma moto de trial.* » Et aussi le golf, son autre passion, qu'il pratique lors de ses loisirs scolaires. Car la fin de la compétition sonne l'heure de la rentrée au ski-étude de La Clusaz.

SERGE BOLLOCH.

Piccard confirme

Franck Piccard a confirmé, le dimanche 13 mars à Vail (Etats-Unis), son titre olympique de Calgary en remportant le super-géant comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Sur une piste où seront disputés l'an prochain les championnats du monde, il a devancé l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier et le Luxembourgeois Marc Girardelli.

Le jeune Français, qui s'était classé vingtième, le vendredi et le samedi lors des deux descentes disputées dans la station du Colorado, a gagné sa première course en Coupe du monde *comme pour prouver que sa* médaille d'or n'était pas un hasard. Et aussi pour rejoindre son camarade Christophe Plé, qui était monté vendredi sur la deuxième marche du podium de la descente.

L'exploit d'Endoume

C'est un petit quartier, à deux pas du Vieux-Port, accroché au pied de la Bonne-Mère, qui représentera Marseille en seizièmes de finale de la Coupe de France.

Fondée en 1925, l'*Union* sportive Endoume-Catalans a son siège rue Pignol, sur les pentes du Marseille pittoresque. C'est là que Bernard Tapie, président de l'OM, a fait parvenir un message de félicitations à Francis Di *Giovanni*, cet *homologue* qu'il ne connaissait pas la veille.

Equipe de division d'honneur en passe d'accéder à la quatrième division, Endoume jouera le prochain tour au stade vélodrome. Les professionnels de l'OM seront les spectateurs de la gloire soudaine d'un club de trois *cent cinquante licenciés dont* les dix-sept équipes disposent d'un terrain sans herbe entre deux immeubles HLM.

Ses responsables espèrent que l'exploit d'Endoume attirera un sponsor afin d'arrondir leur *budget annuel, alimenté pour* l'instant par la vente de gadgets, les licences, les concours de belote et les lotos : 450 000 F au total, une somme comparable au salaire mensuel de certaines vedettes du foot-ball profession*nel aujourd'hui éliminées* de la Coupe.

RUGBY : Tournoi des Cinq Nations

Lafond et Lescarboura rappelés

Le demi d'ouverture biterrois Didier Camberabero et le trois-quarts aile agenais Philippe Bérot ne participeront pas à la « finale » du Tournoi des Cinq Nations, le *samedi* 19 mars, à l'Arm's Park de Cardiff contre le Pays de Galles.

Les deux joueurs, blessés lors de la rencontre de championnat Béziers-Agen, souffrent respective*ment d'une* déchirure *musculaire* à la cuisse gauche et d'une fracture de la pommette gauche. Le Dacquois Jean-Patrick *Lescarboura, qui a* joué au poste d'arrière dimanche, remplacera Camberabero à l'ouverture. Le Parisien Jean-Baptiste Lafond, brillant contre Biarritz, où il a joué en pantalon de pelotari, fera son retour au poste de trois-quarts aile, qu'il avait déjà tenu à Cardiff en 1986.

CYCLISME : Paris-Nice

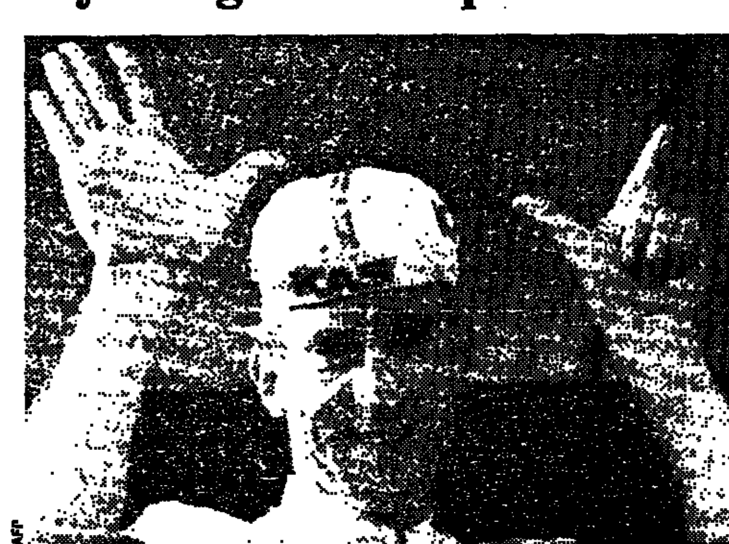
Sean Kelly sur grand braquet

Sean Kelly vient d'obtenir une septième victoire consécutive dans Paris-Nice, qu'il a remporté devant le Français Ronan Pensec, le dimanche 13 mars, au terme d'une brillante ascension du col d'Eze.

NICE
de notre envoyé spécial

L'exploit est sans précédent, mais le résultat sans surprise. Le routier irlandais abordait en position de favori cette épreuve très particulière – la première épreuve par étapes importante de la saison – dont il est devenu au fil des années le spécialiste incontesté.

Instruit par une longue expérience, il en maîtrise toutes les subtilités, ayant appris avec le temps à en déjouer les pièges éventuels. On le savait déterminé – surtout en l'absence de son compatriote Stephen *Roche*, convalescent – et en parfaite possession de son sujet. La tactique à adopter ne lui posait guère de problèmes. Il lui suffisait de contrôler la course dans la traversée de la Provence et de libérer la totalité de ses forces lors du final de 10 kilomètres contre la montre pour être pratiquement assuré de terminer une fois de plus en vainqueur sur les hauteurs de la Grande *Corniche*.


AFP

Les choses ne furent cependant pas aussi simples. A 5 kilomètres du *but, Ronan Pensec le précédait* de 9 secondes : 9 secondes à déduire de son retard initial de 16 secondes au classement *général. Rien n'était* donc joué. D'autant que le Breton escaladait le col d'Eze sans faiblir.

Là encore, le *métier*, la *clair*voyance et les qualités physiques de l'Irlandais ont prévalu : « *Je me méfiais de Pensec, car il m'avait produit une très forte impression dans la montée du Faron*, expliqua Sean Kelly. *Seulement, je me sentais capable de finir très fort et sa menace m'a stimulé.* »

Au cours des cinq derniers kilomètres, Kelly a repris 11 secondes à son rival et il a creusé cet écart décisif en utilisant, malgré la pente, un braquet de 53 × 15, puis de 53 × 13, en d'autres termes un développement supérieur à 8 mètres pour négocier le kilomètre de faux plat qui précède la ligne d'arrivée. La précision technique est révélatrice de sa puissance et de ses ressources.

Quelle signification faut-il accorder à ce *nouveau succès qui ajoute* une ligne supplémentaire au registre du champion d'outre-Manche sans ajouter vraiment à son prestige ? Kelly est l'homme du début de saison, et il s'accommode remarquablement des épreuves par étapes de moyenne distance. Sa réussite systématique dans un Paris-Nice aux difficultés modulées obéit par conséquent à la logique.

On aimerait que ses aptitudes à s'exprimer sur des terrains variés lui ouvrent de plus larges horizons. On pense tout naturellement au Tour de France. La faculté de routier sprinter *qui le destine en priorité* aux classiques n'exclut pas de bonnes dispositions de grimpeur. Bref, il possède dans son jeu les atouts maîtres pour atteindre le plus haut niveau.

Kelly gagnerait sans doute à s'inspirer des méthodes de Jeannie Longo : elle vient de s'adjuger, pour la deuxième fois, le Tour de Colombie. La championne du monde est parvenue à remporter le Tour de France féminin grâce à une préparation spécifique sur les routes de haute *montagne. Ce qu'elle a fait* est de toute évidence à la portée d'un athlète du vélo comme Kelly, à la condition qu'il consente aux sacrifices nécessaires.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(douzième journée)

Poule 1

*Lourdes b. Saint-Jean-de-Luz	27-12
Tarbes b. *Pau	9- 3
*Toulon b. Grenoble	37-13
*Béziers b. Agen	22-18

Classement. – 1. Toulon, 34 pts ; 2. Agen, 28 ; 3. Grenoble et Tarbes, 26.

Poule 2

*Graulhet b. Bègles-Bord.	26-15
*Perpignan-R b. Valence	54-12
*Tulle b. Dax	11- 9
Aurillac b. *Auch	21-12

Classement. – 1. Dax et Graulhet, 29 pts ; 3. Bègles-Bordeaux, 28.

Poule 3

Bayonne b. *Bourgoin-J	10- 9
Racing-CF b. *Biarritz	14- 9
Montferrand b. *Romans	15-12
*Toulouse b. Montchanin	58-12

Classement. – 1. Toulouse et Racing-CF, 30 pts ; 3. Montferrand, 28.

Poule 4

*Marmande b. Nice	29-27
*Bagnères b. Hyères	31- 6
*Tyrosse b. Narbonne	15- 9
Brive b. *Mont-de-Marsan	13-10

Classement. – 1. Brive, 30 pts ; 2. Narbonne, 28 ; 3. Mont-de-Marsan, 27.

GOLF : l'Open des Baléares

Le double jeu de Ballesteros

Le vainqueur du premier Open de golf des Baléares, disputé du 10 au 13 mars à Palma, était aussi l'organisateur de cette épreuve inaugurale du circuit européen, désormais commandité par Volvo : Severiano Ballesteros qui a rendu une carte de 272 (16 coups sous le par) et qui, pour le 51e titre de sa carrière, a remporté 930 000 F. Et le champion espagnol ne compte pas en rester là.

PALMA-DE-MAJORQUE
correspondance

L'expansion du circuit européen de golf a été déclenché par l'irruption de Severiano Ballesteros au plus haut niveau. On pourrait donc voir dans ce nouvel Open des Baléares un événement symbole pour commencer la nouvelle saison, un retour aux sources pour un circuit auquel le golfeur espagnol a donné son ambition et sa combativité. La portée de l'événement est tout autre. Car au moment où Miguel Nigoraa, le président du club de Santa-Ponsa a « vendu » *son idée d'un tournoi au* conseil du tourisme de l'île, il avait déjà pris contact avec les quatre frères Ballesteros, Paldomero, Manuel, Severiano et Vicente. Le conseil a fourni un budget de quatre millions de francs. Amen Corner, *chargé de la promotion* de l'empire Ballesteros, composé, outre des quatre frères, d'un avocat d'affaires, M. Adolfo Morales, et de Joe Collet, un Américain devenu depuis un an l'agent personnel de « Seve », en est le maître d'œuvre. C'est le premier tournoi organisé par Amen Corner, mais certainement par le dernier.

Pour l'instant, soucieux sans doute de ne pas dévoiler trop tôt des ambitions qui paraîtraient démesurées, Ballesteros reste hermétique. Ses projets ? « *Essayer d'élargir un peu le circuit européen, et rendre heureux tous ceux qui assistent à mon tournoi, en premier lieu les joueurs.* » Anodin. Cela sonne faux.

Entre amis, ses propos sont tout autres. Evoquant les chances maintes fois supputées par les vedettes du golf de voir naître un circuit mondial, comme pour la formule 1 et le tennis, Ballesteros confie : « *Je prépare actuellement mon avenir. Que cela soit dans la conception et la construction des parcours ou dans l'organisation d'épreuves. Chaque individu ressent le besoin de créer, de laisser des traces concrètes de son travail derrière lui.* » Et il ajoute : « *Le jour viendra peut-être où je pourrai dire : c'est moi qui organise le circuit mondial* ».

Voilà la véritable ambition de l'Espagnol, toujours impressionné par l'exemple de l'Américain Jack Nicklaus et la capacité de « l'Ours doré » de l'Ohio à maîtriser et gérer une carrière inégalée de joueur, une réputation *mondiale* d'architecte et un talent d'organisateur et d'homme d'affaires tout terrain.

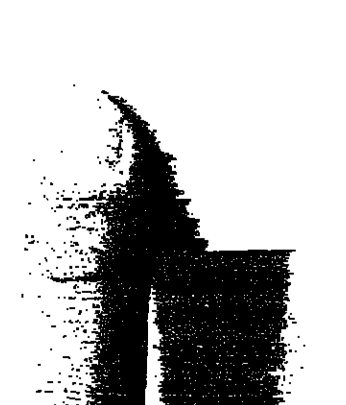
La dernière *victoire* majeure de Ballesteros remonte à Saint-Andrews, à l'Open britannique, en 1984. Nicklaus aussi avait connu une pause de trois ans dans son palmarès, à l'âge de vingt-sept ans. Personne n'imaginait alors que vingt ans plus tard, il serait encore compétitif au plus haut niveau pour gagner encore le Masters, à l'âge de quarante-six ans. Ballesteros, pour sa part, prétend que les échecs répétés subis lors des tournois majeurs n'ont pas entamé sa confiance. « *Non, non et non !* ». Il se frappe la poitrine, côté cœur. « *Je suis encore fort pour le golf. Au cœur de l'action, mon sang reste chaud.* »

En attendant un hypothétique circuit mondial *(« Le chef de l'Association américaine des golfeurs professionnels, Deane Beman, se battra à mort contre cela et les Japonais aussi sont fermés sur eux-mêmes et leurs circuits »)*, Ballesteros essaiera de reprendre au Gallois Woosnam la suprématie européenne. Il visera « *surtout une victoire à l'US Open ou à l'US PGA, tournois que je n'ai jamais gagnés* ».

Alors que sa deuxième compagnie (Trajectory), spécialisée dans l'architecture golfique, achèvera son premier parcours, un vingt-sept trous à Sancti-Petri, près de Cadix, Ballesteros a déjà terminé chez lui, à Pedrena, des travaux bien plus modestes mais, dans son esprit, certainement de première urgence.

Il s'agit de bunkers et de greens d'entraînement. L'un des deux greens est la réplique exacte du premier trou d'Augusta où dans un mois, sur un tracé majeur qui lui convient certainement le mieux, il tentera d'enlever son troisième titre du Masters. Réussira-t-il aussi bien son double jeu que son modèle américain ?

MARC BALLADE.



Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Sucrerie Coopérative de Vic-sur-Aisne

1/4 H de SOISSONS et de COMPIEGNE
115 personnes - C.A. 250 MF

Adhérente de **SUCRE UNION** (C.A. 4 MMF), l'un des tout premiers groupes agro-alimentaires français.

Nous vous proposons le poste :

DIRECTEUR TECHNIQUE

34 ANS MINIMUM, DE FORMATION ENSIA, AM, IDN, HEI, ICAM, ECAM, etc. VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE CONFIRMEE DANS UN POSTE ANALOGUE DANS L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE OU DES INDUSTRIES AU PROCESS SIMILAIRE TELLES QUE PAPETERIE, ETC.

Relevant du Directeur, vous animerez et contrôlerez une équipe d'environ 90 personnes dont 13 cadres et AM. Vous serez notamment responsable des activités de production de sucre (520 000 q/an) et des co-produits, de tous investissements et travaux neufs, de l'entretien de la Sucrerie et de la déshydratation de pulpes.

Vous veillerez à l'optimisation des résultats avec pour objectifs : la meilleure qualité et le moindre coût.

Logement de fonction.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence DIVA/M, en indiquant votre salaire actuel, à notre Conseil : Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une réponse et d'une **discrétion absolue.**

ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Diriger et développer une société de conseil

Un très grand groupe international recherche le Manager d'une société de conseil, encore PME mais déjà bien implantée en France.

Cette société a actuellement une activité d'études de marchés et de conseil en stratégie de développement dans ce domaine des industries électroniques.
Cette activité sera à accroître, ainsi qu'une activité de conseils et services informatiques, en bénéficiant des produits et méthodes du groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école (ingénieur + MBA ou HEC)
- ayant environ 10 ans d'expérience professionnelle incluant une expérience de marketing dans l'industrie électronique ;
- témoignant de solides qualités de manager : entrepreneur, animateur, développeur ;
- parlant couramment l'anglais.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : **450.000 F**

Ecrire sous réf. 10 A 899-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Secrétaire général

Dolisos

Numéro 2 Français des **laboratoires pharmaceutiques homéopathiques**, nous poursuivons notre développement notamment à l'exportation. Le succès de notre récente introduction sur le second marché est la confirmation de notre bonne santé industrielle et financière. Nous créons le poste de Secrétaire Général. Ce collaborateur, directement rattaché à notre Président Directeur Général, prend en charge le service juridique (10 sociétés à gérer dont 8 à l'étranger), le service du personnel (effectif 1050 personnes), les relations externes (contacts avec les syndicats professionnels et les universités) ainsi que les services généraux. Il s'appuie sur trois chefs de service (15 personnes). Ce poste convient à un homme ou une femme, de formation juridique (droit des sociétés, droit des affaires) dont le parcours professionnel inclut la double expérience de juriste d'entreprise et de spécialiste de la fonction «personnel», ayant une pratique courante des l'anglais. Le poste est basé à **Paris.**

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 819.88 M à notre conseil, 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SUCRERIE ET RAFFINERIE DE BRESLES

1/4 H de BEAUVAIS - 1 H de PARIS
270 personnes - C.A. 380 MF

Adhérente de **SUCRE UNION** (C.A. 4 MMF), l'un des tout premiers groupes agro-alimentaires français.

Nous recrutons dans le cadre du départ à la retraite du titulaire actuel du poste :

DIRECTEUR TECHNIQUE

DE FORMATION INGENIEUR ENSIA, AM, IDN, HEI, ICAM, ECAM, etc., VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE CONFIRMEE DANS UN POSTE ANALOGUE OU D'ADJOINT DANS L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE OU DES INDUSTRIES AU PROCESS SIMILAIRE TELLES QUE PAPETERIE, CIMENTERIE, ETC.

Relevant du Directeur Général et membre du Comité de Direction, vous animerez une équipe de 160 personnes dont 15 cadres et AM. Vous serez notamment responsable des activités de production de sucre industriel (80 000 T/an + co-produits) et des services techniques pour la sucrerie et l'atelier de conditionnement (budget travaux neufs 1988 : 15 MF).

Avec votre équipe, vous poursuivrez l'effort d'optimisation des résultats en recherchant la meilleure qualité au moindre coût.

Logement de fonction à Bresles.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence DTB/M, en indiquant votre salaire actuel à notre Conseil : Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une réponse et d'une **discrétion absolue.**



Directeur Général
d'une moyenne entreprise Equipement de la Maison

Vous prendrez la Direction Générale d'une des filiales (effectif : 350 personnes ; siège dans le Bourbonnais) d'un Groupe d'excellente notoriété.

Vous avez un tempérament d'entraîneur d'hommes, pouvez vous prévaloir, à 45 ans ou plus, d'une expérience de Direction Générale réussie d'au moins cinq ans à dominante gestion de production et commerciale, à la tête d'une unité de taille similaire.

Dans le cadre des politiques définies avec le Président, vous serez responsable devant lui du choix et de la mise en œuvre des décisions conduisant à une amélioration régulière des performances de la filiale.

A tous les dirigeants désireux d'adresser un dossier personnel détaillé, sous référence 18 0414 M, notre Conseil assure une totale discrétion.



EQUIPES ET CARRIERES
4, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

Directeur d'unité

Cholet (49)

Le GROUPE PRESSE HACHETTE (7 milliards de C.A.) se caractérise par la diversité de ses activités : presse magazine France et internationale, presse quotidienne régionale... et par son dynamisme industriel.

Le secteur de l'imprimerie en continu du Groupe, numéro un en France (12 unités de production, 900 MF de C.A.), a la volonté d'accroître sa part de marché en développant des nouveaux produits.

Directeur de l'unité de Cholet (effectif 48 personnes dont 7 commerciaux) vous en prendrez la responsabilité et interviendrez sur tous les aspects techniques, commerciaux et sociaux.

De formation grande école (HEC, ESSEC, ESC...) ou ingénieur avec une expérience commerciale, vous possédez nécessairement une expérience de ce type de poste. Votre fort potentiel vous permettra d'évoluer au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 756/M à J. Laizet, DRH, GROUPE PRESSE HACHETTE, 6, rue Ancelle, 92525 Neuilly Cedex.



HACHETTE

Hachette : l'enthousiasme ça se communique.



Organisme consulaire recherche

Responsable des projets de développement

rattaché au Président

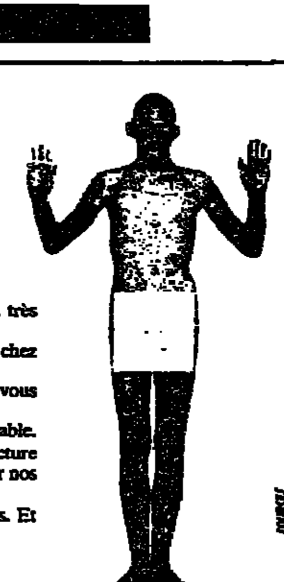
45 ans minimum, école supérieure de commerce ou d'ingénieur. Homme de contact, de communication, rigoureux et constructif. 10 ans d'expérience dans la gestion de projets, expérience internationale. Anglais courant. Connaissance du maritime appréciée. Nord ouest France. 400.000 +.
Envoyez CV et lettre manuscrite s/réf. 36654 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



GERLAND
Sols et revêtements

La communication de Gerflex/Gerflor

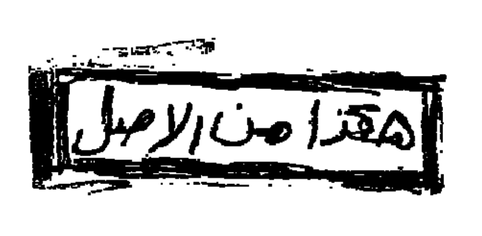


Plus personne en France, n'ignore les qualités adhésives des dalles GERFLOR.
Ce fut une belle campagne et les ventes ont suivi. Et hop !
Voulez-vous prendre la responsabilité de notre communication pour les étapes suivantes ?
Nous y consacrons un budget important mi-pub/promotion, mi-échantillonnage. Vous le gérez et vos fonctions sont très complètes :
- relations avec les agences (pub, RP, salons...). Là pas d'improvisation, vous avez appris votre métier en agence et/ou chez l'annonceur, vous connaissez bien la musique,
- collaboration avec les responsables commerciaux et marketing pour leurs activités promotionnelles sur le terrain : ils vous attendent comme un partenaire,
- supervision de la communication de nos filiales étrangères, il s'agit d'assurer la cohérence des actions : anglais indispensable.

Ce métier vous le maîtrisez avec toutes ses techniques. A 30 ans, vous avez envie de faire passer vos idées dans une structure accueillante. Nous sommes des commerciaux. Votre professionnalisme, votre talent doivent nous aider à faire progresser nos produits et nos ventes. Et chez nous, vous pouvez vous épanouir.
Adressez donc votre dossier sous réf. CGG 333 M à notre Conseil, il nous connait bien et vous parlera de nos projets. Et n'oubliez pas que le poste à pourvoir est à Lyon et qu'il suppose de fréquents déplacements.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CONSULTANT ET RESPONSABLE DE PERSONNEL
(unité industrielle de 500 personnes à Grenoble)

Un rôle de conseil en management et en communication interne, de responsable de projets, de gestion des ressources humaines et d'animation d'un réseau de compétences. C'est une fonction où la crédibilité se gagne mais ne se décrète pas.

Un style observateur et acteur, visionnaire et gestionnaire, l'eau et le feu... bref une personne introuvable.

Une entreprise, une culture très présente où rien n'est durable sauf le changement... un style relationnel, des structures au service des hommes, de l'initiative et de l'efficacité.

Ecrivez à Michel PERRON, sous référence MO/A2S1, HEWLETT-PACKARD - 5 avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.




TOUJOURS AVEC VOUS



MUTUALITÉ DE LA LOIRE
SAINT-ÉTIENNE
800 personnes
12 établissements
RECHERCHE

DIRECTEUR DES CLINIQUES (H./F.)

Membre du comité de direction, il dirige l'ensemble des deux établissements hospitaliers de la Mutualité de la Loire : 223 et 131 lits, 550 salariés, en assumant la responsabilité directe de l'établissement le plus important. Il est aidé par les services fonctionnels du siège avec lesquels il devra travailler en étroite collaboration.

De formation ENSP Rennes ou diplôme équivalent, il a une expérience d'au moins dix ans à des fonctions de direction de cliniques ou d'établissements hospitaliers.

Si vous êtes intéressé par ce poste, nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo) à :

Monsieur le Directeur des affaires sociales
Mutualité de la Loire
10, rue Elisée-Reclus,
42029 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1.

DIRECTEUR REGIONAL
260 KF +

Prenez en mains la moitié de notre réseau

Notre notoriété certaine tient bien sûr à la qualité de nos produits (biens d'équipement de la maison), mais également à leur esthetique toujours en avance. Filiale d'un des 1er Groupes industriels français (26 000 personnes), notre dimension (1 000 personnes) est européenne, et notre Distribution (Grossistes) solidement acquise.

Comme toute situation acquise n'est qu'un point de départ nous faisons ce qu'il faut pour progresser et notre Directeur des Ventes souhaite vous associer à ce développement en vous confiant **la moitié Ouest de la France.**
*Basé à **PARIS** et encadrant 6 Inspecteurs de ventes, vous développerez avec lui* notre stratégie. Fortement aidé par un Service Prescription/Promotion et un Marketing performant, vous aurez en mains toutes les cartes pour valoriser votre acquis : la vente en circuit long de produits portant si possible sur le Bâtiment et l'expérience *de l'encadrement.*

Merci d'adresser votre dossier complet, sous référence O/DRE/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR.

MÉDIA PA

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS / Place Sophie-Laffitte - 06560 SOPHIA ANTIPOLIS

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

Dans le cadre de l'extension de ses activités «clés en main», le Groupe Dumez recherche pour sa filiale d'études d'ingénierie le GIE SEMED, ingénieur diplômé :

DEPARTEMENT GENIE CIVIL TRAVAUX PUBLICS

Expérience d'au moins 5 ans en B.A. et B.P.
Formation complémentaire CHEBAP et/ou aux USA très appréciée.
Les candidatures de débutants de valeur seront examinées avec intérêt.
Le candidat retenu intégrera l'équipe pluridisciplinaire en place au bureau d'études de Nanterre, chargée de tous les grands projets d'ingénierie «clés en main» que le Groupe réalise dans le monde.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable, ainsi qu'une ouverture et du goût pour l'utilisation de l'informatique scientifique.



Le poste est susceptible d'une rapide évolution tant sur le plan des responsabilités que sur celui des rémunérations.

Envoyer CV, photo et prétentions à G.I.E. SEMED, sous référence LM 021, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 NANTERRE Cedex.

BANQUE WORMS



Avec nous, développez le dynamisme de notre réseau à des postes de second, futurs n°1 d'agence

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez acquis une première expérience significative de développement d'une clientèle d'entreprises.
Vous avez un esprit ouvert, un tempérament actif et le goût de la mobilité.
Vous souhaitez valoriser votre pratique commerciale au sein d'une structure vous offrant de réelles perspectives de carrière.
Rejoignez nos équipes de **région parisienne** et de province à **Lille, Reims, Le Havre, Lyon.** Vous trouverez dans notre groupe un avenir à la mesure de vos performances.
Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (en précisant la ville de votre choix), sous réf. FWO/9 M à notre conseil :

INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC — INFRAPLAN — Paris/Barcelone

Moulinex

Leader du petit électroménager, notre groupe — 8 500 personnes, 12 usines — réalise à l'exportation les deux tiers de son C.A. — 3,4 milliards de francs.

Notre Direction Informatique, basée à Paris, recherche son

CHEF DE PROJET Finances-Comptabilité

Responsable de l'évolution des applications et produits relatifs à son domaine, il sera l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des services comptables et financiers du groupe.

De formation **ESC** ou **MIAGE**, vous avez 5 ans d'expérience en organisation, notamment comptable ou financière, de bonnes capacités de communication et d'animation alliées à un solide sens de l'analyse et vous souhaitez participer à la conception d'une informatique résolument tournée vers les utilisateurs.

Merci d'envoyer CV + lettre manuscrite + salaire actuel à notre Conseil :

ALCANE 10, rue de la Paix 75002 PARIS

amp

IMPORTANTE IMPRIMERIE GRANDE NOTORIETE
(CA = 120 MF) en forte croissance, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour :
- animation, recrutement, contrôle de la force de vente,
- détermination et répartition des objectifs C.A. et marge,
- orientation de la politique clients/produits,
- mise en place d'une politique de communication externe.
- conception, mise en place de l'informatique commerciale.

Le candidat devra être un professionnel du secteur (arts graphiques, imprimerie, publicité), meneur d'hommes, capable de s'impliquer personnellement, diplômé HEC, ESSEC, SUP DE CO, etc... ou autodidacte d'un très bon niveau.
La rémunération en fonction de la valeur du candidat saura être à la hauteur de l'enjeu.
Lieu de travail : proche banlieue Paris (métro).
Envoyer : lettre + C.V. + photo + prétentions s/réf. 4389 à **PIERRE LICHAU** - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Vous aspirez au métier de CONSULTANT
en organisation-management -développement

... sans avoir pu encore véritablement l'exercer.
Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé -tête bien faite et contact aisé- pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichi votre formation de compléments *sérieux, tels que comptabilité, informatique,* bureautique.

Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel.
Notre base est à Paris.

Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, (s/réf.6979) à Axial, 27 rue Taitbout, 75009 Paris.

SOCIETE DE PRET-A-PORTER DE LUXE INTERNATIONALE recherche son :

CONTROLLER HF

Sous l'autorité directe du Directeur Financier, il sera responsable :
- du reporting et des relations avec la maison mère anglaise,
- du contrôle de gestion.

De formation comptable et/ou commerciale, type Bac + 2, Bac + 4, il aura eu obligatoirement une première expérience en contrôle de gestion, il parlera couramment l'Anglais et il aura entre 25 et 30 ans.

Réelles possibilités d'évolution pour une personne de valeur.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 5952 M, à l'Agence **AFFLUENTS** - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

Exploitants confirmés HF
Classes IV - V Marseille

Banque privée à taille humaine présente sur les premières places bancaires françaises recherche pour ses agences **3 exploitants.**
Familiarisés avec tous les métiers de la banque (crédits comme placements) et disposant déjà d'une expérience commerciale, vous êtes aptes à prendre la responsabilité d'une unité d'exploitation.
Vous gérerez à ce titre de façon autonome, avec les appuis de notre siège votre clientèle constituée essentiellement d'Entreprises, Commerçants, Professions Libérales et Particuliers sélectionnés.
Vous animerez et dynamiserez votre équipe dans le souci permanent du service apporté au client.
Si ces offres vous intéressent, veuillez adresser votre dossier complet de candidature sous réf. ECB/44 à notre Conseil Patricia Perona, 10, rue Neuve Sainte Catherine - 13007 MARSEILLE *qui permettra d'établir nos premiers contacts.*

patricia perona
conseil en recrutement

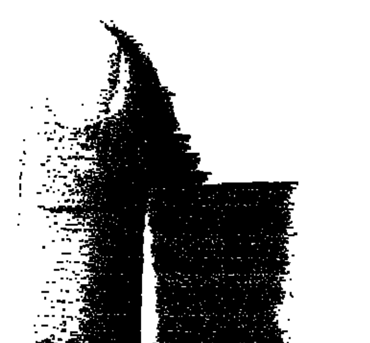
Pierre Lichau

RESPONSABLE COMMERCIAL
RÉSEAUX CABLÉS

Dans le cadre de son développement national, notre société *spécialisée dans la mise en place des réseaux câblés,* s'appuyant sur une expérience internationale (plusieurs millions d'abonnés dans le monde), crée le poste de **RESPONSABLE COMMERCIAL COLLECTIVITÉS LOCALES.**

Ce poste stratégique convient à un véritable professionnel de la commercialisation de contrats avec les collectivités locales. De formation supérieure, il allie un sérieux savoir-faire à celui d'un **NÉGOCIATEUR** et d'un **ENTREPRENEUR.**

Merci de faire parvenir votre dossier, C.V. + photo s/nº 8445
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeune ingénieur
pour carrière en production

Pour une usine de 2700 personnes, filiale d'un des premiers groupes industriels français, utilisant des technologies variées d'un haut degré d'automatisation, nous recherchons un Jeune Ingénieur AM, ICAM, INSA... témoignant d'une solide motivation et de réelles aptitudes pour se former et progresser en production.

Il se verra confier d'emblée des missions variées sur le terrain tant sur le plan technique qu'au niveau du personnel d'atelier. Ses qualités de dynamisme, d'organisation et d'animation lui permettront d'évoluer vers d'importantes responsabilités d'encadrement.

Poste : ville nord France.

Ecrire sous réf. 10B 842 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Promouvoir un matériau noble

Centre de développement agissant au plan national dans le secteur des métaux destinés au bâtiment recherche

Ingénieur architecte

Dans le cadre de la stratégie globale du centre, il sera chargé de développer les usages du zinc dans le secteur du bâtiment à travers des actions multiples : animation de réunions professionnelles, information, études, assistance technique, expertises... auprès des artisans, prescripteurs, maîtres d'ouvrages, entrepreneurs.
Ce poste conviendrait à un architecte à dominante ingénieur matériaux acquise, soit par formation (ENSAIS, ETP), soit par expérience.
Le goût du contact, la capacité de s'adapter à différents publics, l'autonomie grâce à une expérience industrielle (BTP, Matériaux...) d'environ 4-5 ans sont indispensables. Anglais ou allemand fortement souhaité.

Perspectives d'évolution à prévoir soit au sein du centre, soit chez un partenaire industriel.
Poste situé à Levallois.

Ecrire sous réf. 10 A 945-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Animer et développer la communication interne
dans une unité ouverte à l'innovation

CDRA – L'usine de Saint-Gaudens (430 personnes) de la CELLULOSE DU RHONE ET D'AQUITAINE veut renforcer et optimiser ses actions de communication interne en synergie avec sa politique dynamique de formation.

Cette mission s'adresse à un cadre de formation supérieure capable de s'impliquer dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion d'une politique de communication grâce à ses capacités d'écoute, de créativité et à une première expérience en unité de production, orientée et possible vers l'animation et la formation.
Il accordera une large place aux actions et aux rencontres sur le terrain et la priorité à l'efficacité des outils et des supports plus qu'à leur sophistication.

Un environnement où les performances passent autant par des installations modernes (80 M d'investissements par an) que par des méthodes de travail participatives et par un sens développé de l'équipe, lui permettra de valoriser ses qualités personnelles d'ouverture, de contact, de disponibilité et de dynamisme.

Ecrire sous réf. 10 A 960-8 M à Annie SANTAMARIA
11, rue Calvé - 33000 BORDEAUX
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

PUBLIPANEL

LE SECOURS CATHOLIQUE
recherche pour son siège à Paris son

Directeur des établissements
d'accueil et de réinsertion sociale

Outre la mise en œuvre des orientations et de la politique de l'Association avec les 7 Directeurs des « Cités-Secours », il (ou elle) en assurera la Direction Financière, Administrative et du Personnel (200 personnes).

De formation supérieure, gestionnaire expérimenté(e), dans le domaine social, il (ou elle) possèdera une réelle aptitude à l'animation et à la négociation et le désir de s'investir pleinement dans une mission de charité.

Merci d'adresser votre dossier (curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions), sous la référence O/CIT/LM, à Nicole LE BARTZ.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

VOUS ETES EXIGEANT NOUS VOUS REPONDRONS

Filiale de la Compagnie Générale des Eaux, nous, COTEBA Management, avons acquis dans le domaine de la construction, du management de projets, une réputation de rigueur et d'exigence. Placés au carrefour des technologies de pointe (ingénierie, génie civil, génie logiciel, grande informatique spécialisée), nous recherchons pour nos départements Bâtiment un **DIRECTEUR ADJOINT**.

Agé d'environ 35 ans, ingénieur Grandes Ecoles (type Centrale, Pont, T.P., INSA ou équivalent), vous êtes conscient de vos atouts : homme de contact, vous êtes rigoureux, concret. Manager de tempérament, vous avez une réelle expérience de la conduite de projets bâtiment.

Votre exigence : valoriser votre potentiel dans une société de dimension internationale et très diversifiée.

Notre proposition : assurer la direction de grands projets Bâtiment avec l'aide de votre équipe. Vous serez responsable du management général de l'opération, des relations avec l'ensemble des intervenants et du contrôle budgétaire.

Parlez-nous de vos exigences et contactez pour en savoir plus les collaboratrices d'**ALLO-CARRIERES** au **45.02.15.74** du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (Précisez la référence 729/LM).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre lettre manuscr., curriculum vitae, photo et prétentions à COTEBA MANAGEMENT - Direction Générale - 92-98, bd Victor-Hugo - 92115 CLICHY.

(1) 45.02.15.74

COTEBA MANAGEMENT

DIRECTEUR ADJOINT

INGENIEUR CHEF DU SERVICE
Moyens industriels

300 KF

Une société française, - 1300 personnes, 2 usines - filiale d'un groupe industriel du secteur métallurgique, présente dans des secteurs d'activités variés, leader et référence sur certains marchés, crée le poste de Chef de Service des moyens industriels ou services techniques (industrialisation, entretien, maintenance, travaux neufs).

Dans le cadre d'une politique volontariste, vous participerez à l'augmentation de productivité, au développement de nouveaux produits et à la remobilisation des ressources humaines.

Agé de 30/35 ans, ingénieur mécanicien (AM, INSA...), aux connaissances techniques variées (mécanique, automatisme, robotique...), vous pouvez justifier d'une expérience réussie en méthodes industrielles avancées (CAO, CFAO).
Encadrant une équipe de 80 personnes, rattaché au Directeur d'Usine, homme de progrès et de dialogue, vous mettez en oeuvre et suivez de près vos actions.
Poste situé dans le Nord de la France.
Adresser dossier +CV +photo (réf. 933/M).

FB Conseil
57 rue des Quatre Eglises 54000 NANCY.

MEDIA-SYSTEM

Important holding financier regroupant divers secteurs d'activités tels que l'Immobilier, Banque et Sociétés de Crédit, Industrie, Assurances, Gestion Financière, recherche aujourd'hui un

JURISTE EN DROIT DES SOCIETES

Directement rattaché au Secrétaire Général, il sera chargé, au sein d'une petite équipe, de la gestion complète sur le plan administratif et juridique de plusieurs sociétés françaises (cotées, non cotées ou SICAV).
Le poste est basé à Paris.
Vous avez 30 ans environ et une formation DEA ou DESS en droit des affaires. Une première expérience (3 ans minimum) à un poste similaire au sein d'un holding ou d'un grand cabinet de conseil juridique a su éveiller votre sens des responsabilités. Votre maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance de la micro-informatique seront des atouts importants.
Cette fonction constitue pour un élément de valeur l'opportunité d'évoluer à moyen terme au sein de notre groupe.
Si vous êtes intéressé, adressez-nous très rapidement lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo, s/réf. 5290, à

MEDIA PA
53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Société de commerce international
Recherche pour Paris :

Juriste d'entreprise «expérimenté»

Dans le cadre du Secrétariat Général, il sera plus particulièrement chargé des contrats commerciaux, des contrats de distribution et de dossiers particuliers (filiales étrangères, etc.).
La réussite dans ce poste implique :
- Une formation juridique supérieure en droit des affaires.
- Une expérience de 5 à *10* ans dans un service juridique d'entreprise internationale ou en cabinet.
- de parler et de rédiger en anglais.

RIGUEUR ET ANALYSE,
INITIATIVE ET QUALITES RELATIONNELLES,
sont indispensables.

Envoyer, sous référence 2674, lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à :

SOURCES 168, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité

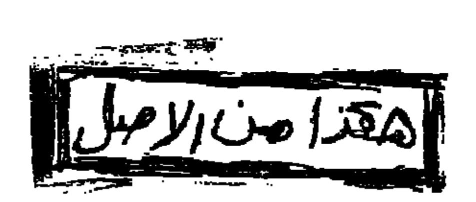
Responsable marketing

ROYAL CHAMPIGNON 3 000 personnes, 850 millions de F. de CA, premier groupe mondial de sa spécialité (culture, transformation et commercialisation de champignons) souhaite développer fortement sa politique de marque.

Bras droit du Directeur Marketing Commercial, nous souhaitons vous confier la **responsabilité de la fonction marketing.**
Participer à l'élaboration de la stratégie marketing, la mettre en œuvre et l'animer seront vos missions principales.
Le champ de vos interventions couvrira la communication, les actions de merchandising et de promotion et la politique de prix sur les gammes existantes et leur développement.
Votre formation supérieure (commerciale ou d'ingénieur) et 4 ans d'expérience en marketing grande consommation font de vous un professionnel de la fonction. Nous apprécierons particulièrement votre capacité à être autonome et à dialoguer avec des interlocuteurs de cultures différentes (production, industriel, commercial...).
Le poste est situé à Saumur.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 298, à Agnès Girault, Recrutement Cadres, 122 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne.

GROUPE SAINT LOUIS

MEDIA-SYSTEM





Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Société française du secteur mécanique

Notre société, filiale d'un important groupe international, leader européen dans les fabrications mécaniques-secteur automobile-, recherche pour son unité de LORRAINE deux

INGENIEURS INDUSTRIALISATION

Débutants ou 2/3 années d'expérience

Ingénieurs diplômés AM, INSA, HEI, MINES..., vous êtes débutants ou possédez 2 à 3 années d'expérience technique dans un secteur industriel.

Vous serez chargés de l'industrialisation des produits dans une fonction évolutive proche de la fabrication.

Possibilités d'évolution dans le groupe.

Rémunération : 150 000 F + en fonction de l'expérience.

Poste basé à Thionville-Metz (57).

Adresser candidature + CV + photo (réf. 939/M) à

FB Conseil

57 rue des Quatre Eglises 54000 NANCY.

MEDIA-SYSTEM

CONSULTANT

RECRUTEMENT INFORMATIQUE

SYSECA SELECTION, Département Conseil en Recrutement, connait une forte croissance qui l'amène, pour répondre a la situation du marché, a s'assurer la collaboration d'un nouveau **CONSULTANT.**

Déjà expérimenté, doté d'une solide culture informatique, voire électronique, ouvert aux technologies nouvelles et aux métiers *qui en résultent, le candidat que nous souhaitons rencontrer* possède, en outre, des qualités commerciales et humaines acquises en S.S.I.I. ou dans un Cabinet. Il maîtrise les techniques de l'approche, de la recherche et de la sélection d'ingénieurs et cadres. Il s'organise de façon autonome tout en agissant *de façon solidaire et concertée avec l'équipe en place.* Sa motivation pour un métier vivant, exigeant mais passionnant, emportera notre adhésion.

Merci d'écrire sous ref. 334/E à R. CUADRADO,
315 bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

Danfoss

LEADER DANS LE DOMAINE DES COMPOSANTS INDUSTRIELS, NOUS RECHERCHONS UN

Ingénieur technico-commercial

DOMAINE CONTRÔLE ET INSTRUMENTATION

pour développer sur **PARIS EST** et **PARIS SUD** l'animation et la commercialisation de **composants automatismes et d'une gamme d'instrumentation (débitmètrie).**

Le potentiel clientèle est important et se situe dans des domaines diversifiés : chimie, agro-alimentaire, distribution et traitement des eaux.

La trentaine, de formation BTS Mesures ou équivalent, le candidat devra avoir une grande mobilité ainsi que la connaissance de l'anglais.

Le poste est basé à TRAPPES (78).

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre CV (prétentions, photo) à : DANFOSS - Direction du Personnel - 7, avenue Vladimir Komarov, BP 58, 78193 Trappes Cedex, sous réf. 519.

Carré Turenne



Notre société (500 personnes), située en Franche Comté, appartient à un grand Groupe français et développe un C.A. de 380 MF sur le marché de la visserie/boulonnerie standard.

A la suite de la promotion d'un de ses « piliers », notre Directeur Logistique attend un nouveau collaborateur pour prendre en mains :

Une fonction globale au sein de la direction logistique

Ordonnancer la production de nos trois usines, gerer nos stocks, réguler nos appros, superviser les conditionnements des produits achetes, suivre la distribution et bien sûr vos budgets : nous vous confions en fait l'une des plus importantes composantes de notre logistique.

Et au-delà...

Notre appartenance à un grand groupe industriel et l'intérêt que nous portons à cette fonction vous apporteront, outre les moyens de réaliser les actions que vous entreprendrez, des possibilites d'evolution à la hauteur de votre potentiel.

Agé de 35 ans et plus, 5 à 10 ans d'expérience de ce type de responsabilites, avec analyse et amélioration d'outils informatiques, vous ont prouvé que la logistique *plus qu'une fonction est un état d'esprit.*

Pour ce poste, la connaissance de l'anglais est recommandée.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), s/réf. O/APP/LM, à notre Conseil Christiane CHARBONNÉ.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS
Place Sophie-Laffite - 06560 VALBONNE

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONNEL
Quartier Etoile
recherche un

Cadre de gestion statistique

De formation ENSAE, ISUP, Ecole d'Ingénieur ou équivalent, vous êtes rigoureux et cohérent et avez un goût prononcé pour les chiffres ce qui vous permettra d'évoluer avec aisance dans un environnement technique afin d'assurer le traitement d'enquêtes auprès des entreprises, la mise à jour d'une banque de données, *et la prise en charge d'études statistiques thématiques.*

Votre maîtrise de l'outil informatique vous permettra de mettre au point et d'assurer la maintenance de logiciels spécifiques d'exploitation et de saisie sur matériel de gestion HP 250 et 3000.

Une première expérience serait un atout, mais un débutant motivé et dynamique sera le bienvenu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 197/M à
C.K. - 107, rue Lauriston - 75116 Paris

LM-TOURNAY/ASSCOM



Chantal Kenvyn



Notre société : 1200 personnes, CA : 1,1 milliard de francs, 5 sites de fabrication, plusieurs filiales de distribution, crée au sein de son service informatique le poste de

RESPONSABLE DES RELATIONS UTILISATEURS "INFORMATIQUE"

Dans le cadre de notre mutation sur un système compatible IBM 43 XX, et du développement de notre service informatique, vous serez l'interlocuteur privilégié des services utilisateurs.

Vous interviendrez à tous les niveaux afin :
- *d'analyser et exprimer les besoins*
- de conseiller et former les utilisateurs
- d'assurer la promotion de l'informatique dans l'entreprise

et plus généralement de permettre une intégration réussie des différents systèmes d'information dans notre société.

De formation supérieure (BAC + 4) vous avez acquis au travers de missions de conseil, d'organisation ou d'audit une parfaite connaissance des fonctions de l'entreprise. L'environnement IBM vous est familier.

Ce poste est basé à **Clermont de l'Oise**, et de courts déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M 1403, à :

BASF Peintures + Encres S.A
Service du Personnel - BP 26
60602 Clermont de l'Oise Cedex

BASF



GROUPE DATAID

Aujourd'hui reconnu comme l'une des entreprises *les plus dynamiques et les plus solides du marché,* recherche des

TRADUCTEURS TECHNIQUES

Pour traduire des textes variés, dans les domaines suivants : informatique, télécommunications, électronique, etc.

Selon différentes combinaisons linguistiques : anglais-français/français-anglais.

Profil recherché : maîtrise ou école de traduction, 2 à 3 ans d'expérience de la traduction ou de la rédaction technique, goût pour les contacts, capacité d'adaptation, aptitudes rédactionnelles.

Conditions offertes : poste de travail moderne, statut salarié cadre, rémunération en rapport avec expérience, perspective réelle de promotion à des fonctions de réviseur ou de responsable de groupe.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :



DATAID TRADUCTION
10, boulevard de Strasbourg
75010 Paris



TRES IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
RECHERCHE UN



négociateur produits pétroliers

De formation Supérieure, vous avez de 25 à 30 ans et justifiez d'une expérience réussie de quelques années dans le négoce international des matières premières.

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, vous aurez pour mission d'assurer l'approvisionnement des stations service de nos magasins et cela aux meilleures conditions.

Pratiquant un metier a haut risque, il vous faudra posséder le sens de l'anticipation, la maitrise des *problèmes logistiques et une parfaite connaissance des techniques d'arbitrage.*

Le poste, basé à Paris, implique de nombreux contacts et une pratique quotidienne de l'anglais.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV avec photo) en rappelant la référence JPD/618 à notre Conseil Jean-Pierre Duvergé qui vous garantit réponse et confidentialité.

STRATOS
60, Chaussée d'Antin
75009 Paris

Organisation et Publicité

Paris quartier Saint-Germain, Société d'investissements de grande notoriété spécialisée dans une clientèle de PME-PMI, cherche

JEUNE JURISTE HF

Le poste conviendrait, soit à un candidat ayant une formation juridique approfondie en fiscalité et droit des sociétés (DJCE, DESS de juriste conseil ou diplome équivalent), soit compte tenu de l'activité financière de la Société à quelqu'un ayant une double formation finance-droit : Sciences Po - économie finance ou Dauphine, appuyée sur des études de droit du niveau minimum de la maîtrise.

Une toute première expérience en **DROIT DES PARTICIPATIONS** acquise, soit en entreprise, soit par des stages de longue durée serait très souhaitable pour ce poste à responsabilité évolutive et autonome.

FIDAL PARIS

Ecrire avec C.V. et prétentions, à : **Madame D'ORNANT**
18 Bis rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET

Jeune directeur export

Nous sommes une importante Société Industrielle (CA : 1 Milliard), leader dans notre secteur d'activités (biens d'équipement du foyer). L'exportation couvre déjà une partie importante de notre chiffre d'affaires. Nous souhaitons encore la développer. Dans ce but, nous recherchons un jeune Directeur Export (33 ans environ) parlant Anglais et Allemand, excellent vendeur international, à qui nous confierons le soin d'animer notre expansion à l'étranger (principalement dans la Communauté Européenne).

La rémunération de départ sera négociée à un niveau très compétitif. Siège PARIS - 50 % du temps en déplacements.

Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et prétentions sous référence 1329 à PLEIN CADRE 350, rue de Vaugirard 75015 Paris, qui vous assure discrétion et réponse.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

bip

BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

Recherche dans le cadre de son développement

Auditeur interne

Nous sommes une banque de marchés créative leader dans le domaine de l'arbitrage.

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'Audit Interne.

Vous aurez à formuler des diagnostics et des propositions relatifs à tous les aspects de notre activité : développement commercial, procédures de contrôle interne, sécurité des opérations, rentabilité, informatique.

Vous êtes diplômé d'une grande école scientifique ou de gestion, vous possédez de bonnes bases en informatique et vous êtes attiré par les marchés financiers.

A vos qualités de rigueur et méthode, vous alliez le goût du travail en équipe et la volonté de convaincre.

Une première expérience de l'audit et la pratique de l'anglais constituent des atouts.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et votre C.V. à :
bip - Direction des Ressources Humaines,
108, bd Haussmann, 75008 PARIS (Réf. GM/AI).

Sous le haut patronage
de Monsieur Alain Madelin,
ministre de l'industrie,
des PTT, et du tourisme,

Forum 88 des Mines de Paris

16 et 17 MARS 1988

à l'ÉCOLE DES MINES DE PARIS
60, boulevard Saint-Michel, Paris-6e,
RER Luxembourg.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Hay Management Consultants

Rhône-Alpes

Secrétaire général

Groupement professionnel de distributeurs implanté nationalement, nous attendons de notre futur Secrétaire Général :
- Les meilleures conditions d'achat négociées avec nos fournisseurs.
- Un soutien actif sur le plan vente/marketing.
- Des conseils avisés de gestion à nos adhérents.
- Une excellente représentation auprès des partenaires extérieurs,
- La recherche de nouveaux adhérents.

Vous maîtrisez la gestion financière et les techniques commerciales et de marketing grâce à une formation supérieure (type ESC). et à 10 ans d'expérience en tant que négociateur ou gestionnaire dans la distribution moderne.
Vous savez conseiller avec diplomatie et fermeté.
Vous pressentez les évolutions à moyen terme.
Vous êtes, par tempérament, un animateur.
Vous êtes rôdé aux techniques de la négociation.
Vous déplacer un tiers de votre temps ne vous pose aucun problème.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre conseil, Alain ANGELINI sous réf. 906.

HayGroup
5. place de la Gare de la Part Dieu,
69428 LYON Cédex 3.

Assistante d'un chasseur de têtes

Spécialisé dans le recrutement de cadres dirigeants, notre Cabinet, basé à Paris, depuis plus de 12 ans, en fort développement, souhaite intégrer une nouvelle assistante de recherche.
Bras droit d'un de nos associés, elle aura en charge l'ensemble des opérations de documentation, identification, approche téléphonique et information des candidats potentiels, ainsi que la gestion matérielle des recrutements.
De formation supérieure (Bac + 4), plutôt jeune (23 ans environ), elle saura mettre la main à la pâte et faire preuve d'un bon sens de l'organisation et d'excellentes qualités de contact.

Envoyer votre CV avec lettre manuscrite et prétentions sous réf. 4090 à Lévi Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui nous transmettra confidentiellement votre candidature.

BOISSONS

Donner l'essor à l'exportation

d'une nouvelle gamme de produits

Groupe international de tout premier plan offre une opportunité particulièrement attractive à un JEUNE RESPONSABLE EXPORT, chargé d'une nouvelle gamme de produits appelée à un fort développement.

Sa mission : il s'agit d'une création de poste qui vise à :
- intensifier la pénétration des marchés européens et à poursuivre la grande exportation déjà amorcée avec le Moyen-Orient ;
- participer activement à la recherche et à la mise en place de nouveaux réseaux de distribution ;
- d'assurer l'ensemble des relations commerciales avec nos interlocuteurs européens et suivre l'évolution de leurs activités.

Son profil :
- diplômé grande école (HEC, ESSEC, ESCP...) ;
- vous devrez disposer d'une première expérience, de 3 ans environ, de l'exportation, acquise dans l'alimentaire (boissons – vins ou spiritueux serait un atout) ;
- vous savez et aimez négocier et vous privilégiez l'action et le challenge ;
- bonne maîtrise de l'anglais, une seconde langue serait appréciée.

Les opportunités d'évolution dans la Société et dans le Groupe sont réelles et nombreuses, votre dynamisme commercial vous permettra d'en bénéficier. Ville sud de la France.

Ecrire sous réf. 10 A 946-8 M
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

71, rue d'Auteuil 75016 Paris etap

Une association reconnue d'utilité publique ayant vocation d'aide à l'enfance sur le plan national et international recherche

• Chef de service administratif et financier

Il sera un gestionnaire rigoureux, disposant de bonnes connaissances en comptabilité, gestion du personnel, droit administratif, droit social. Il aura autorité dans les domaines qui sont les siens sur l'ensemble des établissements de l'Association et entretiendra avec leur personnel un bon climat de collaboration. Il animera directement une équipe de dix personnes. Une expérience en informatique serait appréciée.
Poste stable et attractif pour un candidat ayant l'esprit d'équipe et disposant de bonnes capacites de contact.

réf. 10 A 964-8 M

• Chef de service relations extérieures

Il assurera des relations publiques basées sur des contacts avec les médias et le grand public à travers la vie et les actions de l'Association. Il aura également en charge toutes les operations permettant de maintenir l'audience et de développer les ressources de l'Association.
Ce poste fait appel à de réelles capacités d'imagination, de dynamisme et de communication.

réf. 10 A 965-8 M

Ces postes conviennent à des candidats à même d'adhérer aux buts et à l'éthique de l'Association et motives par l'action sociale.
Postes basés à Paris.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris etap

PHARMACIEN RESPONSABLE QUALITE

Nous sommes un Groupe pharmaceutique français de dimension internationale (750 personnes - C.A. : 430 MF). Nous occupons une position de leader sur les marchés de l'imagerie diagnostique. Notre forte croissance s'appuie sur la recherche, le développement et le souci de la gestion des ressources humaines. Nous renforçons notre division Pharmacie, en intégrant un Pharmacien qui y développe la qualité totale.

Rattaché au Directeur, il a pour mission de promouvoir les concepts de qualité, d'assurer la formation et l'animation des personnes concernées à l'utilisation des outils qu'il élabore. Il encadre le contrôle de production (20 personnes) et l'administration de la qualité.

Vous êtes pharmacien, vous avez une expérience réussie de 10 ans dans l'industrie pharmaceutique, dans un contexte international, à des fonctions de contrôle et de fabrication. Vous voulez aujourd'hui franchir une étape.

Si vous êtes créatif et autonome, mais aussi organisateur et proche de l'opérationnel,

merci de nous adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 25/767 M à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Ingénieur à haut potentiel
X, ECP, SUPELEC...

ALSTHOM **Un premier poste dans un grand groupe** - Véritable puissance industrielle, ALSTHOM représente aujourd'hui 23 milliards de francs de chiffre d'affaires, 43.000 personnes et 50 établissements. En vue de structurer une équipe de recherche et développement, elle souhaite intégrer, dans l'un de ses établissements, un jeune ingénieur diplômé d'une grande école. Travaillant en synergie avec des spécialistes de haut niveau, il participera à la conception et à l'industrialisation d'une nouvelle gamme de produits électrotechniques. Il sera totalement responsable de la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'avancement des projets. La diversité des interlocuteurs et des techniques abordées (automatisme, robotique, électromagnétisme, thermodynamisme...) exige une grande ouverture intellectuelle et d'excellentes capacités d'innovation. La réussite de ce poste offrira de rapides perspectives d'évolution dans le groupe. La rémunération sera à la hauteur des compétences. Ecrire à Sylvie LOTS en précisant la référence A/D2919M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

UN CHALLENGE POUR UN PROFESSIONNEL DE GRANDE ENVERGURE

C'est ce que propose un Groupe de notoriété internationale, environ 10.000 personnes, leader affirmé dans son domaine qui met en œuvre une stratégie offensive et innovante de : développement - réduction des coûts - adhésion, motivation et mobilisation des collaborateurs aux objectifs de l'entreprise - redéploiement des compétences - décentralisation des structures et responsabilités, qui recherche son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES

Dans le cadre du contexte évoqué, il concevra, animera la politique sociale du Groupe et en coordonnera l'application avec les différents responsables de filiales et d'établissements décentralisés. Il aura également à présider et animer les différentes réunions avec les partenaires sociaux et à représenter le Groupe auprès de différentes instances professionnelles.

Le candidat recherché est un : • professionnel expérimenté • vrai généraliste de la fonction • gestionnaire du quotidien et de l'avenir • homme de conseil et d'animation. Une expérience dans une structure type multinationale anglo-saxone sera particulièrement appréciée.

Les premiers contacts seront pris avec la plus grande discrétion par notre Conseil à qui vous voudrez bien adresser les premiers éléments de votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence DM.1.

ceforpe *marc forget et associés*
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Maintenance industrielle : faire de vous... le numéro deux de notre filiale française...

Vous êtes un Ingénieur Mécanicien (AM, ICAM, ...) ou équivalent et exercez vos talents en qualité de Chef de Projet, d'Ingénieur d'Affaires, ou de Consultant en Maintenance Industrielle. Le Directeur Général de notre filiale française (20 M de F, 40 personnes) vous offre l'opportunité de le seconder en tant que

Chef des services techniques 240 000 F

pour assurer la coordination entre le Groupe anglais (300 M de F, 1 000 personnes) auquel nous appartenons et nos Services Techniques, en France, regroupés en trois régions sur l'ensemble du territoire. Il s'agit donc de juger de l'opportunité d'en appeler à nos ingénieurs R and D du Groupe, de les introduire auprès de nos clients français, et de s'assurer qu'une parfaite identité de vue entre eux, nos clients et nos propres techniciens, permettra d'effectuer des interventions de qualité, propres à maintenir notre image à son meilleur niveau. Ce rôle d'interface pertinent vous incitera à développer auprès de nos équipes l'Assurance Qualité. La « fibre technique » est fondamentale, mais l'entregent peut aussi être considéré comme primordial. L'anglais est, bien entendu, impératif. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence N/CST/LM.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

SANOFI

C.A. 20 milliards de francs - 24.000 collaborateurs
Implantation internationale

recherche

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

Diplômés de l'enseignement supérieur à orientation financière et comptable (H.E.C., E.S.C., ESSEC) et ayant acquis une première expérience dans la fonction audit interne ou externe.

Ils participeront au sein de la Direction de l'Audit interne du groupe à diverses missions d'audit financier et opérationnel dans tous les domaines d'activité de la société.

Outre leur compétence technique, ces futurs collaborateurs devront faire preuve d'initiative et présenter une grande capacité d'adaptation et de mobilité. Le groupe offre par la suite de réels perspectives d'évolution et de carrière.

L'anglais courant est indispensable, l'espagnol est fortement souhaité.

Les postes, basés à PARIS, impliquent de fréquents déplacements en FRANCE et à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, lettre de candidature manuscrite, photo et prétention à : SANOFI - Direction de l'Audit Interne - 37, avenue George-V, 75008 PARIS.

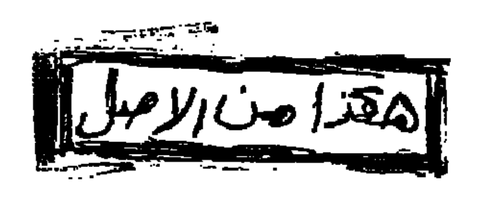
DEVENEZ PROFESSIONNEL (LE) DE LA COMMUNICATION

Vous avez fait des études supérieures d'économie, de langues, de lettres...et vous êtes attiré (e) par le domaine de la communication.

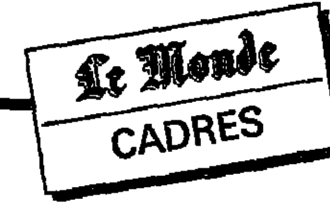
I.T.S. vous propose d'intégrer le Programme COM-TEL de l'Institut TELESYSTEMES qui prépare aux fonctions de : **"CONSULTANT EN COMMUNICATION"**

Ce programme est une formation de 7 mois au management à l'organisation et aux techniques informatiques et de communication.
Conditions requises : demandeur d'emploi de plus de 10 mois. Formation rémunérée et partiellement financée par l'Etat.
Participation aux frais de formation demandée.

Envoyez votre CV **avant le 17 mars 1988**
à l'Institut TELESYSTEMES (Réf. COM-TEL)
11/15, rue Sarrette - 75014 PARIS Tél. : (1) 43.20.14.28



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable des Ressources Humaines

Nous sommes un Constructeur Informatique, 300 personnes, réputé pour son dynamisme et sa fantastique croissance. Nous recherchons aujourd'hui un Responsable des Ressources Humaines qui partage notre enthousiasme.
Homme de terrain, vous êtes un Professionnel de la fonction, capable d'assumer immédiatement avec une équipe de 6 personnes dont vous aurez la responsabilité, les missions d'administration, de législation sociale, de paie, de recrutement, de politique de rémunérations, de formation et de relations avec les représentants du personnel. Véritable trait d'union entre la Direction, l'encadrement et le terrain, vous accompagnerez de très près notre évolution en catalysant les besoins et en intervenant comme conseil auprès des hiérarchies. Vous implanterez une politique de personnel à la hauteur de notre développement. Nous souhaitons que vous restiez très sensible aux évolutions et besoins de ce marché HIGH TECH et que vous vous inspiriez des nouveaux concepts de management.
Diplômé d'études supérieures, vous êtes un praticien confirmé, capable de concilier l'administratif et le social car vous êtes un homme d'ouverture, de dialogue, de réalisation, le bâtisseur et le gestionnaire de notre politique sociale.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui votre dossier de candidature et votre niveau de rémunération en précisant la référence 754 M.

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDI. 181 AV. CH. DE GAULLE  92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA CDI.

Mairie de Rueil-Malmaison
(HAUTS-DE-SEINE) 65 000 HABITANTS

recrute

DIRECTEURS JEUNESSE ET SPORTS

MISSIONS :
— Gestion administrative et financière des équipements collectifs ;
— Encadrement et animation des équipes travaillant dans ces deux secteurs ;
— Relations avec les élus.

PROFIL :
— Une expérience significative de gestionnaire et d'animateur, notamment dans un système administratif ;
— Capacité de contact/dynamisme ;
— Disponibilité.

Adresser c.v. + photo à : Monsieur le Maire, service du personnel, 13, bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex.

CORNING FRANCE

Responsable Export
Vente - Marketing
Fibres Optiques et Composants

CORNING GLASS WORKS est le premier fabricant mondial de verres spéciaux et de fibres optiques. Ce leadership résulte de notre esprit d'innovation et de l'importance que nous attachons à la Recherche et au Développement. C'est un esprit d'équipe que CORNING FRANCE vous propose de partager.
Pour l'un de nos départements en pleine expansion, nous recherchons aujourd'hui un Responsable Vente Marketing Export. Rapportant au Directeur de ce département, vous orienterez et développerez nos actions commerciales dans le domaine des fibres optiques et *des composants passifs en Europe*.
De formation scientifique de préférence, vous avez acquis une expérience dans la commercialisation de produits techniquement élaborés – si possible composants électroniques –. Doué de réelles qualités commerciales et d'une solide compréhension stratégique des marchés, vous avez un tempérament d'innovateur et un vif intérêt pour les technologies de pointe.
L'aspect *très international* de ce poste nécessite la connaissance de l'anglais. L'allemand est souhaitable.
Localisation : Fontainebleau.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. RE/M à CORNING FRANCE, Direction du Développement du Personnel, 44 avenue de Valvins, 77211 AVON Cedex.

MEDIA-SYSTEM

TELIC
ALCATEL

N° 1 européen de la communication d'entreprise

JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL *HF*

Filiale de la CGE, le groupe TELIC ALCATEL emploie 14000 personnes et a *réalisé* en 1987 un chiffre d'affaires de l'ordre de 11 milliards de Frs. L'entreprise renforce sa Direction des Ressources Humaines et souhaite accueillir un jeune responsable de personnel.

Rattaché au Responsable du Personnel de l'établissement de STRASBOURG (1850 personnes), au sein d'une équipe de 5 cadres, le candidat assure la gestion dynamique d'une population de 400 techniciens, employés, jeunes ingénieurs et cadres : recrutement, rémunérations, détection et valorisation des potentiels... De plus, il a la charge de l'élaboration, de la mise en place et du suivi du plan de formation de l'ensemble de l'établissement ; pour ce faire, il est assisté de deux collaboratrices.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'études supérieures (économiques, sociales ou DESS gestion du personnel...). Une expérience de 3 à 5 ans en gestion de ressources humaines, acquise de préférence en milieu industriel, est indispensable. Les qualités humaines privilégiées seront le *sens de la communication, de l'équipe et l'aptitude à évoluer dans un contexte très opérationnel.*

Le poste est basé à STRASBOURG. Dans un environnement dynamique de technologies de pointe et de politique *de management participatif, dans un cadre de travail agréable, l'entreprise propose un poste valorisant et évolutif.*

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 30/1192 H à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA



Entreprise industrielle (600 personnes), filiale d'un groupe anglo-saxon diversifié, notre notoriété et notre sérieux nous permettent de concilier développement et profit.

SECRETAIRE GENERAL

Proche collaborateur du Directeur Général et membre du comité de direction, votre mission englobera tous les aspects d'un secrétariat général (finance, administration, personnel et informatique). Nous souhaitons rencontrer un *diplômé de l'enseignement supérieur possédant au moins 10 ans d'expérience.* De bonnes connaissances en finances, comptabilité et informatique sont bien sûr *indispensables, mais nous aimerions que vous nous apportiez aussi votre* pratique confirmée de la gestion des ressources humaines. Le professionnalisme de notre entreprise crée un environnement stimulant et sécurisant qui sera le gage de votre réussite avec vos 35 collaborateurs. Bon niveau d'anglais souhaité. *Poste basé* en haute normandie.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence G 8032 à notre Conseil NERVET PONT, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

nervet pont conseil



CURRICULUM

Côte ATLANTIQUE

Groupe industriel français leader sur nos marchés - 1 400 p., 1,3 milliard de C.A. - nous fabriquons des produits de grande consommation destinés à l'habitat. Nous cherchons notre

Chef du Service Etudes Produits

Rattaché au Directeur de la production, vous encadrerez dix agents techniques.
Votre mission :
- concevoir et mettre au point nos nouveaux produits,
- améliorer ceux qui existent.

Notre souci majeur étant la **QUALITE**, *vous devrez, dans un environnement technique de pointe,* créer et développer des moyens d'essais encore plus performants.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs : **ENSAIS, INSA, ENSMA...**, vous possédez de bonnes connaissances en thermique, régulation, travail des métaux et du plastique, procédures de normalisation NF. *Votre expérience, de quatre à cinq ans minimum, a été acquise au sein d'un bureau d'études* produits d'une entreprise qui fabrique en grande série. Vos qualités d'organisateur et d'animateur enfin, ne sont plus à prouver.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., détaillé et rémunération souhaitée sous réf. 3116/M à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC



Un métier de conseil pour un psychologue sagace et opérationnel

Un des premiers cabinets français de conseil en ressources humaines renforce son équipe et propose à un psychologue confirmé de prendre en charge des bilans professionnels et psychologiques en collaboration directe avec les entreprises.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation de psychologue (maîtrise et/ou psycho-prat) et une spécialisation solide dans les techniques projectives ;
- une première expérience de recrutement acquise en cabinet ou en entreprise ;
- de réelles qualités de contact, de bonnes capacités de rédaction, un sens prononcé du travail en équipe et de la disponibilité.

Poste à Paris.

Ecrire sous **réf. 6661** à **YJ Sélection**, 1, rue *Falguière*, 75015 Paris, qui transmettra.
Discrétion absolue

**Vous souhaitez allier réussite professionnelle et qualité de vie, optimiser votre carrière dans la région à laquelle *vous êtes attaché.*
Notre cabinet, leader dans le domaine du conseil juridique et fiscal, *vous offre cette opportunité.***

Participez à notre développement au sein de l'un de nos bureaux, rattachés à 23 pôles régionaux.
Nous recherchons des :

. SPECIALISTES EN DROIT DES SOCIETES (réf : DS)

. SPECIALISTES DE LA FISCALITE DES ENTREPRISES (réf : FE)

Expérience minimum de 3 ans.

Pour un poste dans votre région, n'hésitez pas à contacter Madame LECLERCQ, en appelant au 16 (1) 47.58.13.20 (p. 1341) ou en lui adressant votre candidature (lettre manuscrite, C.V et photo) sous la *référence choisie* à :



FIDAL - 2 bis, rue de Villiers
92309 LEVALLOIS PERRET

HCA

GSM

EXPLOITATION DE CARRIERES FIN NEGOCIATEUR AVANT TOUT...

Premier producteur français de granulats (plus de 1800 personnes, plus de 1,5 *milliard de francs de CA*), filiale du groupe CIMENTS FRANCAIS, nous bâtissons notre rapide expansion par croissance interne (diversification, augmentation du CA, des résultats, de l'effectif, *du nombre de sites...) et externe* (rachat de sociétés).

Intervenez à la source de notre *activité*, l'acquisition de nouveaux sites d'exploitation, et devenez pour commencer

ADJOINT DE NOTRE CHEF DE SERVICE FONCIER

Vous apprendrez notre métier, *exprimerez* votre capacité à mener, aussi bien, l'élaboration *et la rédaction de dossiers que les* contacts à tous niveaux (maires, agriculteurs, administration...). vous évoluerez au sein d'un groupe "preneur" de véritables potentiels.

Votre profil ? La diversité de vos missions le rend très ouvert : jeune (mais pas débutant), de bon niveau (*géomètre, géologue, TP, Droit...*), dynamique et mobile, vous avez déjà exercé vos talents de négociateur.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier complet sous la référence A/FON/LM à notre Conseil, Michèle DUCHER - RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

HCA



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Assistant Audit
débutant ou 1re expérience

Rattaché directement au Directeur Général, l'Audit interne intervient sur mission dans tous les établissements et toutes les filiales du Groupe (3.000 personnes - 4 milliards de Frs de CA)

Au sein de ce service, nous vous confierons des missions variées de révision comptable et d'analyse de gestion mais aussi d'audit opérationnel.

Diplômé d'une école supérieure de commerce avec une spécialisation en comptabilité-gestion, vous êtes débutant ou déjà fort de 1 à 2 ans d'expérience en cabinet d'expertise ou d'audit.
Dans les deux cas vous êtes décidé aujourd'hui à prendre en charge, dans un secteur d'activité dynamique, une fonction diversifiée où vous pourrez valoriser à la fois votre culture comptable, vos qualités d'analyse et de synthèse et votre goût du terrain.

En permettant une connaissance très complète de notre Groupe, ce poste ouvre de réelles perspectives d'évolution.



Merci d'adresser lettre manuscrite, et CV mentionnant impérativement vos prétentions sous référence 14SQ, au Service Recrutement - FNAC - 11, bd de Sébastopol, 75001 PARIS.

MEDIA-SYSTEM

EDF
GDF

Jeunes HEC, ESSEC, ESCP, ESCL : découvrez le marketing commercial D'EDF-GDF

Vivre le marketing commercial au sein de la première entreprise française, c'est le challenge que nous vous proposons :
- réalisation d'études de marché pour le développement de nos énergies en secteur vigoureusement concurrentiel (industriels-tertiaire-agro-alimentaire).
- élaboration des stratégies commerciales en fonction de votre marché (promoteurs, fabricants).
- commercialisation et promotion de produits de haute technologie en réponse aux besoin de vos clients.
- aide aux choix d'investissements selon les types d'utilisation.
- prospection et développement de votre activité dans l'univers de concurrence (autres énergies).

Si l'esprit d'initiative, le sens des contacts et la fibre commerciale sont vos qualités premières, nous vous donnerons les moyens d'évoluer et de réaliser un métier passionnant.
Merci d'adresser lettre de motivation et CV, sous référence M 143, à EDF-GDF, Division Recrutement 12 place des Etats-Unis, 75016 Paris.

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ DE CONSEILS JURIDIQUES

recherche
POUR RÉGION DE RENNES

FISCALISTE

Expérience dans administration, cabinet ou entreprise souhaitée.

Adresser c.v. sous n° 8 467 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Organiser la comptabilité

Après des études supérieures (Maîtrise de Gestion, DECS, diplôme d'ingénieur...), vous tenez avec succès depuis 3 à 5 ans un poste d'organisateur. Aujourd'hui, vous cherchez des responsabilités plus étendues avec une large autonomie. Nous vous offrons l'opportunité de devenir notre **ORGANISATEUR**

Méthodes et Procédures Comptables

pour :
- participer à la conception, à la mise en place et à la maintenance des **systèmes de gestion et d'information**,
- assurer l'interface entre les différentes directions de la Société pour l'ensemble des aspects comptables fonctionnels,
- établir toute étude ou analyse nécessaires à la maîtrise des comptes ou des systèmes de gestion.

Pour réussir, vous mettrez en jeu vos qualités personnelles de méthode, de rigueur et de sens critique, ainsi que de réelles capacités relationnelles.
Nous sommes un **établissement financier**, filiale d'un grand groupe industriel français, leader sur son marché. Votre lieu de travail sera situé en banlieue Est de Paris.
Notre Conseil, Denis SESBOÜÉ, attend votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. S/DOC/LM, et vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

NRJ RECHERCHE UN CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez :
- une maîtrise de gestion ou suivi une formation dans une Ecole de Commerce (Niveau DECS) ;
- 5ans d'expérience minimum au sein d'une direction financière d'une entreprise (prestataire de services de préférence) ou en cabinet.

Vous aurez pour mission dans le cadre de nombreux déplacements en Province :
- l'établissement des tableaux de bord et des budgets, l'analyse des écarts ;
- le contrôle des procédures internes ;
- le suivi des délais de règlement clients ;
- le suivi de la trésorerie des filiales, le contrôle des investissements, le montage des demandes de financements.

Adressez CV + lettre manuscrite + photo + prétentions à NRJ, Alain WEILL, 39 avenue d'Iéna, 75016 PARIS



DE BONNEVILLE ORLANDINI



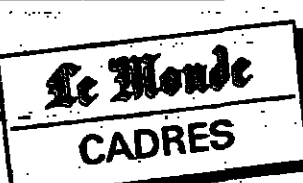
1 FISCALISTE HAUT NIVEAU

Responsable d'une petite équipe, il est chargé de la gestion des impôts et contributions dont notre établissement est redevable. A ce titre, il est l'interlocuteur des services comptables décentralisés qu'il conseille, à qui il fixe les normes fiscales et de qui il reçoit les informations. Il est en étroite relation avec les services fiscaux.

Pour ce poste à larges responsabilités, nous souhaitons rencontrer un candidat fiscaliste de haut niveau, possédant une formation comptable supérieure (niveau expertise souhaité) et doté d'une expérience d'environ cinq ans au sein d'une grande entreprise ou en cabinet.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature s/réf. 36667 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



Important organisme de prévoyance du Val-de-Loire

RECHERCHE
dans le cadre de son expansion un

NÉGOCIATEUR en ENTREPRISES

CHARGÉ DE :
- développer le chiffre d'affaires ;
- fidéliser les adhérents ;
- maintenir les relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste s'adresse à un cadre confirmé âgé d'au moins 30 ans, impérativement diplômé de l'enseignement supérieur et ayant au minimum 5 ans d'expérience.

Le candidat sera de préférence issu de l'assurance, du courtage ou d'une institution de prévoyance.

Ecrire avec C.V. + photo et prétentions s/n° 8475, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75008 PARIS.

Réponse et discrétion assurées.

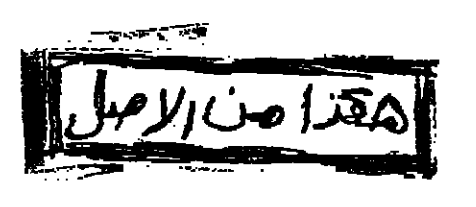
POPI POMME D'API LES BELLES HISTOIRES ASTRAPI J'AIME LIRE

CONTRÔLEUR DE GESTION (H/F)

En lien avec la responsable du Département, vous aurez pour mission d'élaborer, de suivre et de contrôler les budgets de ces publications et les projets à l'étude. A partir de l'analyse économique que vous menerez, vous serez force de proposition tant sur le court terme que sur le moyen terme.
Outre des qualités relationnelles, d'analyse et d'organisation, vous devrez faire preuve de pragmatisme, d'ouverture et de souplesse pour évoluer dans le contexte spécifique de la presse.
Vous possédez une formation type HEC, ESSEC, ESCP, IEP Section Eco-Fi., vous avez une première expérience en Gestion, Marketing ou Audit, notre Groupe vous propose aujourd'hui un poste opérationnel et complet, et demain, des possibilités d'évolution à la mesure de votre potentiel.

Merci d'envoyer votre candidature (CV et prétentions), sous réf. MLA/461, à : BAYARD PRESSE, Direction des Affaires Sociales, 3, rue Bayard 75008 Paris.

BAYARD PRESSE



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Nous gérons plusieurs institutions de retraite : ANEP, IRNIS,... et un GIE spécialisé dans l'édition d'un journal. Renforçant nos structures de gestion, nous recherchons un

Responsable des comptabilités générale et analytique

Coordinateur d'une équipe de 15 personnes, vous
- prenez en charge l'ensemble de la comptabilité générale des différentes institutions gérées,
- développez la comptabilité analytique.
- mettez en place la comptabilité budgétaire.

Élément moteur du développement informatique du secteur, vous êtes responsable de l'évolution de nos outils de gestion.
Votre formation supérieure (ESC ou équivalent + DECS) et votre expérience comptable (4 ans minimum) vous permettront de prétendre à des responsabilités élargies, à partir de ce poste basé à Paris (10e).
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée au GAN, Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 9, en précisant la référence M ED/23.





SOPHIA ANTIPOLIS
aMaDEUS
Global Travel Distribution

aMaDEUS GLOBAL TRAVEL DISTRIBUTION

Le Groupe AMADEUS implante à Sophia Antipolis sa société de développement du système global de distribution et de services pour l'industrie du voyage

Chef du Personnel

Responsable de l'ensemble de la fonction, à créer, il(elle) gèrera jusqu'à 300 personnes environ, de nationalités différentes, sur le plan administratif et légal, mettra en place la politique de développement des ressources humaines, assurera les affaires sociales. Ce poste convient à un(e) diplômé(e) d'études supérieures en droit ou sciences humaines, ayant l'expérience de responsabilités équivalentes et la pratique courante de la micro-informatique, bilingue français anglais (impératif), maîtrisant si possible aussi la langue allemande ou espagnole. (Réf. 23788/M)

Responsable Financier

Il établit les budgets, contrôle la gestion, gère la trésorerie, est en charge de la comptabilité et de la fiscalité, participe au reporting au Groupe, basé à Madrid. CA prévu de l'ordre de 100 millions pour la société française en 1989. Ce poste intéresse un(e) diplômé(e) ESC option finances comptabilité + DECS, ayant 3 à 5 ans d'expérience de fonctions similaires dans un contexte international. Bilingue français anglais. (Réf. 23789/M)

Ces postes conviennent à des cadres familiarisés avec la micro-informatique, motivés pour être parmi les pionniers de la construction de l'Europe de 1992. Les entretiens auront lieu à Nice ou à Paris.
Adresser lettre man. et CV détaillé, sous réf. choisie, à Marie José FOURNIAT
Sélé-CEGOS Méditerranée 35, rue Pastorelli 06000 NICE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

PUBLIYAL

Responsable

Contrôle du crédit

Dans le cadre des activités d'ITT World Directories, un des leaders mondiaux de la diffusion d'informations professionnelles, **ITT INDUSTRIES - FRANCE** recherche un responsable de haut niveau.
Il sera rattaché au Directeur Financier et travaillera en étroite collaboration avec la Direction Commerciale.

Sa mission :
- le risque clients et l'analyse de solvabilité;
- la facturation;
- le recouvrement;
- les relations avec les banques, le crédit et la trésorerie;
- il dirigera une équipe.

Son profil :
- HEC ou équivalent.
- Minimum 5 ans d'expérience, de préférence dans un groupe international.
- Une bonne connaissance de l'anglais.
- Le sens des réalités commerciales et la rigueur financière.

Poste à Paris ou proche banlieue.

Vous êtes intéressé et vous pensez avoir le profil idéal pour ce poste? Dans ce cas, nous vous remercions d'envoyer votre C.V. à Monsieur E. Daam

ITT INDUSTRIES - FRANCE 9, rue de Madrid 75008 Paris.



CONTESSE

Créer votre poste

Contrôle - Organisation

Rattaché au responsable contrôle de gestion-audit-organisation, vous allez nous aider à améliorer nos systèmes d'informations, augmenter l'efficacité administrative et le contrôle interne.
Après une analyse de l'existant, vous allez concevoir et progressivement mettre en place une organisation, des procédures, des outils intelligents et leur informatisation, un plan d'audit.
Nous sommes une société de 1200 personnes dans le domaine de la santé et des Bio-Technologies.

Avec une formation supérieure de type ESC, DECS, IEP, votre expérience de 3/4 ans a nécessairement porté sur des fonctions variées (organisation, audit, analyse informatique, contrôle de gestion...).
Vos qualités de rigueur et de diplomatie, de dialogue à tous niveaux d'interlocuteurs, votre force de proposition et de réalisation, donneront à cette fonction, qui se développera du fait de l'entreprise, sa réelle dimension.

Le poste est basé à ORSAY (91)

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous la réf. M877 R, à Christian BANG—ROUHET. OC CONSEIL, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

P A R I S   L Y O N

Créateur

Nous sommes la filiale française du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance-vie.
Nos objectifs de croissance sont ambitieux, les moyens pour y parvenir importants.
Notre gamme de produits (notamment OPCVM) et services est large, moderne et compétitive aussi bien sur le marché des Entreprises et des Institutionnels que sur le marché des Particuliers. Pour notre Établissement Financier nous recherchons un :

Spécialiste titres

Il sera chargé de définir et de mettre en place les procédures de comptabilité des titres, de traitement des coupons et des opérations sur les valeurs mobilières (en étroite liaison avec notre service informatique). Professionnel expérimenté, il connaîtra l'ensemble des opérations administratives des titres (France et Étranger) pour le compte d'Institutionnels et de Particuliers.
Écrire lettre manuscrite et joindre C.V. à l'attention de la Direction Générale (référence : CEF 2) à :

Compagnie Eurofinancière
58, rue de la Victoire, 75009 PARIS
(la plus grande confidentialité est garantie à toute candidature)



jeune cadre de gestion

INDUSTRIE CHIMIQUE — PARIS

Nous sommes la filiale française (chiffre d'affaires : **2 milliards de Francs** en France) d'un **grand groupe chimique américain.**
Nous produisons et vendons des produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture.
Pour **l'analyse financière et l'assistance** auprès des **services commerciaux,** notre Directeur Financier recherche un jeune cadre de gestion pour l'aider dans des domaines variés, tels que :
- justification des investissements
- élaboration des prévisons à court et long termes
- analyse des performances par rapport aux prévisions et au budget
- analyse de la rentabilité par lignes de produits
- relations avec les autres filiales et la maison mère
- relations avec les départements commerciaux

Jeune diplômé (HEC, ESSEC, SUP DE CO, MBA ou équivalent) vous disposez d'une première expérience financière réussie et vous êtes attiré par ce poste qui vous permettra **d'évoluer** vers d'autres fonctions, soit financières soit commerciales, au sein de notre grand groupe.
L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence GG10 à notre Conseil qui vous garantit d'une stricte confidentialité.

COGEPLAN
2, rue Louis-David - 75016 PARIS



COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité

Groupe industriel de 1 200 personnes spécialisé dans l'emballage et le conditionnement de biens d'équipements, nous recherchons dans le cadre de notre développement :

CHEF COMPTABLE ADJOINT

Après une période d'intégration et de formation aux procédures du Groupe, vous prendrez en charge la comptabilité générale et animerez une équipe de 7 personnes.
Pour réussir votre mission, vous avez déjà fait la preuve de votre professionnalisme, de votre dynamisme et de votre sens de l'animation et des contacts.
Vous possédez une formation supérieure de type DECS ou équivalent.
Le poste est basé en Touraine, à proximité de grandes villes universitaires renommées et à deux heures de Paris.
Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 5293/LM, à

MEDIA PA
53, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

mm

recherche pour son siège (1 h 30 de Paris) un

CHARGE D'ETUDES EN RESSOURCES HUMAINES

1er GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

Nous sommes un puissant groupe du secteur tertiaire (5400 personnes) largement implanté en France et à l'Etranger (16 pays). Notre Direction du Personnel et des Relations Sociales recherche un CHARGE D'ETUDES en RESSOURCES HUMAINES.
Votre mission : "Eclairer les choix d'aujourd'hui et préparer l'Entreprise de demain", fera de vous un véritable consultant interne auprès des différentes Directions du Groupe.
A ce titre, vous devrez imaginer, concevoir, vendre et mettre en place les outils, piliers de notre politique sociale.
Adjoint à la Responsable des Etudes, vous serez maître d'œuvre de projets ambitieux, qui exigeront de vous de réelles qualités d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit et capacité de dialogue.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de formation supérieure (ESC, DESS Gestion) ayant acquis une expérience professionnelle d'environ 3 ans en Gestion de personnel et maîtrisant tous les aspects de la conduite de Projets.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec un CV détaillé et vos prétentions sous ref. LM/AP5) à : A. PUCCINELLI LES MUTUELLES DU MANS IARD & VIE
19-21 rue Chanzy - 72030 LE MANS CEDEX.

Organisation et Publicité

Gestionnaire de Patrimoine

Banque

REGION OUEST - Cette banque appartenant à un Groupe national, fortement implantée sur la région Ouest, connaît une importante croissance tant auprès d'une clientèle de particuliers que d'entreprises. Elle se fixe pour les prochaines années des objectifs ambitieux qui nécessitent l'intégration de nouveaux collaborateurs et notamment de gestionnaires de patrimoine. Responsables d'un portefeuille constitué par les clients les plus importants de leur secteur (particuliers, entreprises et associations...), ils le développeront par prospection directe. Ils animeront et assisteront sur le plan technique et commercial les conseillers d'agences de leur secteur (8 à 10 personnes). Ces postes font appel à des professionnels confirmés, ayant l'esprit d'équipe, capables de s'imposer à une clientèle de haut niveau et à une équipe interne. La politique menée par cette institution et les moyens mis en oeuvre peuvent permettre un plein épanouissement professionnel et des évolutions de carrière. Le salaire annuel de départ sera fonction des compétences acquises et comprendra un intéressement sur les résultats.
Ecrire sous la référence A/1038/M à

JBF Associés

Jean-Bernard FOURNIER et Associés
Conseil en recherche et recrutement de cadres
3, rue Racine - 44000 NANTES



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Analyser - Conseiller - Agir

Groupe Industriel Implantation Internationale

CA 6 milliards F. **40 sociétés**

Maîtriser l'existant, anticiper l'avenir, améliorer ce qui peut l'être en faisant preuve de créativité et de bon sens, c'est l'objectif que s'est fixée notre nouvelle équipe de Direction Générale et le challenge auquel nous associerons notre

Chef de Mission Audit Interne

Standardiser les méthodes comptables, concevoir et mettre en oeuvre des procédures et un reporting «groupe», en assurer le contrôle, mettre en place les outils indispensables à la gestion prévisionnelle et de façon plus générale faire toute proposition d'amélioration que vous jugerez nécessaire et en tout domaine, telle sera votre *mission*.

Environ 30 ans, de formation supérieure à dominante Finance-Comptabilité, vous êtes autonome, dynamique, et justifiez d'une expérience d'environ 5 ans acquise pour partie en cabinet d'audit. Une bonne connaissance du secteur industriel est indispensable.

Le poste, basé à Paris, nécessite de courts mais fréquents déplacements.

De nombreuses opportunités d'évolution au sein du groupe seront offertes à court terme à un candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence C139M, à Ernst & Whinney Conseil, 150 bld Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

DESSEIN

ESC + DECS

Filiale de multinationale anglaise, notre société française, unité à taille humaine commercialise sur la métropole et l'Afrique francophone des moteurs. Nous recherchons notre

Responsable Administratif et Financier 250 +

Nous vous confierons la supervision de la comptabilité bien sûr (2 personnes), mais aussi l'établissement des situations périodiques, des bilans, des déclarations fiscales, le reporting et même l'informatique et l'administration des ventes... Vous l'avez compris, votre rôle chez nous est très complet et primordial, aussi attendons nous un collaborateur lui même très complet.

Trente ans environ, Sup de Co + DECS, vous êtes déjà un bon professionnel de la fonction mais avant tout homme d'entreprise. Autonome, rigoureux mais souple, votre sens de la communication fait de vous un vrai partenaire reconnu des opérationnels... Pour ce poste basé en banlieue Nord, vous parlez bien sûr très bien l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence 1058/M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79-83, rue Baudin - 92300 Levallois Perret. *Nous vous assurons confidentialité et réponse.*



BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES

Membre de Syntec

SOURCES

BRETAGNE

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
C.A. : 1 Milliard de francs, engage au sein de l'une de ses *Unités de Production (1 500 salariés)*

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION « USINE »

Mission : outre le contrôle de la bonne application des procédures comptables et des systèmes de gestion du Groupe, vous animerez une équipe de 4 collaborateurs et serez responsable des prévisions à court, moyen et long terme, du contrôle budgétaire de l'unité de Production, du suivi et de l'analyse des coûts de revient, de l'amélioration des outils de gestion etc... de plus vous assisterez et conseillerez la Direction de l'Usine.

***Profil :** Ces fonctions évolutives (au niveau d'une D.A.F.)* conviendraient à un candidat d'environ 30 ans, de formation H.E.C., E.S.C. ou équivalent, maîtrisant parfaitement les procédures de contrôle de gestion, les techniques de comptabilité générale (D.E.C.S. apprécié) et pouvant justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans en milieu industriel.

Son autonomie, son sens des relations lui permettront de prendre initiatives et responsabilités dans un groupe en pleine évolution.

Réponse assurée par notre Conseil aux dossiers comprenant lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions s/ réf. 8875 RCG. **Alain KERVADEC** - 5, place de la Liberté *22000* SAINT-BRIEUC - Tél. : 96.33.23.88

Discrétion assurée

Nous appartenons à un grand groupe international (CA 28 milliards de francs, 45 000 employés).

Nous recherchons pour notre usine en HAUTE-SAVOIE (700 personnes) qui fabrique des composants électromécaniques et électroniques pour l'électroménager son

RESPONSABLE DU SERVICE PAIE H/F

Avec une équipe de deux personnes, il assurera la préparation et le contrôle de la paie pour 700 personnes.

Il aura également en charge le suivi des contrats de travail, la tenue des registres, les déclarations...

Le candidat titulaire d'un DUT Gestion du Personnel justifiera d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste similaire au sein d'une unité industrielle de plus de 500 salariés.

La pratique de l'informatique et la connaissance de la Convention Collective de la Métallurgie et de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
EATON CONTROLS S.A. - DRH - 37, boulevard du Chevran
BP 43 - 74301 CLUSES Cedex.



Controls Division

Pierre Lichau

Nous sommes **l'un des tout premiers cabinets d'audit internationaux** et nous recherchons des

auditeurs chefs de missions

Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce et vous avez :

- 2 à 4 ans d'expérience en cabinet d'audit,
- une bonne connaissance de l'Anglais.

Nous vous proposons :

- des missions variées auprès d'entreprises très diverses, nationales et internationales,
- une formation de pointe aux techniques internationales d'audit,
- des opportunités diversifiées d'évolution de carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo), sous réf. 10.505-M à H. CARON, Ressources Humaines, 56, rue de Ponthieu, 75008 Paris.



Coopers & Lybrand associés

COMPAGNIE TRANSCONTINENTALE DE REASSURANCE



Filiale du **GAN**
développe ses activités en France et à l'Étranger, recherche

JEUNE DIPLOMÉ H/F

MAITRISE ÉCONOMIE avec spécialisation Statistiques ou *équivalent*

Vous participerez notamment au sein de la
DIRECTION DES ÉTUDES TECHNIQUES

- A la définition et mise en place des instruments de suivi et d'évaluation *des résultats*
- Aux études sur prévisions de chiffre d'affaires
- A la tarification des contrats
- Aux études actuarielles portant sur l'évaluation du risque.

Pour ce poste basé à PARIS, vous êtes débutant et motivé par ce secteur d'activité, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et *l'utilisation de la micro-informatique.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence R.G. 8808 à : **CTR - SERVICE DU PERSONNEL**
15, rue Louis-le-Grand - 75002 PARIS

Entreprise d'Importance Nationale
Installations Electriques
recherche pour sa
Direction Régionale de Marseille



Responsable Comptable

(30-35 ans DECS Minimum, 5 ans expérience)

Vous aurez à prendre en charge un service comptable de 6 personnes environ qui traite avec une large autonomie l'ensemble des opérations de nos activités de la région Sud-Est (CA 250 MF).

Homme « de dialogue », de rigueur et d'organisation, vous aurez comme objectif l'amélioration du niveau de votre équipe pour la préparer à l'évolution future de décentralisation, tout en ayant à l'esprit la notion de « Service » vis à vis des responsables d'affaires.

Vous serez rattaché à la Direction de l'Agence.

Poste à pourvoir à Marseille.

Merci d'adresser dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous n° 1055 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra. *Confidentialité assurée.*

Membre du SNPAC



MONTAGNE HIVER/ETE

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre station *Savoyarde un*

DIRECTEUR H/F

Vous avez l'expérience de la gestion de centres de profits et vous avez *l'habitude de l'action commerciale.*

Vous serez responsable du développement et de la rentabilité financière de la station et vous travaillerez en étroite collaboration avec les élus locaux.

Faites parvenir votre candidature à notre conseil : COREFOR - M. Plagnol, 574 rue de Chantabord - 73000 CHAMBERY
Tel. 79 62 52 14

MEDIA BA

Importante société de services aux collectivités locales recherche pour sa Direction Régionale de LILLE un

Conseiller de gestion

200 000 F +

Il devra assurer des missions de conseil et d'audit auprès des sociétés du groupe (organisation et procédures de gestion et de comptabilité, audit, conseil financier).

Il est de *formation école de gestion ou universitaire* et/ou DECS, complétée par une expérience dans une direction financière ou en cabinet.

Connaissances souhaitées de l'aménagement urbain.

Adressez CV, prétentions, lettre manuscrite, sous référence 27619/M, à Média System, 6-8 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

Agence Maritime

cherche

CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Niveau DECS, Service de 7 personnes.
Connaissances informatique/social/fiscalité.
Expérience maritime souhaitée. Anglais apprécié.
Sens des responsabilités.

Merci envoyer vos réponses avec C.V. et prétentions à notre adresse : A.M.A. CHCI - Quai George-V, 76600 LE HAVRE.

A l'attention de Mme CARFANTAN.

TRANSITAIRE DE TAILLE INTERNATIONALE
grand groupe privé Français de Services Industriels crée pour son siège à **MARSEILLE** le poste de

TRESORIER

Responsable de l'organisation et de la mise en place de la gestion de trésorerie (siège, agences, filiales) vous êtes chargé du contrôle des flux et de l'établissement de situations journalières.

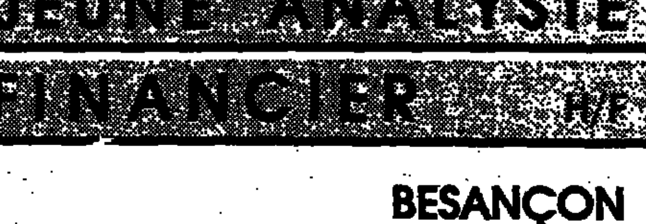
Vous êtes l'interlocuteur privilégié des exploitants et des banques et vous participerez à la mise en place d'une gestion de trésorerie informatisée.

La trentaine, vous êtes de formation Supérieure Comptable avec une première expérience en gestion trésorerie et comptabilité. Vous faites preuve de réalisme et d'un bon esprit d'équipe.



INNOVATION CONSULTANTS

Merci d'adresser s/réf. 204/88 M,
lettre manuscrite + C.V.
à notre Conseil
INNOVATION CONSULTANTS
34 cours Gouffé, 13006 MARSEILLE
Cedex 06.



JEUNE ANALYSTE FINANCIER H/F

BESANÇON

REUSSITES

La BANQUE POPULAIRE DE FRANCHE-COMTÉ (820 personnes) s'appuie sur un réseau de 47 agences et détient une part de marché remarquable dans sa région, notamment en PME - PMI.

Elle consolide son action de conseil en gestion et recherche un analyste pour réaliser l'évaluation globale d'entreprises, notamment en vue de l'attribution de concours financiers.

Cette fonction s'adresse à un diplômé de l'enseignement *supérieur de 25/30 ans (MSTCF,* DECS...) apportant une première expérience diversifiée d'approche financière et économique de PME - PMI, *acquise de préférence en milieu bancaire ou en* cabinet d'expertise comptable. Des connaissances techniques complémentaires en financement des exportations ou produits financiers seront appréciées.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8473 B, à REUSSITES groupe AVISO — 2, quai du Commerce — 69009 LYON.

Membre de Syntec

MEDIA BA

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour développer la distribution de ses produits d'information économique (notamment publications et banques de données) un

CHARGE D'ETUDES MARKETING

DIPLOMÉ D'UNE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

ayant l'expérience de la réalisation d'études de marché.

Outre l'élaboration et la mise en œuvre de plans de promotion, le poste comporte également des contacts commerciaux avec le public.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à



C.C.I.P. – DPRS – 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CONSOLIDATION DU GROUPE

CADRE COMPTABLE

H-F

Dans le cadre d'une création de poste, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche pour sa DIRECTION DES AFFAIRES COMPTABLES (110 pers. environ) un CADRE COMPTABLE.

Au sein du service consolidation vous assisterez, sur le plan technique, le Responsable du Service :
- vous étudierez des schémas comptables de consolidation, pour des opérations complexes,
- vous participerez, en liaison avec les Filiales, à l'application des normes de consolidation du groupe,
- vous contribuerez à enrichir les informations contenues dans les états financiers consolidés.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce,.. et d'un DECS, vous avez acquis, lors de vos 2 à 3 ans d'expérience en cabinet d'audit, une bonne pratique de la révision comptable (et si possible de la consolidation).

Connaître l'activité bancaire est souhaitable.
Maîtriser l'anglais et être intéressé par la micro-informatique seront des atouts supplémentaires.
Vos qualités nécessaires pour réussir à ce poste : un esprit ouvert, des facultés d'analyse de problèmes complexes, un bon sens relationnel et un goût certain pour un travail autonome et organisé.
Doté d'un bon potentiel, vous évoluerez à terme, au sein de notre Direction des Affaires Comptables ou de la Banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., s/réf. CD, à Jean-Michel PIADÉ - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

MEDIA BA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Notre client, une société française (CA 3 Milliards de Francs) de grande renommée, leader sur son marché, recherche :

Responsable Financement Export

Paris Nord **230 KF**

Au sein du département Trésorerie de la Direction Financière, vous aurez pour mission : la recherche et le montage des financements de contrats commerciaux export, la gestion des risques de change et l'assurance des créances (COFACE), et ceci en relation permanente avec les entités commerciales.
De formation supérieure de type Ecole de Commerce, âgé d'environ 28 ans, vous aurez 2 à 3 ans d'expérience, de préférence dans un service export d'entreprise. Un anglais courant, un excellent sens du contact et de la négociation sont des atouts indispensables.

Adresser CV + n tél + rémunération actuelle à Christophe Aubry, Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. CA 1160 MO.

L.B.W.

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

"JE SAIS OÙ JE VAIS"

800 millions de francs de chiffre d'affaires, 10 milliards d'actifs gérés, 200 000 clients confiants et satisfaits. Par ses performances, la B.P.ROP figure parmi les premières banques populaires

45.02.15.74

Jeune diplômé BAC + 4 (Economie, Gestion), j'ai de grands projets et le bon profil pour évoluer. A la B.P. ROP, ma première année de formation me permet de renforcer mes compétences dans des filières variées au sein de l'Exploitation Commerciale. Progresser, assurer des responsabilités croissantes, avec la B.P. ROP, je sais où je vais. Mon contact : ALLO-CARRIERES (1) 45.02.15.74 (9 h - 17 h) - 53, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS (Réf. 730).

MEDIA BA

B.P.ROP
UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Un très important organisme financier recherche pour accompagner le développement de ses activités de Banque d'Affaires un

FISCALISTE

Paris **Réf. FF135MO**

Au sein d'une petite équipe de haut niveau rattachée à la Direction, il assurera une mission de Conseil Fiscal en matière de prêts à long terme et sur des dossiers d'ingénierie financière de type haut de bilan (fusions, acquisitions, LMBO,...).
En relation directe avec les différents intervenants, il construira des schémas destinés à optimiser sur le plan fiscal les opérations de l'Etablissement et de ses clients Entreprises.

A 30/38 ans, de formation juridique générale, maîtrise / 3ème cycle, complétée par une spécialisation fiscale ou des connaissances acquises au cours de votre expérience de plusieurs années du Conseil Fiscal, vous souhaitez valoriser vos qualités de rigueur et d'imagination dans un environnement financier de premier plan. Rémunération motivante et perspectives d'avenir pour un candidat de valeur.
Anglais souhaité.

Contacter Frédéric Foucard au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

L.B.W.

Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Bancaire

Périmètre LA DEFENSE (92)

Filiale de services, 130 succursales, 500 personnes, de l'un des tout premiers Groupes industriels U.S., solidement implanté en France avec un taux d'expansion de 35 %, nous renforçons notre gestion en environnement fortement informatisé (IBM 36 + réseau PC).
Pour compléter notre équipe, nous recherchons un :

Analyste Financier HF
Bilingue Anglais

2/3 ans d'expérience confirmée du reporting anglo-saxon.
Vous maîtrisez bien les aspects comptables, budgétaires, prévisionnels de la gestion, vous pratiquez le Lotus 123.
Intégré dans l'équipe de la direction financière, vous participerez à l'analyse des performances et assurerez le reporting correspondant en anglais.
Homme (ou femme) de dialogue, votre esprit d'initiative, votre sens de la méthode et vos qualités d'organisation seront les critères d'évaluation et d'évolution au sein de notre société.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence 58 8612 M, à notre Conseil qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET CARRIERES
4, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

L'un des premiers groupes français de négoce international de produits agro-alimentaires, implanté mondialement, nous cherchons pour l'une de nos sociétés (120 p., siège Paris)

un jeune assistant de gestion, H/F, 170 000 F/an

Venez analyser nos opérations sur les marchés à terme des matières premières, en relation avec nos services commerciaux et nos filiales étrangères, établir des situations prévisionnelles, interpréter les écarts et faire les rapports de synthèse.

Diplômé d'études supérieures, vous vous êtes déjà frotté à l'entreprise avec une première expérience en contrôle de gestion ; vous souhaitez travailler dans un groupe très formateur. Votre connaissance de l'anglais et vos qualités de communication faciliteront votre intégration.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5217 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

LYON

BANQUE PRIVÉE
en pleine expansion recherche son

CHEF D'AGENCE

Mission :
- encadrer et animer une équipe restreinte mais très performante,
- veiller par un contrôle de gestion rigoureux à la rentabilité des opérations,
- assurer l'intérim des fonctions du directeur en son absence,
- affermir et développer des liaisons efficaces avec le siège parisien.

Profil :
de formation supérieure, vous avez 35 ans environ et justifiez d'une expérience bancaire réussie dans un poste à responsabilités. Efficace, vous savez diriger une équipe et traiter les problèmes avec rigueur et ouverture d'esprit.
Vous avez de bonnes notions en matière de bourse.
Autonome et ayant le sens de l'organisation, vous serez jugé sur vos résultats.
La rémunération ainsi que les responsabilités sont évolutives.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence CAG à

MEDIA BA

f.p.conseil. 130, montée de Choulans 69005 LYON

---

camif

Notre métier : La Vente Par Correspondance. Nos moyens : des Catalogues et des Magasins. Notre dimension : 1 440 salariés pour un C.A. de 3,6 milliards. Nos partenaires : plus de 900 000 clients-Sociétaires et 5 500 fournisseurs. Notre projet, nos politiques privilégient l'innovation technologique, la qualité totale et les femmes et les hommes, acteurs de notre réussite.
Le défi coopératif dans la distribution d'aujourd'hui.
Direction Financière recherche

CONTROLEUR DE GESTION EXPERIMENTE HF

Rattaché au Directeur Financier, il se verra confier la responsabilité de l'élaboration et de la gestion des coûts analytiques et budgétaires de l'entreprise. Il développera les outils informatiques, assurera la diffusion des informations dans les différents services et réalisera des analyses de gestion spécifiques. Il animera une équipe de 4 personnes. Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure (ESC, DECS ou équivalent), vous justifiez d'une expérience de contrôle de gestion d'au moins 5 ans en entreprise ou cabinet. Rigoureux, organisé, vous aimez le travail en équipe, avez le goût du contact et de la négociation, votre efficacité et vos résultats vous permettront d'évoluer au sein de la société.
Ce poste est à pourvoir à NIORT, ville où les secteurs tertiaires et informatiques sont en expansion.

Adresser lettre de candidature (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel - Trévins de Chauray 79045 NIORT Cedex.

Pierre Lichau



Devenez le partenaire actif de nos agents commerciaux

Après une formation théorique et pratique rémunérée, vous aurez un rôle :

- d'animation et de formation techniques et commerciales.
- de conseil dans le domaine de la gestion (portefeuille et comptable).

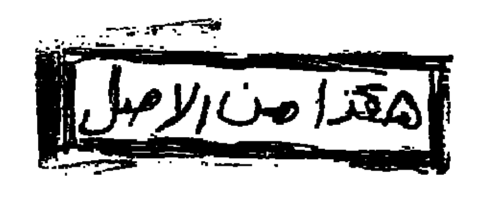
JEUNES DIPLOMES

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (écoles de Commerce, maîtrise de gestion Sciences Eco, droit)

Ayant le goût du terrain, motivé par un groupe susceptible de vous offrir des perspectives de carrières intéressantes et variées ; Venez renforcer notre équipe d'inspecteurs du cadre IARD.

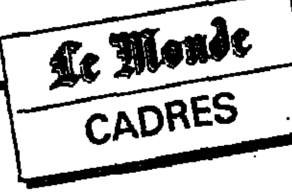
Postes à pourvoir dans différentes régions de France.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 217 EI/NC à Mme IMBERT, 52, rue de la Victoire, 75009 PARIS.





FORMATION PROFESSIONNELLE



Le Monde CADRES

Cours privé recrute

PROFESSEURS

hist.-géo., fr., qualifiés, CAPES, agrégation. Exp. et jury bac. Tél. : 43-36-48-00.

PROMOTEUR RECHERCHE

JURISTE H./F.

polyv., 5 a. exp. immob. exig., procéd., rédac., conv. Adr. c.v., prét., s/nº 325 LEVI TOURNAY, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

SOCIÉTÉ IGER recrute pour renforcer son service ÉTUDES un

INGÉNIEUR AGRONOME DÉBUTANT

Spécialisation statistiques. Nous adresser lettre man. + c.v. + photo + prétent. à IGER, 9, rue Eugène-Flachat, 75017 PARIS.

Sté rech. pr conserverie en AFR. NOIRE FRANCOPH. un

CHEF D'EXPLOITATION

Le candidat devra justifier d'une solide expérience du jus de fruit, la connaissance des normes des groupements d'achats et de l'exportation ainsi que du matériel d'origine italienne.

Adr. lettre man. + c.v. avec photo et prétentions sous réf. 4 085 à L.T. ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle Paris-2e, qui transmettra.

Le directeur de la formation d'un établissement public quartier Etoile recherche pour le seconder

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

qui effectuera des missions d'études de conseil, d'informations et de représentation et assurera des publications. De formation générale juridique ou économique supérieure, le candidat, 35 ans environ sera un homme de communication ayant le goût de la rédaction, de l'animation et de l'organisation. Familier de l'enseignement technologique et professionnel, il possédera également une expérience de la formation en milieu industriel. Poste stable 37 h 30, 13e mois, restaurant d'entreprise. Adresser toutes candidatures, avec c.v., photo et prét. en précisant sur l'enveloppe la réf. 31 087 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Ag. spécialisée dans la conception de magazines d'entreprise, cherche à renforcer son équipe de JOURNALISTES-PIGISTES. Envoyer c.v. Pôle Sud 54, r. Danjou 92100 Boulogne.

Sté d'architecture

PARIS

RECHERCHE POUR SON DIRIGEANT

ASSISTANTE

Vous avez une longue expérience, un bon niveau général et une connaissance du milieu architectural. De bonnes notions traitement texte. Les candidatures (lettres manuscrite, c.v., photo), sont à adresser à :

SAREA
28, rue Barbet-de-Jouy,
75007 PARIS
Mme M.-C. BUGUET.

Sté conseils juridiques

80200 Compiègne
RECHERCHE

COLLABORATEUR

formation juridique supérieure en droit des sociétés, exp. de deux (2) ans au moins en cabinet.

Ecrire avec c.v., photo et prétent. sous nº 8 473
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

Agce d'urbanisme

cherche

SOCIO-ÉCONOMISTE

Exp. 3 à 5 a. dans observatoire urbain, et études pluridisciplinaires projets de quartiers et/ou Chartres de développement.
Disponibilité immédiate.
Adresser lettre et c.v. à : Monsieur le Directeur de L'AUTB, 8, rue de Mulhouse, 90000 Belfort.

P.S.I.

Photon Science Instruments Société Leader dans le domaine optoélectronique (fibres optiques) et électrooptique (lasers) recrute H. ou F.

INGÉNIEUR TECHNICO CCIAL

Il aura rapidement la responsabilité des lignes de produits concernées par :
- sous-systèmes optiques,
- détection et radiométrie,
- traitement de faisceaux.

Ce poste demande des compétences scientifiques en optique indiscutables, mais peut convenir à un ingénieur débutant.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Env. C.V., photo et prétent. à P.S.I., 65-67, av. Jean-Jaurès, 91120 PALAISEAU.

Groupe INFO'ROP rech.

FORMATEURS

sur OPEN-ACCESS.
Libre de suite.
T. M. Kalazak 47-51-14-41.

STÉ recherche pour poste en AFRIQUE NOIRE FRANCOPH. un

TECHNICIEN

rompu aux activités de soufflage et d'injection polyéthylène/polypropylène. De niveau BTS, le candidat devra justifier d'une solide expérience professionnelle, si possible en expatriation, et être disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions sous réf. 4084 à L.T. ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, PARIS-2e, qui tr.

MENSUEL PROFESSIONNEL
Bureau Paris recherche

RÉDACTEUR JOURNALISTE

Très qualifié.
Grande puissance de travail. Voyage Hexagone et CEE, reportages, études, interviews, contacts aisés. Anglais indispensable.

Période essai 6 mois. Références morales et professionnelles exigées.

Adress. C.V. manus., photo et prét. nº 36 595, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION
Filiale d'un GROUPE BANCAIRE recherche un

CONSEILLER EN FORMATION

Pour contacts clients, élaboration, animation ou suivi de stages.

Formation sup. (école de comm., IEP...). Exp. mini de 3 a. dans une fonct. analog.

Env. C.V., lettre, photo, prét. à M.F. BACQUES, 6, rue Léo-Delibes, 75116 PARIS.

Dans le cadre de son développement société, recherche pour assister le comité de gérance

Son (sa) Secrétaire administratif (ve)

Ecrire sous le nº 8474 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

secrétaires

SECRÉTAIRE COMMERCIAL FRANÇAIS-ANGLAIS

Expérience import-export/transit + procédures douane et banques.
Not. informatique IBM PC XT-AT. Logiciels Symphony et Wordstar. Libre de suite.

Env. C.V. : FORAID,
Tour Franklin, Cedex 11,
92081 PARIS LA DÉFENSE.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR INDUSTRIEL
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE M.B.A.

16 ans d'expérience dont 6 ans aux Etats-Unis dans postes multifonctions industrie électronique et électromécanique.

Gestionnaire confirmé. Solides références.
Direction marketing et commerciale.
Directeur de production.

Etudie toutes propositions motivantes.

Ecrire réf. 1245, HAVAS, B.P. 1366, 76065 LE HAVRE CÉDEX.

Cadre comptable, 10 a. exp., cabinet comptable, bilan, commissariat aux comptes, fiscalité, gestion *analytique et budgétaire.* Assistance au dév. d'application informatique de gestion comptable et financière. Etudie proposition. Ecrire sous le nº 8470 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Vous recherchez une collaboratrice ? De formation scientifique ? De très bon niveau en anglais oral et écrit ?

Apte à rédiger, traduire, éventuellement taper sur machine à traitement de texte, courrier, contrats, documents commerciaux et scientifiques ? Organiser et coordonner les activités d'un service, d'une équipe ?

ASSIS./SECR. DE DIRECTION DEUG de biologie 35 a., 7 a. d'expérience je ressemble fort à ce profil. Signe particulier : connaissance du grec moderne.

Atouts appréciables : aptitude à l'autonomie, sens de l'organisation et des relations professionnelles. *Disponible sous un mois.* Ecrire sous le nº 2 101 LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. Monttessuy, Paris-7e.

TRADUCTION RÉDACTION LITTÉRAIRE, TECHNIQUE FR., ANGL., ESP., MANUSCRITS, DOC., LETT. TÉL. (1) 48-27-76-60.

J.F. 32 ans, maîtr. lettres, DUT gestion, expérience de l'enseign., ch. emploi dans un service formation. *Tél. : 46-02-53-06.*

J.F. doctorat 3e cycle, exp. prof. journalisme scientifique et gestion, cherche emploi complémentaire, temps partiel, vacation, enseign., journalisme, association. Ecrire sous le nº 8471 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

F. 37 ans, études sup. lettres exp. enseignement et journalisme, ch. emploi secrétaire de rédaction ou communication. Tél. : 45-06-40-79.

CHEF B.E. spécialiste conception de systèmes protection électronique, rech. emploi similaire dans sté en expansion. Merci d'appeler au 48-23-48-59.

F. formation littéraire sup., angl. excellent, plusieurs années exp. professionnelle *en informatique, cherche* poste de traducteur documentation technique. Écrire sous le nº 8469 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

F. 43 a., formation psychologie + informatique, exp. recrutement et gestion des carrières des informaticiens. Etudie propositions. Ecrire sous le nº 8468 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. Directrice de publication d'un magazine spécialisé, responsable rédaction et publicité, cherche emploi *même secteur avec* organisme français. Ecrire sous le nº 8472 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collab. Renault vend

R21 NEVADA GTS

1988, bleu orage, inter. bleu *velours.* Options : galerie, peinture métallisée vernie, Pack nº 1.
Libre début avril.
4.000 km. Prix 77.500 F.
Tél. : 48-88-53-47 le soir jusqu'à 21 heures.

capitaux propositions commerciales

URGENT RECHERCHE

70.000 F sur 6 mois, garantie, taux indifférent. Tél. : 30-38-34-93 sauf le soir.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SENTIER

2 p., cuis., w.-c., douche 355 000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82.

5e arrdt

Mo SAINT-MARCEL
LIV. + CHBRE tt cft
IMM. NEUF JAMAIS HABITÉ. FRAIS RÉDUITS.
TÉL. : 45-26-89-04.

MAISON D'ARTISTE

250 m² env., calme s/2 niveaux, gd séj., chem., cuis. amér., 3 ch., 2 bains, mezz., courette privée, aménag. contempor., 5 400 000 F. S. Kayser (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

ST-SULPICE
Immeuble 17e s., plein sud, 3e ét., asc., gd dble séj., 2 petites ch., 2 s. de bains, 2 960 000, part. 45-87-27-92.

7e arrdt

PRÈS MINISTÈRES

VOIE PRIVÉE CALME
Gd stand. 200 m² env. Loué Loi Quilliot récupérable 7 p., service, poss. park. et prof. libérale. 6.250.000 F. Serge KAYSER (1) 43-29-60-60.

8e arrdt

Rue Pierre-Charron
100 m Champs-Elysées, studio 8e étage, ascenseur, sud, calme. Px 840 000 F. Tél. : 45-01-21-87.

SAINT-AUGUSTIN

4 p. 95 m² + service, 4e ét. sans asc., plein sud. 2 150 000 F. 45-72-02-87.

11e arrdt

Mo RÉPUBLIQUE, bel imm. ancien, duplex, double séjour, 3 ch., cuis., tt cft. 2 045 000 F, 43-46-88-53.

Mo St-Ambroise charm. STUD. 22 m² tt cft, 5e ét. ss asc., cl., calme, 270 000. DOLÉAC 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLEAC, Mo ST-AMBROISE, charmant stud. 22 m² tt conf., 5e ét. ss ascens., clair, calme. Prix : 270 000 F, 42-33-12-29.

12e arrdt

SÉLECTION DOLEAC
Square St-Charles, Imm. récent 50 m² + 30 m² terr. + 8 m jd. d'hiv., 7e ét., park. + cav. Px : 1 330 000, 42-33-12-29.

15e arrdt

AV. FELIX-FAURE

Récent standing, 8e ét., 93 m² + loggia 8 m² + box, double living, 2 chbres vue dégagée, soleil, bon plan. France Conseil, 48-28-00-75.

PARC BRASSENS

8e ét., asc., 2 p., cuis., salle de bns, WC, chauff. cent., terrasse, parking, location.

MGN : 43-87-71-55,

38, bd des Batignolles, 75017.

SQUARE BESNOUETTES

Imm. ancien, standing, double living + chbre + chbre de service tout sur jardin. France Conseil, 48-28-00-75.

CAMBRONNE, *immeuble* stand. 1978, étage élevé, vue 2 p., entrée, cuis., bains, WC, 41 m², soleil, calme, 1 170 000 F, 43-35-18-36.

VOLONTAIRES *récent* 4e ét., asc., petit 4 p., ent., cuis. bns, WC, balc., rue et cours, box, 1 200 000 F. 43-35-18-36, urgt.

LECOURBE

Très beau 4-5 P., 105 m² + balcon 14 m² + parking bon plan, soleil tout s/jardin. France Conseil, 48-28-00-75.

16e arrdt

AV. HENRI-MARTIN

superbe 4-5 pièces, 115 m² étage élevé, parking. 45-48-58-68.

VUE SEINE ET JDIN

séj. dble + 2 ch., ét. élevé, imm. récent, 46-33-29-17.

PASSY 70 m² 3 P.

3e étage, ascenseur, à rénover, cave, 1 550 000 F. « M. 73 » 45-22-05-66.

17e arrdt

R. DES DAMES

3 p., cuis., s.-de-bns, WC, parf. état, r.-de-ch. s/jardin. PRIX : 840 000 F.

MGN : 43-87-71-55.

PROCHE ÉTOILE

Imm. pierre de taille 1900, 140 m², 3e ét., asc., récept. 55 m² + 3 chbres + chbre serv. France Conseil, 48-28-00-75.

18e arrdt

Particulier vend STUDIO, 32 m², cuis. sépar., s.-d.-b., w.-c., premier étage cour. Métro : Château-Rouge. Téléphone. : 46-06-90-21.

20e arrdt

Mo Buzenval imm. 74 *105 m² stdg dble liv. 31 m²* 3 ch. 2e ét. asc. + box cave 1 850 000 42-33-12-29.

78-Yvelines

Vends, cause départ, Verneuil-sur-Seine, ds. parc boisé, F4, 85 m² (1er ét.). Etat neuf. Très bien situé. *Prix intéressant.* Commerçants, grandes surf. 5 minutes de la gare. 20 min. gare Saint-Lazare. Park. cave. Base de loisirs : plage, voile, pêche, équitat. Téléphone. : 39-65-64-11. Après 18 heures.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC
10' pte Clichy appt 63 m², imm. 76, liv., 2 ch. tt cft, 3e ét., asc., parkg + cave, *650 000, 42-33-12-29.*

NEUILLY SABLONS

200 m², dble exposition, prof. lib. poss., bel imm. *45-48-58-68.*

94 Val-de-Marne

Fontenay-sous-Bois, (94). *Particulier vend 2 p., 44 m²,* 4e et dern. éta., calme, soleil, tt. cft, bon état, prox. bois, RER, tous commerces. Prix 350 000 F. Tél. : 48-77-05-30 ap. 20 h.

Vds F4 à Vitry mairie, 9e ét., très ensoleillé, + cave + park. ext. Proche école, *commerce et transport.* Prix : 420.000 F. Tél. 46-80-38-87 ap. 20 h.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. *PAIE CPOMPTANT* chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

J. FEUILLADE 54, av. La Motte-Picquet, Paris-15e, rech. pour clientèle sélectionnée APPTS et IMM. ts prix, ttes surf. Paris-6e, 7e, 15e, 16e. Tél. 45-66-00-75.

IMMO MARCADET

rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-62-01-82.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER PARIS-XXe
Av. Gambetta (face Mo) dans imm. bon stdg 7e ét., un appt tt cft, libre 1er mars, 3 p., cuis., w.-c., s. de bns, 64 m² env., cave et garage, 5 500 F mensuels, *compris acompte chauff. et charges. Sérieuses références exigées.* Garantie d'emploi. Écr. Mme A. CATELAIN, 42, r. F.-Villon 93190 Livry-Gargan.

A LOUER

ENTRE PARTICULIERS
très grand choix locations
HESTIA
Paris-15e : 43-06-09-10.
Paris- 2e : 42-86-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Location, vente, gestion 5, rue Berryer, 75008 Paris. Rech. appts, vides ou meubl., pour sa client., loyer garanti.

Tél. : 42-89-12-52.

RÉSIDENCE CITY

rech. VIDES ou MEUBLÉS à l'achat pour sté et banques APPTS et VILLAS très grand stdg quartier résid.

TÉL. : 45-27-12-19.

MONDIAL MERCURE

rech. MEUBLÉS et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES *pour clientèle étrangère* APPTS DE STANDING pr ambassades et sociétés. S'adresser SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, *belles récept.,* avec minimum 3 chambres.

T. (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

maisons de campagne

VEND CAUSE MUTATION

MONTARGIS (45)

1 h Paris direc. aut. Sud au cœur de la forêt, à prox. de ts courses, anc. r.-vs de chasse sur vérit. parc fleuri 8 000 m². Vous offre l'int. d'une demeure anc. confortable et raffinée alliant style et élégance. Séj. chem., sal., cuis., 3 ch., bns, w.-c. + maison d'ami sép., 3 ch., bns, w.-c., communs. Tennis, golf, équit. à proximité. Px remboursable comme un loyer. Turpin Relais Miel-Montargis (16) 38-85-22-92 et après 20 h (16) 38-96-22-29 24 h/24 h.

viagers

ST-CLOUD BEL APPT

imm. moderne 90 m², terrasse, box, pr. gare, Val-d'Or, occupé, 500 000 + rente. Tél. : 48-05-58-70.

94 CHARENTON
MÉTRO LIBERTÉ
récent 90 m² + 50 m² jdin privatif, box, occupé 1 tête, rte 3 500 F. 45-67-66-16.

F. CRUZ 42-66-19-00

8, r. La Boétie, particulièrs votre dossier viager. Estimation gratuite, 49 ans d'expér. Garantie financière 3 000 000 F.

maisons individuelles

CRÉTEIL ÉGLISE secteur pavillons, 6 p. cuis., tt cft, 350 m² jdin, garage, sous-sol complet, 2 045 000 F. MAS IMMOB. 43-45-88-53.

propriétés

Rech. pptés ou terrains 1 000 m² env. Bry-s/Marne ou env. 46-28-61-83.

Nice maison d'archi, jardin int., 7 p. 180 m² hab., terrain 5 000 m², prix 2,3 millions. Tél. : 88-22-20-60.

terrains

RECHERCHONS AU MAROC

TERRAIN
pour promotion immobilier et tourisme pour groupe INVESTISSEURS basé en Suisse. Ecrire S/nº 8 441 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. Monttessuy, Paris-7e.

hôtels particuliers

LA MUETTE

IDÉAL AMBASSADE

très bel hôtel particulier utilisable burx et habitation, *900 m² environ. Prix en rapport, disponible de suite.* Ecr. s/réf. 871 à FRANCACIP, 17, rue de la Banque, 75002 Paris, qui transm.

bureaux

Locations

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX. SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.

AGECO 42-94-95-28.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale au

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/m.

CIDES 47-20-41-08.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux. Constitution de sociétés Télex - Secrétariat ACCESS 40-26-15-12.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + burx neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES *Chps-Elysées 47-23-55-47* Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

200 m² couverts + bureaux, terrain 2 500 m² + proximité RER, RN14 + logements attenant 5 pièces. Tél. : 39-89-41-78.

Le Monde
ECONOMIE

LES GRANDS TRAVAUX AU JAPON

Un sanctuaire bien gardé

Peu de firmes étrangères pénètrent l'énorme marché de la construction

L'ARCHIPEL nippon ne forme désormais plus qu'une seule île. Les détroits et bras de mer qui séparaient Hokkaido, Honshu, Shikoku et Kyushu – les quatre principales îles – ont été en quelque sorte abolis. L'inauguration, le 13 mars, du tunnel sous-marin de 53 kilomètres unissant l'Hokkaido au Honshu, puis, le 10 avril, du gigantesque pont reliant le Shikoku à l'île principale font date pour les habitants de régions qui se considéraient doublement insulaires : par rapport au continent, comme le reste de l'archipel, mais aussi par rapport aux régions de Tokyo et d'Osaka. Le Honshu étant déjà depuis plusieurs années relié par un pont au Kyushu, il n'y a plus désormais aucune entrave à la communication entre les quatre îles de l'archipel.

Ces travaux sont titanesques : pour le tunnel sous le détroit de Tsugaru, ils ont coûté près de 1 000 milliards de yens (40 milliards de francs) et pris un quart de siècle ; quant au pont Seto Ohashi, d'une longueur de 10 kilomètres, sautant d'un îlot à un autre au-dessus de la mer Intérieure et comportant une portée de plus de 1 kilomètre qui en fait un des plus audacieux du monde, son coût aura été d'un montant égal (1 300 milliards de yens).

Ils sont en tout cas significatifs de la formidable frénésie de bâtir qui anime le Japon, largement soutenue au demeurant par les pouvoirs publics.

L'industrie de la construction a traversé ce que l'on nomme dans la profession sa *« période d'hiver »* : au cours de la première moitié des années 80, les grands travaux ont stagné en raison de la politique d'austérité budgétaire. Depuis la fin de 1987, grâce aux *mesures de relance de la demande* (6 000 milliards de yens) et aux dispositions du budget 1988, il est prévu une augmentation de 19 % des travaux publics.

« C'est la renaissance », nous dit M. Takehiro Hara, directeur de la Fédération des constructeurs. L'arrivée au pouvoir de M. Takeshita, très lié au lobby de la construction, n'est sans doute pas étrangère à cette euphorie. En 1988, le chiffre d'affaires de l'industrie nippone de la construction s'élèvera à 63 000 *milliards* de yens (2 500 milliards de francs).

Les constructeurs japonais sont engagés dans une série de grands projets d'aménagement du territoire. Pour certains, les travaux ont déjà commencé : c'est le cas du pont-tunnel au-dessus de la baie de Tokyo (coût : 1 150 milliards de yens (1), du nouvel aéroport d'Osaka (1 000 milliards), d'un nouveau pont, celui d'Akashi, sur la mer Intérieure (1 000 milliards) et de quelque deux cent cinquante projets régionaux : au total, quelque 30 000 milliards de yens (1 200 milliards de francs).

L'attrait des profits

La municipalité de Tokyo a de son côté donné son accord pour le développement d'un nouveau « centre » sur une île artificielle au milieu de la baie. D'une superficie de 440 hectares, il aura 44 000 habitants, et 115 000 personnes viendront chaque jour y travailler. A l'est de la baie, à 25 kilomètres de Tokyo, doit aussi être créée sur des terrains conquis sur la mer une nouvelle ville-satellite, Makuhari Business District (coût 1 200 milliards de yens), qui sera achevée au début de la prochaine décennie. L'architecte Kisho Kurokawa nourrit, quant à lui, l'ambitieux projet de combler pratiquement toute la baie d'ici à l'an 2025 pour y bâtir une « Island City » de 30 000 hectares. Le coût est de 230 000 milliards de yens...

Si les utopies ne sont pas absentes, les perspectives de profit offertes par des opérations *plus* réalistes – rien que le plan routier 1988-1993 dispose d'un budget de 53 000 milliards de yens – allèchent les constructeurs étrangers : non seulement les Américains, mais aussi les Européens, les Coréens et les Chinois veulent entrer sur le plus grand marché de la construction du monde. Mais celui-ci reste un « sanctuaire » difficilement pénétrable.

La construction est traditionnellement au Japon un secteur *hypertrophié comparé à ceux des* autres pays de l'OCDE : il représente de 15 à 20 % du PNB. La faiblesse en infrastructures (en 1982, seulement 52 % des routes étaient asphaltées), la durée de vie réduite des bâtiments et la fonction « électoraliste » de beaucoup de travaux publics *en sont* les causes principales. Il a en outre toujours été étroitement lié à l'Etat et au monde politique (qu'il finance), et il continue à fonctionner comme une sorte de cartel.

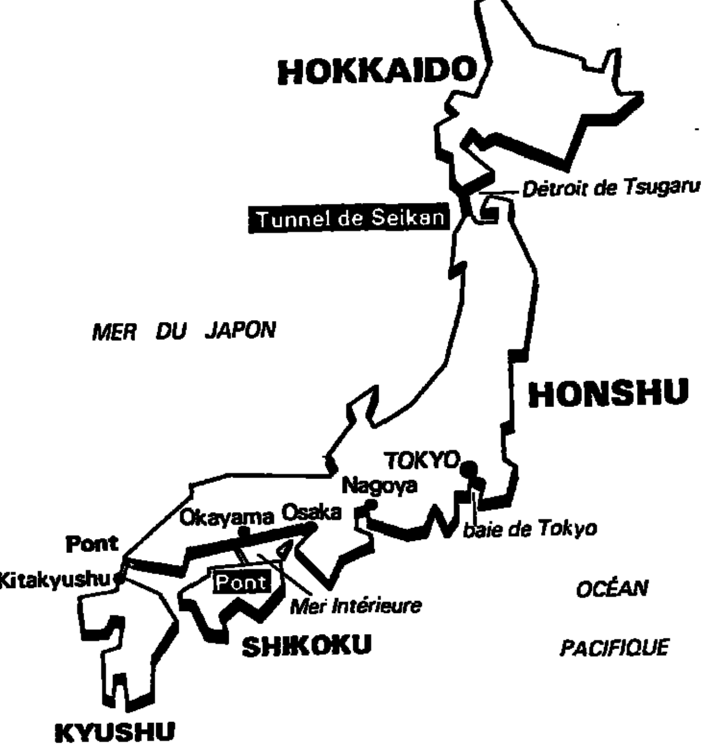
Les investissements publics jouèrent un rôle majeur dans la naissance de la grande industrie au siècle dernier. Depuis la guerre, les équipements publics à vocation industrielle, ou la mise à profit par le capital privé des investissements publics, ont été la règle de la période de haute croissance économique des années 60. L'usine avant la ville, la production avant l'aménagement urbain : c'est ainsi que routes et voies ferrées se sont bordées d'un double liseré d'usines et d'ateliers.

Le littoral du Pacifique entre Tokyo et Kitakyushu est un *« modèle » de ce type d'industria*lisation s'opérant à partir de quatre grands pôles (Tokyo, Osaka, Nagoya et Kitakyushu) par l'intégration dans les circuits de sous-traitance de l'arrière-pays. Ce processus est assorti d'une dévastation effrénée de l'environnement (50 % des côtes ont été transformées par l'homme et 25 % sont désormais entièrement artificielles : comblées, bétonnées, etc.) et d'une formidable spéculation foncière alimentée par l'étroite connivence entre les pouvoirs publics, les constructeurs et les politiciens qui ont joué les intermédiaires et empochent les commissions.

Contrairement aux conceptions qui prévalurent au cours de la période de haute croissance, les nouveaux grands projets ne sont plus directement destinés à accroître la production. En outre, un souci de régionalisation est plus sensible qu'auparavant. Mais le fonctionnement interne de l'industrie de la construction n'a guère changé. Assurément, les Japonais ne souhaitent pas voir de nouveaux concurrents entrer sur leur marché ; mais c'est peut-être moins une volonté délibérée de fermeture qui rend celui-ci « opaque » aux étrangers que les lois secrètes qui le régissent et préexistaient à tout souci protectionniste.

La construction au Japon compte 520 000 entreprises : l'écrasante majorité (90 %) est formée de PME, dont le capital ne dépasse pas 10 millions de yens. Et elle emploie 5,3 millions de travailleurs (soit 9 % du total), dont 80 % sont des journaliers, composant l'essentiel de l'emploi précaire. Dans ce « tiers-monde » du système productif nippon, le taux de syndicalisation est faible et la main-d'œuvre très mobile.

Une seule île



Une organisation pyramidale

La Fédération des constructeurs, principal lobby du secteur, regroupe les cinquante-trois principales entreprises, dont les six géants. L'organisation du travail est toujours pyramidale : le contractant principal utilisant une cascade de sous-traitants. L'un des rouages occultes de régulation du marché est le système des ententes préalables aux appels d'offres, le *dango*, qui a toujours existé, bien qu'il soit interdit par la Fair Trade Commission.

Régulièrement, des scandales sont dénoncés par la presse : ce fut le cas en janvier dernier pour la construction d'une île artificielle à Osaka, une opération de 140 milliards de yens. Un coup de téléphone anonyme avait révélé au quotidien *Asahi* la liste des entreprises qui seraient choisies. Il en avait été de même, en décembre, dans un appel d'offres pour la construction du nouveau bâtiment du ministère de la justice.

L'entente entre les constructeurs suppose aussi des connivences avec le donneur d'ordre, en l'occurrence souvent l'Etat. Celles-ci sont facilitées par les parachutages d'anciens fonctionnaires du ministère de la construction dans les sphères dirigeantes des entreprises de la branche. La Cour des comptes, qui a procédé à une enquête sur un millier de réalisations de travaux publics, a découvert que, dans la majorité des cas, le montant des devis coïncidait, à 1 ou 2 % près, avec le budget prévu. La plupart des scandales de corruption de fonctionnaires dont est saisie la justice sont liés à des affaires de construction.

M. Hara, de la Fédération des constructeurs – lui-même un ancien fonctionnaire du ministère de la construction, – répond en souriant qu'*« à sa connaissance, le* dango *n'existe pas »*. M. Chiba, rédacteur du journal de la Fédération des syndicats de la construction, est plus direct : *« C'est un secret de Polichinelle. Le* dango *permet une répartition sans doute peu démocratique mais réaliste du gâteau. Aussi notre syndicat n'a-t-il jamais dénoncé ces pratiques. »*

« Le dango, explique pour sa part un constructeur de taille moyenne, *est un mécanisme régulateur de la concurrence : il évite que celle-ci ne fasse tomber les prix à un point où le travail n'est plus rentable, sauvant ainsi de la faillite beaucoup d'entre nous. »*

En ce qui concerne d'autres aspects encore plus obscurs du monde de la construction – les pots-de-vin politiques, – les syndicats préfèrent aussi se tenir cois : *« C'est une nécessité : sinon il n'y a pas de travail »*, nous dit sans ambages M. Chiba.

Des ramifications ténébreuses

Pour asseoir son pouvoir local, le député ou le conseiller municipal doit avoir son *« sabre d'or »* qui lui permet de donner du travail à une entreprise plutôt qu'à une autre. Si on refuse cette règle du jeu, on se retrouve vite hors du marché.

« Les commissions, souligne cependant M. Chiba, *créent un problème. Le travail à exécuter ne correspond pas au budget, car il faut prendre sur celui-ci le montant du pot-de-vin. Cette ponction sera répercutée sur le sous-traitant, mais on lui promet que, la prochaine fois, il y retrouvera son compte. »*

Encore plus ténébreuses sont les ramifications de certaines entreprises de construction avec la pègre. Selon la police, un millier d'entreprises de la branche sont dirigées ou contrôlées par les truands, les *yakuza*. La pègre gère en effet une bonne partie du marché de la main-d'œuvre journalière.

de Tokyo,
PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 38.)

(1) 1 yen = 0,04 franc.

POINT DE VUE

Rompre pour une autre stratégie

par PAUL BOCCARA (*)

« Si le conformisme du parti de la conservation se montrait foncièrement hostile, celui du parti du mouvement n'était pas mieux disposé [...]. *Pour faire tête au malheur, il eût fallu qu'il se renouvelât, qu'il rompît* [...] *avec des conceptions, un rythme, des procédés* [...] », Charles de Gaulle *(l'Appel 1940-1942)*.

***

En considérant les faiblesses économiques persistantes de la France, on a été jusqu'à parler de *« déclin »*. Mais les *« redressements »* proposés ne rompent pas fondamentalement avec les pratiques en cours. Il s'agit toujours de faire plus pour l'investissement productif, la recherche et la formation, l'organisation des entreprises ; de s'appuyer sur le *« grand marché européen »* de 1992 et une coopération plus étroite avec nos partenaires de la CEE.

En réalité, ce dont souffre le plus la France, c'est, par la conjonction des conformismes de droite et de gauche, du refus de rompre avec les enchaînements des *« actes successifs d'une seule et même tragédie »*, en roulant *« sur la pente »* où l'a engagée, depuis longtemps, un système d'actions dépassé *(l'Appel)*.

Même certaines prises de conscience suggestives d'études récentes se refusent à des ruptures fondamentales. Dans les limites de cet article, j'évoquerai quatre comportements économiques interdépendants formant *« système »*.

● *Rompre avec le traitement « social » du chômage.* – On commence à admettre le leurre du traitement dit « social » du chômage : les aides publiques ou les détaxations au bénéfice des employeurs, pour certaines catégories sociales comme les jeunes, en vue notamment de stages ou de « petits boulots » très mal payés et précaires. On peut citer l'article « Une stratégie contre le chômage », de Jean-Louis Beau, qui souligne : *« On ne fait que déplacer le problème d'une catégorie à une autre sans jamais s'attaquer à la question de fond » (Futuribles*, novembre 1987).

En fait, le traitement social du chômage sert d'alibi et d'anesthésiant pour les amputations et les non-créations d'emplois, tout en stimulant leur précarité. Il ne s'agit pas de le détruire brutalement, mais d'en sortir résolument et au plus vite pour un traitement « économique » de l'emploi.

Cependant, l'article cité critique, à juste titre, les thèses selon *lesquelles le démantèlement des* lois sociales, la diminution du déficit public et la réduction de la demande intérieure augmenteraient la compétitivité et, finalement, l'emploi. Il insiste sur la nécessité d'un traitement très différencié des divers secteurs d'activité, notamment pour l'investissement.

En dépit de certaines inflexions, il considère toutefois que la réduction des charges sociales, la stimulation de l'investissement industriel et des mesures favorisant sa rentabilité, tout particulièrement dans les secteurs dits *offensifs*, *où le commerce* extérieur de la France est déjà excédentaire, sont des axes d'une autre stratégie. Mais il s'agit en fait de processus déjà à l'œuvre aujourd'hui, selon les lignes de plus grande pente du système existant, complémentaires d'ailleurs des efforts d'austérité et de flexibilité régressives critiqués comme pesant sur le débouché et l'efficacité.

● *Rompre avec l'utilisation de l'investissement productif contre l'emploi.* – Même quand on admet, surtout après le krach, ce qui n'est pas le cas général, la gravité de la croissance financière contre l'investissement productif et la production réelle, l'idée demeure de la solution simpliste par la stimulation de l'investissement productif.

On néglige ainsi un processus fondamental. L'investissement productif est devenu principalement un investissement de productivité, et non de capacité. Il se fait en remplaçant des travailleurs par des *machines* et en *faisant peu* ou pas croître la masse des salaires et de l'emploi afin d'élever le profit, dans une valeur ajoutée en prix croissant peu.

(Lire la suite page 38.)

(*) Maître de conférences en sciences économiques à l'université de Picardie ; membre du comité central du PCF.

هكذا من الأصل

LES GRANDS TRAVAUX AU JAPON

Un sanctuaire bien gardé

(Suite de la page 37.)

Tous ces rouages font certes du marché de la construction au Japon un secteur peu transparent pour les étrangers. Ils concourent aussi à en faire un marché cher puisque aucun mécanisme ne favorise la baisse. Quant aux pouvoirs publics, ils n'interviennent pratiquement pas sur des prix dont tout le monde sait qu'ils sont gonflés par les prélèvements politiques ou par des contrats allant à des entreprises locales qu'il faut soutenir.

La privatisation (par exemple celle des chemins de fer) introduira sans doute des évolutions. Mais, héritier du « système Tanaka » (l'ancien premier ministre qui bâtit sa fortune grâce à la spéculation foncière et aux travaux publics), M. Takeshita ne semble pas être celui qui va bouleverser un système où tout le monde retrouve son compte – du moins parmi les Japonais. Cependant le gouvernement a promis à ses partenaires étrangers un assouplissement des règles de participation aux appels d'offres.

« Je considère le marché relativement ouvert. On peut certes faire des améliorations, mais on ne va pas changer notre système pour faire plaisir aux Américains, nous dit M. Hara. *Il n'y a pas de discrimination de notre part, mais les constructeurs étrangers ne sont pas assez forts sur ce marché. »*

La coopération envisagée avec des étrangers reste du domaine de la conception ou de la fourniture de matériel, mais les Japonais ne s'attendent guère à ce qu'ils puissent prendre une grande part à la réalisation des projets. Ils redoutent surtout que les étrangers veuillent utiliser leur propre main-d'œuvre et faire sous-traiter les commandes par des Coréens ou des Chinois. Sur cette question, les syndicats de construction font parfaitement confiance à leur patronat pour s'y opposer farouchement.

Dans les années 60, des firmes américaines furent chargées de la construction de l'autoroute Tomei (Tokyo-Nagoya), financée par des prêts de la Banque mondiale. Mais incapables de s'entendre avec les sous-traitants, elles durent renoncer au projet. Les Japonais évoquent souvent le manque d'expérience pour justifier que peu de firmes étrangères pénètrent le marché de la construction.

Cercle vicieux : car si personne ne peut commencer, personne n'aura jamais l'expérience requise. Un premier test de l'ouverture sera donné par l'appel d'offres pour le pont-tunnel de la baie de Tokyo, auquel participent dix entreprises coréennes, cinq françaises, quatre anglaises, deux américaines et une chinoise.

de Tokyo,
PHILIPPE PONS.

POINT DE VUE

Rompre pour une autre stratégie

(Suite de la page 37.)

Stimuler simplement l'investissement productif serait favoriser encore ce processus qui est une des bases du chômage, de la limitation du débouché intérieur captif, de la réduction d'efficacité de l'investissement, des limites renouvelées de la rentabilité dans la production réelle et de la relance de l'accumulation proprement financière au plan international.

Il faut donc oser instaurer des stimulations très fortes du financement public et du système de crédit pour faire *croître directement la masse de l'emploi véritable.* C'est seulement dans ce cadre qu'il conviendrait de stimuler des investissements matériels *plus importants et plus efficaces* en produits, tout en pénalisant en outre la croissance financière comme telle. La faiblesse persistante de l'efficacité productive des investissements en France est d'ailleurs une question primordiale.

On attire certes de partout l'attention sur l'importance nouvelle des investissements dits immatériels, les dépenses de recherche-développement, de formation, d'organisation qui accusent un retard sensible en France. Mais ici encore la question cruciale est d'oser *solidariser* un développement massif de ces dépenses avec une croissance réelle importante de la masse de l'emploi.

Seule une croissance massive de l'emploi national étalera les coûts de recherche-développement, de logiciels, d'éducation et de formation, etc., sur un nombre suffisamment important de producteurs, tout en fournissant des recettes publiques et des incitations de gestions nouvelles pour la croissance et l'efficacité des dépenses de développement des ressources humaines de notre pays. L'étalement des dépenses de recherche-développement par la coopération internationale est indispensable. Mais il tend à développer des insuffisances et des dominations graves si l'on ne valorise pas à fond la population du pays.

Rentabilité contre efficacité

● *Rompre avec nos relèvements de marges dans nos échanges, contre nos ressources humaines.* – Le déficit de nos échanges de produits manufacturé est grave. Dans le cadre de nos importations excessives de la RFA, des Etats-Unis et du Japon et des difficultés de nos exportations vers les pays en voie de développement, il s'agit plus particulièrement du déficit commercial permanent et grandissant avec la République fédérale d'Allemagne, depuis 1967 jusqu'en 1987 où il dépasserait 40 milliards de francs. Avec ses corollaires monétaitres et financiers (le deutschemark a vu son cours en francs presque tripler de 1967 à 1987), ce déficit commercial est devenu intolérable, non seulement pour la France, mais pour toutes les relations économiques dans la CEE.

La recherche actuelle d'une coopération plus étroite avec la RFA sur la base de l'acceptation d'une telle défaite commerciale et monétaire et dans le cadre d'un marché encore mieux ouvert, est pleine des illusions dangereuses d'une fuite en avant dans un jeu international mené par des courants qui ne sont pas maîtrisés.

Une étude de Michèle Debonneuil et Michel Delattre sur « les pertes de parts de marché » de la France (*Économie et Statistique,* octobre 1987) rappelle comment la « *dévaluation* [du franc]... *permet au producteur d'augmenter ses prix (en francs) pour rétablir le rapport entre les revenus nationaux qu'il verse et le prix auquel il vend sans pour autant augmenter son prix en monnaie étrangère* ». Elle souligne en outre l'insuffisance relative des dépenses de recherche-développement en France.

Mais aussi, elle dénonce, selon le consensus dominant, « *l'indexation des revenus sur les prix* » qui « *viendra renouveler à terme la tension initiale* » entre revenus nominaux versés et prix. Elle ne voit pas que les augmentations de prix entraînent des relèvements de marges de profit (en pourcentage de la même production) contre les dépenses pour les facteurs humains de production et de productivité : salaires, formation, recherche, organisation, etc. Cette pression sur nos facteurs humains est au fondement des différences de productivité et des cercles vicieux des dominations commerciales et financières qui pèsent sur la France, tandis que nos propres dominations des pays en voie de développement se retournent désormais contre nos débouchés.

En même temps, le profit ainsi rehaussé sans relèvement de la production réelle tend à être davantage accumulé dans les opérations commerciales d'importations de marchandise et dans les opérations financières y compris les exportations de capitaux, plus rentables.

S'opposer aux dévaluations du franc ne doit pas se faire en vue de faciliter des exportations de capitaux et grâce à une attaque sociale et politique frontale des dépenses pour les facteurs humains. Il ne s'agit pas non plus de quémander un fallacieux soutien allemand du franc, contre le bradage de nos atouts et la collaboration du travail français dévalorisé pour l'expansion économique de la RFA à l'Est.

Un rééquilibrage de nos relations, tout particulièrement dans la CEE, et une maîtrise de notre création monétaire à travers la coopération supposent des ruptures avec la pression de la rentabilité financière contre la croissance massive de nos ressources humaines. Cette rupture est aussi nécessaire pour d'autres rapports avec les pays en voie de développement et des pays socialistes, en vue de relations non de domination commerciale, mais de promotion en commun de productions, de recherches et d'emplois efficaces, avec des coproductions.

La France ne peut se rétablir en Europe occidentale qu'en changeant de stratégie à l'échelle du monde (et non en redoublant d'exportation de capitaux aux Etats-Unis), y compris pour sa participation originale aux coopérations de recherche-développement dans la CEE et à la réorganisation de la CEE.

● *Rompre avec la dictature de la rentabilité pour une autre efficacité des entreprises publiques.* – Dans les conditions de la révolution technologique informationnelle, les coopérations internationales intimes et sans domination nécessaire, exigent des coopérations *« franco-françaises »* très hardies entre entreprises de productions et de services ainsi qu'avec les services non marchands. Cela suppose une gestion nouvelle décentralisée du secteur public, industriel, financier et non marchand, faisant intervenir les travailleurs et les usagers.

On assiste à une crise d'efficacité du secteur public, tandis que les solutions keynésiennes révèlent leurs limites et leurs points aveugles. L'expérience montre qu'il ne suffit pas d'étendre le secteur public. Il ne s'agit pas de revenir en arrière par des privatisations, et il faut au contraire renationaliser. Mais la question décisive est celle de l'efficacité sociale des gestions autonomes et concertées des entreprises du secteur public ou mixte, ainsi que de leur coopération avec les entreprises privées.

Nouveaux rassemblements

C'est à cette fin que nous avons proposé de nouveaux critères d'efficacité sociale des gestions opposées aux gâchis de la rentabilité financière. Ils sont fondés non seulement sur l'efficacité sociale « valeur ajoutée/capital matériel et financier », mais en relation avec elle, sur la croissance de la « valeur ajoutée disponible » pour développer les travailleurs et la population : emploi, qualification, formation, recherche, conditions de travail et de vie. De nouveaux rassemblements seraient possibles sur ces questions vitales dans les entreprises et dans les régions.

La France, de par sa situation dans le monde – dominant des pays en voie de développement, mais de plus en plus dominée – comme de par sa situation en Europe, peut jouer un rôle important dans la nouvelle phase de la crise de structure qui s'annonce après le krach boursier et la nouvelle perturbation des changes. Elle peut œuvrer à une vaste entente non alignée pour d'autres types de coopération.

Il est aussi conforme à sa vocation de se redresser en contribuant au redressement universel. De toute façon, elle ne peut limiter ses ambitions au rôle de supplétif – grâce au travail français devenant bon marché et à ses atouts technologiques ou militaires – de l'expansion commerciale de la RFA à l'Est, ou du replâtrage de l'hégémonie américaine. Au contraire, le redressement national et la maîtrise de notre destin supposent une grande ambition, indissociablement sociale et internationale.

PAUL BOCCARA.

L'ÉNERGIE EN JEU

Ne pas tourner le dos au soleil

par PIERRE RIVET (*)

APRÈS l'avoir courtisé à grands frais au cours de la dernière décennie, les Français s'apprêtent-ils à ne plus tourner vers le soleil que leur dos, sans exploiter davantage le filon énergétique qu'il contient ? La réduction considérable des crédits publics alloués aux énergies renouvelables, par l'intermédiaire de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) et la perte de confiance en la filière solaire d'un grand nombre d'entreprises françaises qui avaient investi largement dans ce domaine et se dégagent progressivement peuvent le faire croire.

Nous prendrions là une option qui contraste avec la politique de la plupart des grands pays industriels, Etats-Unis, Japon, et nos voisins européens, surtout la RFA, dont la réussite industrielle incite à observer attentivement la stratégie. Pourtant, notre pays a joué un rôle pionnier dans la prise en compte de l'énergie solaire, ce qui lui a valu de figurer au premier rang lorsque celle-ci est apparue comme l'une des sources d'énergie diversifiées capables de se substituer au pétrole après la première crise d'approvisionnement.

Rien de démentiel

Quelques centaines de millions de francs ont été ainsi consacrés aux diverses filières solaires entre 1978 et aujourd'hui, en dehors de vastes projets de démonstration comme la centrale *Thémis*. Ainsi, à l'époque toute proche de la redécouverte du solaire, on envisageait de produire, dans de courts délais, de grandes quantités d'électricité photovoltaïque dans les pays en développement en premier lieu, mais aussi dans certains pays industrialisés.

En France, la solide position de la filière nucléaire, longuement expérimentée, bien adaptée à l'organisation centralisée de la production, n'encourageait pas l'initiative dans ce domaine. Il faut cependant faire un sort à un argument souvent émis : il n'est pas absurde en soi d'imaginer une production d'électricité faisant largement appel aux centrales photovoltaïques, même en pays de climat tempéré, même en France.

On fait état des « immenses » surfaces nécessaires. En fait, quelques centaines de kilomètres carrés assureraient une part significative des besoins nationaux. C'est une surface minime comparée à celle qui est dévolue à l'agriculture, dont personne ne s'étonne, chacun acceptant que ses besoins alimentaires soient tributaires de l'énergie solaire. Il n'y a donc rien là de démentiel.

Les véritables raisons qui rendent improbable l'installation de grandes centrales photovoltaïques dans les prochaines décennies sont avant tout économiques. Il est difficile de comparer le coût d'une énergie produite par une filière naissante aux prix qui figurent dans les tarifs d'EDF. Le président de la grande entreprise publique a déclaré lui-même que le coût des cellules photovoltaïques avait décru de vingt fois en une vingtaine d'années.

Il ne faut pas oublier que le taux de production d'une installation solaire varie avec la qualité de l'ensoleillement du lieu où elle est située. En France, on peut avancer prudemment, et honnêtement, un coût de 20 à 40 F le kilowattheure, à comparer au prix de 0,50 à 1 F que nous propose EDF. Nous sommes encore loin du compte.

Cependant, pour parvenir au prix du kilowattheure, il a fallu parcourir un long chemin. La conversion aux centrales nucléaires n'a été acquise qu'à la suite d'un immense effort et de nombreuses filières ont été essayées. La France s'est engagée dans l'une d'entre elles avec détermination, mais a dû l'abandonner lorsqu'elle s'est révélée définitivement trop coûteuse. Le potentiel scientifique et technique mobilisé a permis de maîtriser rapidement, avec un plein succès, l'industrialisation d'une autre filière.

Les effets d'un grand choix historique ne s'effacent pas en un jour. Il est donc illusoire d'imaginer un développement de l'électricité photovoltaïque en France avant longtemps. Qu'en sera-t-il à long terme, bien au-delà du tournant du siècle, vers les années 2030 ?

Au rythme de l'expansion technologique, une simple extrapolation des données économiques actuelles est tout à fait insuffisante. Nous sommes dans le domaine de la conjecture et du pari, qui ne peuvent s'appuyer que sur l'appréhension des lentes évolutions de la société. Parmi les grands mouvements amorcés, la sauvegarde de l'environnement sera devenue un problème majeur, à moins que l'humanité n'ait bifurqué vers un univers totalement artificiel.

Un véritable marché

Les transports auront encore gagné en rapidité, les télécommunications seront très aisées ; on pourra habiter une petite ville sans être pénalisé par l'éloignement des grandes métropoles. Ce sera peut-être l'heure d'une production locale d'électricité peu polluante, venant soulager un réseau de distribution devenu trop étroit.

On objectera que, s'agissant d'un but si lointain, il est inutile de se hâter dès à présent et que la sagesse est de modérer son effort sur les énergies renouvelables pour la maintenir au niveau des débouchés rentables au fur et à mesure de leur apparition. Il existe en effet dès maintenant un véritable marché, dans un champ assez étroit, que l'AFME, entre autres, a bien délimité. On ne s'étonnera pas qu'il concerne encore des applications de puissance modeste, car l'effet d'échelle, c'est-à-dire la baisse du coût unitaire en fonction de la taille de l'installation projetée, est faible pour les systèmes solaires.

Dans les conditions actuelles, le créneau favorable s'étend jusqu'à des puissances de quelques kilowatts. On laissera de côté le secteur des petits objets, à très faible demande énergétique, du type des calculettes, couvert actuellement par la jeune filière du silicium amorphe, dont l'essor mériterait plus d'attention. Le Japon y joue un rôle-pilote.

Le domaine qui s'étend au-delà est pour l'instant le fief du silicium cristallin. On y aperçoit un foisonnement d'applications développées parfois par de petites entreprises aux ingénieurs dynamiques et imaginatifs. Dans les pays industrialisés, il s'agit de l'alimentation électrique de relais *de télévision*, de centres de télémesure, de refuges de montagne, mais aussi d'habitations rurales, en site isolé, d'accès trop coûteux pour le réseau électrique et éventuellement malaisé pour l'approvisionnement en carburants. Les puissances installées peuvent alors atteindre plusieurs dizaines de kilowatts.

On constate que ce marché croît régulièrement. La production mondiale a été évaluée à 15 mégawatts-crête (1) en 1986, et se situera à 20 MWc en 1987. La part de l'industrie française, l'entreprise Photowatt, est de 5 % de ce marché. On pourrait croire que cette croissance relativement rapide suffise à assurer le développement harmonieux de la production par une série d'ajustements entre les progrès techniques et l'extension du marché. Il n'en sera vraisemblablement rien.

Une première raison réside dans la fécondité de la recherche-développement située en amont de ce secteur. Il se trouve en effet au cœur de la recherche de pointe en science des matériaux semi-conducteurs, dans l'environnement actif des applications électroniques et informatiques. La double attention portée aux propriétés optiques et électroniques des matériaux est également l'un des aspects originaux et enrichissants de la filière.

De plus la cellule photovoltaïque est un empilement de matériaux d'épaisseur très variable, qui conduit à s'intéresser aux caractéristiques physiques des couches minces et des interfaces. Le stockage de l'électricité, complément souvent nécessaire d'un système énergétique solaire, pose lui-même des problèmes spécifiques de densité d'énergie stockée par unités de masse, qui obligent à regarder au-delà des batteries classiques.

Des budgets substantiels

La recherche technique relative à l'élaboration des cellules, qui se greffe sur cette science des matériaux couvre, elle aussi, un champ très vaste, depuis les procédés de mise en forme, de purification et de dopage, jusqu'aux nombreuses techniques de dépôt des couches et à l'organisation du processus complet de la fabrication.

Une forte pression s'exerce ainsi sur l'industrie sans cesse sollicitée par de nouvelles améliorations des filières, les rendant plus performantes et plus économiques. Comme on l'a vu, dans un bon nombre de pays, l'industrie photovoltaïque, soutenue fortement par les pouvoirs publics, répond positivement à cette sollicitation.

Il y a là une politique volontaire qui s'exprime dans des budgets substantiels, bien qu'ils soient sans commune mesure avec ceux qu'ont exigés les choix nucléaires. Les Etats-Unis, le Japon, la RFA, pour ne citer que les plus importants, vont consacrer de 200 à 300 millions de francs par an à la filière photovoltaïque dans des programmes pluriannuels ; la France croit pouvoir se contenter d'un budget de 85 millions sur cinq ans.

Il faut alors s'interroger sur les perspectives qui sous-tendent la politique de nos concurrents, dont on ne peut penser qu'elle est menée sans réflexion. L'explication la plus plausible est l'existence d'agglomérations assez peuplées, petites villes ou gros villages où des centrales électriques sont déjà en place, alimentées par des générateurs Diesel dont les puissances vont de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de kilowatts, dans le vaste marché potentiel des pays en développement, dépourvus de vrais réseaux électriques.

Des centrales fiables

Si on se réfère aux données statistiques courantes, le prix du kWh, produit par un générateur Diesel se situe dans une fourchette de 4 à 8 francs. Dans ces régions au climat très favorable, l'énergie solaire récupérable peut être deux fois supérieure à l'énergie reçue en pays tempéré. Le coût du kilowattheure photovoltaïque descendrait alors dans la zone de 10 à 20 F. La facture à gagner ne serait donc plus que de 3 à 4, ce qui paraît très accessible.

Sans doute, une politique d'information doit être menée dans les pays en question, pour qu'ils prennent conscience des avantages qu'il y a à substituer progressivement des centrales photovoltaïques à leurs générateurs Diesel, malgré le montant de l'investissement initial. La balance se redresse au fil des années par le jeu de la gratuité de la source solaire, et du faible coût de maintenance des centrales photovoltaïques, dont la fiabilité est maintenant prouvée.

La France serait bien placée pour mettre en œuvre une telle politique dans les pays francophones situés au-delà de la Méditerranée, avec lesquels elle entretient des liens privilégiés. C'est ce vaste marché potentiel que nous nous apprêtons à laisser à nos voisins européens, lorsque l'industrie française photovoltaïque, dont tous les utilisateurs s'accordent à reconnaître la qualité des produits, ne pourra plus rester compétitive sans évoluer au même rythme que ses concurrents.

Ceux-ci profiteront tout naturellement de l'important effort de recherche poursuivi dans les laboratoires français, puisqu'il s'inscrit, dès à présent, dans les actions collectives mises en place par la Communauté européenne. Il faut espérer que ce sera pour le plus grand bien des pays d'outre-Méditerranée.

(*) Président de la Coopération française pour l'étude et le développement de l'énergie solaire (COFEDES).

(1) Pour évaluer la puissance fournie par un panneau photovoltaïque, qui dépend de l'intensité du rayonnement solaire qu'il reçoit, il faut choisir une intensité de référence. Un panneau de 1 Wc fournit 1 watt sous l'intensité de référence (1 kW/m²).

BIBLIOGRAPHIE

La santé à quel prix ?

DOIT-ON et peut-on limiter la croissance des dépenses de santé en France ? Professeur d'économie à l'université Paris-XII et ex-consultant à l'Assistance publique, Béatrice Majnoni d'Intignano répond oui aux deux questions, et pourtant cette réponse est optimiste : l'analyse des « surcoûts » français et des exemples étrangers montre que nous ne cesserons pas d'être bien soignés pour autant.

« Chère » santé : les Français sont parmi ceux qui y consacrent le plus. Signe de richesse sans doute. Mais pour quel bénéfice ? On dépense moins en Grande-Bretagne, en RFA et même en Italie, pour des résultats comparables, en termes d'espérance de vie par exemple. Plus grave, cela n'empêche pas les inégalités : *à dépense identique*, les *plus éduqués tirent* toujours un meilleur parti du système.

Or la croissance ne se ralentit *pas, contrairement* aux grands pays voisins, qui ne se sont pas contentés de rogner sur les dépenses d'assurance-maladie. Nous ne nous sommes pas inquiétés de cette discordance, convaincus que notre système de santé est le meilleur, assurance-maladie comprise.

Pourtant... En Grande-Bretagne par exemple, le *« rationnement éclairé »*, lui-même mieux admis que *nous ne le* croyons, masque les qualités du médecin de famille, le *general practitioner*, et les performances de la recherche. En Allemagne fédérale, le maintien d'une couverture maladie supérieure à la nôtre est assuré par la concertation entre caisses et médecins *pour modérer* le nombre d'actes, les syndicats de médecins répartissant l'enveloppe *qui leur* est allouée. Quant aux Etats-Unis, ils s'éloignent du libéralisme au moment où en France on vante ses vertus...

Aucun de ces systèmes n'est *le* meilleur : les qualités varient selon le groupe social auquel on appartient, mais les Français pourront difficilement s'en tenir au principe : *« Nous consommons, ils* [les médecins] *prescrivent, elle* [la Sécurité sociale] *paie. »*

Comment rester efficace, voire l'être davantage, et répondre aux besoins tout en limitant la croissance des dépenses ? L'un des enjeux sera sans doute l'usage des *nouvelles* techniques, non seulement des moyens lourds (notamment l'imagerie), mais aussi des retombées de la biologie moléculaire et du génie génétique, qui peuvent favoriser une médecine de prévention et de prédiction. C'est sans doute l'un des passages les plus intéressants du livre. A quelles conditions, dans quels cas, à quel prix faut-il recourir à certaines interventions, comme les greffes complexes ou, demain, la fécondation *in vitro ?* Ce type de débat, courant dans les pays anglo-saxons, ne pourra longtemps être refusé en France.

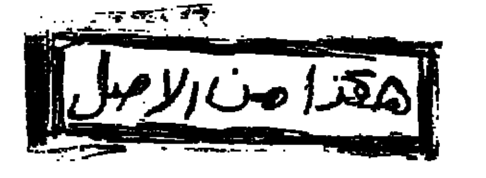
Sachant que le contrôle des dépenses est inévitable, et légitime, à condition d'être clairement posé, les moyens ne manquent pas. Béatrice Majnoni d'Intignano en précise certains. La prévention par exemple : il faut cibler et coordonner les actions au lieu d'arroser le sable, impliquer les clubs sportifs dans la réduction des accidents ; lutter contre les *« fantômes meurtriers »* (accidents de la route, alcoolisme). Ou la gestion hospitalière : cela signifie analyser les coûts et les procédures, notamment dans les services dits *« généraux »*, investir, réorganiser, restructurer... Ou encore dans un autre ordre d'idées, pour inciter à rationaliser les choix quotidiens, mettre en place des formules d'abonnement, à la façon de HMO américains ou d'autres.

Dans ce petit livre souvent stimulant, on regrette cependant des erreurs ou des approximations dues à une rédaction rapide, mais surprenantes de la part d'une spécialiste universitaire : la confusion sur les dépenses de santé des diverses catégories socio-professionnelles, qui fait écrire par exemple que *« le monde agricole dépense moins de tout »*, alors que c'est le groupe social *dont* les dépenses ont le plus augmenté depuis 1970...

Plus grave : l'attribution du déficit de la Sécurité sociale à l'assurance-maladie, alors que depuis 1980, c'est le solde de l'assurance-vieillesse qui se dégrade massivement, et que cette croissance considérable des dépenses est constatée dans la plupart des pays industrialisés. On ne mentionnera que pour rire le recours à la soupe de carottes pour remplacer... les laxatifs, qui amusera bien les parents de jeunes enfants.

GUY HERZLICH.

★ *Santé, mon cher souci*, de Béatrice Majnoni d'Intignano. Economica, 130 pages, 25 francs.



La chronique de Paul Fabra

Le futur roi d'Amérique

PRATIQUEMENT *aucun économiste* américain n'attend une récession pour cette année. Même les plus portés d'entre eux à mettre l'accent sur les éléments de fragilité de la situation économique voient celle-ci sous un jour favorable. Souvent qualifié de pessimiste, Henry Kaufman prévoit la continuation de la croissance au moins pour le deuxième et le troisième trimestre (au premier trimestre le taux de croissance aura été encore de 2,5 % après les 4,2 % du quatrième trimestre 1987).

Signe des temps, Henry Kaufman quitte définitivement à la fin de ce mois Salomon Brothers où il était entré en 1962. Départs volontaires et démissions, dont celle du célèbre économiste, ont fait aussi mauvais effet pour la réputation de la grande firme de courtage et de placements que les licenciements qui les avaient précédés. Mais si Wall Street continue à être un lieu de frustration, l'Amérique continue à connaître le quasi-plein emploi (le taux de chômage est tombé à 5,6 % au mois de février).

Economiste de la jeune génération, Steve Hanke (il fut conseiller de Ronald Reagan pendant la première année du premier mandat présidentiel de celui-ci), pense qu'on a interprété à tort comme un facteur négatif pour la conjoncture le gonflement des stocks constaté au cours des derniers mois de l'année dernière. Le marché reste porteur, selon Hanke ; l'écoulement des marchandises en magasin sera aisé moyennant des rabais de prix. Les entreprises peuvent se le permettre sans dommage, leurs profits restant élevés.

Dans toute autre circonstance, de pareilles perspectives seraient considérées comme autant de facteurs de réduction des incertitudes politiques, surtout après les résultats du genre de ceux qui viennent de se dégager des élections du « super Tuesday ». Jusqu'à ce jour, le principal atout électoral du vice-président George Bush est de pouvoir se draper dans le manteau du président sortant. C'était le cas en 1960 pour Richard Nixon, alors vice-président de Dwight Eisenhower. Il fut pourtant battu par John Kennedy. Cette comparaison ne vaut évidemment prévisions ni de près ni de loin.

Mais il existe un paradoxe de l'actuelle campagne présidentielle américaine. Celle-ci ne passionne apparemment pas l'opinion publique et pourtant l'*opinion publique est travaillée* par des passions partisanes. A cela s'ajoute une autre considération, composante essentielle *du climat morose qui règne ici aux* Etats-Unis. Malgré cinq ans et quatre mois de croissance presque ininterrompue *de l'activité économique, l'inquiétude* est un sentiment très répandu du bas en haut de l'échelle des revenus et des conditions sociales. Le souvenir toujours vivace du 19 octobre n'en fournit sans doute qu'une explication partielle.

D'incessants et insolites témoignages sur l'état de pauvreté d'une importante fraction de la population, le flottement des mœurs (à force de s'esclaffer sur les durables manifestations du puritanisme *américain, on risque* de ne pas voir à quel point une société d'indécence s'est substituée à une société pudibonde), les progrès *de la méfiance (dans les hôtels il* faut payer d'avance), de la lassitude (où sont passées la courtoisie et les voix enjouées des téléphonistes de naguère ?), beaucoup de choses concourent — même sans rappeler les récents scandales politiques — à alourdir le climat d'un pays où la prospérité est pourtant l'obsession.

Bien que les chefs d'entreprise et, d'une façon générale, les milieux économiques *et financiers comme on dit* n'aient guère à se plaindre de la présidence de Reagan, c'est parmi eux qu'on peut découvrir le plus facilement les causes objectives de la fêlure entre d'une part les appréhensions devant l'avenir proche et lointain et d'autre part le discours officiel sur les succès (indéniables) de l'économie déréglementée, libéralisée, allégée du poids de certains impôts décourageants pour l'activité.

De nouvelles réformes favorables au développement *des affaires sont pourtant* envisagées dans ce domaine. Saluons à cet égard au passage le courage du candidat Bush pour braver certains préjugés antibusiness aussi forts aux Etats-Unis qu'en France. Le vice-président annonce qu'il est partisan d'une diminution de l'impôt sur les plus-values du capital afin de promouvoir les investissements à hauts risques dans les industries de pointe où la concurrence des Japonais est la plus pressante.

Parmi les données du marché propres à illustrer le mieux les hauts et les bas de la *confiance des entrepreneurs,* et surtout la rapidité avec laquelle celle-ci refait surface avant de replonger pour *émerger à nouveau plus impatiente* que jamais de profiter du bon temps dont la durée est comptée, figurent précisément les taux d'intérêt *des émissions obligataires* à haut risque (*Junk Bonds*). C'est ce genre d'opérations qui financent un bon nombre des OPA qui ont redonné depuis le début de cette année vie à Wall Street. A la fin de février, un emprunteur du secteur spéculatif au crédit par conséquent discuté (ce qui ne veut pas dire mauvais) devait offrir 4,57 points de plus que le taux des obligations du Trésor à sept ans d'échéance. Si le taux de ces dernières était aux alentours de 8 %, cela signifie que notre émetteur devait proposer un taux de *12,57 %*.

DANS le courant de l'été dernier, *quand la Bourse était au plus* haut répandant un faux sentiment de sécurité, l'écart était tombé à *3,82* points (soit *3,82 %* au-dessus des obligations du Trésor). En octobre, en pleine déprime, il était monté à 5,56 points. Pendant les années 30, les taux étaient tombés très bas (moins de 2 % pour les bons du Trésor). Mais les signatures à risque devaient payer très cher pour emprunter. La prospérité d'aujourd'hui se perpétue sur fond de *dépression, à cause de l'endettement* sous-jacent.

On peut ajouter pour préciser : le capitalisme financier fait ses affaires sur fond de garanties publiques. C'est le mérite des Etats-Unis que de laisser encore apparaître au grand jour ces choses (en France, l'Etat est tellement présent et puissant que le coût de ses interventions et de ses garanties n'est connu que des spécialistes, trop contents d'en profiter pour faire partager leur secret au grand public).

Exemple : sept mois après que le *Congrès lui eut attribué 10,8 milliards de* dollars pour compenser ses pertes, l'organisme fédéral (Federal Savings and Loans Insurance *Corporation) chargé de* garantir les dépôts auprès des institutions d'épargne, dont une bonne partie sont en faillite, est lui-même incapable de faire face à ses obligations. Sans de nouveaux subsides de l'Etat, les épargnants seraient perdants.

Selon certaines estimations, il en coûtera *aux contribuables entre 20 et* 40 milliards de dollars pour renflouer le réseau des institutions d'épargne. De même, parce *qu'ils bénéficient indirectement* de la garantie de l'institut d'émissions (Système de réserve fédérale), des millions d'Américains continuent à entretenir des comptes auprès des grandes banques du pays. Celles-ci seraient bien incapables d'attirer encore des dépôts qu'elles rémunèrent du reste faiblement en l'absence de cette garantie publique.

Pareille situation est devenue un fait de société. Mais ce n'est pas parce *qu'elle est permanente et tacitement* acceptée par tous les partenaires qu'elle a cessé de miner en profondeur le terrain sur lequel se meut l'économie dite libérale. La vérité est que la majorité des établissements financiers et une fraction importante du secteur privé industriel ont cessé d'être autonomes à cause de la détérioration de leur bilan respectif. Comment des sociétés vulnérables pourraient-elles résister à la forte récession que beaucoup d'économistes annoncent pour 1989 ou 1990 ? Pareille situation ne pourrait que donner des armes à un futur gouvernement pour rétablir les réglementations s'il le juge nécessaire.

EN attendant, ce n'est pas sur ce terrain que le débat politique se *déroule même si la fragilité des* bases du système explique que rien n'apparaisse comme à l'abri d'une remise en cause. Si les propos et les programmes, du reste très vagues, des candidats en présence tendent à passer au second plan tandis que l'image et les symboles attirent toute l'attention, c'est peut-être pour la raison que l'essayiste Mickael Novak (auteur de plusieurs livres visant à démontrer que le capitalisme est le système le mieux accordé à la vision catholique de la société) résume dans les termes suivants : en choisissant *son futur président, le peuple américain* non seulement s'apprête à élire le chef de l'exécutif chargé d'appliquer telle ou telle politique, mais aussi à nommer un roi temporaire.

Si un citoyen ne se reconnaît pas dans le roi installé à la Maison Blanche, il est véritablement malheureux et son *malheur peut durer huit ans ! « Si les démocrates présentaient Mickey Mouse, je voterais demain pour Mickey Mouse. » Cette boutade d'un membre du parti en* question n'est pas totalement gratuite. Est-ce la raison pour laquelle un haut dignitaire du Parti républicain m'assure de sa *« profonde conviction »* que les candidats du parti adverse seront Mickael Dukakis comme président et le révérend Jesse Jackson comme vice-*président (la photo de celui-ci* en compagnie de Fidel Castro n'a pas été oubliée par tout le monde) et que ce « ticket » *gagnera.*

A son tour, l'Amérique conservatrice joue à se faire peur, mais est-elle vraiment rassurée ?

■

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

MOHKTAR LAKEHAL

L'Optimum d'injustice sociale

Déjà remarqué pour ses études d'histoire économique (y compris le présent), le jeune professeur de Paris-XII n'hésite pas à se lancer dans le redoutable problème social, le véritable objectif étant moins le système sans défaut que celui qui présente le minimum *(et non l'optimum) d'injustice sociale.*

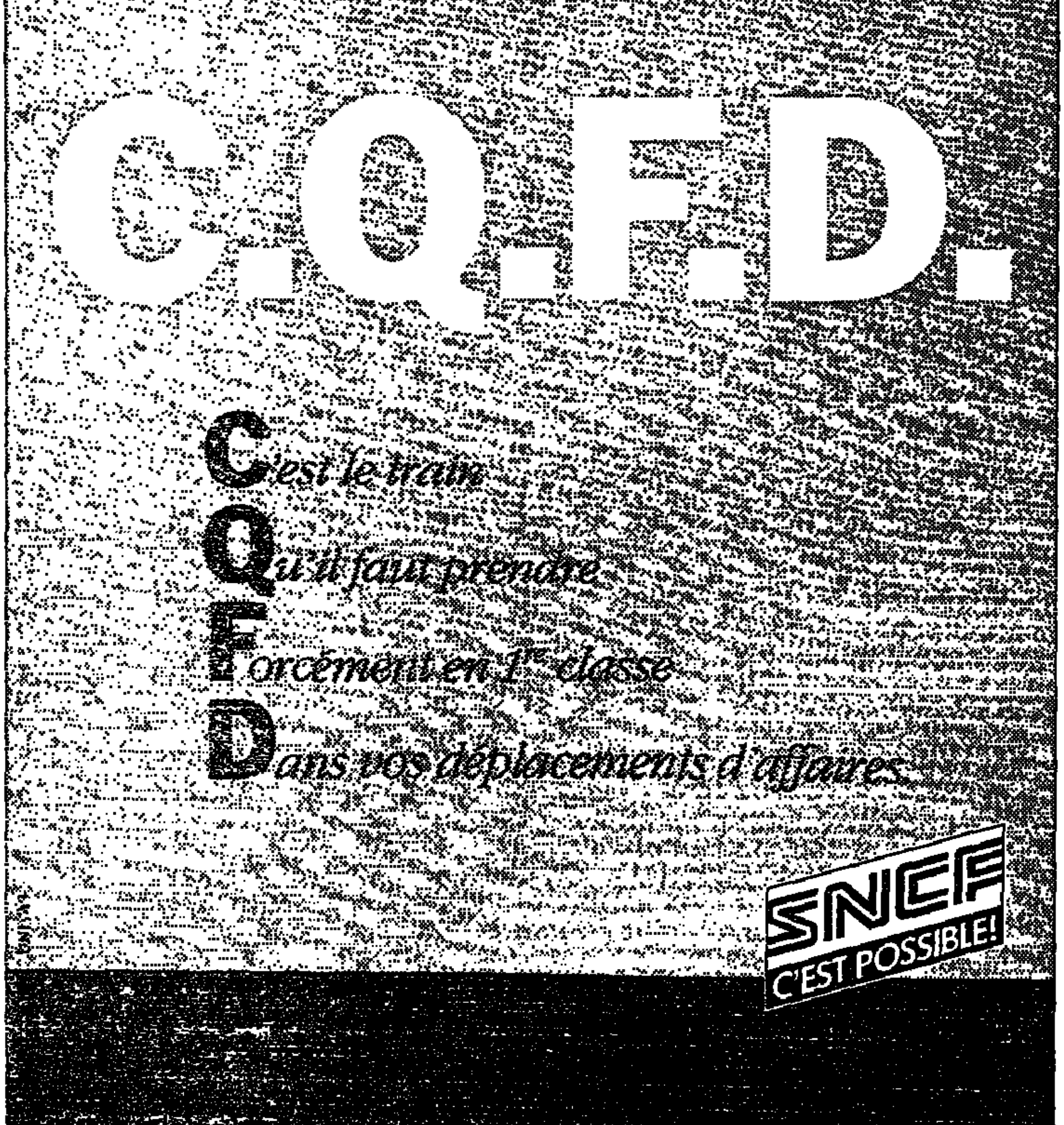
Une excellente introduction nous rappelle le chemin parcouru, de l'assistance morale au droit protecteur. Quel bond, en effet ! Mais encore... Portant sur les risques créateurs de besoins sociaux, la première partie tombe sur l'inévitable innovateur Bismarck, tout en *rappelant la lâcheté qui, en France, a pour résultat un* nombre anormal de tués sur la route. Reviennent dans le champ les doutes cruels de Beveridge et les contradictions d'un régime démocratique qui interdit à chacun de disposer de sa propre santé.

Dans un ordre, qui pourrait être plus logique, nous trouvons une bien opportune histoire de l'assurance et particulièrement des assurances sociales en France, jusqu'au code de la famille de juillet 1939, repris en 1946 dans la loi de Sécurité sociale. Après la troisième *et la quatrième partie, nous voilà engagés à* fond dans le système et ses contradictions ou paradoxes. Souvent cités, Johanet, Laroque et Foucault, mais aussi Dupeyroux, Illich et, plus encore, Rosanvallon.

Quelques ingénuités, telles que *« certains médecins pensent que l'allongement de la vie a été obtenu grâce à la diminution de la mortalité infantile »,* mais documentation sûre et position sans ménagements contre l'alcool. Remarquables découvertes du redoutable *CERC, nouvel Asmodée, et allusions, qu'on eût souhaité plus précises,* à la iatrogenèse. Si cruel qu'il eût été, un coût plus précis de l'allongement de la vie n'aurait pas été moins utile, ainsi qu'un compte de la « remise à plat », disons plutôt de la remise du compteur à zéro. Mais quel « sage » ira jusqu'à ce degré de *folie ?*

Il n'y a pas, disait Henri Poincaré, des problèmes résolus et des problèmes non résolus, mais celui-ci est-il vraiment posé ?

★ *Larmises*, 10, rue Erard, Paris, 1988, 22 cm, 180 pages, 80 F.



MAKOTO ITOH

La Crise mondiale
Théorie et pratique

Ce professeur de Tokyo est-il un marxiste orthodoxe ou... personnel ? A tout le moins considère-t-il la doctrine du matérialisme historique comme un utile instrument d'analyse, sinon de prévision.

Ce qui n'est pas contestable, c'est la tendance (non certes monopole des marxistes, mais fréquente chez *eux) à la primauté permanente de la doctrine, disons* du raisonnement, sur cet éternel gêneur qu'est le fait. Dès la préface, ne lisons-nous pas : *« Depuis dix ans, les conditions de vie des classes laborieuses se sont profondément détériorées »* ? A tout le moins, quelques données auraient été utiles.

Nous arrivons, d'ailleurs à la troublante *« baisse fondamentale du taux de profit »,* qui a fait couler tant *d'encre et le fera encore, mais qui serait peu en faveur* au Japon. Nous voici maintenant devant le déroulement historique : nous suivons sans difficulté la description des crises cycliques du dix-neuvième siècle, tout en constatant, une fois de plus, le peu d'attention accordée à la période 1880-1900, pendant laquelle la production a eu l'audace de croître, malgré la baisse des prix. Malheur aux faits en contradiction avec les orthodoxies ! Ils seront, pour la peine, plongés dans le noir.

Plus étonnante est la non-constatation de l'effondrement des prix pendant la grande dépression des années 30. Six pages solides de texte, sans un chiffre à l'appui. Un tour de force.

Nous voyons cependant quelques nombres, lors de la description sur la *« crise inflationniste du système mondial »,* notamment *les dépenses militaires au Viet*nam, ainsi que le rappel des calculs de l'américain Sweezy. Mieux décrits aussi, les effets de deux *hausses du pétrole. Le déroulement de la « crise »* actuelle est plus fidèle, disons plus plausible, que le reste de l'ouvrage. *« Victimes, notamment,* est-il dit, *les ouvriers japonais, dont les syndicats, en difficulté d'ailleurs, inclinent vers la droite. »*

Du reste, les vues optimistes sur l'économie japonaise sont inspirées, est-il ajouté, par l'idéologie nationaliste. Devons-nous être rassurés ou inquiets ?

★ *Etudes et Documentation internationales*, Paris, 1987, 22 cm, 259 pages, 95 F.

MARC HILLEL

La Fièvre européenne
20 millions d'immigrés

Il est fâcheux que, dès le titre, l'auteur de *O Israël, trente ans d'humour* reprenne l'erreur linguistique populaire et même officielle : un enfant, né en France de parents étrangers, est parfois *étranger,* mais il n'est pas *immigré*. En revanche, les Français *revenus* d'Algérie sont des *immigrés,* tout en étant *français.*

Nous nous trouvons devant un récit — le plus souvent fidèle et, à l'occasion, pittoresque — des migrations contemporaines, portant en particulier sur les enfants de couleur nés en Europe, notamment en Allemagne. Les faits sont rassemblés ici ou là, l'accent étant mis sur le racisme, ne disons pas logique, mais à peu près inévitable, manifesté, surtout en Angleterre et en Allemagne. Bien qu'antiraciste, l'auteur cite les chiffres de criminalité concernant les diverses nationalités, sans faire la correction élémentaire de la classe sociale.

Riche en documents, plus soucieux de susciter *l'intérêt que de respecter l'ordre chronologique,* l'auteur nous promène de pays en pays, d'époque en époque, manquant, cependant, l'occasion d'évoquer la reine Victoria et Disraéli apprenant, aux Enfers, la venue en masse de Pakistanais, de Jamaïcains, de Kenyans dans les beaux quartiers de Londres, devenus difficiles à habiter bourgeoisement.

Quelques allusions à de Gaulle et aux *« 12 millions de beaux bébés en dix ans »,* au Haut Comité de la population, à l'Office national d'immigration, aux réfugiés vietnamiens etc., plus savoureuses que documentées, nous mènent à la guerre d'Algérie et au jugement : *« La barque est pleine ».* Quelques jugements *incertains, tel l'usage du terme « insertion », qui, si* officiel qu'il soit, est ici dépourvu de signification.

Pas d'étude économique et, en particulier, aucune vue sur l'avenir ni sur la menace qui pèse sur les retraites. Bien évoqué, par contre, le cas classique du père musulman qui refuse sa fille à un autochtone. Conclusion, en somme peu optimiste, malgré l'appel classique à l'espoir.

★ *Plon*, Paris, 1987, 22,5 cm, 270 pages, 85 F.

FRANÇOIS SEUROT

Le Commerce Est-Ouest

Ce n'est pas sa situation dans une ville de l'Est qui a orienté le jeune professeur vers les pays socialistes, mais le souci de connaître et d'enseigner un ensemble de relations, quelque temps tenues des deux côtés pour sacrilèges, mais adoptées *aujourd'hui par une* évidente nécessité. Laissons de côté les débats sur les opinions de Marx en matière de commerce extérieur *ou, plus précisément, sur celles qui* peuvent lui être attribuées ; les doctrines sont, d'ailleurs, en continuelle évolution.

L'importance politique des échanges Est-Ouest dépasse de loin leur volume (3 % du commerce mon*dial), nous fait observer l'auteur dans l'introduction.* Des trois parties, « Structures des échanges », « Déterminants de l'échange », « Déséquilibres moné*taires et balance des paiements »,* la troisième est, sinon la plus digne d'intérêt, du moins la plus concrète et la plus ouverte vers l'avenir.

Intense est le transfert des techniques (et non « des technologies ») : en vingt ans, de 1960 à 1980, l'Union soviétique a acheté 700 licences à *l'Ouest,* payées d'un prix fort modeste ; un progrès néanmoins. La vente de licences ne fait que suivre celle d'un pro*duit. Ces licences sont parfois* revendues à des pays du même régime. D'autre part, sans être un organisme national, le CAEM est un ensemble dont l'Occidental, fournisseur de technologie, ne peut ignorer l'existence.

Le transfert ignore parfois — restez sans émotion — *les tensions politiques.* Selon les experts américains, cent cinquante systèmes d'armement soviétiques reposent sur des techniques occidentales, mais le mode de ces transferts n'est pas révélé ici. Le stock de capital soviétique, directement venu de l'Ouest, *avoisinerait 10 % du total.*

La Banque internationale de coopération économique (BICE) possède sa propre unité de compte, le rouble transférable, monnaie de compte mais non monnaie convertible. Le CAEM nourrit, cependant, des *projets de monnaie convertible. L'objectif* est d'éviter la thésaurisation privée en dollars. Le dernier mot est loin d'être dit.

★ *Economica*, Paris, 1987, 21,5 cm, 174 pages, 58 F.

Signalons enfin la parution des volumes VII et VIII des œuvres complètes de Léon Walras : *Mélanges d'économie politique et sociale* et *Éléments d'économie politique pure ou théorie de la richesse sociale.*

★ *Economica*, 573 et 888 pages, 350 F chacun.



SOMMAIRE

Le rapport de la commission Deguen

Renforcer la sécurité des marchés financiers

Non, on ne peut pas considérer les marchés financiers à terme comme responsables du déclenchement de la crise d'octobre 1987. Oui, il faut améliorer le fonctionnement de ces marchés et en renforcer la sécurité.

Telles sont, en substance, les conclusions du rapport de la commission de réflexion sur les nouveaux instruments financiers et les marchés financiers à terme, dont M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, avait, le 9 décembre 1987, confié la présidence à M. Daniel Deguen, président de la Banque hypothécaire européenne.

Analysant d'abord les événements boursiers de l'automne dernier, la commission relève que *« l'observation des différents marchés au cours du mois d'octobre 1987 ne permet pas d'établir une différence significative entre ceux des pays qui étaient dotés d'instruments à terme sous forme d'indices boursiers — c'est-à-dire les Etats-Unis et la Grande-Bretagne — et ceux qui n'en disposaient pas comme la France, l'Allemagne fédérale, la Suisse »*. Mais, à part le Japon, dont le comportement est particulier, la correction enregistrée semble avoir été aussi brutale sur l'ensemble des marchés, et les mouvements de cours importants dans presque tous les pays, en raison de l'inquiétude des opérateurs et des investisseurs devant les déséquilibres financiers importants qui affectent les Etats-Unis.

Les marchés à terme d'indices boursiers permettent d'acheter ou de vendre des contrats à échéance plus ou moins éloignée et des options non plus sur des titres individualisés mais sur la variation d'ensemble de ces titres toujours dans le futur. Leur « effet de levier » est très considérable : conjugué avec le déclenchement automatique et dévastateur des programmes de gestion informatique, il a pu faire chuter de 22 % la Bourse de New-York le « lundi noir » 19 octobre 1987.

Les marchés à terme peuvent, néanmoins, jouer un rôle d'accentuation des mouvements de cours, estime la commission, notamment en période de crise pour des raisons techniques. Les arbitrages peuvent être gênés par l'existence de règles différentes applicables de part et d'autre.

Par ailleurs, l'impossibilité, en France, d'emprunter des titres pour vendre à découvert sur le marché du comptant et d'acheter corrélativement sur le marché à terme, constitue un hadicap pour une bonne régulation.

D'autre part, des dysfonctionnements sont provoqués par l'absence de communication entre les chambres de compensation. Ces dernières jouent un rôle essentiel en s'assurant à tout moment qu'acheteurs et vendeurs sont en mesure de faire face à leurs engagements et en exigeant le versement immédiat des dépôts de garantie réglementaires.

Enfin, constate la commission, les opérations sur les nouveaux marchés financiers *« requièrent une claire définition des objectifs poursuivis par les utilisateurs de ces marchés »*. Des limites de position assignées par les dirigeants de ces utilisateurs, la prise en compte et le suivi rigoureux de la nature des opérations par les dispositifs de contrôle. La réglementation comptable actuelle ne couvre pas encore tous les instruments traités, soit sur les marchés organisés, soit de gré à gré (c'est-à-dire sans les garanties réglementaires).

Ces remarques constituent une allusion directe non seulement aux incidents qui ont secoué récemment les marchés, mais aussi aux risques encourus par les directeurs financiers d'entreprises et les gestionnaires de SICAV dans leurs opérations, avec la possibilité de dissimulation de pertes et les surprises désagréables qui peuvent survenir.

Soumettre les opérateurs à un contrôle sérieux

Ce constat effectué, la commission formule des propositions autour de quatre thèmes. Tout d'abord, il faut développer les marchés à terme organisés qui *« répondent à de réels besoins : une place financière ayant l'ambition de se tenir aux premiers rangs dans le monde ne peut s'en dispenser »*. Dans cette perspective, il est donc *« souhaitable d'étendre la gamme des produits à terme ou optionnels traités à Paris, et, notamment, de lancer un indice d'actions, qui pourrait faire l'objet d'initiatives à l'étranger si sa cotation n'était organisée dans le cadre du marché français »*.

Des améliorations techniques devront être effectuées au préalable, notamment sur la cohérence de règles de fonctionnement entre les marchés. Ensuite, il faut renforcer la sécurité des marchés. Tous les opérateurs devront être soumis à un contrôle sérieux, y compris ceux d'entre eux situés à la périphérie du marché, à savoir les gérants de portefeuille et les remisiers (apporteurs d'affaires rémunérées par une ristourne sur les courtages et les profits). En outre, la surface financière des organismes de compensation, regroupés dans un organisme unique, serait accrue.

Par ailleurs, les conditions d'accès aux marchés à terme des différentes catégories d'intervenants, doivent être réexaminées. Dans les sociétés commerciales, à l'exception des banques, la commission propose de soumettre les interventions sur les marchés à terme à l'autorisation préalable du conseil d'administration. Les opérations des organismes collectifs de placement (SICAV et fonds communs) seraient ajustées à leurs objectifs, encadrées avec prudence et accompagnées d'une information régulière sur le niveau du risque ou de sensibilité des portefeuilles.

Enfin, les règles comptables doivent être complétées et adaptées afin de couvrir la totalité des instruments traités sur le marché. La commission recommande *« que la plus grande part possible des engagements donnés ou reçus soit retracée et valorisée dans le bilan :*

» Que les positions soient regroupées de manière à permettre, dans le cadre d'une note annexée aux comptes, d'apprécier la sensibilité du bilan et du compte de résultats aux variations des taux d'intérêt ou des parités de change ;

» Que l'étalement des résultats dégagés par les opérations de couverture soit entouré de conditions strictes.

» A titre de conclusion, la commission constate l'intervention croissante des banques sur l'ensemble des marchés de l'argent et suggère la constitution d'un comité de liaison entre les autorités du marché (Banque de France, Trésor, Commission des opérations de Bourse, Conseil des Bourses de valeurs, Conseil du marché à terme) destiné à assurer une concertation permanente, notamment en période de crise ».

FRANÇOIS RENARD.

Les produits et opérations de marchés financiers à terme

● **Les contrats à terme** constituent des engagements fermes qui portent, à l'achat et à la vente, sur des lots de devises ou de valeurs mobilières. Les conditions de règlement à l'échéance peuvent prévoir soit le règlement d'une différence, en plus ou en moins, suivant l'évolution des marchés (méthode retenue pour la cotation d'indices boursiers aux Etats-Unis), soit la livraison de titres physiques. L'ouverture d'une « position » est soumise au versement préalable d'un dépôt de garantie (5 % à 15 %), et, pendant toute la durée du conrat, les variations des marchés par rapport au prix auquel a été conclue la transaction initiale donnent lieu à l'inscription journalière d'un crédit ou d'un débit.

● **Les contrats d'option** confèrent à l'opérateur le droit, mais non l'obligation, d'acheter (*« call »*) ou de vendre (*« put »*) un lot à un prix convenu à l'avance, en payant une prime. Ce droit peut être exercé à tout moment jusqu'à une date également convenue à l'avance. Le risque de l'acheteur est limité au montant de la prime, qu'il abandonne si les cours baissent, au contraire de ce qu'il espérait, avec l'espoir de revendre plus cher. En revanche, le risque du vendeur est « aléatoire », la perte *pouvant être forte en cas de* montée des cours, au lieu de la baisse anticipée. On parle, dans ce cas, d'*« effet de levier »*, avec des renversements imprévus et des risques certains.

● **Les opérations de gré à gré** s'effectuent en dehors des marchés organisés, sans les garanties qu'ils offrent, et entre personnes privées, ce qui les rendra dangereuses.

La motivation des opérateurs est triple :

● *Les opérations de « couverture »* sont celles par lesquelles un opérateur ou un investisseur se décharge des risques qui pèsent sur son actif ou son passif en achetant ou en vendant à d'autres intervenants qui acceptent de prendre en charge ces risques, parce que soit leurs besoins de couverture, soit leurs anticipations sont inverses à la hausse ou à la baisse des cours.

● *L'arbitrage* consiste à tirer parti de distorsions temporaires entre les prix au comptant et à terme pour en obtenir un profit en principe sans risque, c'est-à-dire indépendamment des variations ultérieures du marché. Il a pour fonction fondamentale de maintenir une cohérence constante entre le marché au comptant et le terme, en les rééquilibrant.

● *La spéculation* consiste à prendre position sur le marché sur le simple fondement d'une anticipation, à la hausse ou à la baisse. Elle assume, ce faisant, un risque et contribue à la liquidité des marchés.

BILLET

Les malheurs de Renault

La régie Renault peut-elle être une entreprise ordinaire ? C'est la question que posent les conflits qui ont lieu dans plusieurs usines du groupe, et qui inquiètent la direction de la firme. Alors que la Régie mène une politique très proche de celle de PSA — réduction des emplois, modération forcée des salaires et, sur un autre plan, rigueur à l'égard des filiales et des fournisseurs, amenés donc à adopter la même ligne de conduite qu'elle, — elle doit affronter des oppositions parfois très dures, alors que la *« paix sociale »* règne chez l'autre constructeur.

Cette différence s'explique en partie par la situation syndicale à la Régie, marquée dans beaucoup d'établissements par une domination « historique » de la CGT, habituée, jusqu'à l'arrivée de Georges Besse, à être traitée, dans ce « bastion », en interlocuteur privilégié.

Ainsi, à Billancourt, la CGT, malgré des pertes sensibles, reste très amplement majoritaire, mène autour du sort de ses neuf militants licenciés une guerre d'escarmouche, les licenciés revenant périodiquement dans l'entreprise en dépit des *« astreintes »* obtenues. La direction, qui a recruté une troupe de gardiens supplémentaires, a du mal à suivre, jouant la sévérité — et le recours aux tribunaux — mais ne pouvant risquer des bagarres systématiques aux portes de l'usine. Elle vient de transmettre quatre nouvelles demandes de licenciement pour *« faute grave »* à l'issue d'un dernier incident le 23 février.

Conflit d'appareils

Ce conflit « d'appareils » prend des aspects politiques, le PC, auquel appartiennent la plupart des militants licenciés, prenant le relais de la CGT, voire la précédant dans sa campagne réclamant, depuis le début de l'année, le départ de M. Lévy, le PDG. Mais la Régie doit affronter des conflits plus traditionnels sur les salaires et sur l'emploi.

Sur les salaires, il y eut à l'automne une grève de plusieurs semaines à Cergy, dans la région parisienne, menée par la CFDT appuyée par la CGT : une situation qu'on retrouve aujourd'hui chez Chausson, filiale commune de Renault et de Peugeot, où le mouvement dure depuis la mi-février (*le Monde* du 10 mars). Depuis plus de trois semaines, une autre filiale, la SBFM (Société bretonne de fonderie et de mécanique), qui fabrique notamment des éléments de suspension, a son activité réduite de moitié, avec des phases de blocage complet.

Sur l'emploi, l'usine de Cléon, après une longue lutte sur le plan juridique et judiciaire pour bloquer cent cinquante licenciements, est touchée depuis le mardi 8 mars par des grèves tournantes. La direction a contre-attaqué en mettant en garde les salariés contre les conséquences *« au plan de la responsabilité civile »* de *« certaines modalités »* de ces grèves, qu'elle juge *« illicites »*.

Ces conflits tiennent pour une part à une certaine « raideur » de Renault. Ayant tardé à supprimer des emplois, la firme met les bouchées doubles depuis 1985 (et l'arrivée de Georges Besse), puisqu'elle a supprimé quelque 25 000 emplois. Mais cette attitude, peut-être un peu plus dure *aujourd'hui que celle de PSA*, est surtout plus mal acceptée par les salariés. Après une politique salariale plus généreuse dans le passé (qui fait que les salaires ouvriers de Renault sont considérés comme supérieurs de 15 % en moyenne à ceux de Peugeot), la rigueur d'aujourd'hui est mal vécue. Alors que Peugeot réussit à obtenir des départs volontaires, que Citroën, après le grand conflit de 1984 (près de deux mille licenciements dans la région parisienne), a pu fermer les usines de Nanterre, Clichy, et maintenant Levallois sans trop de difficultés, Renault ne parvient pas à passer en douceur : tout se passe comme si l'on attendait davantage de la Régie, et qu'on ne lui pardonnait pas de décevoir.

GUY HERZLICH.

M. Balladur annonce des mesures qui rendront les OPA plus difficiles

Le pouvoir politique tire comme prévu (*le Monde* daté 13-14 mars) la leçon des problèmes soulevés en France par la récente vague d'offres publiques d'achat (OPA). Le ministre de l'économie a décidé, le lundi 14 mars, de prendre un certain nombre de mesures afin d'améliorer la transparence du marché et de limiter le caractère « sauvage » de certaines opérations. M. Balladur a demandé au syndic de la Compagnie des agents de change et au président de la Commission des opérations de Bourse de mettre en œuvre les dispositions nécessaires *« pour que, d'une part, les intentions de l'initiateur d'une offre publique d'achat ou d'échange soient mieux connues et que, d'autre part, tout actionnaire dont la participation viendrait à dépasser 10 % du capital d'une société soit tenu de déclarer ses intentions »*.

Ce type de procédure existe déjà dans les pays anglo-saxons. Aux Etats-Unis, un investisseur ayant pris une participation de 5 % dans une entreprise est tenu de déclarer ce qu'il a l'intention de faire : le nombre de titres qu'il veut acheter, pendant combien de temps, à quel prix, comment il finance... Si ses déclarations ne sont pas conformes à sa pratique, il encourt des sanctions. En Grande-Bretagne, au-delà de 15 %, un acheteur doit indiquer s'il entend se limiter à une participation inférieure à 30 % ou s'il va au-delà (ce qui l'oblige alors à acheter 100 % du capital).

Par ailleurs, M. Edouard Balladur a *« invité les autorités boursières à lui faire part de leurs réflexions sur la possibilité, pour une société visée par une offre publique, d'effectuer des actes allant au-delà de la gestion courante, et notamment de convoquer une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires »*. Cette dernière mesure, si elle est finalement prise, est extrêmement importante car elle ouvrirait à la société attaquée la possibilité de se défendre, par exemple en faisant entériner par une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires une augmentation de capital réservée à un groupe allié (« chevalier blanc »). Il est probable toutefois qu'il faudra prévoir un raccourcissement des délais nécessaires à la convocation d'une AGE (un mois actuellement), faute de quoi une telle mesure ralentirait considérablement le processus des OPA et OPE.

Pour M. Balladur, les OPA ne sont pas un phénomène nocif, mais un phénomène naturel de sélection par le marché des meilleurs. Mais il souhaitait en adapter les règles en les durcissant : l'agresseur aura plus de difficultés tandis que l'agressé devrait pouvoir mieux se défendre.

هكذا من الاصل

Économie

SOCIAL

Ouverture du 14e congrès de la CISL à Melbourne

Le « mouvement syndical libre » veut « relever le défi du changement »

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

Le quatorzième congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui s'est ouvert le lundi 14 mars au Southern Cross Hotel à Melbourne en Australie, en présence de 850 délégués, compte un absent de marque : M. Lech Walesa. Le dirigeant de Solidarité, dont l'organisation s'est affiliée en novembre 1986 à la CISL en même temps qu'à la Confédération mondial du travail (CMT), souhaitait répondre positivement à l'invitation de cette organisation syndicale internationale, mais les autorités polonaises lui ont refusé son visa, jugeant cette réunion « *contraire aux intérêts majeurs de la Pologne* ». En signe de protestation, des Australiens ont manifesté devant l'ambassade polonaise à Canberra.

Coïncidant avec le bicentenaire de l'Australie, le 14e congrès de la CISL devrait cependant être le cadre d'une importante réunion syndicale. Née en 1949 d'une scission de la Fédération syndicale mondiale (FSM), dominée par les pays communistes, la CISL revendiquait, au 1er janvier 1988, 87 millions d'affiliés dans 141 centrales nationales de 97 pays. Sortie en 1969 en raison de son opposition à l'Ostpolitik ouest-allemande, l'AFL-CIO (1) est revenue lors du précédent congrès d'Oslo fin juin 1983, mais elle ne mène plus vraiment le jeu. Elle doit compter avec le poids de plus en plus important des syndicats européens (du DGB allemand au TUC britannique en passant par les syndicats scandinaves), mais aussi des syndicats des pays asiatiques et du Pacifique.

La France est représentée essentiellement par FO, qui a envoyé à Melbourne une délégation comprenant deux membres de son bureau confédéral, MM. Bernard Mourgues et Jean Doriac. La centrale de M. Bergeron (lui-même vice-président de la CISL) joue un rôle important, faisant souvent le lien entre les syndicats européens et l'AFL-CIO, avec laquelle elle a des relations étroites. Mais elle va devoir compter à court terme avec la présence, comme à la Confédération européenne des syndicats (CES), de la CFDT. La centrale de M. Edmond Maire a quitté la CMT en 1979 et son conseil national a décidé en octobre 1986 de faire la proposition au prochain congrès confédéral – en novembre 1988 à Strasbourg – de se prononcer pour une adhésion en bonne et due forme à la CISL. A Melbourne, la CFDT figure parmi les invités avec une délégation conduite par M. Albert Mercier, secrétaire national.

L'indépendance de la Nouvelle-Calédonie

Dans l'immédiat, la délégation FO risque d'avoir à faire face à Melbourne à quelques offensives hostiles à la politique française – tant à propos des essais nucléaires à Mururoa que de la Nouvelle-Calédonie, – qui sont devenues traditionnelles dans le Pacifique. Ainsi, la quatrième conférence syndicale du Pacifique sud de la CISL et de son organisation régionale pour l'Asie ont demandé à la CISL de soutenir leur appel au gouvernement français pour qu'« *il accorde avec effet immédiat l'indépendance totale à la Nouvelle-Calédonie* ».

En revanche, il est peu vraisemblable, comme à Oslo en 1983, que le congrès soit le théâtre de nouveaux affrontements sur le désarmement. Il y a près de cinq ans, la CISL avait demandé « *en même temps* » le retrait des SS-20 soviétiques et l'abandon du déploiement des Pershing-II et des missiles Cruise américains. L'AFL-CIO et FO avaient alors mis en garde les congressistes contre toute concession au pacifisme. Depuis, il y a eu l'accord signé à Washington entre les Etats-Unis et l'URSS. Mais FO pourrait toutefois faire entendre sur ce sujet sa différence. Elle avait ainsi refusé de se joindre à la délégation conduite par le président de la CISL, M. Narayanan (Malaisie), et son secrétaire général, M. John Vanderveken (Belgique), qui a rencontré successivement M. Gorbatchev, le 9 octobre 1987 à Moscou, et M. Reagan, le 21 janvier 1988 à Washington. FO ne veut pas entendre parler, à la différence du DGB ou du TUC, du moindre contact, proche ou lointain, avec l'URSS et les pays de l'Est.

Les effets de l'internationalisation

L'essentiel des débats à Melbourne devrait être consacré à la discussion d'un rapport de 145 pages intitulé « *Relever le défi du changement* », qui souligne « *la nécessité pour les syndicats de prendre pleinement en considération les effets profonds de l'internationalisation* ». « *Le but fondamental du mouvement syndical libre*, proclame-t-il d'emblée, *est d'arriver à la justice sociale et à la prospérité économique par une extension de la démocratie* ». Tout en réaffirmant qu'il n'y a « *pas de modèle unique de syndicat* », ce document souligne le rôle de la CISL pour « *aider les syndicats à s'adapter à un monde rapidement changeant* ». « *L'absence d'une organisation syndicale parmi la grande majorité des plus pauvres dans les zones rurales et les bidonvilles des pays en voie de développement*, note le rapport, *est le défi le plus important* ».

Ce rapport passe longuement en revue la situation de l'économie mondiale, en affirmant que, « *si des changements de politique importants n'interviennent pas pour promouvoir la croissance dans les pays en voie de développement comme dans les pays industrialisés, la stagnation persistera* ». Il estime que la « *crise de la dette* » a révélé un « *profond sentiment d'injustice* » dans de nombreux pays en voie de développement et qu'elle « *impliquera des réformes du système monétaire international et la démocratisation du processus d'élaboration de politiques dans les pays débiteurs* ». Réservée face aux privatisations, critique sur la flexibilité – utilisée dans certains cas « *pour défier les droits fondamentaux de l'organisation syndicale et de la négociation collective* », – la CISL demande, comme à Oslo, des discussions tripartites gouvernements-employeurs-syndicats pour participer au « *processus d'ajustement aux nouvelles circonstances économiques* » nationales et internationales.

La grande variété des pratiques syndicales de ses affiliés conduit la CISL à une approche prudente de l'adaptation du syndicalisme. Si elle reconnaît un certain déclin des syndicats dans l'industrie, elle l'impute pour l'essentiel à la récession générale et au chômage, les femmes venant renforcer les effectifs syndicaux dans d'autres pays.

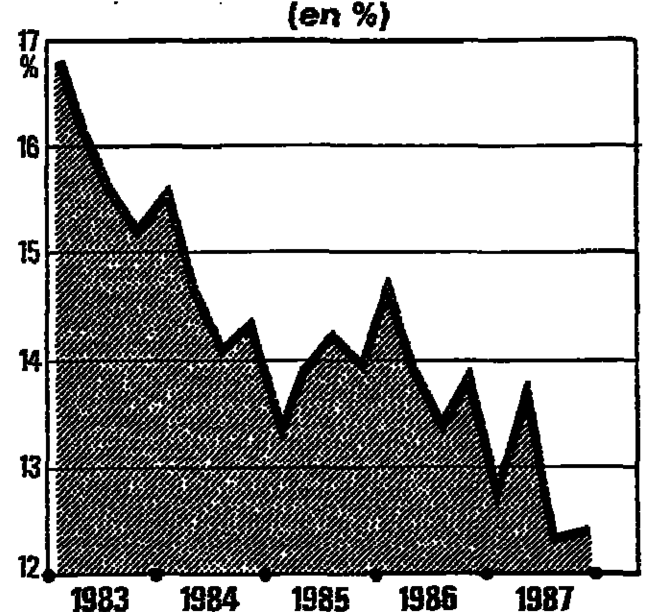
Le rapport invite les syndicats à présenter de « *nouveaux sujets* » à la table de négociation, à planifier « *soigneusement* » la grève, à développer « *une participation active informée* » de leurs adhérents, à « *s'accommoder aux besoins diversifiés* » des nouveaux adhérents, à s'implanter dans les secteurs non organisés et les PME sans délaisser des groupes comme les cadres, les étudiants, les chômeurs et les retraités, voire à étendre les « *services spécialisés* ». Autant de sujets sur lesquels différentes approches pourraient apparaître...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) American Federation of Labour – Congress of Industrial Organizations.

FINANCES

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES (en %)



Le taux d'épargne dans les ménages recule de plus d'un point en 1987, pour s'établir à 12,8 % du revenu disponible des particuliers après 14 % en 1986. Ce taux est le plus bas enregistré depuis très longtemps, et il se situe à plus de 5 points au-dessous des niveaux d'il y a dix ans. Une baisse considérable dans un pays où traditionnellement l'épargne était l'une des plus élevées du monde. Ce mouvement est inquiétant, puisque jusqu'à la fin des années 70 l'épargne des ménages était suffisante pour financer les besoins des entreprises.

● RECTIFICATIF. – Deux lignes interverties ont rendu incompréhensible un passage de l'article intitulé : « Le programme Eurêka : la moitié des projets de recherche européens impliquent des sociétés françaises » (*le Monde* daté 13-14 mars). Il fallait lire, au 2e paragraphe : « Lors de la prochaine réunion à Copenhague, une vingtaine de nouveaux projets au moins, à participation française, seront approuvés... »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Simco – UNION POUR L'HABITATION

Le conseil d'administration, réuni le 10 mars 1988, a arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Les comptes de l'exercice font apparaître, après dotation aux amortissements et provisions, un bénéfice de 259 825 057 F, dont 32 803 821 F de plus-values nettes sur cessions d'immobilisations, contre un bénéfice de 221 759 591 F, dont 18 512 556 F de plus-values au titre de l'exercice 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 23 juin 1988 de distribuer un dividende de 25,30 F par action, dont 0,30 F non soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, contre 24,20 F au titre de l'exercice 1986.

Après avoir acquis définitivement le centre de distribution à l'enseigne « Usines Center » à Evry pour 138 000 000 F HT, la société a décidé d'acheter l'immeuble de bureaux de 6 000 m2 situé 20, rue de la Ville-l'Evêque à Paris-8e, ce qui porte à 900 000 000 F environ le programme d'investissement initié en 1986.

Tous les immeubles en cours de construction seront achevés et mis en exploitation d'ici à la fin de l'année en cours ; une partie des surfaces est déjà louée ou réservée.

Les ventes par appartement réalisées au cours de l'exercice 1987 ont porté sur sept ensembles d'habitation : 194 appartements ont été cédés pour un montant total de 60 800 000 F, et l'entrepôt situé à Villeneuve-Loubet a été vendu pour une somme de 8 600 000 F ; en outre, la société a décidé la mise en vente des deux immeubles de Massy comportant 101 appartements.

L'emprunt convertible de 300 000 000 F émis par la société, en février 1988, a rencontré un vif succès tant auprès des actionnaires que du public.

BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de M. Charles Delamare a arrêté les comptes de l'exercice 1987, qui seront soumis à l'assemblée générale du 18 avril prochain.

Le résultat net de la société BAC, maison-mère, est de 47 553 000 FF contre 43 831 000 FF en 1986.

Le bénéfice net consolidé est de 61 392 000 FF, montant supérieur de 11 % aux prévisions établies en juin dernier. Il est rappelé que le résultat consolidé de 1986 (56,3 millions de FF) comprenait des profits exceptionnels de 12 millions de FF environ.

Le chiffre d'affaires a atteint 1 868 millions de FF (+ 72 %), le total du bilan s'élevant à 4 758 millions de FF contre 2 905 millions de FF en 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale un dividende global de 4,50 FF (3 FF net + avoir fiscal) contre 1,50 FF l'année précédente.

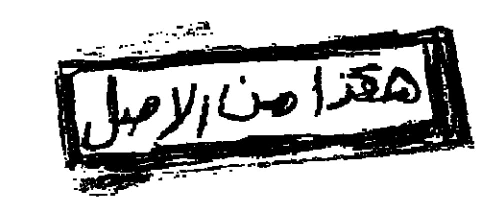
Dans son allocution, M. Sarkis Bedoian, vice-président-directeur général, a expliqué que ce résultat avait été obtenu par le développement des activités d'ingénierie financière qui ont plus que compensé la diminution des marges sur les opérations d'arbitrage.

La BAC a sensiblement augmenté ses interventions sur le marché immobilier et développé sa SICOMI BAC-BAIL, dont le capital a été porté à 650 millions de FF et qui doit être introduite en Bourse dans deux ans.

Le volume des capitaux confiés à la BAC par sa clientèle institutionnelle a par ailleurs fortement augmenté, notamment avec le développement des OPCVM. (+ 190,4 %).

M. Bedoian a également annoncé la création d'une nouvelle société BAC-FINANCES pour intervenir sur les marchés internationaux. La BAC accentue ainsi sa vocation de spécialiste de l'ingénierie financière auprès des entreprises et des investisseurs institutionnels.

Depuis le début de 1988, le développement de l'activité se poursuit à un rythme élevé ; il est prévu une augmentation de résultat de 15 à 20 %, pour l'exercice en cours.



Économie

AFFAIRES

Les Japonais passent par l'Est

Suzuki installera une usine d'assemblage automobile en Hongrie

Selon un accord préliminaire hungaro-japonais, conclu début mars à Budapest, le constructeur japonais Suzuki installera une usine d'assemblage d'une capacité de 50 000 voitures (de type Alto, voitures de 800 centimètres cubes de cylindrée) en Hongrie d'ici à 1990, dont la moitié sera exportée. L'assemblage d'une voiture familiale (avec une capacité également de 50 000 véhicules par an) est envisagée dans un second temps.

Le projet, d'un montant de 225 millions de dollars, doit être financé par la création d'une société mixte hungaro-japonaise, qui pourraient intervenir avant la fin de l'année, selon le directeur général de l'Institut de *développement* d'Etat, membre du comité directeur du consortium hongrois composé de vingt-cinq banques, compagnies d'assurances et entreprises industrielles, composé pour ce projet. Ce consortium détiendrait 60 % du *capital de la société mixte, le reste* serait aux mains des Japonais – le constructeur Suzuki, la société de commerce Itoh et des banques japonaises.

La Hongrie ne dispose pas d'usine automobile et importe 120 000 voitures par an venant des pays du COMECON, généralement des *modèles fabriqués sous licence occidentale*. Le parc automobile hongrois s'élève à 1,6 million de voitures particulières, dont un tiers a plus de dix ans. – (*AFP.*)

● **Le plus long tunnel sous-marin du monde au Japon.** – Le plus long tunnel sous-marin du monde a été inauguré le 13 mars au Japon. Cette liaison ferroviaire est longue de 53,9 km et relie les îles de Honshu et Hokkaïdo, sous le détroit de Tsugaru. Le tunnel est situé à 240 mètres sous la surface de la mer. Le prix de cet ouvrage, qui a exigé des travaux pendant vingt-cinq ans, est évalué à 8,2 milliards de dollars. – *(AFP, Reuter)*

(Lire dans « le Monde de l'économie » l'article de Philippe Pons).

Le gouvernement arrête une série de mesures en faveur de Saint-Pierre-et-Miquelon

Le gouvernement vient d'arrêter une série de mesures en faveur de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont l'économie subit *les contrecoups de la crise de la* pêche, qui envenime les relations entre la France et le Canada.

Au cours des trois derniers mois, les captures des Saint-Pierrais, qui ne peuvent plus accéder aux eaux canadiennes, ont baissé de 50 %.

Les mesures financières concernent l'indemnisation du chômage partiel, l'engagement de travaux d'infrastructure et des concours de *trésorerie pour les entreprises* de pêche. En outre, l'archipel a été déclaré zone sinistrée.

Le comité économique et social de l'archipel a proposé la mise en vigueur, par Paris, de mesures de rétorsion à l'égard des produits de la mer canadiens importés en France. Ces importations ont représenté 430 millions de francs en 1987.

ÉTRANGER

Pendant quarante ans

Shell exploitera le gisement de gaz péruvien de Camisea

LIMA
de notre correspondante

L'énorme gisement de gaz naturel de Camisea, d'une valeur de 20 milliards de dollars, susceptible d'approvisionner en énergie le Pérou pendant tout le vingt et unième siècle, sera exploité par le consortium anglo-néerlandais Shell qui en avait fait la découverte en février 1987.

Le gouvernement péruvien et la Shell ont en effet souscrit, le 10 mars, un accord de base pour l'exploitation du gaz et des condensés de Camisea. Le contrat – contrat de service – sera signé en août prochain. La Shell sera responsable, pendant quarante ans, de l'exploitation de 333 millions de mètres *cubes de gaz, permettant d'obtenir* 80 000 barils de condensés par jour.

L'investissement initial estimé par les experts est de 1 290 millions de dollars (environ 7,3 milliards de francs). Une somme importante qui s'explique par le fait que le gaz, qui se trouve dans la forêt amazonienne du département de Cuzco, doit traverser les Andes pour être acheminé vers Lima, la capitale, située sur la côte. A lui seul, le gazoduc de 580 kilomètres de long coûtera 700 millions de dollars.

Cette infrastructure devrait fonctionner en 1993. L'utilisation du gaz, après reconversion de l'industrie, permettra d'économiser jusqu'à 55 000 barils de pétrole par jour, et de supprimer des importations de kérosène.

Depuis 1981, la Shell explorait une aire de 2 millions d'hectares dans le département de Cuzco. Elle avait investi près de 200 millions de dollars dans la prospection du pétrole, sans en découvrir en quantité suffisante. Mais elle a finalement enlevé le contrat d'exploitation du gaz, devant la Mobil Oil de New-York et la Junior Oil de Californie, et bénéficie d'une législation sur les hydrocarbures particulière*ment libérale depuis que le régime* social-démocrate présidé par Alan Garcia l'a modifiée, le 26 décembre dernier.

Cet accord de base entre la Shell et le gouvernement péruvien va raviver la polémique entre l'APRA, le parti au pouvoir, et la *deuxième force politique* du pays, la gauche unie, qui avait présenté un recours en référé pour que les gisemens de Camisea soient exploités par l'entreprise d'Etat Petroperu.

En effet, les réserves nationales *pétrolières ont accusé une brusque* chute depuis 1986. Elles sont actuellement estimées à 450 millions de barils et cessent de décroître. L'Occidental Petroleum Company, qui assure la plus grande partie de la production, a investi dernièrement 35 millions de dollars pour forer sept puits sans valeur commerciale.

Or le pétrole a une importance capitale dans l'économie péruvienne. Il constitue les deux tiers de la consommation énergétique, le dixième du PIB, le cinquième des exportations, et couvre aussi le cinquième des dépenses de l'Etat.

C'est d'ailleurs parce que le budget de l'Etat est tellement tributaire du pétrole que l'entreprise d'Etat, Petroperu, enregistre une perte journalière de 1,5 million de dollars.

Les prix du pétrole et de ses dérivés ont été majorés le 8 mars de 60 % à 115 % (les prix n'avaient augmenté que de 35 % depuis 1985 contre une inflation de 232 % ; *l'eau minérale* coûtait plus cher que l'essence...), mais c'est une fois encore pour renflouer les caisses de l'Etat.

NICOLE BONNET.

Le Brésil dans une mauvaise passe

La production chute, l'inflation s'accélère

Seule une aide du Fonds monétaire international (FMI) évitera au Brésil d'être frappé par la récession, a déclaré dimanche 13 mars le ministre brésilien des finances, M. Mailson da Nobrega.

M. da Nobrega a fait cette déclaration après la publication des chiffres de l'Institut de la statistique faisant état d'une chute de 8,6 % de la production industrielle au cours des douze derniers mois.

Pour le ministre, *« le Brésil est entré dans un processus de récession évident »*, et la seule solution pour éviter au pays une chute de sa croissance économique est de signer un nouvel accord avec le FMI.

La récession actuelle est d'autant plus préoccupante que la brutale baisse de la consommation également enregistrée durant les deux premiers mois de l'année n'a pas été accompagnée d'un *ralentissement* de l'inflation comme logiquement l'escomptaient les experts.

On s'attend à une hausse des prix pour le mois de février de l'ordre de 18 %, contre 16,75 % en janvier et 14,14 % en décembre. La valeur du cruzado ne cesse de suivre une courbe descendante depuis juillet 1987.

Excluant désormais tout blocage des prix en raison de l'inefficacité avérée de ce moyen, le gouvernement préparerait un plan pour combattre l'inflation en s'attaquant au déficit public, qui correspond à plus de 5 % du PIB, et ce conformément aux souhaits du FMI. Pour ce faire, la mesure essentielle viserait à une compression importante de la masse salariale de la fonction publique. Déjà, les tarifs publics ont été fortement augmentés depuis fin 1987 (90 % entre décembre et février).

Le FMI peut, selon M. da Nobrega, attirer de nouveaux investissements étrangers, comme ceux qu'a favorisés le Club de Paris, qui finance 40 % des importations de capitaux du pays. Il peut également faciliter les négociations avec le Japon, qui se prépare à devenir *« un important exportateur de capitaux »* vers le Brésil.

Le ministre des finances a ajouté que le retour du Brésil au sein du FMI a été compris aussi bien par la classe dirigeante que par la classe ouvrière, dont plusieurs de ses responsables l'ont déjà assuré de leur soutien. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Republic National Bank of New York (France)

R.N.B.

Le Conseil d'Administration de la Banque, réuni le 3 Mars 1988 sous la présidence de Monsieur Michel ERNST, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1987.
Le total du bilan ressort à 3.773.000.000 de Francs. Après amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net de l'exercice 1987 atteint 8.471.000 Francs, chiffre inférieur aux résultats de l'exercice 1986 en raison d'importants investissements et des efforts de recrutement de personnel liés à la création de nouvelles activités.

Les comptes seront soumis à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
Au cours de cette même séance, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Gilbert Lasfargues en qualité d'Administrateur de la Société et, sur proposition du Président, l'a nommé Directeur Général-Vice Président.



Siège social : 20, place Vendôme - 75001 PARIS
Tél. : 42.60.38.64.

Économie

Le dixième anniversaire du FIDA

Cent dix pays bénéficient des aides du Fonds international de développement agricole

D'après les dernières statistiques publiées le 8 mars par la Banque mondiale, les revenus ont chuté en moyenne de 25 % dans les pays d'Afrique noire au cours de la décennie écoulée. Le Nigéria, victime de la chute des prix pétroliers, et les pays touchés par la guerre civile – Ethiopie, Angola, Mozambique – figurent parmi les plus mal lotis. A ces difficultés économiques aiguës qui précipitent une crise financière d'ampleur croissante en Afrique s'ajoutent de nouvelles contingences agricoles.

Selon un rapport de la FAO publié récemment à Nairobi, quarante-cinq pays d'Afrique subsaharienne devront importer en 1988 9,3 millions de tonnes de céréales, soit 1,8 million de tonnes (25 %) de plus que l'an passé. Cette dépendance accrue vis-à-vis des approvisionnements extérieurs est la conséquence directe d'une chute de 15 % des récoltes en 1987. Le même document précise que, pour l'année en cours, les besoins d'aide alimentaire de l'Afrique devraient, dans quarante-deux pays sur quarante-cinq, progresser de 40 %. L'Angola, le Bénin, le Botswana, le Tchad, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Niger et, bien sûr, l'Ethiopie comptent parmi les plus fragiles. Si la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) connaît une crise financière grave due notamment aux retards de versement des cotisations des Etats-Unis, le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) semble en mesure de surmonter ses problèmes budgétaires pour s'atteler à la lourde tâche du développement des cultures en Afrique.

ROME
de notre correspondant

Le Fonds international de développement agricole vient de passer le cap de la décennie. Né à Rome de la décision des puissances industrielles de l'OCDE et des Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de conjuguer leurs efforts pour aider des projets de développement ruraux dans les pays les plus pauvres de la planète, le FIDA avait, au début des années 80, connu bien des difficultés et paru même menacé. La baisse des revenus pétroliers et la méfiance de l'administration Reagan (mal disposée par principe envers toutes les institutions multilatérales) ont, deux années durant, en 1984 et en 1985, fait craindre le pire.

La dotation initiale du Fonds – 1 milliard de dollars pour trois ans prêtés à des conditions exceptionnelles (1) – n'avait déjà été reconstituée que péniblement en 1981, après que les pays industrialisés eurent accepté d'en prendre en charge 58 %, alors que la répartition initiale était de 50 %-50 %.

La deuxième dotation a été effectuée après plus de trois ans de piétinements. Le FIDA ne fut sauvé *in extremis* qu'après la visite à Rome de plusieurs commissions parlementaires américaines certifiant son efficacité, et au prix d'une « astuce » financière défendue par son président, l'Algérien Idriss Jazairy : la création d'un « programme spécial pour l'Afrique subsaharienne », dont les contributions (300 millions de dollars), toutes fournies sur une base volontaire par les « industrialisés », servaient à garder une certaine consistance au FIDA, tandis que le fonds proprement dit demeurait, quoique fortement réduit (à 480 millions de dollars), paritaire ou quasi paritaire OCDE-OPEP.

110 bénéficiaires

C'est donc dans une certaine sérénité que les responsables du Fonds ont pu récemment accueillir le pape, hôte d'honneur des cérémonies du dixième anniversaire (2). Jean-Paul II y a rendu hommage à l'une des caractéristiques les plus originales du FIDA au-delà de son mode de financement : la participation des bénéficiaires à sa gestion (3). Près de cent dix pays en voie de développement en sont, en effet, membres de plein droit – ce qui ne laisse hors du FIDA que le bloc des pays de l'Est, la Chine figurant dans le groupe asiatique des bénéficiaires. Plus de trois cents projets dans les domaines de l'élevage, de la pêche, de l'irrigation et, plus généralement, du développement agricole et rural ont été financés en dix ans : 40 % en Asie, presque autant en Afrique et le reste en Amérique latine.

Pour la troisième reconduction du Fonds, à quoi l'on travaille déjà à Rome, l'hypothèse est de maintenir un tronc central (toujours environ 450 millions de dollars, selon une répartition approximative 60 %-40 % entre l'OCDE et l'OPEP) et d'établir une nouvelle contribution volontaire fondée non sur la poursuite d'un programme pour l'Afrique subsaharienne, mais sur un modeste apport des plus riches parmi les pays bénéficiaires (on songe à 75 millions de dollars) et sur un effort d'environ 150 millions de dollars des pays développés. Ainsi serait une nouvelle fois sauvé le principe de (quasi-) parité OPEP-OCDE, qui est la raison d'être du FIDA, et l'efficacité de l'institution, qui suppose une certaine masse de manœuvre financière. Des pays comme l'Inde, le Mexique, le Brésil, l'Argentine, la Chine, la Corée du Sud se sont ainsi montrés plutôt réceptifs à l'hypothèse de modiques contributions (de 5 à 10 millions de dollars chacun) sur une base volontaire.

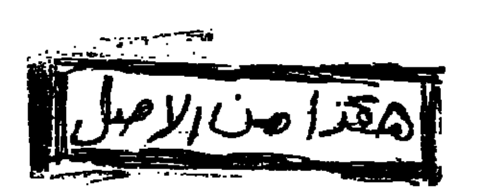
JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Les prêts les plus favorables sont à cinquante ans avec dix ans de délai de grâce et un taux d'intérêt de 1 %.

(2) La France est devenue, grâce à un nouveau taux annoncé à l'occasion du dixième anniversaire, le principal contributeur volontaire pour un montant de 39 millions de dollars (environ 215 millions de francs).

(3) Chaque « catégorie » d'Etat (20 « industrialisés » ; 12 « pétroliers » ; 110 « en voie de développement ») délègue pour trois ans, à l'occasion du conseil annuel des gouverneurs, six des siens comme membres d'un conseil d'administration siégeant trois fois l'an à Rome pour suivre les activités du Fonds.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Marchés financiers

Ancien syndic des agents de change et président des caisses d'épargne

Yves Flornoy est mort

Yves Flornoy, décédé le samedi 12 mars à son domicile, à l'âge de cinquante-neuf ans, était un agent de change qui sortait de l'ordinaire et qui aura marqué durablement les métiers de l'épargne. *« Un homme actif, qui se dépense sans compter pour sa profession et dont les résultats personnels sont brillants. »* Tel était le jugement formulé autour de la « corbeille » et qui émanait de ses pairs au moment où ils le réélisaient comme syndic de leur compagnie, et cela pendant huit années consécutives, malgré le ressentiment que soulevait parfois son réformisme jugé trop dérangeant et trop activiste.

A ce titre, se départant de la réserve dont faisaient preuve habituellement ses prédécesseurs, M. Flornoy avait, dès le départ, décidé d'être un « syndic de combat » et d'utiliser les médias. Sitôt élu, il avait entrepris de réagir contre les grèves sauvages qui faisaient de la Bourse de Paris la seule au monde à suspendre périodiquement ses cotations (quatre semaines en 1979 notamment). A cet effet, il avait instauré un « service minimum » dans des circonstances souvent acrobatiques. Parallèlement, il s'était attaqué à la réforme de cette Bourse de Paris *« qui fonctionnait comme au siècle dernier »*. Fin 1976, il mit en route l'étude du marché unique, terme et comptant, qui aboutit sept ans après.

A défaut d'avoir pu établir la cotation continue, en fonctionnement depuis l'an dernier, il tint sur les fonts baptismaux le second marché, ce vivier des sociétés régionales nouvellement introduites dont le succès initial fut spectaculaire.

Homme public enfin, M. Flornoy avait publié de très nombreux articles dans la presse, notamment, dans nos colonnes, « Une lettre à un futur ministre sur la simple survie de l'etat d'actionnaire » au lendemain du 10 mai 1981. Il s'exprimait souvent à la radio et apparaissait fréquemment à la télévision sur les sujets intéressant l'épargne et la Bourse.

Il alliait une forte intelligence à une grance capacité de travail, qui l'avait poussé à accepter de nombreuses fonctions, que ce soit à la chambre de commerce de Paris, dont il présidait la commission des finances, au Conseil économique et social ou à l'Agence d'évaluation financière (ADEF). Depuis mai 1987, M. Flornoy présidait le conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP) et celui de la SOREFI Ile-de-France, abordant ainsi, après la vente de la majorité du capital de sa charge d'agent de change (Nivard-Flornoy) à la Banque Morgan, une seconde série d'activités que la mort est venue interrompre. Musicien averti, il était chef d'orchestre et de chœurs (il avait créé la chorale Montjoie).

Homme de foi et homme de cœur enfin, dont la convivialité lui ouvrit bien des portes, il avait consacré une partie de son temps aux handicapés.

F. R.

[Né le 9 mars 1929 à Paris, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, Yves Flornoy était agent de change près la Bourse de Paris depuis 1962. Syndic de la Compagnie nationale des agents de change de 1976 à 1984, membre de la commission des opérations de Bourse de 1977 à 1985, il avait présidé la Fédération internationale des Bourses de valeurs mobilières puis le Comité de Bourse de la Communauté européenne.]

IBM s'allie pour imposer ses nouveaux micro-ordinateurs

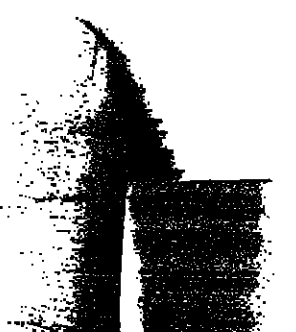
IBM cherche à éviter que l'histoire ne bégaie : plutôt que de risquer de voir sa nouvelle gamme de micro-ordinateurs copiée sauvagement, comme le fut son PC, le géant américain a choisi de s'allier à d'autres constructeurs, auxquels il vendrait le « cœur » de ses nouvelles machines, les PS (Personal System).

Un contrat spécial, dit OEM (Original Equipment Manufacturer), a ainsi été conclu avec le groupe électronique britannique Ferranti.

Vendredi 11 mars, IBM indiquait que d'autres négociations de ce type étaient en cours avec des constructeurs informatiques européens, sans toutefois préciser leurs noms. Ceux d'Olivetti et de Siemens ont été avancés, mais les groupes italien et allemand ont tous deux démenti. Cette démarche montre en tout cas la volonté du géant américain d'imposer en Europe son nouveau standard, lancé il y a un an d'une façon nouvelle.

La prolifération d'ordinateurs personnels produits à bas prix en Asie du Sud-est – les « clones » – avaient en effet empêché ces dernières années le géant d'Armonk d'asseoir sa domination sur les micro-ordinateurs PC de la première génération.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987

	4 mars	11 mars
Valeurs franç. à rev. variable	107	103,9
Valeurs industrielles	108,5	106,7
Valeurs étrangères	105	107,8
Pétroles-Energie	107,7	107,8
Chimie	102,8	102,7
Métallurgie, mécanique	107,1	106,9
Electricité, électronique	116,3	115,2
Bâtiment et matériaux	101	99,9
Ind. de consommat. non alim.	105,6	102,7
Agro-alimentaire	106,7	106,1
Distribution	97,6	96
Transports, loisirs, services	110,6	110,6
Assurances	101,6	111,8
Crédit banque	106,1	103,7
Sicomi	98,7	98,9
Immobilier et foncier	91,1	89,9
Investissement et portefeuille	106	103,7
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,9	102,7
Emprunts d'Etat	104,8	103,4
Emprunts garantis et assimilés	103,4	102,3
Sociétés	103,9	103,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 621,5	2 546,6
Valeurs étrangères	3 497,5	3 590,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	378,3	367,3
Valeurs étrangères	473,1	485,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120	118,6
Emprunt d'Etat	118,4	116,8
Emprunts garantis et assimilés	119,9	118,6
Sociétés	121	120,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	298	294,8
Produits de base	196,7	196,1
Construction	317,4	310,6
Biens d'équipement	228,3	227,2
Biens de consom. durables	386,3	387,7
Biens de consom. non durables	403,8	392,8
Biens de consom. alimentaires	371,7	367
Services	278,9	276,3
Sociétés financières	381,9	378
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	300,8	294,2
Valeurs industrielles	286,4	283,5
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	236,3	234,2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 3 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	391 566
dont :	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	92 821
ECU	57 531
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 865
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	58 840
dont :	
Concours au Trésor public	49 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	171 704
dont :	
Effets escomptés	55 720
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 911
5) DIVERS	11 825
Total	709 848

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	216 931
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 501
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	30 466
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	102 695
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	66 549
5) ECU A LIVRER AU FECOM	74 073
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	259 363
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 332
8) DIVERS	11 483
Total	709 848

Japon

Le krach d'octobre pèse sur les profits du courtage

Les quatre plus grandes firmes de courtage japonaises devraient enregistrer des baisses de plus de 30 % de leurs bénéfices (avant impôts) pour le semestre s'achevant le 31 mars prochain par rapport à la même période de l'an passé en raison du krach boursier d'octobre. Telles sont les conclusions auxquelles un organisme nippon de prévisions économiques est parvenu.

Toutefois, sur l'ensemble de l'année, l'actuelle remontée des cours des actions corrigerait cette baisse.

Les quatre grandes firmes – à savoir, Nomura, Yamaichi, Daiwa et Nikko – accuseraient une baisse de 16 % de leurs bénéfices pour l'ensemble de l'année (qui se terminera fin septembre), ajoute-t-on de même source.

Les bénéfices avant impôt pour le semestre devraient, selon les estimations, se situer à 170 milliards de yens (1,33 milliard de dollars) pour Nomura (en baisse de 30 %), à 110 milliards de yens (866 millions de dollars) pour Daiwa (en baisse de 27 %), à 80 milliards de yens (629 millions de dollars) pour Nikko (en baisse de 39 %), et à 75 milliards de yens (590 millions de dollars) pour Yamaichi (en baisse de 35 %).

Les résultats de ces sociétés se sont donc nettement dégradés à la suite du krach d'octobre, si on les compare aux chiffres fournis mardi pour l'année 1986-1987 par la Teikoku Data Bank.

TOKYO, 14 mars ↓

La baisse reprend

Amorcé ces derniers jours après six semaines de hausse, le mouvement de baisse a repris lundi à Tokyo. Il s'est accéléré au cours de la journée, si bien que le Nikkei, en repli de 37,95 points en fin de matinée, accusait à la clôture une perte de 110,22 points à 25 433,51.

Cette baisse a été pour l'essentiel alimentée par des ventes bénéficiaires. Les grands investisseurs, nationaux comme étrangers, sont restés à l'écart. Tous attendent la publication jeudi aux Etats-Unis des chiffres sur le commerce extérieur américain pour janvier avant d'établir leur stratégie.

Ce qui n'a pas empêché ce marché d'être actif avec plus de 1,3 milliard de titres échangés contre moins de 1 milliard vendredi.

Certaines valeurs fortement capitalisées, concernant notamment l'industrie de l'acier et les chantiers navals, ont continué de progresser.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 14 mars
Akai	597	630
Bridgestone	1 310	1 320
Canon	1 130	1 130
Fuji Bank	3 420	3 430
Honda Motors	1 680	1 660
Matsushita Electric	2 550	2 530
Mitsubishi Heavy	663	659
Sony Corp.	5 190	5 140
Toyota Motors	2 380	2 350

FAITS ET RÉSULTATS

● **Jacobs-Suchard : 39 % de profits en plus.** – Le groupe suisse Jacobs-Suchard (chocolat, café) a enregistré pour 1987 un bénéfice de 265 millions de francs suisses (FS), en hausse de 39 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 16,6 % pour atteindre 6,10 milliards de francs suisses. Les dividendes seront augmentés pour la sixième fois consécutive. Ils seront portés à 165 FS par action au porteur (160 FS en 1986), à 33 FS par action nominale (32 FS) et 16,50 FS (16 FS) par bon de participation.

L'année 1987 a été faste pour les chocolatiers suisses. Lindt et Spruengli ont également annoncé, il y a quelques jours, des bénéfices en hausse de 43 %.

● **Colt racheté par ses dirigeants.** – *Colt Industries Inc., le célèbre fabricant* américain de pistolets, va être acheté pour 661 millions de dollars *(17 dollars par action)* par ses dirigeants et par la firme d'investissements Morgan Stanley. L'annonce de cette nouvelle a *fait* monter l'action de 38 % en deux jours à Wall Street. Colt, un groupe diversifié engagé dans la fabrication d'équipements aéronautiques pour le Pentagone et de pistolets ainsi que de matériels industriels pour l'automobile, a dégagé l'année dernière un bénéfice net de 75 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de dollars.

Afin de défendre l'offre, qui sera réalisée en empruntant sur les résultats futurs de la firme ou sur les cessions d'actifs, le président directeur général de Colt, M. David Margolis, a souligné qu'après la restructuration du capital de sa société en 1986 l'action Colt *« n'a jamais dépassé le niveau de 16,25 dollars »*. Lors de la débâcle boursière d'octobre 1987, le titre Colt était tombé à 7 dollars. Il se situe actuellement aux alentours de 18 dollars.

Mais des analystes financiers ont souligné que les résultats financiers pour 1988 de Colt devraient être inchangés et que l'offre est de 8,3 fois supérieure aux résultats prévus.

● **La coop Lip rachetée par deux industriels jurassiens.** – L'ancienne *société Lip, devenue la SCOP Les* industries de Palente (Lip), en règlement judiciaire depuis le 28 août 1987 *(passif de 25 millions de francs)*, a été rachetée le 10 mars, par deux petits industriels du Jura. Ces deux repreneurs *sont épaulés* par un ancien responsable CGC et représentant au Conseil économique et social, M. Pierre Bey, avec l'appui de la CFDT de Franche-Comté. La nouvelle société, baptisée Lip Précisions SA et présidée par M. Pierre Bey, ingénieur de formation, ancien administrateur de la Compagnie générale d'électricité (CGE) et démissionnaire à cinquante-huit ans d'Alsthom-Belfort, reprendra 72 des 95 derniers salariés de l'usine. Le tribunal de commerce de Besançon a retenu ce projet de reprise plutôt que celui déposé par le PDG de Lip, Maurice Chaniot, conseiller régional PS du Jura, qui disposait de l'appui en capitaux d'une société suisse.

L'enjeu pour les nouveaux dirigeants est d'améliorer coûte que coûte la productivité de l'entreprise. Le chiffre d'affaires de Lip s'est élevé à 17 millions de francs en 1987, soit 180 000 F par personne, quand il est près du triple dans les usines des deux repreneurs.

Rappelons que la marque horlogère Lip avait été rachetée, il y a plusieurs années, par la société bisontine Bonchellier (marque Kiplé).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	233	225	
Arnault & Associés	360	360	
Asystel	325	325	
B.A.C.	450	440	
B. Demachy & Assoc.	375	377	
B.I.C.M.	620	620	
B.I.P.	485	470	
Bolloré Technologies	756	784	
Boiron	745	755	
Câbles de Lyon	916	907	
Calberson	625	616	
Canal Plus	442	438	
Cardif	1221	1205	
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	255	255	
C.A.T.C.	127	127	
C.D.M.E.	802	834	d
C. Equip. Elect.	296	295	
C.E.G.I.D.	523	505	
C.E.G.E.P.	160	160	
C.E.P.-Communication	1175	1165	
C.G.I. Informatique	570	590	
Ciments d'Origny	447	456	
C.N.I.M.	290	279 40	
Concept	210	212	
Conforama	455	473 20	d
Dafsa	150	148	
Dauphin	3090	....	
Devanlay	1227	1180	
Deville	640	640	
Editions Belfond	126	123	
Elect. S. Dassault	400	400	
Elysées Investiss.	21 90	21 10	
Finacor	419	419	
Gaiatoil	627	602	
Guy Degrenne	748	818	d
I.C.C.	230	230	
IDIA	149	147	
I.G.F.	108	112 30	d
IN2	124	124	
Int. Metal Service	168	169	
La Commande Electro.	225	220	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	230	220 80
Loca Investissement	249	252
Locamic	180	180
Marin Immobilier	268 80	268 70
Metallurg. Minière	98 50	98 50
Métrologie Internat.	305	293
Métroservice	135	135
M.M.B.M.	440	450
Molex	240	235
Navale-Delmas	546	524
Olivetti-Logabax	200	192
Om. Gest.Fin.	300 10	305
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100 10
Razel	720	710
St-Gobain Emballage	1164	1140
St-Honoré Matignon	148 80	154 70
S.C.G.P.M.	133 70	133 70
Segin	245	250
Serna-Matra	572	562
S.E.P.	1160	1170
S.E.P.R.	1060	1050
Sigos	1196	1200
S.M.T.Goupil	226 60	220
Sodinforg	672	660
Supra	270	270
TF 1	190	185
Unilog	115	115
Union Financ. de Fr.	430	425
Valeurs de France	305	305

Marché des options négociables le 11 mars 1988

Nombre de contrats : 6 540

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	1,30	12	20	33
Lafarge-Coppée	1 200	15,50	79	57	97
Michelin	160	21	32	1	9,10
Midi	1 100	120	–	5	70
Paribas	320	2,50	18,50	27,70	45
Peugeot	920	29	90	22	75
Saint-Gobain	400	16	38	3,40	–
Thomson-CSF	152	10,50	22	3,50	11,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 mars 1988

Nombre de contrats : 53 000

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	102,65	101,05	100,50
Précédent	102,60	101	100,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,16	2,56	1,15	2,24

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6350 F ↓

L'effritement du dollar a repris lundi 14 mars sur toutes les places financières internationales. L'activité a été généralement assez faible. Les opérateurs attendent la publication jeudi des résultats du commerce extérieur américain pour janvier. Les estimations de déficit vont de 13,5 à 14,5 milliards de dollars.

FRANCFORT	11 mars	14 mars
Dollar (en DM)	1,6386	1,6575
TOKYO	**11 mars**	**14 mars**
Dollar (en yens)	127,90	127,23

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 mars)	7 3/4-7 13/16 %
New-York (11 mars)	6 5/8-6 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	10 mars	11 mars
Valeurs françaises	106,3	104,7
Valeurs étrangères	109,6	107,5
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	301	294,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 mars	11 mars
Industrielles	2 026,03	2 034,98

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 mars	11 mars
Industrielles	1 472,3	1 449,9
Mines d'or	249,7	248,6
Fonds d'Etat	90,53	90,47

TOKYO

	11 mars	14 mars
Nikkei Dow Jones	25 543,73	24 433,51
Indice général	2 091,42	2 074,52

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6385	5,6415	+ 45	+ 60	+ 100	+ 125	+ 340	+ 420
$ can.	4,4875	4,4930	– 36	– 9	– 52	– 15	– 121	– 23
Yen (100)	4,4415	4,4474	+ 123	+ 153	+ 255	+ 293	+ 856	+ 958
DM	3,3987	3,4020	+ 126	+ 145	+ 252	+ 278	+ 781	+ 859
Florin	3,0233	3,0261	+ 97	+ 110	+ 192	+ 211	+ 604	+ 662
FB (100)	16,2329	16,2486	+ 211	+ 302	+ 452	+ 583	+1 557	+1 979
FS	4,1262	4,1315	+ 215	+ 236	+ 415	+ 443	+1 212	+1 306
L (1 000)	4,5969	4,5875	– 169	– 122	– 282	– 223	– 674	– 532
£	10,4735	10,4847	– 97	– 52	– 164	– 96	– 401	– 214

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6	6 3/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	1 3/8	1 7/8	1 3/4	1 7/8	1 13/16	1 15/16	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	10 1/4	11 1/4	11	11 1/2	11	11 1/2	10 7/8	11 1/4
£	8 1/4	8 1/2	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16
F. franç.	7 5/8	8	7 15/16	8 1/8	8	8 3/16	8 5/16	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 11 MARS

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1601	4,5 % 1973	1598	....	....	....
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1065	B.N.P. T.P.	1073	1073	1073	....
997	C.C.F. T.P.	1060	1060	1060	....
1056	Créd. Lyon. T.P.	1072	1072	1072	....
1254	Renault T.P.	1280	1270	1265	– 1 17
1465	Rhone-Poul. T.P.	1546	1500	1500	– 2 98
1256	St-Gobain T.P.	1270	1269	1269	– 0 08
1190	Thomson T.P.	1199	1185	1185	– 1 17
390	Accor	367	356	355 10	– 3 24
620	Air Liquide	481	465	465	– 3 32
1950	Alcatel	1865	1849	1840	– 1 34
1240	Als. Superm.	1230	1195	1196	– 2 85
220	A.L.S.P.I.	238	235	220 40	– 7 39
250	Alsthom ★	245	245	245	....
1850	Arjom. Prioux	1970	1985	1988	+ 0 91
385	Aussedat-Rey	396 80	390 50	389	– 1 98
890	Aux. Entrepr. ★	795	770	785	– 1 26
680	Av. Dassault ★	613	612	625	+ 1 96
330	BAFP	347	335	337	– 2 88
280	Bail-Equipem. ★	285 30	285 20	280	– 1 79
860	Bail Investiss.	880	870	862	– 2 05
220	B.N.P. C.I.	233	228	229 90	– 1 33
405	Cie Bancaire ★	436 50	425	436	– 0 11
280	Bazar H.-V.	330	324	333	+ 0 91
360	Béghin-Say ★	409 80	389 80	397	– 3 12
670	Berger (Ma)	744	745	745	+ 0 13
650	Bic ★	552	552	560	+ 1 45
1000	B.I.S.	1029	1010	1018	– 1 07
2050	Bongrain S.A.	2005	2005	2005	....
900	Bouygues ★	820	805	785	– 4 27
48	B.P. France ★	73 90	71	72 50	– 1 89
4050	B.S.N. ★	4040	4000	3990	– 1 24
1610	Cap Gem. S. ★	1720	1680	1738	+ 1 05
1210	Carnaud	1295	1275	1275	– 1 54
2320	Carrefour ★	2120	2100	2107	– 0 61
114	Casino	128 20	124 10	124 10	– 3 20
98	Casino A.D.P.	102	100 20	99	– 2 94
970	C.C.M.C.	953	963	960	– 0 31
685	Cetelem	688	692	696	+ 1 16
540	Cerus	485	475	477	– 1 65
1320	C.F.A.O. ★	1270	1200	1220	– 3 94
250	C.G.E.	234	228 40	228 50	– 2 35
845	C.G.I.P. ★	870	851	850	– 2 30
790	Chargeurs S.A ★	815	800	800	– 1 84
825	Ciments franç. ★	840	805	815	– 2 98
450	Club Méditerr. ★	426	408	412 50	– 3 17
160	Codetel ★	161	163	160	– 0 62
300	Cofimeg	296	295	297	+ 0 34
1830	Coles	1791	1761	1761	– 1 68
179	Compt. Entrepr.	172 60	172	177	+ 2 55
545	Compt. Mod. ★	571	551	563	– 1 40
960	Créd. Foncier	916	905	901	– 1 64
370	Crédit F. Imm. ★	406	405	395	– 2 71
104	C.C.F.	116	113 50	113 80	– 1 90
515	Créd. Lyon. (CI)	511	491	491	– 3 91
795	Crédit Nat. ★	827	816	801	– 3 14
182	Crouzet ★	187	178 10	178 20	– 4 71
1900	Damart S.A.	1939	1945	1931	– 0 41
305	Darty ★	328 90	320	329	+ 0 03
250	Darty (DP)	256 30	243 30	251	– 2 07
1470	De Dietrich	1468	1458	1425	– 2 93
192	Dév. R.N.C. (Li)	197	197	197	....
620	D.M.C.	463	455	452	– 2 38
315	Drouot Assur.	301	297	299	– 0 66
1700	Docks France ★	1615	1655	1599	– 0 99
615	Dumez ★	539	525	530	– 1 67
1020	Eaux (Gén.)	1049	1037	1041	– 0 76
1020	Ecco ★	990	990	960	– 3 03
700	Electrobanc. ★	882	891	880	– 0 29
265	Elf-Aquitaine	262 50	259	263 50	+ 0 38
225	— (certific.)	240	234	235	– 2 08
800	Epeda-B-Faure	640	616	617	– 3 59
2500	Essilor	2326	2319	2307	– 0 82
1580	Essilor Int. (DP)	1465	1465	1490	+ 1 71
280	Esso S.A.F. ★	322 90	310	311	– 3 69
1330	Eurafrance	1272	1255	1245	– 2 12
910	Eurocom ★	900	898	917	+ 1 89
2470	Euromarché	2360	2301	2301	– 2 50
445	Europe n° 1 ★	416	419	406	– 2 40
27	Eurotunnel ★	34 40	34	34 10	– 0 87
855	Exor ★	840	840	819	– 2 50
695	Facom	748	760	808	+ 8 02
980	Fichet-Bauche	930	876	876	– 5 81
215	Finextel ★	214	212 50	211 10	– 1 36
100	Fives-Lille ★	85	85 90	83	– 2 35
1070	Fromageries Bel	1084	1051	1056	– 2 58
785	Gal. Lafayette ★	825	805	810	– 1 82
250	Gascogne	250	249	249	– 0 40
1190	Gaz et Eaux	1230	1222	1220	– 0 81
325	Géophysique ★	354	340	344	– 2 82
605	Gerland	495	478	480	– 3 03
420	GTM-Entrepose	496	486 50	479	– 3 43
520	Guyenne-Gas. ★	505	498	490	– 2 97
1740	Hachette ★	1705	1700	1695	– 0 59
545	Havas ★	518	516	516	– 0 39
440	Hénin (La)	440	439	417	– 5 23
1110	Hutchinson ★	1160	1140	1095	– 5 60
....	Imétal	150	154 90	155	+ 3 33
300	Imm. Plaine-M.	353	349	338 60	– 4 08
1100	Ingénico	1079	1075	1075	– 0 37
3300	Inst. Mérieux	3300	3236	3280	– 0 61
540	Interbail ★	523	524	523	....
800	Intertechnique	941	930	938	– 0 32
705	J. Lefebvre	685	680	675	– 1 46
1000	Lab. Bellon	1101	1102	1057	– 4
1190	Lafarge-Coppée	1189	1160	1160	– 2 43
1340	Lebon ★	1320	1320	1300	– 1 52
2550	Legrand ★	2470	2400	2420	– 2 02
1940	Legrand (DP) ★	1851	1850	1845	– 0 32
590	Leroy-Somer ★	557	530	549	– 1 44
1930	Lesieur	1700	1733	1733	+ 1 94
745	Locabail Immob.	761	763	769	+ 2 40
375	Locafrance ★	424 50	439	429 90	+ 1 27
805	Locindus	909	902	902	– 0 77
230	Luchaire	265 50	258	259	– 2 45
1840	L.V.M.H. ★	1826	1800	1792	– 1 86
1290	Lyonn. Eaux ★	1250	1245	1238	– 0 96
48	Mais. Phénix	50 50	50	48 05	– 4 85
335	Majorette (Ly)	352	344	344	– 2 27
255	Mar. Wendel ★	254 50	245	240	– 5 70
139	Matra	137 50	136	136	– 1 09
1790	Merlin-Gerin ★	1722	1720	1718	– 0 23
181	Michelin	184	178 30	180	– 2 16
1478	Midi (Cie)	1270	1230	1230	– 3 14
185	Midland Bk SA ★	188	187 30	180 10	– 4 20
455	Min. Salsig. (Ms)	510	510	510	....
32	M.M. Penarroya	36 45	35	36 90	+ 1 23
58	Moulinex	53	52	54	+ 1 89
895	Navig. Mixtes	848	840	837	– 1 30
101	Nord-Est ★	100	94 20	94 50	– 5 50
320	Nordon (Ny)	336	335	335	– 0 30
345	Nouvelles Gal.	375 20	370	369 50	– 1 52
705	Occid. (Gén.) ★	720	699	724	+ 0 56
990	Omn.F.Paris	960	950	900	– 6 25
795	Olida-Caby	210	199 10	199	– 5 24
....	Opfi-Paribas	289 90	275	281	– 3 07
2740	Oréal (L')	2831	2722	2800	– 1 10
290	Paribas	300	297	300	....
385	Paris-Réesc. ★	379	366	362	– 4 49
695	Pechelbronn ★	850	839	845	– 0 59
270	Penhoet	287	280	283	– 1 39
....	Pernod-Ricard ★	733	712	710	– 3 14
920	Peugeot S.A.	928	907	913	– 1 61
425	Poliet	434 50	421	420	– 3 34
705	P.M. Labinal	630	623	623	– 1 11
2530	Presses Cité ★	2550	2450	2590	+ 1 57
1130	Prétabail Sic.	1132	1139	1132	....
580	Primagaz	619	619	609	– 1 62
405	Printemps ★	422	405 20	403	– 4 50
1150	Promodès	1338	1315	1340	+ 0 15
890	Radiotechn.	911	876	877	– 3 73
....	Raff. Dist. Total	78 80	79 30	77 50	– 1 65
2300	Redoute (La) ★	2180	....	....	....
270	Robur financière	323	320	318	– 1 55
690	Roussel-Uclaf	836	805	810	– 3 11
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3580	R. Impériale (Ly)	3450	3530	3530	+ 2 32
150	Sade	163	160	160	– 1 84
1460	Sagem ★	1475	1446	1455	– 1 36
425	Saint-Gobain	423 50	415	414	– 2 23
1050	St-Louis	1019	1005	1017	– 0 20
980	Salomon	970	970	970	....
510	Salvepar	610	606	606	– 0 66
500	Sanofi ★	562	547	547	– 2 67
470	S.A.T. ★	483	479	470	– 2 69
36	Saulu.-Chât. (Li)	34 30	32 50	33	– 3 79
950	Saupiquet (Na)	1058	1030	1030	– 2 65
280	Schneider ★	272 70	265	261	– 4 29
39	S.C.O.A.	41 80	40 50	39	– 6 70
625	S.C.R.E.G.	551	530	530	– 3 81
685	Seb ★	673	659	652	– 3 12
410	Sefimeg ★	410	409	409	– 0 24
1340	S.F.I.M.	1500	1459	1444	– 3 73
29	S.G.E.	30 45	28 10	29 20	– 4 11
420	Signaux ★	510	492	494	– 3 14
750	Silic	746	731	731	– 2 01
530	Simco-U.P.H. ★	622	515	515	– 1 34
315	Simnor (Li)	316	315	315	– 0 32
740	Skis Rossignol	775	785	775	....
705	Slimineo	701	691	700	– 0 14
275	Société Générale	305	299	299	– 1 97
170	Sodexco	174	170 50	170 50	– 2 01
169	Sodero (Na)	174	174	174	....
2000	Sodexho ★	2105	2002	2025	– 3 80
92	Sogenal (Ny)	104 50	103 50	103 50	– 0 96
260	Sogerap	262	269 90	269	+ 2 67
2130	Somm-Allib. ★	2020	1960	1955	– 3 22
620	Source Perrier	611	596	591	– 3 27
640	Sovac ★	681	675	661	– 2 94
335	Spie-Batignol.	345	338	335 50	– 2 75
410	Strafor ★	435	430	420	– 3 45
260	Suez	243	239 50	240	– 1 22
345	Synthélabo ★	382	378	369	– 3 40
610	Talcs Luzenac	675	680	660	– 2 22
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
168	Thomson-C.S.F.	162 50	160	160	– 1 53
330	Total (CFP) ★	349 90	345 50	350	+ 0 03
71	— (certific.)	70	70	70 30	+ 0 43
1150	T.R.T. ★	1052	1010	1006	– 4 37
375	U.F.B.	402	393	389	– 3 23
725	U.I.C. ★	859	849	850	– 1 05
525	U.I.F. ★	545	545	535	– 1 83
850	U.I.S.	875	878	869	– 0 69
160	U.C.B. ★	197 90	192	187 30	– 5 36
725	Unibail	725	723	723	– 0 28
380	Valéo	399 50	389 80	389 80	– 2 43
45	Vallourec	67 20	67	67	– 0 30
310	Via Banque	328 90	317 90	324	– 1 49
620	Elf-Gabon	600	599	599	– 0 17
103	Amax Inc.	110	104 50	106	– 3 64
143	Amer. Express	156 50	150 60	150	– 4 15
170	Amer. Teleph.	160 50	158	160	– 0 31
94	Anglo Amer. C.	100	101 60	101 60	+ 1 60
490	Amgold	522	536	532	+ 1 92
800	BASF (Akt)	819	813	825	+ 0 73
855	Bayer	886	885	880	– 0 68
100	Buffelsfont.	109 50	107	106 50	– 2 74
133	Chase Manh.	142	141	140	– 1 41
50	De Beers	58 90	57 50	57 80	– 1 87
1400	Deutsche Bank	1440	1440	1428	– 0 83
790	Dresdner Bank	835	835	838	+ 0 36
69	Driefontein Ctd	70 60	69 95	69 95	– 0 92
490	Du Pont-Nem.	499	480	481	– 3 61
240	Eastman Kodak	245 10	239 50	239 50	– 2 28
33	East Rand	35 50	35 50	35 50	....
210	Electrolux	241 70	238 30	238 30	– 1 41
189	Ericsson	207	206	206	– 0 48
245	Exxon Corp.	241 90	237 50	237 50	– 1 82
250	Ford Motors	252	244	244	– 3 17
65	Freegold	65 50	66 45	66 50	+ 1 53
88	Gencor	93 50	95 40	95 40	+ 2 03
250	Gén. Electr.	255 10	246 40	246	– 3 57
780	Gén. Belgique	1268	1269	1270	+ 0 16
400	Gen. Motors	410	395 50	395 50	– 3 54
84	Goldfields	90	90	90	....
45	Gd Metropolitan	51	51 20	51 20	+ 0 39
52	Harmony	53 30	53	52 50	– 1 50
56	Hitachi	60 50	59 50	59 60	– 1 49
765	Hoechst Akt.	864	872	871	+ 0 81
107	Imp. Chemical	115 20	114 50	114 80	– 0 35
655	IBM	660	644	650	– 1 52
275	ITT	271	264 20	263	– 2 95
189	Ito-Yokado	183 30	182	182	– 0 71
102	Matsushita	114	112	113	– 0 88
910	Merck	933	917	917	– 1 71
340	Minnesota M.	336 10	324 80	325	– 3 30
260	Mobil Corp.	244 50	240 50	240 50	– 1 64
210	Morgan J.P.	198	191	191	– 3 54
35020	Nestlé	35200	34650	34650	– 1 56
155	Norsk Hydro	160 60	163 10	163 10	+ 1 62
164	Ofsil	158	161 30	161 30	+ 2 09
1780	Petrofina	1850	1828	1810	– 2 16
520	Philip Morris	540	529	529	– 2 04
85	Philips	89 10	87 65	86 80	– 2 58
69	Placer Dome	74 50	73 75	72 40	– 2 62
345	Quilmès	358 50	359	359	+ 0 14
455	Randfontein	485	490 40	490 40	+ 1 11
655	Royal Dutch	652	658	654	+ 0 31
34	Rio Tinto Zinc	38 75	37 70	37 70	– 2 71
52	St Helena Co	53 50	55 60	54 90	+ 2 62
200	Schlumberger	197	198	198 90	+ 0 96
104	Shell transp.	107 10	111 10	111 20	+ 3 83
1280	Siemens A.G.	1291	1276	1276	– 1 16
215	Sony	232 50	227	225	– 3 23
230	T.D.K.	208	201	201	– 3 37
34	Toshiba Corp.	34 40	34 80	32 50	– 5 52
335	Unilever	347	344 80	345	– 0 58
220	Unit. Techn.	224 20	216 30	213	– 5
550	Vaal Reefs	585	552	550 c	– 5 98
295	Volvo	332 50	330	329	– 1 05
225	West Deep	243	242	240 c	– 1 23
325	Xerox Corp.	333	333	331	– 0 60
1 35	Zambia Corp.	1 42	1 41	1 42	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	7 089
9,80 % 78/93	100 60	6 633
10,80 % 79/94	103 60	6 807
13,25 % 80/90	106 50	10 245
13,80 % 81/89	104 90	2 148
16,20 % 82/90	112 59	2 611
16 % juin 82	114 60	12 109
14,60 % fév. 83	114 70	0 798
13,40 % déc. 83	118	3 002
12,20 % oct. 84	111 28	5 200
11 % fév. 85	111	0 601
10,25 % mars 86	104 66	10 280
ORT 12,75 % 83	1857	....
OAT 10 % 2000	103 95	7 823
OAT 9,90 % 1997	106 40	2 434
OAT 9,80 % 1996	102 80	1 125
Ch. France 3 %	153	....
CNB Bques janv. 82	102 38	1 956
CNB Paribas	102 40	1 956
CNB Suez	102 40	1 956
CNI janv. 82	102 42	1 956
PTT 11,20% 85	107 50	2 974
CFF 10,30% 86	....	....
CNE 11,50% 85	108 15	8 003
CNT 9% 86	98 10	7 526
CRH 10,90% déc. 85	105 20	1 957
C.N.C.A. T.P.	1169 80	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2130	215
Métrologie I. 6% 6/7	77 20	7 690

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1450	1470
A.G.F. (St Cent.)	580	590
Applic. Hydraul.	653	640
Arbel	350	340
Astorg	158	160
Avenir Publicité	470	489 d
Bain C. Monaco	187 20	200
Banque Hypoth. Eur.	368	353 o
Béghin-Say (C.I.)	339	335
B.G.I.	610	....
Blanzy-Ouest	600	549 o
B.N.P. Intercontin.	234	234
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	780	761
B.T.P.	128	128
Calf	651	650
Cambodge	682	635
C.A.M.E.	133 20	127 80
Campenon Bern.	170	....
Carbone-Lorraine	462	460
C.E.G.Frig.	480	470 50
Centen. Blanzy	1785	1785
Centrest (Ny)	180	197 80
Cerabati	115 20	119 80 d
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	136 10	137 d
C.I.C. (Financ. de)	195	195
C.I. Maritime	756	754
Citram (B)	587	640 d
Clause	430	426
Cofradel (Ly)	1050	1036
Cogifi	343	340
Comiphos	340	340
Cie Industrielle	2420	....
Comp. Lyon-Alem.	250	248 40
Concorde (La)	792	789
C.M.P.	14 90	14 20 o
Créd. Gén. Ind.	540	579
Cr. Universel (Cie)	553	546
Créditel	140	141
Darblay S.A.	485 70	530 d
Delalande S.A.	1080	1071
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	779	780
Eaux Bass. Vichy	823	1103 d
Eaux Vittel	1988	1960
E.C.I.A.	600	599
Economats Centre	355	327 20
Electro-Banque	300	309
Elf-Antargaz	461	470
E.L.M. Leblanc	552	548
Enalil-Bretagne	200 10	201 90
Entrepôts Paris	508	485 20
Epargne (B)	2894	2849
Europ. Accumul.	39 50	37 80
Europe Soutre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1620	1620
Finalens	175 20	169
FIPP	283 60	282 50 d
Fnac	496	498
Foncière (Cie)	418 10	430
Fonc. Lyonnaise	504	504
Foncina	420	420
Forinter	1060	1050
Fougerolle	260	260
France I.A.R.D.	304	274 60
France (La)	4671	4670
From. Paul Renard	515	520
GAN	862	845
Gaumont	340	340
Gévelot	485	480
Gr. Fin. Constr.	438	436
Gds Moul. Paris	270	283
Groupe Victoire	446	450
G. Transp. Ind.	400	404
Immindo S.A.	410	412
Immoinvest	285	285
Immobail	390	390
Immobanque	690	695
Immob. Marseille	6820	....
Immofice	446	446
Invest. (Sté Cent.)	789	789
Jaeger	92	95 60
Lafitte-Bail	435	436
Lambert Frères	218 40	218
Lille-Bonnières	539	520
Loca-Expansion	295	285
Locafinancière	337 80	345
Locatel	765	765
Louvre (Sté)	1300	1300
Lucia	870	835
Machines Bull	88 70	96
Magasins Uniprix	142	....
Magnant S.A.	124 50	123
Maritime Part.	235	227
Métal Déployé	420	420
Mors	84 20	....
Navig. (Nat. de)	48	48 50
OPB Paribas	190	190
Optorg	200	195
Oréal (L') C.I.	1680	1670
Origny-Desvroise	885	884
Palais Nouveauté	460	459
Parfinance	161	160
Paribas-CIP	280	295 40 d
Paris France	188	184
Paris-Orléans	240	236
Partenhas	240	....
Pateur. Rég. Div.	1160	....
Pathé-Cinéma	335 30	348 70
Pechiney (cert. inv.)	233 90	231
Piles Wonder	820	820
Piper-Heidsieck	900	936
P.L.M.	96	96
Poclain	19 60	21 d
Porcher	342	365 70
Promodès	936	938
Providence S.A.	1200	1200
Publicis	1900	1910
Rhône-Poul. (c. inv.)	307	300
Ricqlès-Zan	230 40	209 50 o
Rochefortaise S.A.	515	530
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	504	520
Roudière	191	190
Rougier et Fils	71 60	65 20 o
Sacer	474 50	....
SAFAA	280	259 10
Safic-Alcan	810	800
SAFT	1270	1265
Saga	180 50	180
St-Gobain C.I.	429	460 d
Salins du Midi	535	535
Santa-Fé	128	107 50
Satam	73 80	74 50
Savoisienne (M)	203 90	212 d
SCAC	465	....
Senelle-Maubeuge	322	335 d
S.E.P. (M)	152	158 10
Siti	186 90	182
Sicotel	301 50	310
Sinvim	260	254 90
Sph (Plant. Hévéas)	370	380
Sté Générale-CIP	245	250
Sofal financière	1705	1650
Soficel	816	810
Soffo	628	640
Soficomi	720	715
S.O.F.I.P. (M)	130	130
Sofragi	752	752
Soudure Autog.	334	....
Sovabail	625	625
S.P.I.	517	507
Suez (Fin. de)-CIP	163	180
Storni	755	762
Taittinger	1651	1651
Testut-Aequitas	304	304
Tour Eiffel	350	336
Ufiner S.M.D.	540	518
U.A.P.	305	310
U.T.A.	985	987
Veuve Clicquot	3100	....
Vicat	1170	1150
Viniprix	1020	1020
Virax	114 40	118 90
Waterman S.A.	650	649
Brass. du Maroc	148	148

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	791
Akzo	320	301
Alcan Alum.	169 10	165
Algemeine Bank	115	120
American Brands	256	265
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	115	125
Banco de Santander	293	290
Bco Pop Espanol	443	422
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2050	2080
B. Régl. Internat.	47250	47510
Br. Lambert	489	461
Canadian-Pacific	103 50	100
CIR	22 50	....
Commerzbank	730	735
Dart. and Kraft	310 10	316 70
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	485	500
Gén. Belgique	1268	1270
Gevaert	1105	1180
Glaxo	110	108
Goodyear	340	....
Grace and Co	154 30	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	385	381
I.C. Industries	205	192
Johannesburg	688	686
Kubota	27 80	27 80
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 60	41 90
Mineral-Ressourc.	59	64 90
Nixdorf	1874	1899
Noranda	102	103 90
Olivetti	23 50	23 90
Pakhoed Holding	218	218
Pfizer Inc.	318 80	315
Procter Gamble	452	462
Ricoh Cy Ltd	52 80	51 80
Rolinco	248 70	247
Robeco	272	268
Rodamco	452 50	460 20
Saipem	9	9 50
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	207	206
Steel Cy of Can.	105	110
Squibb	380 20	395
Tenneco	228	238
Thorn EMI	64	61 60
Toray indust. inc	34 90	34 90
Vieille Montagne	980	....
Wagons-Lits	770	775
West Rand	13 50	14

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	265 d
Calciphos	155	155
C.E.M.	....	....
Cochery	150	....
Cogenhor	141 90	142
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	338	337
Dubois Inv. (Casto.)	598	598
Gachot	78 40	72 20 o
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11 25	10 15
Nicolas	800	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	171	172 50
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	701	695
Uliner	380	....
Union Brasseries	125	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 675	5 658	5 450	5 860
ECU	7 032	7 046	....	....
Allemagne (100 DM)	339 900	340 900	330	350
Belgique (100 F)	16 251	16 279	15 750	16 750
Pays-Bas (100 fl.)	302 700	303 290	293	313
Danemark (100 krd)	88 930	89 140	86	92
Norvège (100 k)	89 560	89 430	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 455	10 476	10 150	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 244	4 253	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 596	4 583	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	411 370	413 260	400	420
Suède (100 krs)	95 830	95 720	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 600	48 540	46 950	49 950
Espagne (100 pes.)	5 084	5 050	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 149	4 142	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 513	4 505	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 443	4 460	4 300	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	80400	80800
Or fin (en lingot)	80500	81150
Pièce française (20 fr)	524	521
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	548
Pièce latine (20 fr)	467	471
Souverain	592	595
Pièce de 20 dollars	3025	3030
Pièce de 10 dollars	1480	1475
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3205	3225
Pièce de 10 florins	480	487
Or Londres	437 25	444 10
Or Zurich	441	442
Or Hongkong	435 85	441 95
Argent Londres	.....	.....

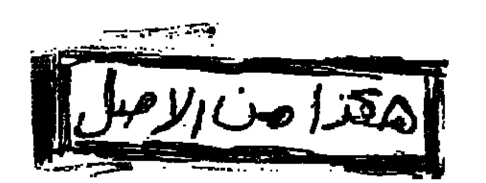
SICAV (sélection) 11/3

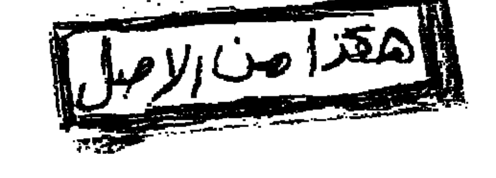
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	716 93	699 44
Actilon	197 24	191 86
Actions France	401 12	386 62
Action Invest.	339 20	323 82
Actions sélectionnées	518 52	499 78
Aedificand	592 45	571 04
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1025 35	1000 34
A.G.F. 5000	504 20	491 90
A.G.F. ECU	1098 62	1085 76
A.G.F. Interfonds	429 04	418 58
A.G.F. Invest	100 78	98 32
A.G.F. OBLIG.	1109 52	1104
A.G.F. Sécurité	10613 86	10613 86
Agfimo	573 74	558 75
Altefi	225 31	217 17
A.L.T.O.	195 23	189 17
Amari-Gan	4970 19	4744 81
America-Valor	672 07	641 59
Amplitude	492 70	478 35
Arbitrages court terme	5328 97	5318 32
Argonautes	345 16	334 30
Associc	1120 65	1120 65
Aurecic	1386 83	1358 15
Axa Europe	117 44	112 11
Axa Investissements	103 28	98 60
Bred Associations	2528 20	2520 64
Bred International	81 54	79 94
Capital Plus	1765 17	1765 17
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterenta	105 09	102 03
Convertimmo	337 16	324 19
Cortal court terme	1302 27	1302 27
Cortal Intérêt trim.	1064 52	1044 16
Cortexa	853 48	814 78
Credinter	483 80	469 71
Drouot-France	555 60	530 31
Drouot-Investiss.	893 15	852 65
Drouot-Sécurité	250 04	238 70
Drouot-Sélection	139 81	133 47
Ecuric	1139 14	1122 31
Ecureuil Privatisations	321 17	311 82
Energie	228 96	218 58
Eparcic	2893 87	2890 98
Eparcourt Sicav	4254 07	4243 46
Epargne Associations	25443 58	25405 47
Epargne-Capital	7768 97	7692 15
Epargne-Croiss.	1374 94	1338 14
Epargne-Industr.	68 08	66 06
Epargne-Inter	588 19	570 50
Epargne J	52186 93	52186 93 ◆
Epargne Long-Terme	170 08	165 53
Epargne Monde	1030 90	1003 31
Epargne Première	12294 43	12294 43 ◆
Epargne-Oblig.	199 44	194 10
Epargne-Quatre	1057 74	1057 74 ◆
Epargne-Unie	1135 90	1084 39
Epargne-Valeur	396 55	385 94
Eparoblig	1258 01	1255 50
Epsilon	1051 67	1041 26
Eurinvest Croissance	1104 07	1064
Eurinvest Rendement	1103	1052 98 ◆
Eurocic	8905 33	8773 72
Eurodyn	965 66	934 10
Euro-Gan	4237	4044 87
Extrême Orient Sicav	525 82	510 50
Finord Placement	63405 99	63216 34
Finord Valorisation	13794 62	13524 14
Fonsicav (div. par 10)	11201 58	11201 58
Foncival	240 44	229 54
France-Gan	5214 04	4977 60
France-Garantie	291 76	291 18
France-Investiss.	382 51	365 16
France-Net	127 41	128 15
France-Obligations	451 62	447 05
Francic	337 50	327 67
Francic Pierre	93 29	90 57
Francic Régions	924 13	897 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1335 30	1325 30
Fructi-Epargne	261 21	254 84
Fructicapi	316 72	312 04
Fructicourt	109459 26	109459 26
Fructidor	242 68	239 09
Fructifrance	659 43	643 35
Fructimmo	233 18	227 49
Fructivar	86161 72	84939 37
Fructi ECU	585 01	576 36
Fructi-Première	11600 24	11428 81
Futuroblig	1097 28	1081 20
Gestilion	60027 39	59877 70
Gestion Sécuricourt	11002 12	10893 19
Gestion Associations	143 24	140 09
Gestion Mobilière	605 85	578 47
Haussmann Associat.	1254 24	1254 24
Haussmann court terme	1242 29	1242 29
Haussmann Epargne	1442 38	1442 38
Haussmann Europe	1998 32	1926 57
Haussmann France	818 42	788 84
Haussmann Oblicroiss.	1343 73	1282 80
Haussmann Obligation	1483 59	1429 97
Horizon	1049 29	1017 76
Interoblig.	12104 98	11839 40
Intersélect France	383 80	372 62
Intervaleurs Indust.	513 96	490 65
Invest. net	14513 79	14484 82
Invest.Obligataire	17916 32	17880 56
Japacic	178 66	171 61
Jeune épargne	237 30	233 79 ◆
Laffitte-Amérique	238 73	227 90
Laffitte Europe	234 96	224 31
Laffitte-Expansion	248 56	237 29
Laffitte-France	275 61	263 11
Laffitte-Immobilière	223 68	213 54
Laffitte-Japon	352 77	338 77
Laffitte-Oblig.	144 53	137 98
Laffitte-Rend.	212 69	203 05
Laffitte-Tokyo	351 26	335 33
Lion-Associations	11133 12	11133 12
Lion court terme	113694 80	113694 80
Lion-Institutionnels	22437 28	22381 33
Lionplus	752 19	744 74
Livret Bourse Investis.	391 80	380 39
Livret portefeuille	599 11	581 68
Méditerranée	149 78	142 99
Mimex	28612 02	28612 02
Mondiale Investissem.	404 07	385 76
Monécic	5778 10	5778 10
Monécien	53122 06	53122 06
Moné J.	53745 79	53745 79
Mutuelle Unie Sél.	139 59	133 26
Natio.-Assoc.	6457 84	6444 95
Natio.-Epargne	14099 15	13959 55
Natio.-Court terme	207352	207352
Natio.-Immobilier	913 78	889 30
Natio.-Inter.	1207 97	1175 64
Natio.-Obligations	531 19	516 97
Natio.-Patrimoine	1262 64	1228 85
Natio.-Placements	63279 97	63279 97
Natio.-Revenu	1042 76	1032 44
Natio.-Sécurité	11179 94	11179 94
Natio.-Valeurs	609 13	591 65
Nippon-Gan	5209 66	4973 61
Nord-Sud Développ.	1238 19	1233 72 ◆
Normest IF	12719 24	12489 84
Oblicic Régions	1085 76	1069 71
Obligations Convert.	390 13	372 44
Oblilion	1073 69	1063 08
Optimavalor	175 04	170 77
Ovalor	5287 08	5287 08
Paramérique	527 92	503 98
Pareurope	732 98	699 74
Paribas Croissance	554 29	531 69
Paribas Epargne	16181 41	16149 11
Paribas France	81 34	78 97
Paribas Opportunités	100 17	97 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	497 16	478 69
Paribas Revenu	94 73	93 79
Parnasse-Valor	1060 98	1059 92
Patrimoine-Retraite	1894 93	1861 70
Pervalor	542 09	526 30
Phénix Placements	259 86	258 57
Pierre Investiss.	655 27	625 56
Placement A	820 75	820 75
Placement crt-terme	74420 05	74420 05
Placement J	57336 36	57336 36
Placement Premier	56198 83	56198 83
Placements Rendement	10929 27	10929 27
Placements Sécurité	109099 71	109099 71
Plénitude	105 59	102 76
Première Obligations	10938 43	10916 60
Prévoyance Ecureuil	104 89	102 08
Priv'Association	21432 86	21432 86
Province Investiss.	418 14	399 18
Quartz	109 72	107 02
Quatre-quarts Retraite	......	......
Rentacic	161 84	159 45
Revenus Trimestriels	5548 43	5491 51
Revenu Vert	1159 94	1158 78
Rivoli Plus	1108 34	1056 17
St-Honoré Assoc.	13664 91	13586 93
St-Honoré Bio-aliment.	705 21	673 23
St-Honoré Pacifique	498 13	475 54
St-Honoré P.M.E.	409 45	390 88
St-Honoré Réel	11751 72	11704 90
St-Honoré Rendement	11893 62	11824 50
St-Honoré Services	450 79	433 44
St-Honoré Technol.	691 77	660 40
St-Honoré Valor	12534 20	12434 72
Sécuricic	11382 93	11351 58
Sécuri Taux	10353 96	10353 96
Sélection Croissance	475 20	461 36
Sicasden (Casden BP)	723 32	712 63
Sicav-Associations	1453 68	1451 50
S.F.I. fr. et étr.	580 52	563 61
Sicav 5000	313 17	304 79
S.I. Est	1186 58	1132 77
Silvafrance	478 76	465 94
Slivam	392 01	381 52
Slivarente	213 07	210 96
Slivinter	397 56	386 92
S.N.I.	1125 83	1093 14
Sogepargne	351 96	339 24
Sogevar	866 52	822 69
Soginter	1263 68	1206 38
Soleil Investissement	465 24	444 14
Stratégie Actions	976 07	938 53
Stratégie Rendement	1093 82	1059 39
Technocic	1083 88	1052 31
Techno-Gan	5725 98	5466 33
Trilion	5348 51	5293 57
U.A.P. Investiss.	382 30	368 49
Uni-Associations	110 87	110 87
Unifrance	421 21	402 11
Unifoncier	1128 68	1077 50
Uni-Garantie	1294 69	1269 28
Unigestion	814 34	777 41
Uni-Régions	2377 73	2291 79
Unirente	2268 50	2193 91
Univar	180 02	180 02
Univers-Actions	1010 85	977 61
Univers-Obligations	1534 29	1483 84
Valorem	469 39	458 97
Valorg	1539 56	1538 02
Valrel	82872 84	82831 42

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu





Le Monde

Sur les marchés des changes

Retour au calme sur le franc et glissement inquiétant du dollar

Le marché du franc était redevenu calme lundi 14 mars en fin de matinée, après l'accès de faiblesse à la fin de la semaine dernière. A Paris, le mark se traitait à 3,40 F, contre plus de 3,41 F jeudi après-midi et vendredi matin, mais, faisaient observer les opérateurs, n'est pas revenu à son cours d'il y a huit jours, soit 3,38 F. Cette dépréciation rampante du franc, d'environ 0,6 %, est à mettre au compte des turbulences pré-électorales, que l'on escomptait plus précoces et qui sont apparues tardivement.

De l'avis du marché, le cours du mark pourrait, dans les semaines qui viennent, évoluer entre 3,3950 F et 3,4150 F, cours auquel la Banque de France intervient discrètement (elle l'a fait à la veille du week-end) pour éviter d'approcher de trop près le cours plafond de la devise allemande, 3,4305 F.

Le dollar a poursuivi son lent glissement, retombant à 1,6575 DM et contre 1,6630 DM vendredi à 126,60 yens contre 127,80 yens et 5,6325 F contre 5,658 F. Ce glissement qui inquiète reflète les doutes des opérateurs sur le redressement rapide de la balance commerciale américaine dont le déficit pour le mois de janvier, connu le 17 mars prochain, pourrait, après sa diminution de novembre et décembre, augmenter de 1 à 2 milliards de dollars, à 13 ou 14 milliards de dollars contre 12,2 milliards en décembre.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 mars

Résistant

Encore en baisse à l'ouverture, le marché en continu s'est progressivement montré beaucoup plus résistant. A 11 heures, l'indicateur instantané, qui une heure et demi auparavant accusait un recul de 0,47 %, était presque revenu à l'équilibre (– 0,08 %).

Les hausses étaient même plus musclées que les baisses. Parmi celles-ci, relevons : Géophysique (+ 7,5 %), Facom (+ 7,3 %), Crouzet (+ 6,5 %), SGE (+ 5 %), Penhoët (+ 4,2 %), Sommer (+ 4 %), Schneider (+ 2,7 %), Michelin (+ 2,2 %), Carrefour (+ 2 %).

Mort du chorégraphe Hideyuki Yano

Le chorégraphe japonais Hideyuki Yano est mort dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 mars à Paris. Il était âgé de quarante-trois ans.

[Cet élève de Hijikata, le fondateur du Buto, avait créé en 1976 le groupe Mâ, axé sur la théâtralité et le sacré. Il avait quitté le Japon en 1970 et vivait à Paris depuis 1973. François Verret, Karine Saporta, Elsa Wolliaston ont notamment travaillé à ses côtés ainsi que les musiciens Michel Chion et Michèle Bokanovski. Depuis 1986, Hideyuki Yano animait un centre de recherches théâtrales et chorégraphiques à Besançon.]

Les indépendantistes de l'Union calédonienne veulent empêcher l'organisation des élections régionales du 24 avril

NOUMÉA
de notre correspondant

Résolu à s'opposer à l'application du statut d'autonomie mis au point par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, le mouvement indépendantiste prépare sa campagne de boycottage des élections régionales du 24 avril. L'Union calédonienne (UC), principale composante du FLNKS, réunie en comité directeur le samedi 12 mars à Saint-Louis, dans la banlieue de Nouméa, a mis la dernière main à son programme d'action avant de le soumettre à ses partenaires du Front lors d'une convention prévue début avril qui arrêtera un scénario définitif. M. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'UC, a rappelé que l'objectif des indépendantistes est de « *faire échec au statut Pons, c'est-à-dire faire en sorte que les élections n'aient pas lieu* », en mettant « *le maximum de pression sur le terrain* ». « *Nous allons arriver*, a-t-il poursuivi, *à une glissade de type algérien dans un mois, et le gouvernement devra prendre toutes ses responsabilités face à ce qui va se passer sur le territoire.* » Il n'a pas précisé la nature des actions envisagées, mais a déclaré que « *ce serait plus dur* » qu'à la fin de 1984 lorsque le territoire connut, lors des élections régionales, une situation quasi insurrectionnelle et l'instauration de l'état d'urgence.

Le hasard du calendrier a voulu que la tribu de Saint-Louis enclave indépendantiste dans la zone urbaine de Nouméa, soit à nouveau le théâtre d'incidents quelques heures à peine avant la tenue du comité directeur de l'UC. Une fusillade a opposé à deux reprises vers minuit puis vers 2 heures du matin (heure locale) dans la nuit de vendredi à samedi, des jeunes de la tribu aux forces de l'ordre qui tentaient d'interpeller Camille Mapéri, impliqué dans diverses affaires de droit commun et recherché pour sa participation aux incidents armés de novembre dernier où deux gendarmes avaient été blessés par balles. S'ils n'ont fait aucun blessé, ces affrontements illustrent le pourrissement de la situation à Saint-Louis où les gendarmes éprouvent beaucoup de difficultés à neutraliser un noyau de jeunes irréductibles.

F. B.

Sur le vif

Circonstance exceptionnelle

Ce matin, coup de téléphone :

– Allô, c'est toi ? C'est moi, c'est ton Mimi. Je suis embêté, tu peux pas savoir. J'ai l'impression que les Français vont finir par se douter de quelque chose.

– Qu'est-ce que tu racontes ?

– Si, si, je te jure. Je me représenterais que ça les étonnerait qu'à moitié.

– Ça va pas la tête ? Ils seraient sciés, les mecs. Ils tomberaient à la renverse. Enfin, réfléchis, qui aurait pu leur donner une idée pareille ?

– Pas moi, toujours. Moi, je m'arrange pour entretenir le suspense. Je veux leur faire la surprise. T'as vu le plan des voyages présidentiels ! Là, je file en Allemagne, chez mon copain Kohl, on a arrangé le coup à Bruxelles. Madrid, j'y vais à la fin de la semaine, Gonzalez pouvait pas me refuser ça. Luxembourg, ça marche pas. Je devais y coucher une nuit, et puis la grande-duchesse m'a fait dire qu'elle avait la migraine. Mais, bon, demain j'ai un truc en banlieue avec les militaires.

– Alors, où est le problème ?

– Dans la presse et les médias. Vous, les journalistes, vous arrêtez pas de lâcher des petites supputations, des indiscrétions minables sur mon état-major de campagne, sur mes affiches électorales, c'est vraiment dégueulasse.

– Allez, dramatise pas ! Personne n'y croit. On t'aime bien trop pour ça. On te vénère, t'es Dieu le Père, on peut pas imaginer une seconde que tu fais ta coquette rien que pour foutre la merde entre mon Jacquot et mon Babarre.

– Tu le sais bien, toi, que c'est pas vrai ?

– Mais oui, mon Mimi, t'inquiète ! On sait tous très bien qu'il aurait fallu des circonstances exceptionnelles pour t'obliger à rester sur le trône jusqu'à près de quatre-vingts berges. Et comme il n'y en a pas l'ombre d'une...

– Ben si, justement, Rocard a dit à quelqu'un, qui me l'a répété, que, décidément, non, il veut pas faire candidat.

– Oh la la ! c'est une catastrophe, dis donc, ça.

– C'est bien pour ça que te t'appelle.

CLAUDE SARRAUTE.

Après le succès du lancement d'Ariane

Le satellite Télécom 1 C a déployé ses panneaux solaires

Télécom 1 C gravite désormais en orbite géostationnaire, tout panneaux solaires déployés. Lancé par Ariane dans la nuit du 11 au 12 mars, le satellite français de télécommunication avait été placé sur une orbite de transfert (200 kilomètres de périgée, 36 000 kilomètres d'apogée).

Après l'allumage réussi, dimanche 13 mars à 13 h 30, heure française, de son moteur d'apogée, Télécom 1 C a atteint l'orbite géostationnaire et douze heures plus tard ses panneaux solaires ont été déployés. Les responsables de France Télécom, le propriétaire du satellite, se félicitent de cette « bonne orbite » dont le paramètre s'écarte de moins de 1 % des valeurs attendues.

Ils estiment même que, « *compte tenu de la prévision du lancement et de la qualité du moteur d'apogée livré par la Société européenne de propulsion. Télécom 1 C pourrait avoir une durée de vie légèrement supérieure (six mois ou plus) aux sept ans prévus* ». Le satellite va maintenant lentement dériver vers la position qui lui est assignée (trois degrés de longitude est). Puis, dans trois semaine environ, on mettra en marche sa charge utile. Sauf incident de parcours, Télécom 1 C sera alors prêt à fonctionner à la mi-mai.

Le numéro du « Monde » daté 13-14 mars 1988 a été tiré à 486 988 exemplaires

EN BREF

● **URSS : Les Arméniens de Moscou manifestent.** – Un millier d'Arméniens se sont rassemblés le dimanche 13 mars au cimetière arménien de Moscou, à l'appel de leur comité moscovite – créé à la suite des manifestations de masse en Arménie et du massacre de Soumgait, en Azerbaïdjan. Lors du précédent rassemblement, le 8 mars, des réfugiés de Soumgait avaient raconté les atrocités commises contre des Arméniens de cette ville et estimé que le nombre des morts était bien supérieur aux trente-deux annoncés officiellement. Ce nouveau rassemblement a été plus houleux. Ceux des membres du comité qui appelaient à la « *retenue* » et à la « *patience* », dans l'attente de la « *décision équitable* » promise, selon eux, par M. Mikhaïl Gorbatchev sur la question du Nagorny-Karabakh, ont été fréquemment interrompus. – (AFP.)

● **Le Parti communiste guadeloupéen pour l'indépendance.** – Le neuvième congrès du Parti communiste guadeloupéen (PCG), qui s'est terminé, dimanche soir 13 mars à Pointe-à-Pitre, s'est prononcé pour un nouveau mot d'ordre : « *Vers une indépendance nationale à orientation socialiste selon les étapes démocratiquement choisies par le peuple guadeloupéen* ».

Le projet de résolution politique soumis au congrès avait proposé un mot d'ordre d'« *indépendance nationale à orientation socialiste* ». Celui qui a été adopté par le Congrès a été qualifié dimanche de « *mot d'ordre de compromis* » par Mme Mona Cadoce, chargée des relations avec la presse durant le congrès.

Un nouveau secrétaire général, M. Christian Céleste, un employé de quarante ans, a été élu en remplacement de M. Guy Daninthe, un avocat de soixante-trois ans qui était à ce poste depuis 1969, et qui demeure membre du bureau politique du PCG.

Le mot d'ordre issu de ce congrès remplace celui de l'« *autonomie démocratique et populaire, étape vers une indépendance à contenu socialiste* », adopé en 1958.

● **Alerte à la bombe dans un avion d'Air-France.** – A la suite d'une alerte à la bombe, un boeing 747 d'Air-France qui effectuait le vol Paris-Tokyo via Anchorage, en Alaska, a dû se poser le dimanche 13 mars sur l'aéroport de dégagement de Thulé au Groenland. Les recherches se sont révélées négatives, et l'appareil a pu reprendre sa route.

● **Un cyclone fait 57 morts en Mozambique.** – Le cyclone Filao qui s'est abattu au début du mois de mars sur le Mozambique, dans la province du Zambèze, aurait fait au moins 57 morts et 1 million de dollars de dégâts selon les premières estimations officielles. La ville d'Inhassunge aurait particulièrement souffert, ainsi que la capitale provinciale de Quelimane, où 800 habitations auraient été détruites, faisant quelque 4 000 sans abri.





A B C D E F G H